F LI07 I013

Presented to the
LIBRARY *of the*
UNIVERSITY OF TORONTO
by
Faculty of Dentistry in
honour of Phyllis M. Smith

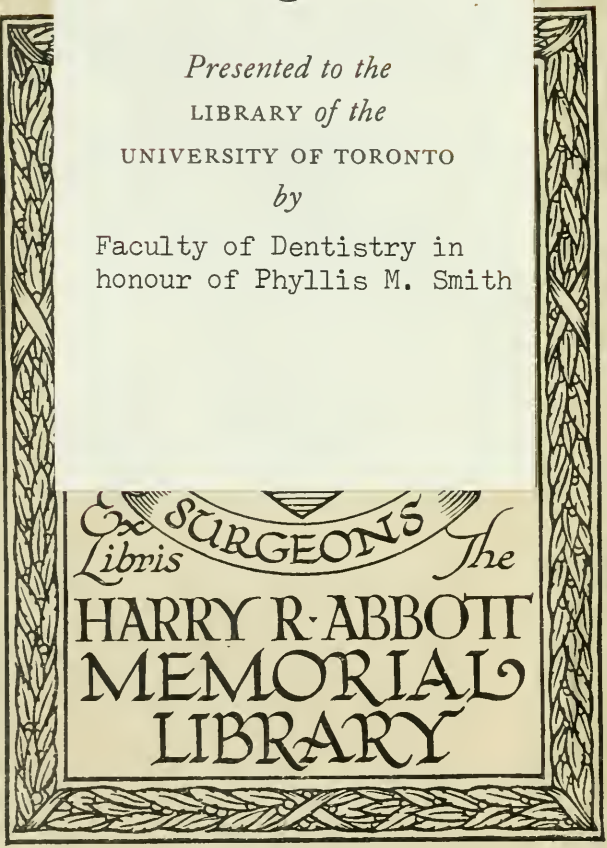

LE CHIRURGIEN DENTISTE, OU TRAITÉ DES DENTS.

LE CHIRURGIEN DENTISTE, OU TRAITÉ DES DENTS,

Où l'on enſeigne les moyens de les entretenir propres & ſaines, de les embellir, d'en réparer la perte & de remédier à leurs maladies, à celles des gencives, & aux accidens qui peuvent ſurvenir aux autres parties voiſines des dents.

Avec des Obſervations & des Réflexions ſur pluſieurs cas ſinguliers.

Ouvrage enrichi de quarante-deux planches en taille-douce.

Par PIERRE FAUCHARD, *Chirurgien Dentiſte à Paris.*

Troiſieme Edition, revue, corrigée & conſidérablement augmentée.

TOME SECOND.

A PARIS.
Chez SERVIERES, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

M. DCC. LXXXVI.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lechirurgiendent02fauc

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la Grace de Dieu, Roi de France et de Navarre: A nos Amés & Féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : Salut, notre amé Pierre-Jean Mariette Libraire & Imprimeur à Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, nous a fait exposer qu'il désireroit faire réimprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Le Chirurgien Dentiste, ou Traité des Dents par le sieur Fauchard, avec des Additions*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres

d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que la réimpression dudit ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele sous le contre-scel des présentes, que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, l'Imprimé qui aura servi de copie à la réimpression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur Daguesseau, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur Daguesseau, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur de Machault, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans-cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme

à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris, le vingt-deuzieme jour du mois de Septembre, l'an de grace mil ſept cens quarante-ſix, & de notre regne le trente-deuxieme. Par le Roi, en ſon Conſeil.

SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre XI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 696 fol. 616. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723.

A Paris le ſept Octobre 1746.

VINCENT, *Syndic.*

TABLE

DES CHAPITRES,

CONTENUS DANS CE SECOND VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

DANS lequel on combat l'erreur de ceux qui croient que les inſtrumens de fer ou d'acier, ſont préjudiciables aux dents. page 1

CHAP. II.

Deſcription des inſtrumens convenables à détacher le tuf ou tartre des dents. 4

CHAP. III.

Maniere d'opérer méthodiquement pour nétoyer une bouche, en détachant, ôtant & enlevant le tartre, ſans intéreſſer l'émail des dents. 16

TABLE

CHAP. IV.

Maniere d'opérer pour limer les dents, avec les précautions & le choix des limes dont il faut se servir. 25

CHAP. V.

Description des instrumens convenables pour opérer en ruginant les dents, lorsqu'elles sont cariées. 54

CHAP. VI.

Description des instrumens qui servent à plomber les dents, avec les précautions & circonstances requises pour y bien réussir. 66

CHAP. VII.

De la maniere de cautériser les dents. 80

CHAP. VIII.

Des dents tortues, mal arrangées & luxées; des instrumens & des remedes qui servent à opérer, quand on redresse & qu'on raffermit les dents. 87

DES CHAPITRES.

CHAP. IX.

Maniere d'opérer pour raffermir les dents chancelantes. 117

CHAP. X.

Deſcription & uſage des inſtrumens nommés déchauſſoir, pouſſoir, pincettes ou davier, & levier, qui ſervent à opérer pour ôter les dents. 130

CHAP. XI.

Deſcription circonſtanciée d'un nouveau pélican, & les imperfections de ceux dont on ſe ſervoit auparavant. 152

CHAP. XII.

Les uſages du pélican pour ôter certaines dents, qu'on ne ſauroit tirer auſſi facilement avec tout autre inſtrument. 173

CHAP. XIII.

Des dents artiſtement figurées pour remplacer celles qui manquent. 215

TABLE

CHAP. XIV.

Maniere de blanchir les os des jambes de bœuf qui peuvent servir, ainsi préparés, à faire des dents, ou partie de dentiers artificiels. 233

CHAP. XV.

Description des instrumens qui servent à fabriquer les dents & les autres pieces artificielles propres à réparer les défauts causés par la perte des dents naturelles. 235

CHAP. XVI.

Ce qu'il faut observer pour percer, placer & attacher aux dents naturelles, ou à quelqu'une de leurs portions, les pieces artificielles : les dimensions les plus convenables de chaque partie qui sert à l'assemblage de ces mêmes pieces. 244

CHAP. XVII.

La description & l'usage d'une machine, artistement composée d'un dentier supérieur complet, assemblé par des ressorts à une piece, d'or ou d'argent,

qui embraſſe, par le moyen de deux demi-cercles & de deux anſes, les dents de la mâchoire inférieure. 259

CHAP. XVIII.

Deſcription d'un double dentier, dont la piece ſupérieure s'aſſemble avec l'inférieure, par des reſſorts. 276

CHAP. XIX.

Maniere d'émailler les dents ou les dentiers artificiels, afin de rendre leur décoration plus réguliere & plus agréable. 283

CHAP. XX.

La deſcription & l'uſage d'un obturateur du palais à deux ailes paralleles à charniere, aſſujetties par un écrou, &c. lorſque cet obturateur eſt en place. 292

CHAP. XXI.

La deſcription & l'uſage d'un obturateur moins compoſé, dont les ailes ſont aſſujetties différemment de celles des autres obturateurs, & ſans charniere. 302

CHAP. XIV.

Maniere de blanchir les os des jambes de bœuf qui peuvent servir, ainsi préparés, à faire des dents, ou partie de dentiers artificiels.... 233

CHAP. XV.

Description des instrumens qui servent à fabriquer les dents & les autres pieces artificielles propres à réparer les défauts causés par la perte des dents naturelles. 235

CHAP. XVI.

Ce qu'il faut observer pour percer, placer & attacher aux dents naturelles, ou à quelqu'une de leurs portions, les pieces artificielles : les dimensions les plus convenables de chaque partie qui sert à l'assemblage de ces mêmes pieces. 244

CHAP. XVII.

La description & l'usage d'une machine, artistement composée d'un dentier supérieur complet, assemblé par des ressorts à une piece, d'or ou d'argent,

qui embraſſe, par le moyen de deux demi-cercles & de deux anſes, les dents de la mâchoire inférieure. 259

CHAP. XVIII.

Deſcription d'un double dentier, dont la piece ſupérieure s'aſſemble avec l'inférieure, par des reſſorts. 276

CHAP. XIX.

Maniere d'émailler les dents ou les dentiers artificiels, afin de rendre leur décoration plus réguliere & plus agréable. 283

CHAP. XX.

La deſcription & l'uſage d'un obturateur du palais à deux ailes paralleles à charniere, aſſujetties par un écrou, &c. lorſque cet obturateur eſt en place. 292

CHAP. XXI.

La deſcription & l'uſage d'un obturateur moins compoſé, dont les ailes ſont aſſujetties différemment de celles des autres obturateurs, & ſans charniere. 302

TABLE

CHAP. XXII.

La description & l'usage d'un troisieme obturateur sans tige, en partie dentier, dont les ailes sont différentes en figure de celles des précédens, écartées l'une de l'autre, & assujetties par une vis d'une structure particuliere. Et la description d'un quatrieme petit obturateur. 309

CHAP. XXIII.

La description & l'usage d'un cinquieme obturateur à plaque osseuse de même que les précédens, en partie dentier, construit de plusieurs pieces, sans tige, ayant deux ailes assujetties de façon qu'elles tournent l'une à droite, & l'autre à gauche, &c. 324

CHAP. XXIV.

Description de toutes les pieces qui composent une machine nouvellement inventée, propre à embrasser les dents de la mâchoire inférieure, pour soutenir & maintenir à la supérieure un dentier artificiel; & la description de ce dentier. 339

DES CHAPITRES.

CHAP. XXV.

Description d'un dentier supérieur entiérement artificiel, assemblé avec un dentier inférieur, artificiel en partie, lequel s'ajuste avec les dents naturelles qui restent encore à la bouche. 345

CHAP. XXVI.

Remarques sur un Chapitre d'un nouveau Traité de Chirurgie. 354

Fin de la Table des Chapitres du second Volume.

TABLE

Des Approbations contenues dans le second Volume.

APPROBATION

De Monsieur Winslow, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, Professeur en Anatomie & en Chirurgie au Jardin Royal, &c. 369

APPROBATION

De Monsieur Hecquet, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, & ancien Doyen de ladite Faculté. 371

APPROBATION

De M. Finot, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, & Médecin de leurs Altesses Sérénissimes

DES APPROBATIONS.

Monſeigneur le Prince de Conti & Meſdames les Princeſſes de Conti. 371

APPROBATION

De Monſieur Helvetius, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de l'Univerſité de Paris, Médecin ordinaire du Roi, & premier Médecin de la Reine, & de l'Académie Royale des Sciences. 374

APPROBATION.

De Monſieur Silva, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine dans l'Univerſité de Paris, Médecin de S. A. S. Monſeigneur le Duc, & Médecin-Conſultant du Roi. 375

APPROBATION

De Monſieur de Juſſieu, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, Profeſſeur en Botanique au Jardin du Roi, de l'Académie Royale des Sciences, des Sociétés Royales de Londres & de Berlin. 376

TABLE

APPROBATION

De Meſſieurs les Chirurgiens-Jurés de Paris. 377

APPROBATION

De Monſieur Verdier, Chirurgien Juré de Paris, & Démonſtrateur Royal en Anatomie, & de Monſieur Morand, Aſſocié de l'Académie Royale des Sciences, Chirurgien Juré de Paris & Démonſtrateur Royal des opérations. 379

APPROBATION

De Monſieur de Vaux, Chirurgien-Juré à Paris, & ancien Prévôt de ſa Compagnie. 380

APPROBATION

De Monſieur Tartanſon, Chirurgien-Juré de Paris, & ancien Prévôt de ſa Compagnie. 380

APPROBATION

De Monſieur Dupleſſis, Chirurgien Juré à Paris. 383

DES APPROBATIONS.

APPOBATION

De Meſſieurs Sauré & de Gramond, Chirurgiens-Jurés à Paris. 384

APPROBATION

De Monſieur Laudumiey, Chirurgien-Dentiſte de Sa Majeſté Catholique Philippe V, Roi d'Eſpagne. 385

Fin de la Table des Approbations.

LE CHIRURCIEN

LE

CHIRURGIEN DENTISTE,

OU

TRAITÉ DES MALADIES DES DENTS, DES ALVÉOLES ET DES GENCIVES.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Dans lequel on combat l'erreur de ceux qui croient que les instrumens de fer ou d'acier, sont préjudiciables aux dents.

AVANT que de traiter de la maniere de nétoyer, limer & plomber les dents, je vais combattre l'erreur de ceux qui croient que ces opérations sont dange-

reuſes, qu'on ne doit point les entreprendre, que par-là on déchauſſe les dents, qu'on les ébranle, qu'on ôte leur émail, qu'on les gâte, & qu'après tout, ces opérations ſont inutiles.

Pour détruire une erreur ſi groſſiere, il ſuffit d'y oppoſer l'expérience. Nous voyons tous les jours, qu'après avoir bien nétoyé les dents, & en avoir ôté la cauſe qui entretenoit le mal, la douleur ceſſe ordinairement peu de tems après : nous voyons de même qu'ayant été bien plombées & ſéparées à propos, elles ceſſent pareillement de ſe gâter : d'ailleurs, ſi l'on ſe donne la peine de jeter les yeux ſur ce que j'ai dit dans le volume précédent, touchant la carie, page 154 & ſuivantes, & le tartre des dents, page 177 & ſuivantes, on y trouvera de quoi ſe détromper de ſemblables erreurs, & de quoi détruire la terreur mal fondée de ceux qui ne ſauroient voir approcher de leur bouche aucuns inſtrumens, ſans que leur imagination n'en ſoit révoltée.

Quelle idée fauſſe & biſarre ſaiſit ces eſprits induſtrieux à ſe tromper eux-mêmes : ils appréhendent que les inſtrumens n'enlevent l'émail de leurs dents, tandis que le burin pouſſé même

de force, ne peut presque pas y faire d'impression, & que la meilleure lime a de la peine à y mordre. Quand même il seroit vrai que les instrumens de fer ou d'acier, appliqués aux dents, seroient capables de les gâter, cela ne pourroit arriver que par l'usage trop fréquent que l'on en feroit; ce qu'on ne doit pas craindre, lorsqu'on est entre les mains d'un habile Dentiste.

On pourra peut-être m'objecter qu'il y a des personnes qui, après s'être fait nétoyer & accommoder les dents, n'en ont pas été plus soulagées; que quelques-uns même s'en sont trouvés plus mal qu'auparavant. A cela je réponds que la faute n'en doit pas être rejetée sur l'opération, mais sur la négligence des personnes qui ont attendu trop long-tems.

Il n'y a rien que l'on appréhende tant que de faire toucher à ses dents; c'est ce qui fait qu'on néglige d'en avoir soin; & de-là vient que plusieurs ne s'apperçoivent qu'elles se gâtent, que lorsque la maladie a pénétré jusqu'aux parties qui les rendent sensibles; ainsi, ils ne pensent à y faire toucher, que lorsque la maladie est parvenue à un tel degré, qu'elle est presque incurable.

Ceux qui ſont curieux de la conſervation de leurs dents, & qui veulent éviter d'être la victime de leur erreur ou de leur négligence, doivent ſe les faire viſiter une ou deux fois tous les ans par un Dentiſte expérimenté.

Je ſais bien que malgré toutes ces précautions, il y a eu des perſonnes, qui n'ont pu éviter d'y avoir mal, & même de les perdre. On ne peut attribuer cette perte qu'à des maladies particulieres, qu'à quelque vice de la maſſe du ſang, ou à l'imprudence qu'elles ont eu de ſe mettre entre les mains de ces ignorans, qui ſouvent haſardent tout, aux dépens de ceux qui leur donnent leur confiance.

CHAPITRE II.

Deſcription des inſtrumens convenables à détacher le tuf ou tartre des dents.

M'ÉTANT ſuffiſamment étendu ſur la nature du tartre des dents dans l'onzieme chapitre du premier tome, je paſſe à préſent aux moyens de remédier à cette maladie.

Nous avons établi que le régime de vivre contribuoit beaucoup à la prévenir ; qu'il falloit, pour maintenir ſes dents dans un bon état, ſe les faire nétoyer quand elles en ont beſoin, & être attentif à leur conſervation, ſoit par l'uſage des remedes convenables, ſoit par le choix des alimens.

Avant que d'enſeigner la maniere de ſe ſervir des inſtrumens propres à nétoyer les dents, il faut obſerver qu'ils doivent être d'un bon acier, dont le tranchant puiſſe bien couper & bien racler. L'or & l'argent n'ont jamais été regardés, juſqu'à préſent, comme une matiere propre à faire un tranchant capable d'enlever le tartre & les autres matieres qui s'attachent aux dents. Lorſque M. Dionis (*a*) a dit que les inſtrumens qui ſervent à nétoyer les dents du Roi & celles des Princes ſont d'or, il y a apparence qu'il a prétendu parler de leur manche, & non de leur tranchant.

Quelques-uns de ceux qui nétoyent les dents, ont pour l'ordinaire un fatras d'inſtrumens de toute eſpece, & veulent perſuader par-là qu'on ne les peut bien nétoyer ſans cette quantité

(*a*) Dans ſon Traité d'Opérations, p. 508.

d'inſtrumens, très-inutiles pour opérer, mais néceſſaires pour impoſer au public. Je ne me ſers, en nétoyant les dents, que de cinq eſpeces d'inſtrumens, (*a*) du ciſeau nommé bec-d'âne, du bec-de-perroquet, du burin à trois faces, du petit canif à tranchant convexe, & du crochet en Z. Ces cinq inſtrumens ſont tranchans, & font les fonctions des rugines ou des gratoirs : ils me ſuffiſent pour opérer en emportant le tartre en quelque endroit des dents qu'il ſe trouve. La plupart des inſtrumens dont on ſe ſert pour nétoyer les dents, m'ayant paru fort incommodes, & même peu convenables, j'ai été obligé d'en inventer d'autres très-ſimples, & de réformer quelques-uns de ceux qu'on emploie le plus ſouvent.

Bec-d'âne.

Le Bec-d'âne reſſemble aſſez à l'inſtrument dont les Menuiſiers & les Charpentiers ſe ſervent, pour creuſer leurs mortoiſes, & auquel ils donnent le même nom. La tige du bec-d'âne doit être longue d'environ deux pou-

(*a*) Voyez la planche 9 de ce tome, p. 15.

ces & demi, sa soie (*a*) non compriſe. Cette tige a quatre faces, une inférieure, une supérieure, deux latérales, & de plus un biſeau qui forme ſon extrémité tranchante. Ses faces latérales ſont larges d'environ deux lignes, ſes deux autres faces d'environ une ligne chacune : la ſupérieure, qui ſert de dos, ſe termine où commence le biſeau, lequel a environ quatre à cinq lignes de longueur ; l'inférieure ſe termine à l'extrémité tranchante ; la largeur de cette extrémité s'étend de la face latérale droite juſqu'à la face latérale gauche. Les angles de cet inſtrument doivent être ſeulement tranchans depuis l'endroit où commence le biſeau, juſqu'où il finit : je les ai rendus ainſi tranchans, afin qu'ils coupent & raclent en tous ſens ; ils doivent être mouſſes dans tout le reſte de l'étendue de la tige.

Bec-de-perroquet.

Le bec-de-perroquet eſt recourbé par ſa pointe, aſſez ſemblable à la partie ſupérieure du bec de l'oiſeau dont on lui a donné le nom. Sa tige eſt ronde, & d'environ deux pouces & demi de

(*a*) Cette ſoie eſt la partie qui ſert de queue, & qui doit être engagée dans le manche.

longueur, ſans y comprendre ni ſa ſoie, ni ſa pointe recourbée. Cette pointe eſt longue d'environ dix lignes : elle a trois faces, deux ſupérieures latérales convexes, & une inférieure concave : celle-ci a environ deux lignes dans ſa plus grande largeur. Les deux latérales ſupérieures convexes, ont chacune environ une ligne de largeur, trois angles, un ſupérieur & mouſſe en forme de vive-arrête, & deux latéraux tranchans. Ces trois angles, en ſe réuniſſant, forment enſemble une pointe aigue : la tige de cet inſtrument eſt à-peu-près de la groſſeur d'une plume à écrire, un peu plus groſſe du côté du manche, & elle diminue en s'approchant de ſa courbure.

Burin à trois faces.

Le burin à trois faces reſſemble aſſez à certains burins dont les Graveurs ſe ſervent, excepté que la pointe de celui-ci eſt plus longue : il a une tige étendue en longueur d'environ deux pouces & demi, ſans y comprendre ſa ſoie & ſa pointe : deux de ſes faces ſont latérales : chacune eſt large d'environ deux lignes : elles s'étendent depuis le manche juſ-

qu'à l'extrémité de la pointe : la troisieme face ſert de dos : elle eſt ſupérieure à une eſpece de tranchant mouſſe, qui regne depuis la ſoie juſqu'au tranchant aigu, qui lui eſt contigu : cette troiſieme face eſt large d'une ligne, & ſe continue depuis le manche, juſqu'au biſeau qui commence de former la pointe, qui doit être aigue, & d'environ quatre lignes de longueur : cet inſtrument a trois tranchans, l'un inférieur, formé par les deux faces latérales, & deux ſupérieurs, formé par le biſeau & les deux mêmes faces : il eſt plus commode pour ôter le tartre niché entre les intervalles des dents, que les rugines dont on ſe ſert ordinairement.

Canif.

L'inſtrument nommé canif à tranchant convexe, n'a point de tige : ſa lame eſt environ deux fois plus longue que celle d'un canif ordinaire, & a ſon dos beaucoup plus mince a ſon tranchant un peu convexe : il ne faut pas que cette lame ſoit trempée bien dur. Elle a trois faces qui s'étendent depuis le manche juſqu'à la pointe, qui eſt applatie & mince : deux de ſes

faces ſont latérales, larges dans leur plus grande étendue d'environ deux lignes: la troiſieme face eſt large d'environ une demi-ligne : ces trois faces vont toujours en diminuant vers la pointe qu'elles forment : la petite face, ſervant de dos, doit avoir ſes angles mouſſes dans toute leur étendue : le côté tranchant qui lui eſt oppoſé, doit auſſi être mouſſe du côté du manche, juſqu'à la moitié de la lame; & l'autre moitié doit former un tranchant aigu & convexe vers la pointe, juſqu'à la face qui forme le dos, où il ſe termine. J'ai mis cet inſtrument en pratique, m'étant apperçu qu'on ne pouvoit pas toujours emporter avec le précédent toutes les matieres tartareuſes, qui ſe trouvent adhérentes & nichées dans les intervalles des dents.

Le crochet en Z.

Le crochet en Z a une tige carrée & recourbée, longue d'environ deux pouces, ſans y comprendre ni ſa ſoie, ni l'extrémité qui forme le crochet. Il ne ſert guere que pour nétoyer la partie intérieure des dents inférieures. Les quatre faces que forme la carrure

de la tige, regnent depuis le manche jusqu'au crochet, étant chacune d'environ une ligne & demie de largeur : les quatre angles que forment ces faces, doivent être un peu mouſſes : le crochet contigu à cette tige eſt long de ſix lignes, large du côté de la tige d'environ une ligne & demie ; & du côté de ſon extrémité tranchante d'environ une ligne : ce crochet a trois faces, une intérieure & deux latérales extérieures. L'intérieure, la plus étendue des trois, eſt d'une largeur égale à celle du crochet : les deux latérales extérieures qui lui ſont oppoſées, ſont ſéparées l'une de l'autre par une vive arrête, à l'extrémité de laquelle ſe trouve un biſeau, qui rend tranchante l'extrémité de la face intérieure.

Ceux qui ſe ſervent de cet inſtrument, en font faire la tige toute droite juſqu'au crochet; mais j'y ai remarqué un inconvénient : c'eſt que lorſqu'on l'emploie, il faut faire ouvrir la bouche conſidérablement, & encore n'évite-t-on pas que ſon dos ne touche aux dents de la mâchoire oppoſée à celle qu'on nétoie. C'eſt pourquoi je l'ai fait courber de la maniere qu'on le voit dans la

planche (*a*), afin d'éviter cette incommodité, qui me paroît considérable. Quoique j'aie donné une forme carrée à la tige de cet instrument, on la peut faire ronde : cela est arbitraire.

Les cinq instrumens dont on vient de donner la description, seront bien trempés & bien montés sur des manches d'argent, d'ivoire, ou de quelque autre matiere, qui convienne également à la propreté & à la commodité : leurs manches seront ronds : cette figure est la plus commode pour les tourner facilement en tous sens. Si toutefois on aime mieux les avoir d'une autre figure, on les fera faire à plusieurs petits pans, plus ou moins multipliés, longs d'environ trois pouces : leur circonférence doit être d'environ un pouce & demi par leur gros bout, allant en diminuant vers le petit bout, qui aura environ un pouce de circonférence par l'extrémité qui reçoit la soie. Cette extrémité sera garnie d'une virole façonnée & propre pour fortifier le manche, s'il n'est pas fait d'argent. L'autre bout sera orné, si l'on veut, d'une petite calote arrondie proprement façon-

(*a*) Planche 9, fig. 5 de ce tome, page 15.

née, pour enjoliver l'instrument. Chaque instrument doit être assemblé avec son manche, au moyen de la soie qui sera carrée : on l'assujettira à l'ordinaire avec du mastic.

Il est à propos d'avoir plusieurs instrumens de la même espece, pour en changer en cas de besoin : ils seront plus ou moins grands, longs, courts, larges ou étroits, suivant l'idée du Dentiste.

Quoique ces cinq especes d'instrumens suffisent pour nétoyer les dents, il est nécessaire d'avoir une petite sonde, (*a*) pour connoître sûrement par son moyen, si les dents sont cariées. Cette sonde est courbée par les deux bouts, & ses courbures sont en sens opposé. Une de ses courbures est mince & plate dans sa concavité & dans sa convexité, à-peu-près comme un ressort de montre. Elle n'a pas plus d'une ligne de largeur, qui diminue à mesure qu'elle approche de son extrémité. L'autre courbure est ronde, menue & pointue, comme une moyenne aiguille : la pointe en est un peu mousse, pour ne pas piquer les parties. A l'égard du

(*a*) Voyez la figure 3 de la planche 6, tome premier, page 279.

corps de cette ſonde, on lui donnera une groſſeur proportionnée à ſes deux extrémités, & il doit être à pluſieurs pans.

Chaque fois que l'on ſe ſervira de ces inſtrumens, il faudra les bien laver & eſſuyer, tant pour la propreté que pour les garantir de la rouille. On ne doit point s'en ſervir qu'on n'ait accommodé le tranchant de ceux qui en auront beſoin, avec une pierre du Levant ou de Lorraine, ſur laquelle on mettra un peu d'huile d'olive pour les mieux éguiſer.

Il eſt bon d'avertir que les inſtrumens dont nous venons de parler pour nétoyer les dents, ne doivent point avoir leurs manches trop peſans, parce que ce ſeroit un défaut qui pourroit nuire à la légéreté & à la ſûreté de la main ſi néceſſaire en opérant.

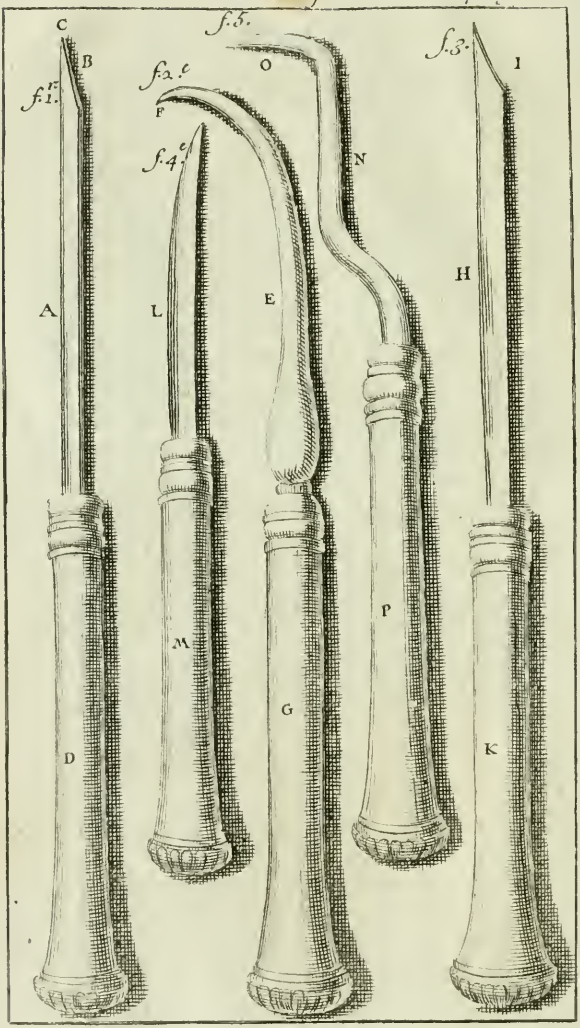
f.5.
f.3.
f.2.
f.4.
f.1.
C
B
O
I
F
N
H
A
L
E
M
P
G
D
K

Explication de la planche IX, qui contient la figure des cinq instrumens, lesquels servent à nétoyer les Dents.

LA figure I représente le bec-d'âne.

A. Sa tige.

B. Son biseau.

C. Son extrémité tranchante.

D. Son manche.

La figure II représente le bec de perroquet.

E. Sa tige.

F. Sa courbure qui se termine en pointe.

G. Son manche.

La figure III représente le burin à trois faces.

H. Sa tige.

I. Sa pointe en biseau.

K. Son manche.

La figure IV représente le canif à tranchant convexe.

L. Son tranchant.

M. Son manche.

La figure V représente le crochet en Z.

N. Sa tige.

O Son extrémité la plus recourbée.

P. Son manche.

CHAPITRE III.

Maniere d'opérer méthodiquement pour nétoyer une bouche, en détachant, ôtant & enlevant le tartre, ſans intéreſſer l'émail des dents.

LORSQU'UNE perſonne ſe préſente à nous pour ſe faire accommoder la bouche, la premiere choſe que nous appercevons en l'ouvrant, c'eſt le tartre, quand il y en a. On doit alors commencer par l'enlever, après avoir examiné toutes les dents avec la ſonde, pour s'aſſurer ſi quelques-unes ſont cariées ou non; car, en cas de carie, on les accommoderoit après les avoir nétoyées; & s'il étoit néceſſaire de les limer, cautériſer ou plomber, on ne devroit pas différer ces opérations.

Pour opérer commodément, on fait aſſeoir le ſujet ſur une chaiſe ou ſur un fauteuil ſtable, qui ne ſoit ni trop haut, ni trop bas, ſa tête étant mollement appuyée contre le doſſier. On commence par emporter le tartre des dents qui en ſont le plus couvertes, & l'on ſe ſert pour cela du bec-d'âne, que l'on tient de ſa main droite avec le pouce,

le doigt indicateur & le doigt du milieu : on le tient à-peu près comme on tient une plume à écrire, tandis que ſon extrémité & ſes côtés tranchans agiſſent ſucceſſivement.

Enſuite le Dentiſte ſe place du côté droit, paſſant ſon bras gauche par-deſſus la tête de celui ſur qui il opere : le pouce de la main gauche, doit être ſitué ſur les inciſives d'en-bas, & l'indicateur ſur la levre pour l'abaiſſer ; les autres doigts embraſſent le menton pour l'aſſujettir.

On commence l'opération par les inciſives de la mâchoire inférieure, parce qu'elles ſont pour l'ordinaire le plus couvertes de tartre : en opérant, on poſe le dos de l'inſtrument ſur l'indicateur gauche qui lui ſert de point d'appui : c'eſt avec les tranchans de cet inſtrument qu'on emporte aiſément la matiere tartareuſe par de petits mouvemens légers & réitérés de bas en haut : on ſuit la même méthode durant toute l'opération, ſans quitter l'attitude qu'on vient d'indiquer : on n'en doit changer, ni ſe mettre devant le ſujet, que pour nétoyer le côté droit de la bouche : alors on porte l'indicateur de

la main gauche ſur la commiſſure des levres du côté droit, & on écarte la joue des dents : enſuite on poſe l'extrémité tranchante de l'inſtrument contre la dent qu'on doit nétoyer en premier lieu, & on emporte le tartre de bas en haut, le plus légérement qu'il eſt poſſible : les dents qui ſont chancelantes, ſeront aſſujetties avec le doigt qui ſe trouve le plus en ſituation, & le tartre ſera emporté de haut en bas ou de côté.

Après qu'on a enlevé celui qui eſt ſur la ſurface extérieure des dents, on ôte celui qui ſe trouve ſur la ſurface intérieure : il faut que le Dentiſte continue d'être ſitué de la même maniere : ayant baiſſé la levre avec l'indicateur, il appuie le pouce ſur les dents inciſives, ſi elles ne ſont pas ſtables ; & pour commencer par elles, il tient l'inſtrument comme il eſt dit ; il l'appuie ſur les dents voiſines qui lui ſervent de point d'appui, & facilitent ſon mouvement : il continue d'agir de même juſqu'à la derniere dent du côté gauche ; enſuite changeant de ſituation pour nétoyer l'autre côté des dents, il paſſe du côté droit de la perſonne,

à ſon côté gauche; il porte l'indicateur de ſa main gauche ſur les dents qu'il veut nétoyer les premieres, & ſucceſſivement il porte l'inſtrument ſur les dents ſituées après celles par où il a commencé. Il opere ſur ce côté, comme il vient de faire ſur l'autre; avec cette différence, qu'il doit avancer le bout du doigt indicateur de la main gauche du côté de la derniere molaire, à meſure que l'inſtrument paſſe d'une dent à l'autre.

Quand le Dentiſte a enlevé avec le bec-d'âne tout ce qu'il a pu ôter, il prend le bec-de-perroquet, ſe place devant la perſonne, & lui baiſſe la levre inférieure avec l'indicateur de la main gauche : il porte enſuite la pointe de cet inſtrument entre les intervalles intérieurs que les dents forment entre elles : il le tient de même qu'il a tenu le précédent ; avec cette différence que l'extrémité cave de ſa pointe doit regarder la main qui le tient, & que le manche eſt élevé en haut, pour ôter le tartre : à meſure qu'il paſſe d'un vuide à l'autre, il continue de ſoutenir les dents voiſines avec l'indicateur de ſa main gauche.

Après qu'il s'eſt ſervi du bec-de-perroquet, en opérant dans les intervalles intérieurs des dents, il prend le burin à trois faces, pour ôter en dehors ce qu'il y a de matieres entre ces intervalles. Il ſe place du côté droit du ſujet, dont il baiſſe la levre inférieure; il inſinue la pointe de l'inſtrument qu'il tient de même que les deux précédens, & il le fait agir entre ces intervalles. Il faut obſerver que le biſeau qui eſt à ſon extrémité, doit ſe trouver deſſus, afin d'enlever plus aiſément le tartre : on ſuit la même méthode pour tous les intervalles qui en ont beſoin, en écartant les levres & les joues autant qu'il eſt néceſſaire, & en prenant les ſituations les plus commodes.

Lorſqu'il a fini avec le burin à trois faces, il prend le petit canif à tranchant convexe : il le tient comme le précédent inſtrument, & il tourne ſon tranchant en deſſus, enſorte qu'étant ſitué au côté droit du ſujet, il inſinue ſucceſſivement cet inſtrument dans l'intervalle de chaque dent, pour enlever ce que les autres inſtrumens n'ont pu ôter.

Lorſqu'on aura fini avec le petit ca-

nif, on ſe ſervira, s'il eſt néceſſaire, du crochet en Z, pour ôter de la face intérieure des dents ce que les autres inſtrumens n'auront pu ôter : le Dentiſte ſe place pour cela au côté droit ou devant la perſonne; il tient cet inſtrument de la main droite, & en baiſſant l'extrémité du crochet qui doit regarder la main & s'en approcher, il le paſſe ſur la face intérieure des dents pour en détacher tout ce qu'il veut enlever.

Après avoir employé ce dernier inſtrument pour la face intérieure des dents, il peut encore s'en ſervir à ôter les matieres qui ſont attachées ſur leurs couronnes. Il range de nouveau les levres & les joues avec l'indicateur de ſa main gauche, tandis qu'avec la droite, il tient l'inſtrument, pour emporter de deſſus les couronnes des dents tout ce qui s'y rencontre.

Les mêmes inſtrumens qui ſervent à nétoyer les dents de la mâchoire inférieure, ſervent auſſi à nétoyer celles de la ſupérieure, étant également convenable pour l'une & l'autre mâchoire.

Pour nétoyer les dents de la mâchoire ſupérieure, il faut que le ſujet ſur lequel on opere ſoit ſitué de la maniere

que je l'ai indiqué. Le Dentiſte paſſant ſon bras gauche par-deſſus la tête du ſujet, releve ſa levre avec le pouce de ſa main gauche, & porte ſon doigt indicateur ſur l'extrémité des dents qu'il va nétoyer, afin de les appuyer : puis, en tenant le premier inſtrument à-peu-près de même qu'on a dit, il enleve de haut en bas, les portions de tartre qui ſe trouvent ſur les dents, ſi elles ſont fermes : lorſqu'elles ſont chancelantes, il doit enlever ce tartre de bas en haut, & appuyer toujours la dent, pour ne pas l'ébranler davantage : il faut continuer légérement juſqu'à la derniere dent du côté gauche. Enſuite il vient au côté droit, continuant par celle qui eſt à côté de la premiere par laquelle il a commencé. Il n'ôtera ſon bras de deſſus la tête du ſujet, que lorſqu'il s'agira de nétoyer les dernieres dents de ce même côté, & pour lors il ſe place devant la perſonne pour achever l'opération, en écartant la joue avec le pouce & le doigt indicateur.

La ſurface extérieure de ces dents étant nétoyée, on va à l'intérieure. Le Dentiſte ſe place au côté droit du ſujet,

& passe son bras gauche par-dessus sa tête, pour porter le doigt du milieu de la main gauche entre la levre inférieure & la gencive, afin d'abaisser la levre : l'indicateur en fera autant à la levre supérieure pour la relever. Le Dentiste pose l'instrument par-dessus les dents qui sont devant celles qu'il veut nétoyer, afin qu'elles le soutiennent : il poursuit jusqu'à la derniere du côté gauche, & il fait tomber la matiere tartareuse, en la prenant de haut en bas : après quoi il en fait autant du côté droit, en passant au côté gauche du sujet, & en changeant la position des doigts entre la gencive & la levre.

Le bec-de-perroquet ne sert point ordinairement à nétoyer les dents de cette mâchoire ; à moins que ce ne soit dans les intervalles des molaires, ce qu'on exécute sans sortir du côté droit, & en relevant la joue du côté où l'on s'en sert.

Le burin à trois faces ôte au contraire tout ce qui se rencontre extérieurement entre les intervalles des dents, sans sortir du côté droit : il faut relever la levre & les joues, à mesure qu'il avance vers l'un ou l'autre côté, en le faisant agir de haut en bas.

Le canif à tranchant convexe, & le crochet en Z, ſont pour la mâchoire ſupérieure, de même uſage que pour l'inférieure.

Quoique les ſituations dont j'ai parlé, paroiſſent les plus avantageuſes pour bien exécuter tout ce qui vient d'être enſeigné, il ne faut pourtant pas s'y aſſujettir abſolument, lorſqu'il s'en trouve de plus commodes, & de plus propres aux circonſtances qui peuvent ſe rencontrer.

Souvent, après avoir nétoyé les dents, & les avoir dépouillées du tartre qui les couvroit, on trouve que cette matiere s'eſt inſinuée ſi avant entre les gencives & les dents, que les gencives en ſont gonflées & très-molles, & croiſſent quelquefois le long des interſtices, juſques ſur le corps ou la couronne des dents : en ce cas, il faut emporter tout ce qui eſt détaché des dents, & tout ce qui excede la gencive qui leur eſt attachée, comme nous l'avons expliqué plus au long en traitant des maladies des gencives & de leurs excroiſſances, aux dix-ſeptieme & dix-huitieme chapitre du tome premier. Si l'on emporte ces excroiſſances aux enfans, le ſang qui s'en évacuera, ſuffira pour leur guériſon :

guériſon : pour ce qui eſt des adultes, il eſt quelquefois néceſſaire d'uſer de lotions capables de fortifier leurs gencives, comme nous l'avons enſeigné aux mêmes endroits.

CHAPITRE IV.

Maniere d'opérer pour limer les dents, avec les précautions & le choix des limes dont il faut ſe ſervir.

L'ON convient unanimement que les moyennes ou les petites dents ornent plus la bouche que les grandes. Peu de gens en connoiſſent les avantages ; mais l'expérience journaliere nous fait voir qu'elles ont plus de durée ; les dents longues s'ébranlant plus facilement que les courtes, à cauſe du peu de proportion qu'elles ont avec leur baſe, & étant par conſéquent moins capables de réſiſter aux efforts qu'elles doivent faire. Les moyennes ou les petites, au contraire, étant égales & bien arrangées, ne ſont pas ſi ſujettes à cet inconvénient.

C'eſt pourquoi, lorſque les dents ſont trop grandes, on a recours à la lime pour diminuer leur longueur. On s'en ſert encore pour ſéparer celles qui ſont trop ſerrées, ou qui ont quelque diſpoſition à la carie. Si cette diſpoſition ne s'y trouve point, on doit s'abſtenir de cette opération, ſur-tout lorſqu'il eſt facile d'introduire le cure-dent dans leurs intervalles, pour en détacher les portions des alimens qui s'y arrêtent.

Avant que d'expliquer la maniere d'opérer, nous ferons quelques remarques importantes ſur le tems de l'exécution, & ſur la nature des dents qu'on veut limer: on ne peut négliger de faire ces remarques, ſans s'expoſer à de grandes mépriſes.

J'ai déja fait obſerver que les dents des jeunes perſonnes ſont toutes creuſes, enſorte que la courbure des fibres oſſeuſes forme la voûte de leur cavité. J'ai dit auſſi que l'émail revêt univerſellement le corps de la dent, excepté le colet; que cet émail eſt dans certains ſujets, ſur-tout aux enfans, beaucoup plus mince; & qu'ainſi, il y a des cas où il eſt impoſſible de leur limer beaucoup les dents, ſans altérer le tiſſu de leurs fibres, & les vaiſſeaux qui les

accompagnent. On voit par-là qu'il faut limer les dents des jeunes sujets avec une extrême circonspection, sur-tout si elles ne peuvent plus se renouveller, & que dans ces cas il est nécessaire d'examiner avec soin si les dents ont acquis la consistance ordinaire, sans quoi l'on y est facilement trompé.

Quand on prend cette précaution, on peut limer les dents des enfans, fussent-ils encore à la mamelle. J'en ai vu qui avoient des dents si grandes, quelques jours après leur naissance, que j'ai été obligé d'en limer les pointes, parce qu'elles blessoient le mamelon de leur nourrice.

Il se rencontre des jeunes gens qui ont quelquefois les dents plus en état d'être limées à l'âge de dix ou de douze ans, que d'autres à quinze ou à dix-huit. Ainsi il ne faut faire cette opération qu'avec discernement & prudence, parce qu'étant faite mal-à propos, elle auroit des suites fâcheuses, & deviendroit la ruine infaillible de la partie pour le soulagement de laquelle on l'auroit vainement entreprise.

Ces mauvais effets ne sont que trop confirmés par des exemples fâcheux;

comme on le peut voir dans la premiere obſervation, chapitre 24 du tome premier.

Il y a moins de danger à limer les dents des perſonnes avancées en âge, qu'à limer celles des enfans; parce que l'étendue de la cavité des dents s'oſſifie en croiſſant; que leur émail s'épaiſſit, & qu'il ſe fortifie; c'eſt pourquoi, les dents des perſonnes d'un âge médiocre ou avancé, ne ſont pas ſi ſenſibles que celles des jeunes gens, qui bien qu'auſſi dures par leur émail, ſont cependant moins appuyées, plus délicates, & par conſéquent plus difficiles à limer.

Ce cas n'eſt pourtant pas ſi général, qu'il n'arrive quelquefois aux perſonnes âgées d'avoir les dents ſi ſenſibles, qu'elles ont de la peine à ſouffrir la lime; tandis que d'autres, quoique jeunes, n'ont point la même ſenſibilité, & ſouffrent ſans peine ſur leurs dents cette opération. La ſenſibilité eſt plus ou moins grande à proportion que les nerfs des dents ſont plus ou moins voiſins ou éloignés de la partie que l'on lime.

Il eſt très-néceſſaire de limer les dents qui ſe carient par leurs parties latérales, & de les ſéparer les unes des

autres, pour arrêter le progrès de la carie. Lorsque les dents sont considérablement gâtées au-devant de la bouche, on fait les séparations plus grandes dans le dedans que dans le dehors, afin d'éviter la difformité d'un trop grand intervalle.

Il faut faire remarquer ici qu'on doit être très-réservé à séparer les incisives inférieures : parce que cette opération les expose à devenir chancelantes, que le tartre qui s'y engendre est ordinairement plus considérable qu'ailleurs ; qu'il occasionne leur perte en détruisant les gencives, & que ce mauvais effet seroit plus à craindre, si ces dents étoient séparées les unes des autres. Néanmoins, lorsqu'elles se carient, on ne peut se dispenser de les séparer ; mais elles sont moins sujettes à cet accident que toutes les autres. En un mot, on ne doit jamais séparer aucunes de ces dents, si la carie n'y oblige pas ; parce que leur proximité & l'appui mutuel qu'elles ont entr'elles, servent beaucoup à les soutenir, les fortifier, & par conséquent à les rendre plus durables.

La plupart des Dentistes en séparant

les dents, ne croyent pas qu'il soit possible d'ôter la carie avec d'autres instrumens qu'avec la lime; c'est pourquoi ils s'en servent en toutes sortes d'occasions, jusqu'à ce qu'ils aient emporté toute la carie; mais cela ne se peut faire, sans altérer le tissu de la dent, sans endommager beaucoup la partie saine, & sans la rendre foible en la rendant trop mince.

Il y a d'autres Dentistes, qui dans l'intention de bien ménager les dents, n'y font souvent qu'une petite séparation, y laissant la plus grande partie de la carie, laquelle s'augmente insensiblement dans la suite à un tel point, que si l'on n'y remédie, la dent périt & la séparation devient inutile. C'est pourquoi il est également dangereux de faire des séparations trop petites en laissant ce qui est gâté, ou de les faire trop grandes en altérant les dents.

Pour éviter ces deux extrémités, il faut faire des séparations proportionnées à l'étendue & à la profondeur de la carie, & au volume de la dent: il faut aussi ôter la partie cariée de la dent avec de petites rugines un peu courbes & bien tranchantes, de même que celles

qui lui seront indiquées dans la suite : Par ce moyen, on ne laissera rien d'altéré aux dents, & on ne s'exposera point à en affoiblir les parties saines.

Après quelques recherches, on est parvenu à construire une lime recourbée (*a*), propre à séparer avec facilité les dents du fond de la bouche : elle est d'un bon usage, quand elle a toute sa perfection. Il faut, 1°. que le coude, qui lui sert en partie de tige, soit suffisamment fortifié par son épaisseur, qui doit aller toujours en diminuant depuis le manche jusqu'à la lime. 2°. Que ses angles soient un peu arrondis. 3°. Que sa queue ou sa soie soit forte, qu'elle pénetre assez avant dans le manche, & qu'elle y soit bien affermie.

Quand on fait la séparation des dents à l'occasion d'une carie, il faut autant qu'il est possible, ne limer que la dent qui est cariée. Ceux qui n'auront pas la main assez sûre, ou assez d'adresse pour se servir dans ce cas des limes taillées des deux côtés, se serviront de celles qui ne sont taillées que d'un côté.

Les dents étant sujettes à se rapprocher après avoir été séparées, il faut

(*a*) Voyez la figure 2 de la planche 11 de ce tome, page 51.

quelquefois les limer de nouveau : on doit les séparer de maniere, qu'il reste au niveau des gencives une portion des dents qui ne soit point limée, afin que ces dents se servent mutuellement d'appui, & que leur séparation se maintienne toujours égale. A l'égard des dents qui ne sont pas serrées auprès de la gencive, on fera leur séparation un peu plus grande.

Lorsque les dents molaires sont gâtées jusques dans le centre de leur épaisseur, que la carie pénetre jusqu'auprès de leur cavité, & qu'elles sont extrêmement sensibles, on doit se dispenser d'ôter tout ce qu'il y a de carié, de peur de découvrir les nerfs & de rendre le remede pire que le mal.

Il n'en est pas de même des dents canines & incisives : quoiqu'elles soient cariées jusques dans leur cavité, on peut les limer jusques-là & même en ôter toute la carie, quand même elle iroit jusqu'à découvrir leurs vaisseaux ; parce que ces dents, n'ayant qu'une cavité ou canal, la liqueur qui s'y épanche, prend bientôt son issue après cette opération, & ne cause ordinairement plus de douleur.

Si les dents sont tournées de côté,

un peu couchées & croisées les unes sur les autres, il faut les limer sur les côtés pour les redresser autant qu'il est possible, & les rendre ainsi moins difformes, ce qui n'est pas un petit avantage.

Lorsque les dents ont des éminences hérissées; si elles sont sillonnées & parsemées de petits trous & de petites taches sur leur émail, comme il arrive assez souvent à ceux qui n'ont point joui d'une bonne santé dans leur bas âge, on peut détruire tous ces défauts, en polissant les dents avec la lime.

Il y a des taches sur l'émail des dents qui sont de différentes couleurs : certaines taches sont livides ou noires, & elles viennent souvent de la carie : les autres sont jaunes ou blanches, mais d'un blanc bien différent de celui qui est naturel à l'émail de la dent : ces dernieres taches pénetrent quelquefois l'émail de la dent jusqu'à sa cavité, & rendent la substance qu'elles colorent d'une consistance tendre & molle. En ce cas, on ne doit pas s'opiniâtrer à détruire ces taches ; parce qu'on seroit obligé de creuser jusqu'à la cavité de la dent pour les enlever.

Quelques Dentistes ôtent la longueur des dents, ou avec les pincettes

incisives, qui ont leur tranchant à une de leurs parties latérales, ou avec celles qui l'ont à leur extrémité; mais comme souvent ils ne prennent aucune précaution dans cette opération, ils peuvent alors éclater l'émail de la dent; c'est pourquoi il est à propos d'avertir ici qu'il faut faire auparavant une trace, ou petit enfoncement autour de la dent avec une lime convenable, afin que l'action des pincettes ne la fasse pas éclater: cette petite opération est presqu'insensible. On ne se sert ordinairement de ces deux sortes de pincettes que pour les dents qui ont peine à souffrir la lime, ou qui sont d'une grandeur trop considérable.

On doit observer qu'après avoir coupé & emporté les parties des dents qui sont trop longues, il faut polir ces mêmes dents, & les rendre égales aux autres avec la lime.

Les dents dont on peut diminuer la longueur, sont les incisives, les canines & les petites molaires. On le peut faire en les limant par le bout ou par la couronne, & en les limant horizontalement: si elles n'excedent pas de beaucoup les autres, il suffit de les limer de la premiere façon & de se servir

d'une lime plate pour les rendre égales & unies.

On ne peut diminuer que très-peu la longueur des groſſes molaires : parce qu'elles ont ſous les éminences de leurs couronnes, de petits ſinus qui ont communication avec la grande cavité de chaque dent; de ſorte que ſi l'on découvre ces ſinus, la dent ſe trouve en danger de ſe carier, ou de cauſer de la douleur. On peut au contraire diminuer davantage la longueur des petites molaires; leurs éminences étant ordinairement plus élevées, & leurs petits ſinus étant moins étendus.

Quand les couronnes des canines & des inciſives ſe portent au dedans ou au dehors de la bouche, elles ſont ordinairement plus longues que les autres; parce que n'y ayant point d'autres dents à leur rencontre, elles ont une entiere liberté de croître. Quand on veut les rendre égales, il faut ſe ſervir, autant qu'il eſt poſſible, d'une lime plate, & les diminuer du côté de la bouche en pente & en forme de biſeau : c'eſt ainſi qu'on diminue leur longueur & leur épaiſſeur, & qu'on leur forme un tranchant émouſſé en

dehors : celles qui se portent en dehors doivent être limées par le dehors, afin que leur tranchant se porte en dedans.

On doit diminuer les canines & les incisives qui n'ont point de dent à leur rencontre pour les rendre égales autant qu'on le peut ; parce qu'elles sont sujettes à surpasser leurs voisines en longueur. Une dent plus longue qu'elle ne doit être, est beaucoup plus disposée à devenir chancelante, que celles qui sont d'une grandeur proportionnée. D'ailleurs, si cette dent plus longue frotte contre celle qui lui est opposée, elle peut lui causer le même ébranlement. M. Dionis (*a*) juge qu'il est inutile de limer ces sortes de dents ; parce qu'elles repoussent jusqu'à ce qu'elles excedent les autres, & qu'ainsi ce seroit un opération qu'on seroit obligé de réitérer souvent : mais, c'est tout au plus deux ou trois fois dans le cours de la vie qu'on se trouve obligé de renouveller cette légere opération. Arrivant si rarement, il vaut mieux s'y assujettir, que de s'exposer aux nouvelles brêches qui se font indubitablement après

(*a*) Traité des opérations chirurgiques, page 511.

l'ébranlement & la chûte de ces dents.

Lorſqu'on diminùe la longueur des dents, il faut les limer de maniere qu'elles s'ajuſtent à celles qui leur ſont oppoſées, & que toutes les dents de chaque rangée portent également les unes ſur les autres. S'il s'en trouvoit une qui fût plus longue que ſa voiſine, elle heurteroit celle qui eſt à ſa rencontre, ces deux dents pourroient devenir chancelantes par la ſuite, & les autres ne feroient la maſtication qu'imparfaitement.

Enfin, on lime encore celles qui peuvent incommoder & bleſſer la langue, les levres ou les joues. On eſt indiſpenſablement obligé de faire cette opération, lorſque la partie de quelque dent ſe trouve caſſée. La vue qu'on a en la faiſant, c'eſt d'émouſſer & d'adoucir les portions inégales, pointues & tranchantes du reſte de la dent fracturée ou cariée : on lime même les molaires dans un cas ſemblable.

J'ai vu des ulceres aux joues, aux levres & à la langue, occaſionnés par ces ſortes d'inégalités. Ces parties étant excoriées par les inégalités qui s'oppoſoient toujours à la conſolidation des ulceres, il fallut emporter les pointes

de la dent avec la lime, pour guérir ces maladies.

Une Dame qui avoit la moitié de la langue détruite par un ulcere de cette même eſpece, cauſé par une dent cariée & fracturée, vint chez moi : j'emportai avec la lime les inégalités de ſa dent ; mais je ne ſais ſi cette Dame a été guérie ; parce qu'elle avoit attendu trop long-tems, & que d'ailleurs elle étoit âgée de ſoixante & douze ans.

Ces obſervations font voir combien il eſt important d'examiner les véritables cauſes des ulceres qui ſe forment aux joues, aux levres & à la langue, en conſéquence de la difformité de la couronne des molaires, ou de celle de quelqu'autre dent, ou de quelque chicot d'une dent caſſée. Si l'on ne découvre exactement la véritable cauſe de ces ulceres, on s'expoſe à les mal caractériſer en les confondant avec les ulceres ſcorbutiques ou véroliques ; ce qui peut devenir funeſte au malade, & décréditer la profeſſion. Voyez les trois obſervations à ce ſujet, chap. 36 & 37 du premier volume.

Les limes dont on ſe doit ſervir pour limer les dents, ſont de huit eſpeces. (*a*)

(*a*) V. les planch. 10 & 11 de ce tom. p. 50 & 51.

De ces limes il y en a de taillées ou hachées au couteau, d'autres au ciseau. Les moins épaisses ou les plus minces seront taillées au couteau, à cause de leur délicatesse, & qu'elles doivent mordre doucement. Les plus épaisses ou les plus fortes seront taillées au ciseau, parce que leur taille doit être plus grosse, plus enfoncée, & qu'elles doivent mordre davantage. Les Arquebusiers & particuliérement les Horlogers, se servent de limes hachées qu'ils fabriquent ordinairement eux-mêmes; les Clincaillers vendent celles qui sont taillées au ciseau : mais comme il est difficile d'en trouver chez eux qui soient bonnes & propres pour les dents, on en fait faire exprès par les Ouvriers tailleurs de limes : on recommande à ces Ouvriers de les faire d'un bon acier, qu'elles soient bien dressées à la lime, que leur taille soit égale, qu'elle ne soit pas trop douce, ni trop rude; & afin que ces limes soient d'un bon usage, il faut qu'elles soient bien trempées.

La premiere lime est hachée au couteau en tous sens, elle est mince & plate, sa longueur, sans être emmanchée,

eſt d'environ quatre pouces, & ſa largeur de trois à quatre lignes; ſon épaiſſeur eſt d'environ un tiers de ligne. Celle-ci ne ſert qu'à ſéparer les dents.

La ſeconde lime taillée au ciſeau, eſt plate, un peu plus grande & plus épaiſſe que la premiere. Elle ſert à rendre les dents égales en longueur.

La troiſieme lime, eſt appellée lime en couteau : cette lime ne ſert gueres que dans les occaſions où il faut tracer un chemin à une autre lime, comme dans les ſéparations, &c.

La quatrieme lime eſt plate & un peu pointue : elle ſert pour élargir les endroits ſéparés qui ſe trouvent cariés.

La cinquieme lime, nommée feuille de ſauge, eſt miſe en uſage lorſqu'on veut faire des échancrures un peu arrondies ſur les endroits cariés.

La ſixieme lime, nommée la lime recourbée, ſert à ſéparer les dents les plus éloignées, ſituées ſur l'un & l'autre côté de chaque mâchoire.

La ſeptieme lime, eſt nommée demi-ronde. Son uſage eſt d'augmenter les échancrures faites avec la feuille de ſauge.

La huitieme lime eſt ronde & poin-

tue : on la nomme queue de rat. Celle-ci ſert pour échancrer & augmenter la ſéparation proche de la gencive.

Toutes ces limes ſont ordinairement taillées en tous ſens & au ciſeau, quoique les petites limes puiſſent l'être au couteau : leur longueur & largeur ſont à-peu-prés ſemblables à celles qui ſont repréſentées ſur la planche.

De ces limes, il faut en avoir de grandes, de petites, de larges, de groſſes, de fines & même pluſieurs de chaque eſpece, pour s'en ſervir ſelon le beſoin. Pour éviter que ces limes ne ſoient trop froides contre les dents, & que la limaille ne s'y attache, on doit de tems en tems les tremper dans l'eau chaude, lorſqu'on s'en ſert, & les nétoyer avec une petite broſſe.

Les occaſions où l'on ſe ſert de ces limes n'étant pas toujours les mêmes, il n'eſt pas poſſible de décrire toutes les circonſtances qu'il faut obſerver dans leur uſage.

Pour ſe ſervir méthodiquement de ces limes, il faut les appuyer médiocrement, lorſque les dents qu'on lime font de la douleur, & les conduire le plus droit qu'il eſt poſſible de dehors en dedans, & de dedans en dehors.

Pour séparer les incisives de la mâchoire inférieure, le Dentiste doit se placer devant le sujet, lequel sera assis sur un siege stable, sa tête appuyée sur le dossier du siege. Le Dentiste tient la lime de la main droite, & porte l'indicateur de la main gauche entre la levre & la dent qu'il va limer : il soutient ainsi la dent, & abaisse la levre. Il porte ensuite le doigt du milieu de la même main sur la commissure des levres du côté droit, & en écarte la joue, pour voir ce qu'il doit faire en opérant.

Lorsqu'on veut séparer les canines, ou les petites & grosses molaires du côté droit de la même mâchoire, le Dentiste doit être placé de ce même côté, & passer son bras gauche pardessus la tête du sujet, pour affermir avec le pouce & l'indicateur de cette même main les dents voisines, & avec le reste des doigts le menton. Ensuite on garnit la commissure des levres d'un linge fin en plusieurs doubles, pour empêcher que la lime ne morde sur la commissure de la levre. Il tient la lime avec la main droite, & la porte sur la partie de la dent qu'il veut limer.

Pour séparer les pareilles dents du côté gauche, il doit se placer de ce

même côté, baissant la levre, & affermissant les incisives avec l'indicateur & le doigt du milieu de sa main gauche: le reste des doigts de cette main affermit le menton; de maniere qu'après avoir garni la commissure des levres, il tient la lime avec la main droite, & la porte à la partie sur laquelle il doit opérer.

Pour séparer les incisives de la mâchoire supérieure, le Dentiste doit être placé au côté gauche de la personne, passant son bras droit par dessus la tête du sujet, tenant toujours la lime de la même main, tandis qu'il porte le pouce & l'indicateur de sa main gauche sur l'extrémité des deux dents qu'il veut séparer. Par ce moyen il appuye les dents & la tête, & passant la lime entre le pouce & l'indicateur, il la conduit, comme il a été dit. Il peut encore, sans sortir de cette situation, séparer les canines, les petites & les grosses molaires du côté gauche; mais il faut pour celles-ci, que le doigt du milieu de sa main gauche appuie sur la dent qui est devant celle qu'il va limer, tandis qu'il portera l'indicateur de la même main sur la commissure des levres pour écarter la joue. Lorsqu'il avance du côté des

molaires, il doit avoir garni la commissure des levres d'un linge fin, avant que d'y poser l'indicateur.

Pour séparer les canines, les petites & grosses molaires du côté droit, il doit être placé de ce même côté & passer le bras gauche par dessus la tête du sujet, pour poser l'indicateur de cette main entre la levre inférieure & la gencive, & mettre son pouce sur la couronne des incisives du côté droit de la mâchoire supérieure, & le reste des doigts sous le menton pour l'affermir. Ensuite il garnit la commissure des levres, & porte la lime avec sa main droite, sur l'endroit qu'il veut séparer, en éloignant la commissure des levres avec la lime & avec l'extrémité de son doigt indicateur.

Pour diminuer la longueur des incisives, canines & petites molaires de la mâchoire inférieure, le Dentiste se sert d'une lime plate & taillée au ciseau, comme on a dit, & il se place au côté droit, ou vis-à-vis le sujet : il tient la lime de sa main droite, & porte l'indicateur de sa main gauche entre la levre & la gencive, pour appuyer la dent qu'il veut limer, & tient son pouce de la même main sous le menton,

pour l'affermir : la lime pouſſée & retirée par des petits mouvemens réitérés, paſſe par deſſus l'indicateur, & appuie ſur la dent qu'il veut diminuer. C'eſt de cette façon qu'il doit limer la dent qu'il veut accourcir.

Si l'on veut diminuer les groſſes molaires du côté droit, le Dentiſte doit être placé du même côté, tenir la lime de ſa main droite, mettre ſur la commiſſure des levres de ce côté-là un linge fin, & écarter cette commiſſure ; de façon que la lime ſoit conduite en paſſant auprès de ce linge ſur les éminences qu'il veut ôter. Il en peut faire autant, quand il opere du côté gauche ; pourvu qu'il ſoit placé du même côté, & qu'il change la ſituation du bras gauche & les fonctions des doigts de la main gauche.

Pour ôter la longueur des inciſives & des canines de la mâchoire ſupérieure, il faut que le Dentiſte ſoit placé du côté droit, qu'il tienne la lime de ſa main droite, qu'il porte ſon bras gauche par-deſſus la tête du ſujet pour élever la levre avec l'indicateur de la main gauche, & appuyer la dent avec le doigt du milieu. Sans ſortir de cette attitude, on peut emporter les tubéro-

sités ou éminences des petites & grosses molaires du côté droit & celles du côté gauche, pourvu que le bras gauche du Dentiste soit passé par dessus la tête du sujet, & que l'indicateur de la main gauche soit sur la dent qu'on veut limer, & le doigt du milieu sur la commissure des levres.

Il est très-nécessaire de diminuer les dents chancelantes, lorsqu'elles sont plus longues que les autres; parce que leur rencontre avec celles qui leur sont opposées, les ébranle davantage & leur cause un plus grand dérangement : mais il est assez difficile de les diminuer dans cette occasion à cause de leur peu de fermeté; c'est pourquoi il est nécessaire de les attacher à leurs voisines avec un fil ciré en plusieurs doubles, auquel on fait faire autant de tours croisés qu'il en faut pour affermir ces dents contre les autres.

Après que ces croisemens de fil sont faits, on tourne plusieurs fois les deux bouts du fil autour de son doigt & en les tirant du côté de la dent solide, on affermit celle qui est chancelante : cela ne suffiroit pas, si l'on ne la soutenoit encore avec l'extrémité du doigt qui tient les fils, avant que d'y faire agir la lime.

Si l'intervalle qui eſt entre la dent ſolide & la chancelante, ſe trouve large, il faut avoir un petit coin (a) de bois, ou de plomb en forme de couliſſe, afin de remplir cette eſpace. Par ce moyen on rendra les dents plus fermes, & l'on aura plus de facilités à les limer. Ces ſortes de dents doivent être limées plus courtes que les autres; parce qu'elles s'allongent toujours aſſez, & ſortent facilement de leurs alvéoles où elles ne ſont pas fortement attachées.

Pour bien limer ces dents chancelantes, il faut les prendre de côté les unes après les autres, les limer horizontalement d'une partie latérale à l'autre avec le côté le plus étroit de la lime. De cette maniere l'opération en eſt plutôt faite, & l'ébranlement en eſt moins conſidérable.

Je n'omettrai pas de faire remarquer que la plupart de ceux qui liment les dents, pour les rendre égales en longueur, les liment ordinairement de façon qu'ils les rendent droites & carrées par le bout, comme ſi l'on les avoit dreſſées avec un rabot. Il faut

(a) Voyez la figure 5 de la planche 11 de ce tom., pag. 51.

être de mauvais goût pour limer ainſi, puiſqu'elles en paroiſſent plus larges qu'auparavant. C'eſt pourquoi après leur avoir donné la longueur & l'égalité qu'on ſouhaite, on doit limer les angles de leurs extrémités & les arrondir un peu; ce qui les faiſant paroître moins longues & moins larges, rend leur figure ſi naturelle, qu'il eſt difficile de s'appercevoir qu'elles ayent été limées. En cela comme en toute autre choſe, il faut imiter la nature autant qu'il eſt poſſible.

Les pincettes inciſives qui conviennent à couper & à racourcir les dents qui ne peuvent l'être que difficilement avec la lime, à cauſe de la douleur qui ſeroit plus longue, ſont de deux eſpeces : les unes ont le tranchant ſur le côté (*a*) & les autres l'ont à leur extrémité (*b*) : On ſe ſert des premieres pour agir dans de certains intervalles où les autres ne pourroient pas être introduites, ſoit qu'on veuille racourcir les dents, ou émouſſer les chicots. Les pincettes de la ſeconde eſpece ſont plus commodes dans certaines occaſions,

(*a*) Voyez la planche 12 de ce tome, pag. 52.
(*b*) Voyez la pag. 13, *idem*, pag. 53.

par

par exemple, lorſqu'il s'agit d'emporter le corps d'une dent très-cariée, ou d'en retrancher une portion, ſans intéreſſer les dents voiſines, & ſans endommager ſa racine. Lorſqu'on emploie ces inſtrumens à propos, on réduit les dents ou les chicots au volume qui convient, ſelon les cas & les circonſtances qui doivent régler le Dentiſte en pareille occaſion.

On peut faire encore des pincettes inciſives de la ſeconde eſpece, qui ſeront figurées à-peu-près en forme de davier, & n'en différeront que par les extrémités tranchantes de leurs mâchoires, dont les tranchans ſe rencontreront vis-à-vis l'un de l'autre, & s'approcheront ſuffiſamment. Celles-ci ſeront plus convenables en certains cas, ſur-tout lorſqu'il s'agit de couper des portions de dents cariées & éclatées aux côtés de la bouche.

Quoique ces inſtrumens, quand on les ſait bien diriger, ſoient très-propres à racourcir les dents trop longues, je ne puis me diſpenſer de blâmer un Dentiſte de cette Ville, qui continue toujours à s'en ſervir, ſans prendre aucunes précautions; j'ai vu depuis peu pluſieurs perſonnes, qui par ſon impru-

dence avoient eu les dents éclatées, & même découvertes jusques dans leurs cavités intérieures, parce qu'il en avoit trop coupé. Il faut que ce Dentiste n'en connoisse pas la structure, & qu'il ne se soit pas donné la peine de lire la premiere édition de ce livre.

Explication de la planche X, qui contient la figure de quatre instrumens, lesquels servent à limer les dents.

LA figure I représente la lime hachée ou taillée au couteau, qui sert à séparer les dents, vue par sa partie la plus étendue.

La figure II représente la lime taillée au ciseau, qui sert à égaliser les dents, vue aussi par sa partie la plus étendue.

La figure III représente la lime en couteau, son tranchant tourne à gauche, & son dos à droit : celle-ci sert à tracer une voie à une autre lime.

La figure IV représente la lime plate & un peu pointue, vue du côté de sa surface plate. Celle-ci sert à élargir certains intervalles des dents qui ne sont pas suffisamment distantes.

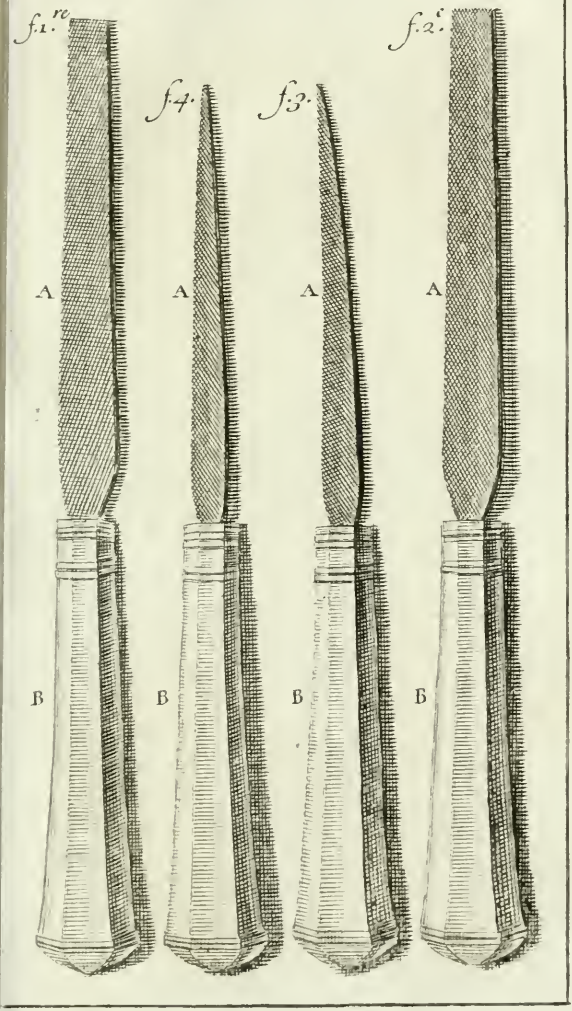
f.1.re
f.4.
f.3.
f.2.e
A
A
A
A
B
B
B
B

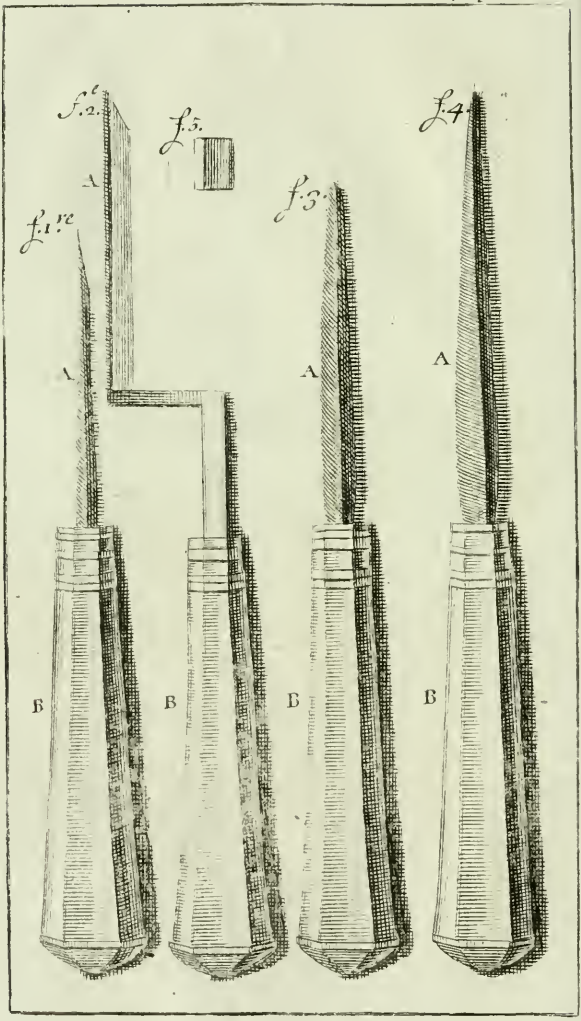
Fig. 2.
Fig. 5.
Fig. 4
Fig. 1re
Fig. 3
A
A
A
A
B
B
B
B

AAAA. Le corps de la lime.
BBBB. Le manche de chaque lime.

Explication de la planche XI, qui contient la figure de cinq instrumens, lesquels servent aussi à limer les dents.

LA figure I représente la lime ronde figurée en queue de rat, qui sert à échancrer les dents cariées.

La figure II représente la lime recourbée qui sert à limer les intervalles des dernieres dents aux deux côtés de la bouche.

La figure III représente la lime nommée feuille de sauge, qui sert à échancrer les dents, vue par une seule surface convexe, quoiqu'elle en ait deux égales.

La figure IV représente la lime demi-ronde, qui sert à agrandir les échancrures, vue par sa surface convexe.

AAAA. Le corps de chaque lime.
BBBB. Le manche de chaque lime.

La figure V représente le coin en coulisse, qui sert à assujettir les dents pendant qu'on les lime.

Explication de la planche XII, qui contient la figure d'un instrument qui sert à racourcir les dents.

CETTE figure représente des pincettes incisives vues dans toute leur étendue, qui servent à différens usages, lesquelles sont aussi très-convenables pour racourcir les dents.

A. Le corps de cet instrument.

BB. Les extrémités antérieures des mâchoires, caves, pointues & tranchantes par leurs parties latérales.

CC. Les branches ou extrémités postérieures de cet instrument.

D. Le ressort attaché sur la branche femelle, qui sert à tenir les pieces ouvertes : à l'extrémité postérieure de la branche femelle, est une piece à charniere percée d'un trou propre à recevoir un petit bouton en crochet, qui est à l'extrémité postérieure de l'autre branche, pour tenir cet instrument fermé quand on le veut.

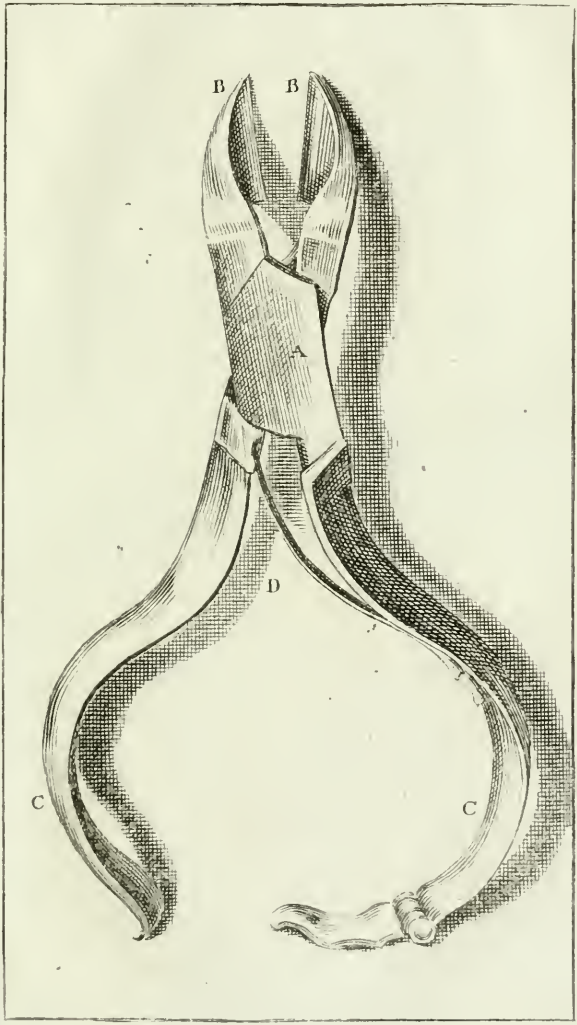
B
B
A
D
C
C

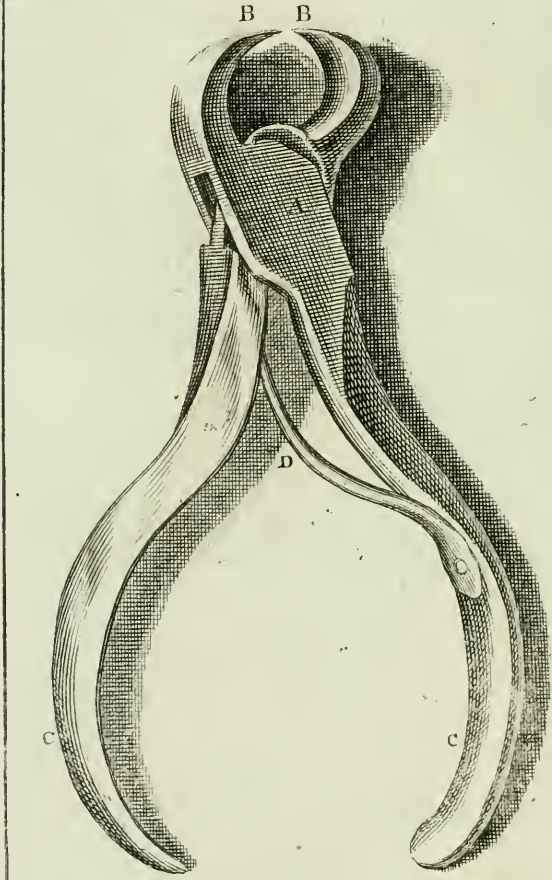
B B
A
D
C
C

Explication de la planche XIII, qui contient la figure d'un instrument, qui sert aussi à racourcir les dents, à-peu-près de même que le précédent.

CETTE figure représente une pincette incisive, quasi en figure de tenailles tranchantes par son extrémité antérieure, vue dans toute son étendue.

A. Le corps de cet instrument.

BB. Les tranchans de ses mâchoires situés à l'extrémité antérieure.

CC. Les branches ou extrémités postérieures de cet instrument.

D. Le ressort qui tient la pincette ouverte.

CHAPITRE V.

Description des instrumens convenables pour opérer en ruginant les dents, lorsqu'elles sont cariées.

LES instrumens qui servent à ôter les matieres renfermées dans les cavités cariées des dents, & à ruginer la carie de ces mêmes cavités, sont de quatre especes. Je les distingue par leur extrémité tranchante ou pointue. Je range sous la premiere espece tous ceux qui ont à cette même extrémité quatre faces qui se terminent en pointe aigue, & je les nomme forets à ébiseler : je range ceux dont la pointe est formée par trois faces sous la seconde espece, & je les nomme rugines pointues en bec de perroquet ; la troisieme espece est la rugine mousse en bec de perroquet : je range dans la quatrieme ceux dont la pointe tranchante est formée par deux faces, & je les nomme rugine en alêne.

Ceux de la premiere espece, sont nommés par les Horlogers forets à

ébiſeler ou à perforer : la tige de ceux que j'emploie doit être ronde & longue d'environ deux pouces & demi depuis le manche juſqu'au commencement de la pointe : cette pointe doit avoir environ deux lignes d'étendue.

Ceux de la ſeconde eſpece ſont des rugines recourbées, dont l'extrémité pointue eſt formée par deux petits biſeaux, & fortifiée par une vive arrête, qui forme l'angle ſupérieur de la partie recourbée de la rugine. Cet inſtrument reſſemble aſſez au bec de perroquet qui ſert à nétoyer les dents : ſa tige eſt à-peu-près de l'étendue & de la figure des précédens.

Ceux de la troiſieme eſpece ſont ſemblables à la ſeconde, excepté qu'ils ont la pointe plus mouſſe.

Ceux de la quatrieme eſpece ſont de petites alênes dont on caſſe la pointe : on les fait enſuite recuire pour les faire détremper. Du côté concave on fait une ſurface ronde : du côté convexe on fait une ſurface plate, qui en ſe terminant en forme de biſeau, forme enſuite la pointe tranchante : on leur donne une trempe modérée, & on acheve de les perfectionner ſur la meule. La longueur de cet inſtrument, non compris

sa soie & son manche, sera pour le plus court d'environ huit lignes, & pour le plus long d'environ un pouce & demi.

La figure de ces quatre instrumens, que l'on verra dans la planche quatorzieme, suppléera à une description plus étendue.

Il y a seulement des cas qui demandent que les extrémités pointues de ces instrumens, soient tantôt plus ou moins grandes, plus ou moins aigues, ou mousses, ou longues, ou arrondies; afin de les rendre plus propres & plus convenables à s'introduire dans les cavités cariées, suivant que les cavités sont plus ou moins larges, ou étroites, ou profondes, ou superficielles. Tous ces instrumens seront montés sur des manches, de même que ceux qui servent à nétoyer les dents.

Lorsque les ouvertures des trous cariés se trouvent trop petites à leur entrée, pour en pouvoir facilement ôter les matieres cariées & les plomber, il faut les augmenter avec le foret à ébiseler, qui sera proportionné à la grandeur du trou qu'on veut élargir.

Quand on veut se servir du foret à ébiseler, ou de l'un ou de l'autre des instrumens que j'ai désignés au com-

mencement du préſent chapitre, pour agrandir, ruginer & nétoyer les trous cariés qui ſe rencontrent aux ſurfaces des dents, on fait aſſeoir le ſujet ſur lequel il s'agit d'opérer, ſur un fauteuil convenable, & ſa tête eſt appuyée contre le doſſier : on ſe place à ſon côté droit ou devant lui, lorſqu'il eſt néceſſaire.

Sans ſortir de cette ſituation, & ſans que le ſujet ſorte de la ſienne, on peut également opérer ſur chaque partie des dents que nous allons indiquer, ſoit que la carie ſe trouve ſituée aux ſurfaces, ou aux extrémités de leurs couronnes, ſoit qu'elle ſe rencontre en leurs ſurfaces latérales, ou à leurs ſurfaces extérieures & intérieures, à l'exception des ſurfaces intérieures des dents du côté droit, & des ſurfaces extérieures des dents du côté gauche, pour leſquelles ſurfaces le Dentiſte doit paſſer du côté droit au côté gauche.

Si l'on veut ſe ſervir du foret à ébiſeler, pour agrandir les ouvertures des caries, qui ſe trouvent ſur les ſurfaces ou extrémités ſupérieures & ſur les ſurfaces latérales des dents de la mâchoire inférieure, le Dentiſte étant ſitué du côté droit, paſſe ſon bras gauche par-

dessus la tête du sujet. S'il opere aux surfaces indiquées des dents de cette mâchoire, il garnit la commissure des levres d'un linge fin : il écarte des dents la levre inférieure, ou la joue avec l'indicateur de sa main gauche : le pouce de la même main écarte aussi la levre supérieure. Il pose ensuite l'instrument qu'il tient de la main droite sur l'endroit carié : il le tourne entre le pouce & l'indicateur de gauche à droite & de droite à gauche : de cette façon, il agrandit & élargit le trou de la dent cariée.

Pour agrandir les trous cariés des surfaces extérieures des dents du côté droit de la même mâchoire, il faut être placé de même, passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, poser le pouce sur les dents incisives de la même mâchoire, & l'indicateur sur la gencive, pour abaisser la levre inférieure : les autres doigts doivent être mis sous le menton pour l'assujettir, tandis qu'on opere avec l'instrument qu'on tient de la main droite.

Pour agrandir les trous cariés des surfaces extérieures des dents du côté gauche de la même mâchoire, il faut que le Dentiste passe du côté droit au

côté gauche, qu'il embraſſe la levre inférieure avec l'indicateur & le pouce de la main gauche; qu'il porte avec la main droite l'inſtrument dans l'endroit carié.

Etant dans cette ſituation, on peut élargir les trous cariés des ſurfaces intérieures des dents du côté droit de la même mâchoire.

Lorſqu'on veut agrandir les trous des caries qui ſe rencontrent aux ſurfaces, ou aux extrémités des dents de la mâchoire ſupérieure, le Dentiſte ſe place au côté droit, ou devant le ſujet; il a un genoux à terre; il leve la levre ſupérieure avec le doigt du milieu de la main gauche; il abaiſſe la levre inférieure avec l'indicateur de la même main; il tient l'inſtrument de la main droite, & il obſerve de garnir les commiſſures des levres quand il en eſt beſoin.

Pour dilater ou agrandir les trous des caries des ſurfaces extérieures des dents du côté droit, on ſe place du côté droit; on tient l'inſtrument de la main droite; on écarte la levre ſupérieure avec le pouce de la main gauche, & la levre inférieure avec le doigt indicateur de la même main.

Pour dilater les trous des caries des

surfaces extérieures des dents du côté gauche, il faut être placé du côté gauche, relever la levre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche, abaisser avec le doigt indicateur de la même main la commissure des levres garni d'un linge fin, & porter l'instrument avec la main droite. Dans cette situation on en fait de même aux surfaces intérieures des dents du côté droit de la même mâchoire.

Les rugines en alêne servent aussi à élargir les trous cariés, en les perforant autant qu'il est nécessaire. Ces rugines servent encore à enlever les matieres qui rempliſſent les cavités cariées. Les rugines en bec de perroquet pointues & en bec de perroquet mousses, servent également à ruginer & à ôter ces mêmes matieres : on s'en sert indifféremment suivant l'exigence des cas, & on se place au côté droit, au côté gauche, ou en devant, suivant qu'il est nécessaire.

Quand on veut agrandir davantage avec les uns ou les autres de ces instrumens les cavités cariées des dents de la mâchoire inférieure, ou en ôter les matieres cariées, on commence par

celles qui se rencontre à l'extrémité ou aux parties latérales des molaires du côté droit ; on se place du même côté, on écarte la commissure des levres avec le doigt du milieu, & l'indicateur de la main gauche, & l'on porte l'instrument de la main droite dans l'endroit carié.

Si la carie se trouve située de façon à ne pouvoir pas être emportée aisément, dans l'attitude que je viens d'enseigner, il faut passer le bras gauche par dessus la tête du sujet, embrasser les dents voisines avec le pouce & l'indicateur de la main gauche, & porter le reste des doigts sous le menton pour l'assujettir; & dans cette attitude, on réussira à ôter cette carie.

Lorsqu'on veut ôter les matieres qui remplissent les cavités cariées aux surfaces extérieures des mêmes molaires, on porte l'indicateur de la main gauche sur la surface intérieure de la joue, le pouce de la même main sur la surface extérieure, afin d'écarter la joue des dents, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié.

Si la carie ne permet pas qu'en gardant cette situation on puisse aisément en emporter les matieres, on porte le

bras par-dessus la tête du sujet, comme on a déja dit.

Pour les caries qui se rencontrent aux extrémités des couronnes, aux parties latérales, & aux surfaces extérieures des dents canines & des incisives, on porte le bras gauche par-dessus la tête du sujet, on abaisse la levre avec le doigt du milieu de la main gauche; le pouce de la même main appuie la dent cariée s'il est nécessaire, & le reste des doigts porte sous le menton pour l'assujettir.

Si c'est pour ôter les matieres cariées aux surfaces supérieures, aux parties latérales, & aux surfaces intérieures des molaires du côté gauche, il faut passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, poser l'indicateur de la main gauche sur la gencive de la mâchoire inférieure, pour abaisser la levre inférieure; le pouce de la même main sur la gencive supérieure pour élever la levre supérieure, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié. On a soin de garnir la commissure des levres, quand il est nécessaire.

Lorsque la carie se trouve sur la surface extérieure des dents molaires du

côté gauche, il faut passer au côté gauche, porter l'indicateur de la main gauche sur la commissure des levres pour écarter la joue en dehors, le reste des doigts de la même main sous le menton pour l'assujettir, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié. Il faut avoir garni la commissure des levres.

Etant dans la même situation, on peut ôter les matieres cariées qui se trouvent à la surface intérieure des dents du côté droit de la même mâchoire.

Si l'on veut nétoyer les cavités cariées des surfaces ou des extrémités de toutes les dents de la mâchoire supérieure, & les parties latérales des grosses molaires de cette même mâchoire, il faut être placé au côté droit du sujet, avoir un genou à terre, abaisser la levre inférieure avec l'indicateur de la main gauche, relever la levre supérieure avec le doigt du milieu de la même main, & porter l'instument avec la main droite dans l'endroit carié.

Pour opérer aux surfaces extérieures de toutes les dents de cette même mâchoire, aux surfaces latérales des petites molaires, aux surfaces latérales des canines & des incisives, il faut être

placé du côté droit, passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, tenir l'instrument de la main droite, lever la levre supérieure avec l'indicateur de la main gauche, & appuyer le doigt du milieu de la même main sur l'extrémité de la dent sur laquelle on opere.

On peut même, sans sortir de cette situation, continuer au côté gauche, s'il en est besoin. On garnit les commissures des levres, & on les écarte des dents lorsqu'il est nécessaire.

Dans cette situation, on peut ôter les matieres cariées à la surface intérieure des dents du côté droit de la même mâchoire.

Ayant bien nétoyé la cavité d'une dent cariée, comme nous venons de l'expliquer, il faut, avant que de la plomber, insinuer dans cette cavité, avec un instrument convenable, un petit tampon de coton, pour absorber les humidités & balayer, pour ainsi dire, les matieres détachées qu'on n'a pu enlever avec les autres instrumens.

Il y a aussi des caries qui sont si superficielles, & dont l'ouverture est si large, qu'elles ne permettent pas au coton imbibé avec l'huile de canelle, ni au plomb, d'y tenir : en ce cas, il

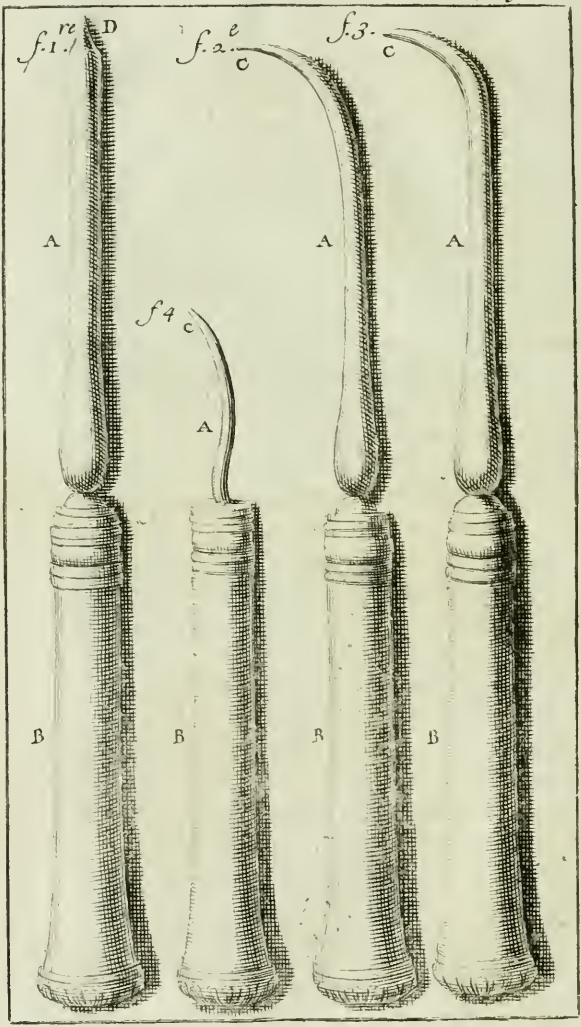
f.1.re
D
A
B
f.2.e
C
A
B
f.3.
C
A
B
f.4
C
A
B

faut les ruginer ou limer, & si elles sont trop sensibles, les cautériser.

Explication de la planche XIV, qui contient la figure de quatre instrumens qui servent à ruginer la carie des dents.

LA figure I représente le foret à ébiseler, vue dans toute son étendue.

La figure II représente la rugine en bec de perroquet pointue, vue latéralement.

La figure III représente la rugine en bec de perroquet mousse, vue de même.

La figure IV représente la rugine en alêne, vue latéralement.

AAAA. La tige de chaque instrument.

BBBB. Le manche de chaque instrument.

CCC. La pointe recourbée de ces instrumens.

D. La pointe en biseau du foret à ébiseler.

CHAPITRE VI.

Description des instrumens qui servent à plomber les dents, avec les précautions & circonstances requises pour y bien réussir.

IL n'est pas indifférent de savoir, qu'il est aussi important de plomber les cavités cariées & profondes, que de plomber celles qui sont moins cariées. On donne, par ce moyen, plus de force à la dent en remplissant sa cavité, & l'on empêche l'air d'y entrer, & les portions des alimens d'y séjourner.

Les instrumens qui servent à introduire, & à placer le plomb dans les cavités cariées des dents, sont de trois especes (*a*).

Celui de la premiere espece, a la tige ronde, de figure cylindrique & pyramidale; sa pointe est recourbée & tout-à-fait pointue.

Celui de la deuxieme espece, a la tige de même que le précédent : sa pointe est plus mousse & recourbée. De ces deux especes, il y en a dont la pointe

(*a*) Voyez la planche 15 de ce tome, page 79.

eſt plus ou moins ronde ou courbe, ſuivant que les inſtrumens ſont plus ou moins grands.

Celui de la troiſieme eſpece, a ſa tige carrée : ſon extrémité arrondie eſt recourbée en forme d'équerre, & elle eſt de différentes grandeurs.

Ceux de la premiere & ſeconde eſpece, ſont nommés fouloirs introducteurs, & ceux de la troiſieme eſpece, fouloirs en équerre : ces inſtrumens ſont emmanchés de même que ceux qui ſervent à limer les dents. Il faut obſerver ſeulement, que la ſoie de ceux-ci doit être forte, garnie d'une mitre (*a*), & ſuffiſamment longue pour ſe mieux engager dans le manche : il faut auſſi qu'elle y ſoit bien maſtiquée. Ces circonſtances ſont très-importantes ; parce que de tous les inſtrumens qui ſervent à la bouche, aucuns ne fatiguent autant du côté du manche que ceux qu'on emploie à plomber les dents. Ils doivent ſoutenir les efforts que l'on eſt obligé de faire en différens ſens, pour engager & fouler le plomb ; c'eſt pourquoi ils ont d'autant plus beſoin d'être bien affermis dans leurs man-

(*a*) Eſpece de bouton, formé entre la tige & la ſoie pour arrêter la ſoie dans le manche.

ches, & d'être bien garnis de virolles. Ces instrumens, quoique très-utiles, n'ont rien d'ailleurs de particulier qui mérite une plus ample description.

Les fouloirs introducteurs servent, quand la cavité est petite, à introduire, larder & fouler le plomb; & lorsque la carie est grande, ils ne servent seulement qu'à le larder. C'est pourquoi on en doit avoir de mousses & de pointus, pour s'accommoder à ces différens usages.

Le fouloir en équerre ne sert qu'à fouler le plomb, à moins que la cavité cariée ne soit si grande, qu'il puisse aisément introduire & fouler. Son corps a quatre faces, dont la supérieure sert d'appui aux dents opposées à celles sur lesquelles on opere. Lorsque la carie se trouve à l'extrémité de la couronne de la dent, les dents de la mâchoire opposée peuvent servir, en appuyant sur la surface de cet instrument, à enfoncer le plomb que l'on a introduit.

Il y a des personnes qui aiment mieux qu'on se serve d'or battu, pour remplir la cavité cariée des dents, que du plomb ou de l'étain battu: je ne ferois aucune difficulté de me servir d'or battu,

si l'étain fin & le plomb n'avoient pas dans cette occasion la même propriété que l'or ; c'est pourquoi, je laisse le choix de l'une ou de l'autre de ces matieres à ceux qui voudront les mettre en usage, & en faire la dépense : l'étain fin est à préférer au plomb ; parce que le plomb noircit davantage, & ne dure pas si long-tems : tous deux sont préférables à l'or, pour remplir les cavités des dents cariées ; parce qu'ils sont plus légers que l'or, & qu'ils se lient & s'accommodent mieux aux inégalités qui se trouvent dans les cavités cariées des dents, qui sont ainsi moins exposées à se gâter de plus en plus. D'ailleurs, l'or est cher, & tout le monde n'est pas d'humeur, ou en état d'en faire la dépense : néanmoins, quelques-uns entêtés de l'opinion que l'or a de grandes vertus, ont trouvé des gens qui les ont servi selon leur goût. A la vérité, ils se sont fait bien payer ce qui ne leur avoit gueres coûté, puisque l'or prétendu qu'ils employoient n'étoit autre chose que des feuilles d'étain ou de plomb colorées en or, par une teinture faite avec le safran, la terra merita, le rocou & la gomme gutte, infusés dans de l'eau-de-vie, ou dans de l'esprit-de-

vin, sur les cendres chaudes : la tromperie n'ayant pu demeurer long-tems cachée, ils ont appliqué sur chaque côté des feuilles d'étain ou de plomb battu, une feuille d'or, & les ont fait payer comme de l'or pur.

On ne peut employer le plomb ou l'étain pour remplir les cavités cariées des dents, à moins qu'il ne soit auparavant battu en feuille : pour s'en servir dans le cas que nous allons prescrire, on doit en avoir de trois sortes. Le premier, de l'épaisseur d'une feuille de papier; l'autre, un peu moins épais; & enfin, un troisieme, encore moins épais que ce dernier.

Quoique je me serve souvent du mot de plomb, pour remplir les dents creuses ou cariées, l'étain fin battu est à préférer : les miroitiers s'en servent pour étamer ou mettre leurs glaces au teint. On doit toujours choisir les plus minces feuilles de celui-ci.

Pour introduire ce plomb, on le coupe par petites lames, plus ou moins longues, plus ou moins larges, selon l'étendue de la cavité de la dent cariée. On évite, autant que l'on peut, que ces lames soient de plusieurs pieces; parce qu'elles tiennent mieux & durent

davantage lorſqu'elles ſont continues & de la même teneur.

Si les dents cariées ſont ſenſibles, ſi elles ſont foibles de corps, & qu'il ſoit difficile d'y faire tenir le plomb, il faut les plomber avec le plomb le plus mince, ou avec celui qui tient le milieu des trois. On ſe ſert au contraire du plus épais, quand il n'y a point de douleur, ou qu'il y en a peu, ou lorſque les dents ſont fortes. Celui-ci dure plus que les autres quand il eſt bien introduit, & il n'eſt pas ſi ſujet à ſortir par l'approche des alimens ſolides. Cela eſt ſi vrai, qu'on a vu des dents, qui ont été trente à quarante ans plombées ſans s'être aucunement gâtées.

Lorſqu'on veut plomber l'extrémité & les parties extérieures & intérieures des canines & des inciſives de la mâchoire inférieure, on ſe place au côté droit du ſujet ou vis-à-vis : on écarte les levres des dents ou leur commiſſure, avec l'indicateur de la main gauche : on porte ce doigt juſques ſur la dent qu'on veut plomber : on poſe une des extrémités de la lame de plomb entre le doigt & la cavité cariée : on inſinue ce plomb dans la cavité cariée avec l'inſtru-

ment qui lui convient le mieux : on tient cet instrument de la main droite, & à mesure que le plomb s'introduit, on a le soin d'en laisser de tems en tems sur la circonférence extérieure de la cavité cariée : on appuie sur le plomb dans cette cavité avec l'instrument, pour le presser autant qu'il est possible : si la cavité cariée de la dent est trop sensible, il ne faut appuyer le plomb que légérement, se contenter de l'introduire dans la cavité, seulement pour le faire tenir un peu, le fouler un ou deux jours après, continuer ainsi jusqu'à ce qu'il soit suffisamment foulé & arrangé, supposé que la douleur n'ait point augmenté. Par ce moyen, on accoutume mieux à la pression du plomb les parties sensibles de la dent, en éludant ou modérant par-là leur douleur.

Le plomb étant introduit, & la cavité cariée en étant remplie, on prend l'instrument le plus pointu, que l'on tient de la main droite, pour larder & percer le plomb un peu avant par plusieurs petits trous ; afin qu'en le pressant & foulant de nouveau avec l'extrémité du fouloir mousse, ce plomb s'unisse,

se

se lie, s'attache & s'engage mieux dans tous les petits recoins de cette cavité. Ceci se fait en rabatant dans le milieu, tout le plomb qui étoit monté à la circonférence de la cavité de la carie : après quoi on unit & on polit la surface extérieure du plomb avec le fouloir le plus convenable, afin qu'il n'y reste aucunes inégalités : on observe que le plomb ne déborde pas le niveau de la circonférence des trous cariés qu'on a remplis.

Pour plomber les extrémités des couronnes des molaires de l'un & de l'autre côté de la mâchoire inférieure & les parties extérieures du côté droit de cette même mâchoire, il faut être situé de ce même côté, ou devant le sujet. Il faut observer les mêmes circonstances que je viens de dire, & de plus porter le bras gauche par dessus la tête du sujet sur lequel on opere, s'il le faut. Pour plomber les parties extérieures du côté gauche, il faut assujettir le plomb avec le doigt indicateur de la main gauche, ou tenir ce plomb par l'extrémité qui sort en dehors de la bouche avec le pouce & l'indicateur, en cas que la dent qu'on veut plomber, soit des plus enfoncées dans la bouche.

Souvent les caries des dernieres molaires du côté gauche, ſe trouvent ſi enfoncées dans la bouche, que lorſqu'on opere, on eſt obligé de porter le bras gauche par-deſſus la tête du ſujet, afin d'écarter la commiſſure des levres, & de mieux tenir l'extrémité de la lame de plomb ſur la cavité qu'on veut remplir : l'indicateur de la main gauche fait ces deux fonctions ; il tient la lame de plomb, & range la commiſſure des levres en même-tems : les autres doigts de la même main portent ſous le menton, pour l'aſſujettir.

Pour plomber l'extrémité inférieure des dents inciſives & canines de la mâchoire ſupérieure, on eſt ſitué du côté droit du ſujet ; on paſſe le bras gauche par deſſus ſa tête, le doigt du milieu de la main gauche portant ſur les dents qui ſont à gauche de celle que l'on veut plomber : l'indicateur de la main gauche releve la levre, pendant que la main droite conduit l'inſtrument, pour achever de plomber ces dents de même que les précédentes. Si la carie ſe trouve ſur les parties latérales, ou ſur la ſurface extérieure de ces dents, on leve la levre inférieure avec le pouce de la main gauche, on aſſujettit la

dent avec l'indicateur de la même main, & on observe le même manuel que ci-dessus.

Si la carie est sur la surface inférieure des dents, on se place du côté droit; on pose un genou à terre; on releve la levre supérieure avec l'indicateur de la main gauche : le pouce de la même main pose sur les dents qui sont à droite de celle qu'on veut plomber, & c'est dans cette situation qu'on introduit le plomb. Comme cette situation n'est pas toujours convenable, pour achever de fouler & refouler le plomb, on se releve, on passe le bras gauche par dessus la tête du sujet, & on acheve de plomber la dent.

Pour plomber les surfaces, ou les extrémités des couronnes des molaires de l'un & de l'autre côté de la mâchoire supérieure, il faut être placé du côté droit, ou devant le sujet, & avoir un genou à terre.

Pour plomber les dents du côté droit de la même mâchoire, on releve la levre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche; on écarte, ensuite la commissure avec l'indicateur de la même main. Lorsque le plomb est engagé dans la cavité de la dent cariée, on se releve

pour le presser ; on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet ; on pose le doigt du milieu de la main gauche, sur la dent voisine de celle que l'on plombe ; on releve la levre avec l'indicateur de la même main, & on porte l'instrument de la main droite, pour plomber la dent : si les parties latérales des dents de ce même côté, ont besoin d'être plombées, cette derniere situation est également convenable pour la même fonction.

Pour plomber les extrémités des couronnes des dents du côté gauche de la mâchoire supérieure, on a un genou à terre, le pouce de la main gauche appuyé sur les incisives : l'indicateur de la même main écarte la levre supérieure, & on engage le plomb avec le fouloir introducteur, qu'on tient de la main droite ; ensuite on se releve ; on passe le bras gauche par dessus la tête du sujet, pour relever la levre supérieure avec l'indicateur de la main gauche : on baisse la levre inférieure, & on écarte la commissure des levres avec le doigt du milieu de la même main. Ces mêmes situations conviennent aussi pour plomber les surfaces intérieures & extérieures des mêmes dents.

Quoique ces derniers moyens soient des plus efficaces, pour borner les progrès des caries des dents, & qu'ils empêchent les mauvaises impressions des corps extérieurs qui les environnent, il arrive néanmoins qu'on est quelquefois obligé d'ôter le plomb, par rapport à la continuation de la douleur, qui cesse ordinairement peu de tems après l'avoir ôté.

Lorsqu'on veut ôter, ou lever le plomb de quelque dent plombée, on a recours à l'usage des petites rugines, dont nous nous sommes servis pour ôter la carie des dents. On se place de la même maniere que l'on a fait en la plombant. Les doigts de la main gauche y exécutent les mêmes fonctions, suivant que les situations différentes des caries le demandent.

Si malgré tous les moyens que l'art nous prescrit pour remédier à la carie des dents, la douleur recommence ou persiste; si d'ailleurs on est assuré de la profondeur de la carie, il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'ôter la dent, en observant les circonstances marquées au chapitre 14 du tome premier, & la maniere d'opérer qui sera indiquée au chapitre dixieme de ce volume.

Avant que de finir celui-ci, il eſt bon d'obſerver, qu'en ôtant toute la carie d'une dent, afin de la plomber lorſqu'elle eſt creuſe, il n'eſt quelquefois pas poſſible de ſe diſpenſer d'en découvrir le nerf, & de le toucher avec l'inſtrument; ce qui ſe reconnoît par la douleur qu'on y cauſe, & encore mieux par un peu de ſang qui ſort des vaiſſeaux de cette dent, & qui, lorſqu'on introduit du coton roulé dans la cavité cariée pour l'eſſuyer, ne manque pas de faire une petite empreinte ſur ce coton, qu'il eſt aiſé d'appercevoir, quand on l'a retiré. Dans un ſemblable cas, il faut plomber la dent ſans différer: il ne ſeroit plus tems de borner la liqueur qui s'épanche, ſi elle s'étoit une fois accoutumée à prendre ſon cours par cette cavité: elle y feroit alors un engorgement, ou un abſcès très-douloureux, & l'on ſeroit obligé d'ôter le plomb, & même la dent: ce qu'on évite en exécutant ce qui vient d'être dit.

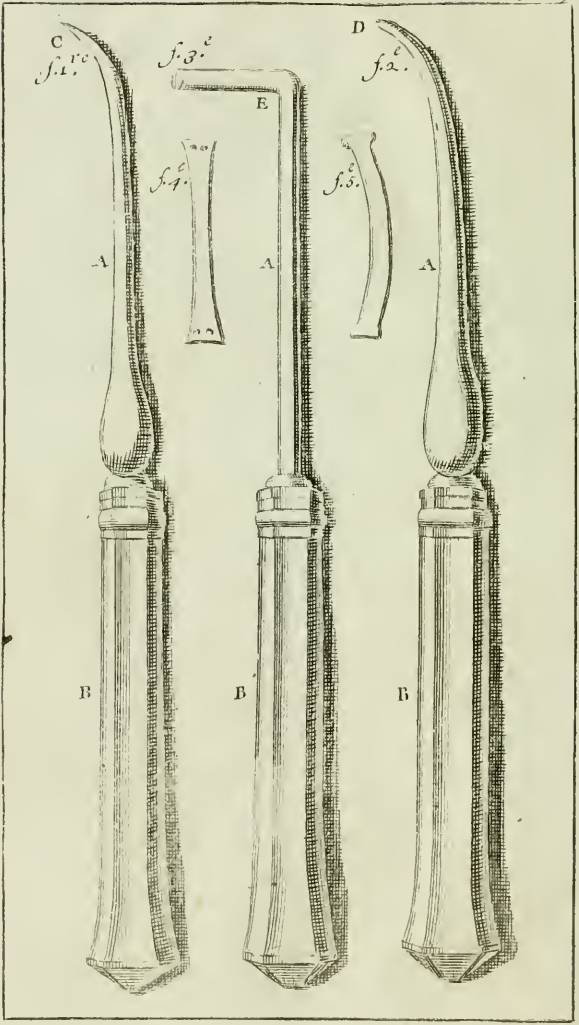
C
f.1.re
f.3.e
D
f.2.e
E
f.4.e
f.5.e
A
A
A
B
B
B

Explication de la planche XV, qui contient la figure de cinq instrumens, lesquels servent à plomber les dents & à les redresser.

LA *figure I* représente le fouloir introducteur le plus pointu, qui sert à introduire, fouler & larder le plomb dans les plus petites cavités, vu latéralement.

La figure II représente le fouloir introducteur mousse, qui sert aussi à-peu-près au même usage, vu latéralement.

La figure III représente le fouloir en équerre, qui sert principalement à fouler & presser le plomb dans les cavités des dents cariées, vu latéralement.

A. A. A. La tige de chacun de ces instrumens.

B. B. B. Le manche de chacun de ces instrumens.

C. L'extrémité antérieure du fouloir le plus pointu.

D. L'extrémité mousse du fouloir introducteur.

E. La courbure du fouloir en équerre.

La figure IV représente une lame

d'argent percée de deux trous à chaque bout ; elle sert à redresser les dents.

La figure V représente une autre lame d'argent courbée & échancrée, qui sert à-peu-près au même usage.

CHAPITRE VII.

De la maniere de cautériser les dents.

LORSQUE les dents causent beaucoup de douleur, & qu'on a employé inutilement les autres remedes, il faut en cautériser la carie, ôter auparavant les matieres qui se trouvent dans leur cavité ; enlever ensuite de nouveau ce que le cautere actuel a cautérisé, remplir la cavité avec le coton imbibé d'huile de canelle ; & dans la suite on plombe la dent, de la maniere qu'on l'a enseigné dans le chapitre précédent.

Les instrumens dont je me sers pour cautériser les caries des dents, sont de trois especes (*a*). Sans m'arrêter à réfuter ceux des anciens, je dirai que les aiguilles de fil d'archal, dont on se sert à tricoter, plus ou moins grosses,

(*a*) Voyez la planche 16 de ce tome, pag. 86.

pointues ou mouſſes, & un peu courbées par leurs extrémités, font le même effet, & ſont plus commodes que tous ceux qu'on a imaginés juſqu'à préſent; toutes ces différentes proportions ſont indiquées, pour ſe mieux accommoder aux différentes grandeurs des trous que les caries ont formés.

Les caries larges & profondes doivent être cautériſées dans toute leur étendue, par trois, quatre ou cinq différentes applications du cautere actuel.

Celles qui ſont cariées ſuperficiellement, ſont ſuffiſamment cautériſées par une ou deux applications du cautere actuel. Quand ces caries ſont très-profondes, qu'elles cauſent beaucoup de douleur, & qu'on ne peut ôter tout ce qui eſt carié, ſans renouveller, ou augmenter la douleur, il faut y appliquer encore une fois le cautere actuel, tenter d'ôter la matiere, & ſi la douleur perſiſte pluſieurs jours, il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'ôter la dent.

Si l'on veut ſe ſervir du cautere actuel pour les caries des dents inciſives, canines & petites molaires de la mâchoire inférieure, ſoit en leur extrémité, ou en leur partie extérieure ou latérale, il faut être placé au côté droit,

ou devant le sujet, ranger la levre & les joues avec l'indicateur & le doigt du milieu de la main gauche, s'il en est besoin, & tenir l'instrument de la main droite.

Pour cautériser l'extrémité des couronnes des grosses molaires du côté droit de la mâchoire inférieure, ou leur surface extérieure, on se place comme il vient d'être dit; on range la commissure des levres, ayant auparavant appliqué une petite plaque (*a*) entre la joue & la dent qui doit être cautérisée. On doit prendre cette précaution de peur de brûler les parties charnues.

Cette plaque doit être un peu concave en dedans, & convexe en dehors; elle doit avoir un petit manche, elle doit être d'argent ou de fer blanc, & faite quasi en forme de cuillier.

Si la carie se trouve sur l'extrémité des couronnes ou sur la surface extérieure des grosses molaires du côté gauche de la même mâchoire, il faut passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, ranger la commissure des levres & la joue avec la plaque qu'on tient assujettie avec l'indicateur de la

(*a*) Voyez la fig. 4 de la planche 16 de ce tome, pag 86.

main gauche. On tient l'inſtrument de la main droite, & on le porte de haut en bas dans le trou carié qu'on veut cautériſer.

Les caries qui ſont ſituées aux parties latérales des dents de l'une & de l'autre mâchoire, ne peuvent le plus ſouvent être cautériſées; à moins qu'on ne ſépare les dents avec la lime dans leurs intervalles.

J'ai obſervé qu'on guérit très-ſouvent, ou qu'on diminue conſidérablement la douleur des dents inciſives & canines par le moyen du cautere actuel, quoique la carie ait pénétré juſqu'à leur cavité.

Pour cautériſer l'extrémité du corps des dents inciſives & canines, des petites & groſſes molaires du côté droit de la mâchoire ſupérieure, on eſt ſitué au côté droit, ou devant le ſujet : on met un genou à terre; on écarte des dents la commiſſure des levres, en ſe ſervant de la plaque, que l'on aſſujettit avec l'indicateur de la main gauche, tandis que la main droite porte obliquement le cautere actuel dans l'endroit carié.

Pour cautériſer les ſurfaces intérieures des dents de la même mâchoire, il faut mettre auſſi un genou à terre, &

on se sert de la plaque, comme il vient d'être dit.

Pour cautériser les surfaces extérieures des molaires du côté droit, on garantit de l'action du cautere actuel la commissure des levres & la partie intérieure de la joue, avec la plaque qu'on assujettit avec l'indicateur de la main gauche.

Si l'on cautérise la surface extérieure des incisives & canines, on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet; on abaisse la levre inférieure avec le doigt du milieu, ou l'indicateur de la main gauche; on releve la levre supérieure avec l'indicateur, ou le pouce de la même main.

Pour cautériser les surfaces extérieures des molaires du côté gauche, & même l'extrémité de leurs couronnes, on est dans la même situation : on garantit également la commissure des levres, & la joue avec la plaque, tandis qu'on porte avec la main droite le cautere actuel dans tous les endroits cariés.

Il faut observer d'avoir recours à cette plaque toutes les fois qu'il s'agira de cautériser les dents molaires des deux côtés de la bouche; on évite par-là

de s'exposer en cautérisant les dents, à brûler la langue d'un côté, ou les joues de l'autre. On peut se servir, au défaut de cette plaque, d'une cuillere à café.

L'application du cautere actuel ne suffisant pas toujours pour guérir la carie des dents, ni pour en arrêter le progrès sans retour, l'air qui agit sur la cavité cariée, faisant que cette cavité s'agrandit, & la salive altérée & mêlée avec les alimens étant cause que la dent se carie davantage, il est nécessaire de la plomber, ainsi qu'on l'a enseigné précédemment; si cependant elle est trop sensible & douloureuse, il faut du moins la tenir bouchée, ou remplie d'un tampon de coton roulé, jusqu'à ce qu'on ait gagné le tems propre pour la plomber.

Explication de la planche XVI, qui contient la figure de quatre instrumens qui servent à cautériser les dents.

LA figure I représente un cautere actuel courbe & pointu par ses extrémités.

A. Son corps.

B. B. Ses courbures pointues retournées dans un sens opposé.

La figure II représente un autre cautere actuel droit & très-pointu.

C. Son corps.

D. D Ses extrémités pointues.

La figure III représente un troisieme cautere actuel aussi recourbé, dont les extrémités sont mousses.

E. Son corps.

F. F. Ses extrémités recourbées.

La fig. IV représente une espece de plaque d'argent, quasi figurée en forme de cuillere : elle sert à garantir de l'action du feu les parties voisines des dents, lorsqu'on les cautérise.

G. La concavité de la plaque dans toute son étendue.

H. Son manche aplati.

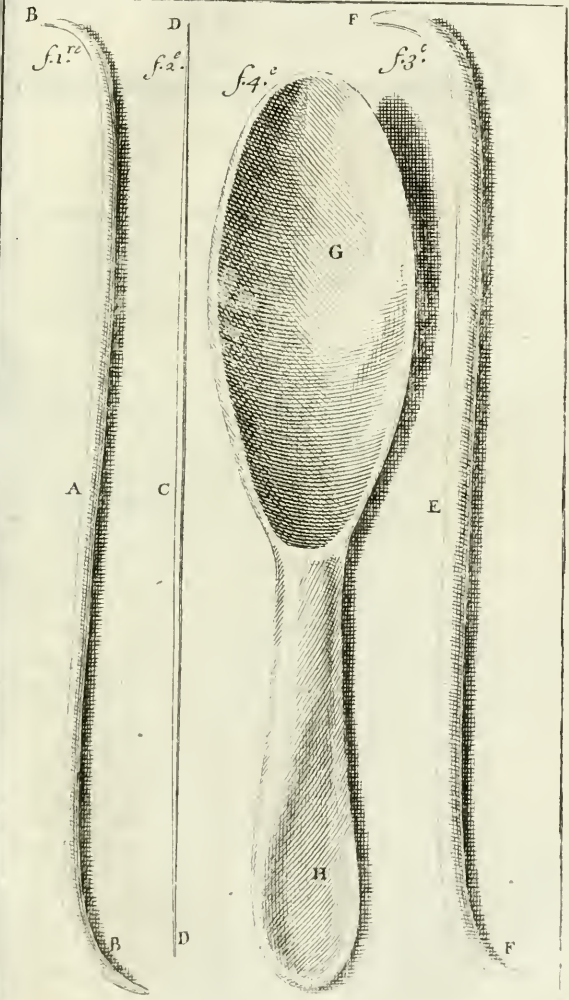
B
f.1re
A
β
D
f.2e
C
D
F
f.3e
E
F
f.4e
G
H

CHAPITRE VIII.

Des dents tortues, mal arrangées & luxées; des instrumens & des remedes qui servent à opérer, quand on redresse & qu'on raffermit les dents.

LORSQUE l'on n'ôte point les dents de lait dans un tems convenable, elles peuvent faire prendre différentes figures à celles qui leur succedent, les rendre difformes, courbées, penchées en dehors, penchées en dedans, ou penchées vers les côtés. Il peut encore arriver par-là, que leurs parties latérales se tournent en dehors, ou qu'elles se tournent en dedans; ce qui peut causer plus ou moins de difformité.

Les coups & les efforts violens peuvent aussi contribuer à ce dérangement, tant aux adultes, qu'aux enfans. Les moyens qu'il faut employer pour prévenir tous ces désordres, ou pour y remédier, lorsqu'ils se manifestent, sont indiqués dans la suite de ce chapitre.

Les dents qui se dérangent de la

maniere qu'on vient de le rapporter, ſont les inciſives & les canines. Les molaires y ſont moins ſujettes, & ne peuvent tout au plus ſe courber qu'en dedans ou en dehors, à cauſe de leur groſſeur, & qu'elles ſont plus ſolidement articulées dans leurs alvéoles.

L'Auteur du petit livre (*a*) dont j'ai déja parlé dans le premier & le ſecond chapitre du premier tome, nous fait remarquer que *les dents qui viennent hors de leur rang, ou qui ſont ſujettes à ſe contourner par l'oppoſition que leur font les dents de lait, ſont celles qui ſont la plupart adhérentes, qu'on ne peut gueres ôter ſans enlever en même tems une portion de la ſubſtance ſpongieuſe, & quelquefois même de l'alvéole & de la gencive, d'où s'enſuivent ces hémorrhagies ſi dangereuſes, ou dont on ne peut ſouvent emporter que la couronne, parce que leurs racines ſe caſſent & reſtent engagées dans l'alveole.* Il ajoute, *qu'il eſt naturel de conclurre qu'il n'y a que le défaut de place qui produit tous ces inconvéniens, de même que toutes les formes extraordinaires des racines.*

Depuis plus de quarante années que j'exerce ma profeſſion, je n'ai point

(*a*) Pag. 96 & ſuivantes.

encore remarqué que les dents qui viennent hors de rang, ou qui ſont contournées par l'oppoſition des dents de lait, ſoient plus adhérentes que les autres. Au contraire, les dents qui ont percé en dehors ou en dedans, ayant perdu leur direction, leurs alvéoles & leurs gencives en ſont ordinairement beaucoup moins épaiſſes, & couvrent bien moins leurs racines, ce qui fait qu'elles ſont preſque toujours plus déchauſſées, moins adhérentes, & par conſéquent moins affermies que les dents qui ſont bien arrangées.

De plus, le défaut de place n'arrive ordinairement qu'aux inciſives & aux canines, & rarement aux petites molaires, encore moins aux groſſes. Quand nous ſommes obligés d'ôter quelques-unes de ces premieres, quoique mal arrangées, nous ne voyons pas que leurs racines ayent des formes extraordinaires, ni qu'elles cauſent des accidens ſi fâcheux que l'Auteur veut nous le perſuader.

Les accidens conſidérables, tels qu'il vient de nous les rapporter, arrivent plus ſouvent par l'extraction des groſſes molaires que par celle des autres dents; parce que les groſſes molaires

ayant chacune deux ou trois racines, & quelquefois davantage, elles ſont ordinairement plus adhérentes & plus ſujettes à avoir des formes extraordinaires; d'où l'on peut conclurre auſſi que le défaut de place, les formes bizarres des racines & leurs adhérences, ne ſont pas toujours produites par l'oppoſition des dents de lait, puiſque les groſſes molaires, qui n'ont point trouvé de dents de lait à leur paſſage, ſont celles qui occaſionnent le plus ſouvent par leur extraction, les accidens fâcheux dont l'Auteur nous a fait le détail.

C'eſt ſur ce préjugé qu'il a dit que *dès que l'on remarque que les mâchoires d'un enfant n'ont pas une étendue ſuffiſante, il faut lui ôter de bonne-heure les dernieres molaires de lait, ſur-tout ſi les premieres groſſes molaires ſont d'un gros volume.*

Je ne vois pas que cette opération puiſſe produire un bon effet; parce-que ces dernieres petites molaires de lait, étant ôtées, les dents voiſines trouvent à la vérité des places vuides pour s'étendre, & occupent totalement, ou en partie, leur place: mais il en arrive un autre inconvénient.

En effet, ſi ces molaires de lait vien-

nent à être remplacées par les secondes dents, qui ne manquent guere de paroître, ne causeront-elles pas un autre dérangement plus considérable qu'il n'auroit peut-être été auparavant? Ces dents ne trouvant plus leur place vuide doivent nécessairement percer en dehors ou en dedans, & causer par-là le dérangement que l'Auteur craint si fort, & que nous venons de faire remarquer.

Il n'y a sans doute, continue-t-il (*a*), en conseillant d'ôter les dents de lait, *aucun lieu d'appréhender que cela nuise à la dent qui succede ; car je n'ai jamais vu que l'extraction d'une dent de lait puisse empêcher celle qui vient ensuite, de prendre son accroissement dans son tems.*

L'Auteur nous fait sentir par-là, qu'il n'a pas encore observé qu'il y a des dents de lait qui ne se régénerent jamais, quand on les a ôtées prématurément ; c'est-à-dire, lorsqu'elles ne sont pas encore disposées à être expulsées par les secondes, & qu'elles tiennent encore beaucoup ; parce que dans ce tems-là les racines des dents de lait étant longues & souvent adhérentes à l'alvéole & à la gencive, on feroit en

(*a*) Pag. 97, lig. 18.

danger d'emporter avec elles des portions de ces parties-là, & d'intéreſſer le ſecond germe ou ſes vaiſſeaux. Voilà pourquoi lorſque les premieres dents tiennent beaucoup, les ſecondes n'étant pas encore aſſez formées, ou aſſez dures, celles-ci peuvent ſe reſſentir de l'extraction des premieres, faite mal-à-propos; & c'eſt auſſi de-là qu'il s'en trouve qui ne reviennent jamais : ce fait eſt conſtant, & il eſt aiſé de s'en convaincre, ſi l'on ſe donne la peine d'examiner les bouches de ceux à qui l'on a tiré trop tôt des dents de lait dans leur enfance, ainſi que je l'ai remarqué bien des fois.

Lorſqu'une dent mal ſituée nuit à l'arrangement des autres dents, lorſque d'ailleurs elle ſe trouve hors de rang; qu'elle bleſſe la langue ou les joues, qu'elle choque la vue par ſa difformité, & qu'elle ne peut être logée dans le rang des autres dents, il faut néceſſairement l'ôter. Si au contraire une dent mal ſituée peut être miſe au rang des autres à la faveur de quelque intervalle, on redreſſera cette dent en la limant, autant qu'il ſera poſſible. Si toutefois la lime n'eſt pas ſuffiſante, pour mettre cette dent de niveau avec ſes voiſines, on pourra y réuſſir par

l'uſage des doigts, du fil commun, de la ſoie, des petites plaques, ou lames faites d'or ou d'argent, ou d'autre matiere convenable, ou enfin par le moyen du pelican : ou des pincettes droites (*a*) ; ſi l'on ne peut réuſſir par tous ces moyens, on ne doit pas balancer à ôter la dent, pour en prévenir les ſuites fâcheuſes.

J'ai vu pluſieurs fois des dents courbées ou mal ſituées percer peu-à-peu les levres, les joues, & produire des ulceres plus ou moins difformes, ou dangereux.

Après avoir fait aſſeoir la perſonne ſur un fauteuil convenable, il faut avant que de redreſſer les dents qui en ont beſoin, examiner quelle eſt la ſituation qu'il faut leur donner : dans cette vue, on fait ouvrir & fermer la bouche du ſujet ſur lequel l'opération doit être faite. On examine d'abord ſi les dents qui ſont courbées ou penchées ne ſont point plus longues, ou plus larges que les dents droites qui ſont à côté. Si la dent qu'on veut redreſſer, eſt plus longue ou plus large qu'elle ne doit l'être, il faut en limer

(*a*) Voyez la fig. 1 de la planche 20 de ce tome, pag 151.

tout ce qui excede celles qui ſont droites, avant que de tenter de la redreſſer. On lime auſſi les dents qui ſont à la mâchoire oppoſée, ſi elles ont acquis plus de grandeur qu'elles n'en doivent avoir ; afin d'empêcher que dans les mouvemens des mâchoires, ces dents ne viennent à heurter celles qu'on aura redreſſées : cette précaution empêchera qu'elles ne ſoient repouſſées dans les endroits qu'elles occupoient, avant qu'on les eût redreſſées.

Si l'on ſe ſert de la lime pour limer les dents des enfans, depuis leur naiſſance juſqu'à l'âge de dix ou douze ans, & même juſqu'à quinze, on doit avoir égard à la délicateſſe de leurs dents, & ſe reſſouvenir de tout ce que nous avons dit à ce ſujet au chap. 4 de ce volume où il eſt traité de la maniere de limer les dents.

Les dents des jeunes ſujets, ſont bien plus aiſées à redreſſer, que celles des adultes ; tant à cauſe du peu de volume que les racines de leurs dents ont à cet âge, qu'à cauſe de la moleſſe de toutes les parties qui les environnent : c'eſt pourquoi il faut tenter d'abord de les redreſſer avec les doigts ; ce qui ſe

fait à plusieurs repriſes dans le cours de la journée.

Lorſque les dents ſont penchées en dehors ou en dedans, les doigts ne ſuffiſant pas pour les redreſſer, on prendra un fil ou une ſoie cirée que l'on mettra en pluſieurs doubles, & que l'on appliquera par ſon milieu dans l'intervalle que forment les deux dents voiſines qui ſont droites & fermes : après quoi on prendra les deux bouts du fil, qu'on fera paſſer l'un dedans en dehors, & l'autre de dehors en dedans, pour les faire croiſer entre la dent droite & celle qui eſt penchée : on embraſſera enſuite la dent penchée, paſſant entre elle & la dent droite de l'autre côté, les fils de dehors en dedans, & de dedans en dehors, pour aller encore embraſſer de la même maniere cette dent droite : de-là on revient en croiſant le fil, juſqu'à ce qu'on ait fait autant de tours qu'il eſt néceſſaire. Il faut obſerver qu'à meſure que le fil paſſe ſur la dent penchée, il ſoit poſé d'une maniere qui facilite le redreſſement de la dent : cela réuſſit en ſerrant le fil ſuffiſamment à l'endroit de ſon appui ſur la dent penchée, & en le paſſant

plusieurs fois sur cet endroit ; soit que les deux bouts soient ensemble, soit qu'ils passent l'un d'un côté, & l'autre de l'autre. On renouvelle ces fils deux ou trois fois la semaine, & plus souvent, s'il est nécessaire.

Si les dents sont trop penchées, & qu'elles ne permettent pas au fil d'y tenir, il faut se servir d'une lame d'or ou d'argent (a), dont la longueur ne doit pas excéder les deux dents droites entre lesquelles sont celles qui sont penchées : la largeur de cette lame doit être moindre que la hauteur des dents, sur lesquelles ont veut l'appliquer. Il faut que cette lame ne soit ni trop solide, ni trop flexible : on fait deux trous à côté l'un de l'autre à chacune de ses extrémités : dans les deux trous de l'une de ces extrémités on passe les deux bouts d'un fil, & on en fait autant à l'autre extrémité avec un fil semblable : chacun de ces fils fait par le milieu une anse : si la dent se trouve penchée en dedans, on applique la lame en dedans ; si elle est penchée en dehors, on applique la lame en dehors. On

(a) Voyez les figures 4 & 5 de la planche 15 de ce tome, pag. 79.

embrasse

embraſſe enſuite la dent droite la plus voiſine, avec les deux bouts du fil qui ſe trouvent de ce côté-là. On les fait paſſer de dehors en dedans, ſi la lame eſt en dehors, ou de dedans en dehors, ſi la lame eſt en dedans. Enfin, on leur fait faire pluſieurs tours croiſés, & on arrête ces fils en les nouant.

Après que ce bout de la lame eſt arrêté, on arrête de même l'autre bout, en rapprochant doucement la lame; afin que par ſa force & par ſon appui, cette lame redreſſe par la ſuite du tems les dents qui ſont penchées.

On peut faire à chaque extrémité de la lame deux échancrures, au lieu des trous, parce qu'elle tiendra mieux après que les fils y ſeront attachés. Si l'on fait des échancrures à la lame, il y faut nouer les fils par leur milieu, appliquer enſuite la lame ſur les dents, & faire les croiſemens des fils, dont je viens de parler, autour de la dent ſur laquelle les échancrures de la lame poſent.

S'il y a deux dents penchées en dedans, & deux dents droites entr'elles, on applique la lame en dehors, & les fils autour des deux dents penchées : on applique de même ces fils ſur chaque

extrémité de la lame ; ce qui oblige ces deux dents penchées en dedans, de se porter en dehors. S'il y avoit une dent penchée en dedans, & une autre dent penchée en dehors, il faudroit mettre une lame en dehors & une autre en dedans, lier les deux extrémités de ces deux lames entre les deux premiers intervalles des dents droites, qui sont aux deux côtés des deux dents penchées, & par ce moyen, on redresseroit ces dents. On peut encore redresser les mêmes dents avec une lame seule ; mais il faut qu'elle soit plus longue que le trajet qui se trouve entre les dents penchées ; parce que dans ce cas, il faut appliquer la lame en dehors, & l'attacher par l'une de ses extrémités à plusieurs dents droites & fermes, à côté de celle qui est penchée en dehors : quand la premiere extrémité de cette lame est attachée, on approche la même lame de la dent, & par-là on oblige la dent de se porter en dedans : alors on assujettit par une autre ligature la seconde extrémité de cette lame à la même dent penchée en dedans, pour tâcher de faire venir cette dent en dehors.

Quoique j'aie dit qu'on devoit mettre

la lame du côté que la dent incline, il faut éviter, autant qu'on le peut, de mettre cette lame en dedans, de crainte que la perſonne n'ait de la peine à parler, & que ſa langue n'en ſoit incommodée.

Une lame d'or ou d'argent, appliquée en dehors, peut redreſſer une dent penchée en dedans, ſi on l'attache d'abord par une de ſes extrémités à deux ou trois dents droites, & ſi l'autre extrémité de cette lame ſe trouve au droit de la dent penchée pour la faire porter en dehors, comme il vient d'être dit. Cette lame ne differe point de la précédente, & la maniere d'arrêter le fil, eſt la même que celle que nous venons d'indiquer : ainſi cette opération ne differe de la précédente, que par l'application de la lame & du fil.

Lorſque les dents ſont penchées de côté, & qu'elles ſont un peu croiſées ſur les autres dents, on peut les redreſſer ſans lame avec le fil ſeul, en l'appliquant par ſon milieu du côté où la dent penche, de telle maniere que les deux bouts de ce fil viennent ſe croiſer dans l'intervalle de la dent penchée & de la dent droite vers laquelle on veut approcher la dent penchée. On embraſſe

enſuite cette dent droite, avec les deux bouts de ce fil, que l'on ramene en les croiſant de même; afin de les faire paſſer pluſieurs fois ſur la dent penchée & ſur la dent droite : après quoi on les noue.

Si la dent droite, qui eſt à côté de celle qui eſt penchée, n'eſt pas ſuffiſante pour contre-balancer l'effort que les fils ou la lame ſont obligés de faire, il faut ſe ſervir de pluſieurs dents droites; parce que deux dents affermies ont plus de force qu'une ſeule.

Il y a auſſi des dents qui ſont penchées de côté, ſans perdre le niveau des deux ſurfaces des dents droites voiſines : en ce cas l'extrémité de la dent penchée ſe trouve plus écartée d'une des dents droites voiſines, que ne le ſont, & le reſte de ſon corps & ſa racine : alors on peut la redreſſer avec les fils de la maniere qui ſuit.

Pour y parvenir, on applique un fil par ſon milieu ſur la partie latérale où la dent penche : enſuite on croiſe les deux bouts de ce fil dans les intervalles des dents droites, vers leſquelles on veut approcher la dent penchée. On tire les deux bouts du fil de ce même côté, & on les reporte en les croiſant ſur la partie latérale où la dent penche;

de maniere qu'après avoir ſerré ce fil ſuffiſamment, & l'avoir paſſé trois ou quatre fois par les mêmes endroits, on approche les deux bouts du fil, pour les paſſer enſemble dans l'intervalle qui eſt entre la dent droite & la dent penchée; afin que ce fil paſſant pluſieurs fois & embraſſant les premiers tours du même fil, les reſſerre davantage, & oblige la dent penchée à ſe redreſſer plus promptement : on arrête par un nœud ces derniers tours de fil, après qu'ils ont approché les premiers les uns des autres.

S'il ſe rencontre encore quelqu'autre dent penchée, on la redreſſe, en y procédant de la même maniere, obſervant toujours de bien tirer le fil dont on ſe ſert, pour la redreſſer du côté oppoſé à la dent penchée. Si, en appliquant ce fil ſur la dent, il venoit à gliſſer, il faudroit l'affermir avant que de l'appliquer ſur une autre dent. Le moyen d'affermir ce fil, c'eſt de faire avec un de ſes bouts, un ſecond tour à la circonférence du corps de la dent au-deſſus du premier.

Si, à côté d'une ou de pluſieurs dents ainſi penchées, il s'en rencontre quel-

qu'autre qui soit inclinée en dehors ou en dedans, on la redresse par le même fil qui a servi à redresser les autres dents ; ou bien on a recours à la lame d'or ou d'argent, qui, étant appliquée, comme il a été dit, oblige ces dents penchées à reprendre leur place.

S'il arrive que les deux incisives du milieu soient penchées l'une d'un côté & l'autre de l'autre, ou que quelques-unes de leurs voisines soient aussi penchées, soit à la mâchoire inférieure, soit à la mâchoire supérieure, il faut tâcher de les redresser avec les fils, pour diminuer le trop grand intervalle qu'elles forment entr'elles. On y parvient en appliquant un fil par son milieu sur la partie latérale d'une de ces dents, & on le porte ensuite sur la partie latérale de l'autre dent penchée. Ce fil doit être ainsi appliqué en l'approchant le plus qu'il est possible de l'extrémité des dents : lorsqu'on l'a serré & croisé suffisamment, pour obliger les deux dents à se redresser, en les approchant l'une de l'autre, & après qu'il a fait quatre ou cinq tours sur ces deux dents, on le noue, comme il vient d'être dit.

On apperçoit quelquefois de grands

intervalles entre les inciſives, ou entre les inciſives & les canines. Souvent ces intervalles dépendent de ce que ces dents étant écartées les unes des autres, elles penchent de côté, laiſſant entr'elles un eſpace conſidérable, ſur-tout vers leur extrémité. D'autrefois, ces mêmes intervalles proviennent de ce que la dent qui devoit occuper cet eſpace, n'eſt point venue, qu'elle a été détruite, ou parce qu'elle a péri de bonne heure. Quelquefois ces intervalles ne proviennent que d'une dent caſſée. Si la dent eſt caſſée, il faut ôter ſa racine, avant que de rapprocher les dents voiſines par le moyen des fils, comme on vient de l'expliquer. Suivant cette méthode, on remédie à la difformité cauſée par ces ſortes d'intervalles.

Il ſe trouve encore des dents penchées, qui ne peuvent être remiſes en place, faute d'un eſpace ſuffiſamment large pour les loger. En ce cas, on eſt obligé d'ôter une des dents qui ſont penchées, pour diſtribuer ſa place à toutes celles qui en ont beſoin, en obſervant les circonſtances rapportées, & celles que l'on va indiquer.

Quand les perſonnes ſont un peu

avancées en âge, il faut un tems assez considérable, avant que l'on puisse exécuter ce qui est prescrit par la méthode que je viens de donner. Ce tems, qui est quelquefois fort long, m'a fait chercher d'autres moyens plus prompts & moins incommodes. Je les ai trouvés dans l'usage du pélican, & dans celui des pincettes droites. Avec le secours de ces deux instrumens, quand on les fait bien manier, on fait en un moment ce qu'on ne pourroit faire avec les fils & la lame, qu'en y employant beaucoup de tems.

Le pélican ne peut servir à redresser les dents penchées ou dérangées en devant, ni à redresser celles qui ne perdent point le niveau des surfaces des dents voisines, quoique cependant elles soient penchées de côté. Dans ces occasions, il faut nécessairement avoir recours à l'usage des fils ou des lames; parce que le pélican ne convient qu'aux dents qui sont penchées en dedans.

Quand il y a plusieurs dents voisines, penchées en dedans à redresser, & que l'on veut se servir du pélican, il faut absolument appuyer la convexité de la demi-roue de cet instrument sur

les dents voiſines de celles qu'on redreſſe, quoiqu'elles ſoient penchées en dedans. On doit obſerver alors, qu'il faut redreſſer toujours en premier lieu la dent qui ſe trouve le plus près du point d'appui de la demi-roue du pélican : cette dent étant redreſſée, on redreſſera enſuite la ſeconde, la troiſieme, &c. Enſorte que ſi dans l'opération, la branche du pélican eſt tournée du côté droit, appuyant ſon crochet ſur la ſurface intérieure de la dent que l'on veut redreſſer, le point d'appui de la demi-roue du pélican, doit être à gauche par rapport à la mâchoire, & cette demi-roue appuie ſur la ſurface extérieure des dents voiſines : ainſi, lorſque l'on veut redreſſer ces ſortes de dents, on continue de même dans la rangée, en allant de droite à gauche ; & par ce moyen, la dent qui eſt la ſeconde redreſſée, contribue auparavant à ſervir de point d'appui à la demi-roue du pélican. Lorſqu'on a redreſſé la ſeconde ſucceſſivement, on agit de même à l'égard des autres. On n'auroit pas pu faire cette opération, ſi l'on avoit commencé par celles du milieu que l'on vient de redreſſer, puiſque

ſi l'on avoit commencé par celles du milieu, le point d'appui n'auroit pu ſe faire ſur une dent, qui, venant d'être redreſſée, & étant ébranlée alors, ne peut être ferme & ſtable.

Si l'on commence à redreſſer les dents du côté gauche, la branche du pélican eſt tournée de ce même côté; le crochet de la branche appuie ſur la ſurface intérieure de la dent que l'on veut redreſſer; le point d'appui de la demi-roue du pélican, eſt à droite; elle appuie ſur la ſurface extérieure des dents voiſines; de façon que lorſqu'on veut redreſſer les dents du côté gauche, on continue dans la rangée, en allant de gauche à droite: par ce moyen, la dent qui eſt la ſeconde redreſſée, a contribué à ſervir de point d'appui à cette demi-roue. Lorſque l'on a redreſſé la premiere dent, le même ordre ſe ſuit toujours: en un mot, la derniere penchée en dedans, qui a ſervi de point d'appui pour redreſſer les premieres, eſt redreſſée après les autres.

Il arrive rarement que les petites molaires viennent à être penchées naturellement. Il eſt encore plus rare que cela arrive aux groſſes molaires. Lorſque

ces dernieres naiſſent penchantes ou hors de rang, il eſt très-difficile de trouver des moyens pour les redreſſer, à cauſe de la multiplicité de leurs racines, & par rapport aux alvéoles qui les reçoivent, ces mêmes racines étant tortues & obliques. Toutes ces circonſtances jointes enſemble, font que quand bien même on pourroit relever ces dents, elles excéderoient toujours la ſurface de leurs voiſines, & ne les pouvant point limer pour les mettre au niveau de leurs voiſines, pour les raiſons que nous avons dites ailleurs, la maſtication en ſeroit empêchée. Il n'en eſt pas de même lorſqu'une des groſſes molaires devient penchée ou dérangée à cauſe d'une chûte ou de quelque coup violent; car, alors on peut la redreſſer de même que les autres, ſans craindre qu'elle excede ſes voiſines.

Pour ce qui eſt des petites molaires, on peut les redreſſer en pratiquant la même manœuvre que nous avons indiquée pour redreſſer les canines, & les inciſives. Il n'y a aucune différence dans la maniere de cette opération, ſi ce n'eſt qu'il faut être placé derriere la perſonne, pour agir plus commodément. Il faut encore obſerver en redreſſant les

dents du côté droit, que la branche du pélican soit tournée du côté droit, & que sa demi-roue porte sur la surface extérieure de la dent molaire antérieure, ou sur la canine du côté droit. Pour les petites molaires du côté gauche, la branche du pélican doit être tournée de ce côté, & sa demi-roue doit porter sur la surface extérieure de la molaire antérieure, ou sur la canine du côté gauche. Cette maniere d'opérer sert à mieux placer la même demi-roue, qui, sans cette précaution s'appliqueroit difficilement sur la surface antérieure des dents, dans l'endroit de la commissure des levres, & sur-tout dans l'endroit des joues. Pour bien réussir dans cette opération, il faut faire attention aux circonstances que nous venons de rapporter.

Pour redresser avec le pélican les dents de la mâchoire inférieure penchées en dedans & sur le côté, se portant sur la face intérieure des dents droites voisines, on fait asseoir le sujet sur un fauteuil ordinaire, sa tête appuyée & tenue sur le dossier par un serviteur, que l'on place pour cet effet derriere le fauteuil. Le Dentiste se place en devant; & si la dent est penchée en

dedans inclinant du côté droit, il tiendra l'instrument de sa main droite; si au contraire la dent est du côté gauche, il le tiendra de sa main gauche.

Cette méthode doit être suivie en quelque endroit de la mâchoire que soit située une dent de cette espece qu'on veut redresser. En observant ces circonstances, il faut poser la convexité de la demi-roue du pélican, à fleur de la gencive des dents voisines de celles qui doivent être redressées : le pouce doit être placé le long de la face extérieure de la branche du pélican; de maniere que la pointe du crochet s'applique du côté de la dent penchée qu'on veut remettre dans son assiette naturelle; & il faut que ce crochet pose sur la surface intérieure du corps de la même dent, & qu'on assujettisse ce crochet avec le pouce & l'indicateur de la main opposée à celle qui tient l'instrument. Alors on tire à soi du côté opposé à celui où la dent penche; à droite, si elle penche à gauche; à gauche, si elle penche à droite; & toujours en l'attirant de dedans en dehors, jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment redressée.

Quand les petites molaires se trouvent penchées en dedans ou de côté,

on les redreſſe comme on redreſſe les canines. Après que les dents ſont redreſſées, on les aſſujettit avec le fil ou la ſoie cirée, que l'on paſſe & que l'on croiſe comme je l'ai dit ci-deſſus.

Il ſe rencontre des dents, dont les parties latérales ſont tournées d'un côté en dehors, & de l'autre en dedans. Qu'elles ſoient droites ou penchées, lorſqu'elles n'auront pu être miſes dans leur ordre naturel par le moyen des doigts, des fils, & des lames d'or ou d'argent, elles y ſeront miſes par le pélican & les pincettes droites, ſi l'eſpace qu'elles occupent le permet.

Le ſujet étant aſſis ſur un fauteuil ordinaire, le Dentiſte tient le pélican de ſa main droite, & ſe place du côté droit ou devant le ſujet : il poſe l'inſtrument & ſes doigts comme nous l'avons dit ailleurs : il ébranle doucement la dent qu'il veut retourner, & ſur laquelle ſe trouve poſé le crochet du pélican ; ſoit en la redreſſant ſi elle eſt penchée, ſoit en ne faiſant ſimplement que la détacher en partie de ſon alvéole : l'ébranlement de cette dent étant fait, il paſſe du côté gauche, & poſe le pouce & l'indicateur gauche, ſur les deux dents qui ſont à côté de

celle qui vient d'être ébranlée, les autres doigts ſervent à aſſujettir le menton : il porte enſuite ſon bras droit par deſſus la tête du ſujet, & embraſſe la dent avec les pincettes droites qu'il tient auſſi de ſa main droite, donnant un petit tour de poignet, pour tourner la dent autant qu'il eſt néceſſaire : il la remet ainſi dans ſa ſituation naturelle, l'aſſujettiſſant avec le fil ciré, de même que l'on aſſujettit les dents précédentes.

Si c'eſt à la mâchoire ſupérieure qu'il faut opérer, le ſujet doit être aſſis ſur une chaiſe très-baſſe, dont le doſſier ſoit bas auſſi : le Dentiſte ſe place derriere la chaiſe, s'élevant au-deſſus de la tête du même ſujet. Si la dent eſt penchée en dedans, & qu'elle ſoit du côté droit, il tient l'inſtrument de la main droite; & il le tient de la gauche, ſi la dent eſt placée du côté gauche : obſervant ce qui vient d'être dit, en parlant de la maniere de redreſſer les dents de la mâchoire inférieure.

Lorſque les dents de la mâchoire ſupérieure, ont une de leurs parties latérales tournée en dedans, & l'autre en dehors, il faut que le Dentiſte ſoit placé derriere le ſujet, pour les ébranler

avec le pélican : il faut encore qu'aussitôt qu'elles sont ébranlées, il passe en devant, pour les retourner avec les pincettes droites, mettant, s'il est nécessaire, un genou à terre pour sa commodité. Il doit porter ensuite le pouce de la main gauche sur les dents voisines de celles qu'il doit remuer, l'indicateur entre la levre & la gencive, & les autres doigts sur la joue, pour affermir la tête, tandis qu'avec sa main droite, il porte les pincettes droites, pour embrasser la dent, & la retourner par ce moyen.

On doit bien prendre garde, dans toutes ces opérations, à ne pas trop détacher les dents de leurs alvéoles; parce qu'elles seroient en danger de ne pas se raffermir aisément, ou de tomber. Si ce cas arrivoit, on les remettroit dans leurs alvéoles, les assujettissant comme il a été dit ailleurs.

On doit encore avoir une grande attention, lorsqu'on redresse une dent avec le pélican, à ne la pas rompre, comme fit, il y a sept à huit ans, un Dentiste, alors mon Garçon; le même dont il est parlé dans la onzieme observation, tom. I. p. 325, par une nouvelle bévue, voulant, sans m'avoir consulté,

redreſſer la moyenne inciſive du côté gauche de la mâchoire ſupérieure d'une jeune & belle Dame, il la lui caſſa, faute de l'avoir ſéparée auparavant des autres dents qui la tenoient trop ſerrée, ou parce qu'il ne l'avoit point aſſez ménagée en opérant. On ne put remédier à cet inconvénient, qu'en remettant à cette Dame une pareille dent poſtiche.

Je me ſuis toujours ſervi de la méthode que je viens d'indiquer, pour redreſſer les dents, même à des perſonnes âgées de trente à quarante ans, & j'oſe avancer qu'avec le pélican & les pincettes droites, j'ai toujours réuſſi dans ces ſortes d'opérations, ſans qu'aucune dent ſe ſoit rompue, ni ſe ſoit trop détachée de ſon alvéole.

Il n'eſt pas encore venu à ma connoiſſance qu'aucun Dentiſte, avant moi, ſe ſoit ſervi du pélican pour redreſſer les dents : je ſais ſeulement qu'ils emploient, pour redreſſer certaines dents, les pincettes garnies de buis, auxquelles ils font faire des dentelures ; mais, ces dentelures n'empêchent pas l'inſtrument de gliſſer ſur l'émail de la dent ; ce qui fait qu'on peut endommager aſſez ſouvent les parties voiſines de la dent ſur laquelle on opere. J'ai

expérimenté que le linge, dont on couvre cette dent, convenoit mieux que ces dentelures seules; & comme il est bien difficile & même impossible, de réussir dans tous les cas qui se rencontrent en redressant les dents avec cet instrument seul, j'y ai joint l'usage du pélican, ainsi que je viens de l'expliquer. On pourra voir la description de ces deux instrumens aux chapitres 10 & 11 de ce volume.

Les crochets des pélicans qui servent à ces opérations, sont assez petits & proportionnés aux dents qu'ils doivent ébranler ou redresser. Après qu'on s'en sera servi, & que les dents ébranlées seront soutenues par les fils, on comprimera doucement les gencives avec les doigts, pour les approcher de la dent, & on se servira de la lotion suivante pour les bien raffermir.

Prenez des eaux de rose & de plantain, de chacune deux onces, du vin blanc quatre onces, ou une once d'eau-de-vie; du miel de Narbonne une once : le tout étant mêlé ensemble, on doit s'en rinser la bouche cinq ou six fois le jour pendant l'espace de douze à quinze jours.

J'ai fait remarquer que les coups &

les efforts violens pouvoient auſſi cauſer les mêmes dérangemens dont je viens de parler. Si l'effet de ces coups ne cauſe que le penchement des dents, il faut les redreſſer avec l'indicateur & le pouce, ou avec les pincettes droites ou courbes. Cela fait, on ſe ſert des des fils croiſés pour les attacher à leurs voiſines. Si elles ſont déja ſorties de leurs alvéoles par quelque accident, il faut les y remettre promptement, & ſi l'alvéole & la gencive ont été déchirés, on aura recours aux lames de plomb (*a*) que l'on appliquera, l'une ſur la ſurface extérieure des dents, & l'autre ſur leur ſurface intérieure, ayant auparavant garni ces lames avec du linge ou de la charpie, pour empêcher qu'elles ne gliſſent ſur les dents, & qu'elles ne bleſſent les parties voiſines : on tient ces lames aſſujetties par le moyen d'un fil enfilé dans une éguille, que l'on paſſe dans l'intervalle des dents par les trous de ces mêmes lames, de dehors en dedans, & de dedans en dehors, juſqu'à ce que ces lames & les dents ébranlées ſoient ſuffiſamment raſſermies : ces lames

(*a*) Voyez les figures 4 & 5 de la planche 28 de ce tome, page 214.

ſeront plus ou moins longues ou larges, ſuivant qu'il y aura plus ou moins de dents à raffermir, & que ces dents ſeront longues. S'il n'y a qu'une dent qui ſoit ſortie de ſon alvéole, ſans avoir cauſé ni rupture, ni déchirement aux alvéoles ou aux gencives, il faut pour lors ſe ſervir du fil croiſé : ſi au contraire pluſieurs dents ſont ſorties de leurs alvéoles, on les ſoutiendra avec ces lames, & on aura ſoin d'empêcher qu'elles ne touchent aux gencives.

Si l'on craint que les dents remiſes de nouveau, ne ſortent de leurs alvéoles, on engage les deux bouts d'un petit linge entre les lames & les côtés des dents ; afin que le milieu de ce linge poſant ſur leurs couronnes, retienne chaque dent, & l'empêche de ſortir. Enfin, on fait une lotion avec quatre onces de vin, & une once de miel roſat. Le malade a ſoin d'en tenir de tems en tems dans ſa bouche.

Je ne vois pas qu'aucun des Auteurs, qui ont traité de cette matiere, ait enſeigné la maniere dont il falloit ſe comporter dans les cas où les dents ſont déplacées par quelques chûtes, ou par quelques coups violens, tandis que pluſieurs ſe ſont fort étendus dans leurs

Traités d'opérations de Chirurgie, sur des matieres bien moins importantes. Ainsi, je ne connois point d'autre méthode que celle que j'enseigne.

CHAPITRE IX.

Maniere d'opérer pour raffermir les dents chancelantes.

CERTAINES gens se mêlent de travailler aux dents, & se vantent par des affiches qu'ils répandent par-tout, d'avoir des opiates merveilleuses pour faire croître les gencives, raffermir les dents chancelantes, & les empêcher aussi de se gâter : d'autres promettent la même chose par le moyen de certaines liqueurs, dont ils font un grand mystere.

Il est important pour l'honneur de la profession & pour l'intérêt du Public, de détruire de semblables supercheries & les erreurs qu'elles produisent, en lui faisant appercevoir qu'il n'y a que des affronteurs qui soient capables de faire de telles avances, & que s'il y a des cas où l'usage des opiates & celui des liqueurs peuvent réussir, pour raffermir les dents, il y a un plus grand nombre

de cas, où l'on ne peut en venir à bout ſans le ſecours de la main.

On a pu voir dans le chapitre V du premier Tome, les opiates & les liqueurs que j'ai jugé les plus propres pour raffermir les gencives & les dents. Ainſi, je décrirai ſeulement ici la maniere de raffermir les dents par le ſecours de la main, lorſqu'elles ſont devenues ſi chancelantes ou ſi peu affermies, que les autres remedes ſeroient peu efficaces.

Les cauſes qui rendent les dents chancelantes, ſont en général le tartre, les coups, les efforts violens, ou quelque vice conſidérable de la maſſe du ſang. Si l'on reconnoît que ces cauſes proviennent de la maſſe du ſang vicié, il faut avoir recours aux remedes généraux, & en même tems travailler au raffermiſſement des dents.

Les dents chancelantes ſeront raffermies par des tours de fil d'or trait, plus ou moins fin, ſelon la longueur & la groſſeur des dents que l'on veut attacher, & ſuivant l'intervalle qui ſe troûve d'une dent à l'autre.

Par exemple, lorſque les dents ſont déchauſſées & les gencives affaiſſées, & que les intervalles ſont larges, il faut

que le fil d'or ſoit plus gros ; au lieu que pour celles qui ſont plus courtes, moins larges, moins déchauſſées, & dont l'intervalle ſe trouve moins étendu, l'on ſe ſert d'un fil d'or plus fin. (a) Quand il ſe trouve quelque dent plus chancelante l'une que l'autre, l'on multiplie autour de celle-là les tours de fil, autant qu'il eſt néceſſaire pour la bien affermir. Comme on a beſoin de rendre ce fil très-ſouple & très-maniable, afin de s'en ſervir commodément, on le fait rougir ou recuire au feu ; & lorſqu'il eſt recuit, on le jette dans un peu de vinaigre, pour lui redonner ſa couleur, s'il l'a perdue. Quand cela ne ſuffit pas, on le met dans l'eau ſeconde bien chaude, & à laquelle on fait jeter un bouillon, puis on le retire. L'eau ſeconde, eſt l'eau commune mêlée avec un peu d'eau forte.

Je me ſers ordinairement, pour raffermir les dents, de l'or le plus fin & le plus doux, parce qu'il eſt plus ſouple, moins ſujet à ſe rompre, & qu'il conſerve toujours ſa couleur.

Pour exécuter cette opération, on fait aſſeoir le ſujet dans un fauteuil d'une

(a) Voyez les figures 2 & 3 de la planche 28 de ce tome, page 214.

hauteur convenable, ſa tête appuyée contre le doſſier, le Dentiſte étant devant la perſonne ou à côté. Pour lors, il paſſe le milieu de ſon fil dans l'eſpace de quelques-unes des dents les plus ſolides & les plus voiſines de celle qu'il faut aſſujettir. Enſuite il prend les deux bouts de ce fil, les fait paſſer, en les tenant toujours un peu fermes, de dedans en dehors, & de dehors en dedans, entre la dent ſolide & celle qui eſt chancelante. Lorſque ces deux bouts de fil d'or ont été croiſés dans ce premier intervalle, on continue de même, en les croiſant à chaque intervalle, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à celui des deux premieres dents du côté oppoſé. Si l'intervalle eſt trop ſerré près de la gencive, il faut l'élargir avec la lime, juſqu'à cette même gencive, étant abſolument néceſſaire que chaque intervalle ſoit ſuffiſant pour permettre l'entrée de ce fil : de-là on revient paſſer de nouveau ce même fil par tous les endroits où on l'a déja paſſé, ce que l'on réitere juſqu'à trois ou quatre fois, s'il eſt néceſſaire. L'on affermit davantage la dent la plus ébranlée par un tour circulaire de plus, avec l'un des bouts des fils d'or, en repaſſant ſur chaque

chaque dent. Lorſqu'on eſt parvenu à la derniere dent ébranlée, & que tous les tours de ce fil ſont finis, on fait avec chaque bout de ce même fil deux tours de ſuite, en embraſſant celle-ci: après quoi on retord les deux bouts de ce fil; on les coupe à une ligne ou environ de la dent, les retordant de nouveau avec les pincettes (*a*) à horloger, autant qu'il eſt néceſſaire, & les engageant dans l'intervalle, vis-à-vis duquel on les a retordues. Si ce fil d'or en le retordant trop fortement pour l'arrêter, ſe caſſoit, il faut défaire le dernier tour de ce fil qu'on a fait à la derniere dent, & retordre de nouveau les deux bouts.

A meſure que le fil d'or s'applique ſur les dents, on doit l'arranger à fleur de la gencive avec une ſonde mouſſe, ou un des petits introducteurs ou fouloirs, dont on ſe ſert pour plomber les dents.

Il faut encore obſerver qu'on ne doit approcher le fil d'or des gencives, qu'en cas que les gencives ne ſoient pas conſumées ou affaiſſées, & que les dents ne ſoient pas par conſéquent beaucoup

(*a*) Voyez la figure 1 de la planche 17 de ce tome, pag 126.

plus découvertes qu'elles ne le doivent être naturellement.

De cette maniere la situation des tours de ce fil rend ces dents beaucoup plus fermes, que si l'on avoit approché ce fil à fleur de la gencive ruinée; car ces tours de fil d'or se rencontrant trop bas, les dents en seroient bien moins affermies. Si les intervalles sont trop peu étendus du côté de l'extrémité extérieure des dents, & qu'il soit impossible d'y passer le fil de la maniere que je viens de le dire, il faut l'introduire à chaque intervalle, comme si l'on vouloit enfiler une aiguille. Avant que de placer le fil d'or, on doit encore observer qu'il faut nécessairement faire avec la lime une petite coche, ou petit enfoncement à la partie extérieure de chaque dent qu'on veut raffermir, & où le fil d'or doit être appliqué. Cela empêche qu'il ne glisse trop près de la gencive, qu'il ne se relâche, & que la dent ne s'en échappe dans la suite. On ne doit pas craindre que ces coches soient capables de gâter les dents, elles ne périssent jamais par cet endroit.

Lorsque les dents sont chancelantes jusqu'au point de tomber d'elles-mêmes, ou d'être ôtées aisément, si la

cavité de leurs alvéoles n'a point perdu entiérement sa profondeur, on peut les y remettre, après avoir percé chaque dent par deux trous, l'un à côté de l'autre à fleur de la gencive, lesquels trous perceront à jour la dent par ses parties latérales.

Si c'est aux dents de la mâchoire inférieure qu'on fait ces trous, on fait une rainure à la dent (*a*), pour loger le fil d'or un peu au-dessus de ces mêmes trous dans toute sa circonférence; cette rainure sera plus ou moins large & profonde suivant l'épaisseur de la dent. Si c'est aux dents (*b*) de la mâchoire supérieure, on fait la rainure au-dessous des trous.

Avant que de replacer les dents dont il s'agit, dans leurs alvéoles, on engage le milieu du fil d'or entre les deux dents voisines les plus solides. Lorsqu'on est parvenu en croisant le fil, à l'intervalle de la premiere dent qui est percée, on passe les deux bouts du fil dans ces deux trous; puis on loge la dent dans son même alvéole, dans

(*a*) Voyez la fig. 2 de la planche 17 de ce tome, pag. 128.

(*b*) Voyez la figure 3 de la planche 17. *idem*

lequel on l'enfonce le plus qu'il eſt poſſible.

S'il y a pluſieurs dents à enfiler, qu'elles ſoient voiſines les unes des autres, on les enfile de ſuite avant que de les enfoncer; après quoi on embraſſe la dent la plus voiſine de la derniere de celles-ci avec le fil d'or pour aller gagner l'intervalle le plus prochain, dans lequel on l'engage, en l'y croiſant. On continue de même d'embraſſer les dents chancelantes juſqu'à la plus affermie, qui doit ſervir d'appui : de-là on revient par pluſieurs croiſemens & tours de ce même fil à la dent ſolide par laquelle on a commencé. On réitere cette manœuvre autant qu'il eſt néceſſaire, pour bien affermir ces dents ; & on obſerve de multiplier plus ou moins les tours de ce fil, ſur celles qui ſont les moins affermies, en ſe ſervant de la rainure, pour les mieux aſſujettir. On arrête ce fil de même qu'il a été dit à l'occaſion des dents chancelantes, qu'on raffermit ſans les percer.

Quand la cavité de l'alvéole a perdu de ſa profondeur, & que la dent eſt plus longue qu'il ne faut, on doit racourcir la dent par ſa racine en la li-

mant ou en la sciant ; afin que son extrémité extérieure se trouve au niveau de ses voisines. Comme ordinairement on découvre la cavité de la racine de la dent, pour peu qu'on la diminue par sa racine, il la faut remplir de plomb, quand cela arrive.

S'il se trouve que les intervalles des dents chancelantes soient plus larges qu'ils ne doivent l'être naturellement, & que les croisemens des fils ne soient pas suffisans pour affermir chaque dent, il faut mettre à chaque intervalle trop large, un petit coin en coulisse (*a*) fait de dent de cheval marin. Chaque coin ne doit point excéder l'épaisseur des dents : il n'aura qu'environ une ligne de hauteur, & sera proportionné d'ailleurs à l'intervalle dans lequel on l'introduira.

Ces coins ont deux trous & deux échancrures sur leurs parties latérales : on loge dans ces échancrures les deux parties latérales des deux dents qui laissent un trop grand intervalle, lequel se trouve alors rempli. Ces deux trous se font auprès des extrémités de ces coins, ils servent à donner passage aux

(*a*) Voyez les figures 5 & 6 de la planche 17 de ce tome, pag 128.

deux bouts du fil d'or, lorſqu'ils y ſont parvenus.

Ces petits coins ſervent à aſſujettir les dents : on les place dans la partie de l'intervalle la plus proche des gencives, afin que la levre les cache, qu'ils ſoient moins apparens, & que le fil d'or ne ſoit pas trop éloigné des gencives. Si ces intervalles ſont très-grands, on les remplit avec une dent artificielle ; & s'ils ſont encore augmentés par la perte de quelques dents, pour réparer ce défaut, on y en loge d'artificielles (*a*) contigues l'une à l'autre par le talon, ou la partie qui doit être poſée ſur la gencive, mais diviſées pourtant depuis là juſqu'à leur extrémité : ou bien l'on peut encore remplir ce même intervalle avec deux dents humaines proportionnées à ſon étendue.

On ne ſe ſert de petits coins, que dans le cas où l'on ne ſauroit loger des dents naturelles ou artificielles dans les intervalles des dents. Leur uſage n'eſt pas, comme l'on voit par toutes ces circonſtances, pour occuper toute la longueur de l'intervalle : ils n'ont d'autre utilité que celle de raffermir les

(*a*) Voyez la figure 4 de la planche 17 de ce tome, pag. 128.

dents, en ſervant d'appui immédiat à leurs parties latérales.

A l'égard de l'affermiſſement des dents de la mâchoire ſupérieure, il n'y a qu'à ſuivre la méthode que je viens de propoſer pour les dents de la mâchoire inférieure. Par cette méthode on raffermit, non-ſeulement les inciſives & les canines, mais même encore les molaires.

Si M. Dionis (*a*) avoit connu les moyens que je viens de propoſer pour le raffermiſſement des dents, lorſqu'elles ſont chancelantes, je ſuis perſuadé qu'il n'auroit pas conſeillé de les ôter: au contraire il auroit préféré à la maxime qu'il donne pour conſtante, la méthode circonſtanciée que je viens de décrire; puiſqu'en la ſuivant, on peut conſerver les dents en leur place pendant le cours de la vie, & qu'on les rend capables de faire les mêmes fonctions qu'elles faiſoient avant que d'être ébranlées. Le bon ſuccès de cette méthode nous permet d'appeller du ſentiment de cet Auteur; car il faut convenir que l'opinion d'un homme ſi célebre a pu cauſer la perte des dents

(*a*) A la pag. 512, de ſon Traité des opérations de Chirurgie.

de plusieurs personnes, auxquelles on auroit pu les conserver : au reste, sans m'arrêter davantage à détruire le sentiment d'un Auteur également respectable par ses connoissances & par une expérience consommée, & dont la mémoire d'ailleurs est en vénération, je prétends seulement établir l'utilité de la méthode que je propose, fondée sur mes expériences. J'ai cru être obligé de m'étendre plus particuliérement dans l'explication de cette méthode ; d'autant mieux que personne avant moi, n'a, comme je le crois, pratiqué la maniere de raffermir les dents naturelles, de la façon que je l'enseigne, ni celle de les remplacer après les avoir ôtées, ou lorsqu'elles sont tombées.

Explication de la planche XVII qui contient la figure de plusieurs instrumens, lesquels servent à affermir les dents.

LA figure I représente de petites pincettes à horloger, qui servent à tordre le fil d'or dont on se sert pour raffermir les dents.

A. Le corps de cet instrument.

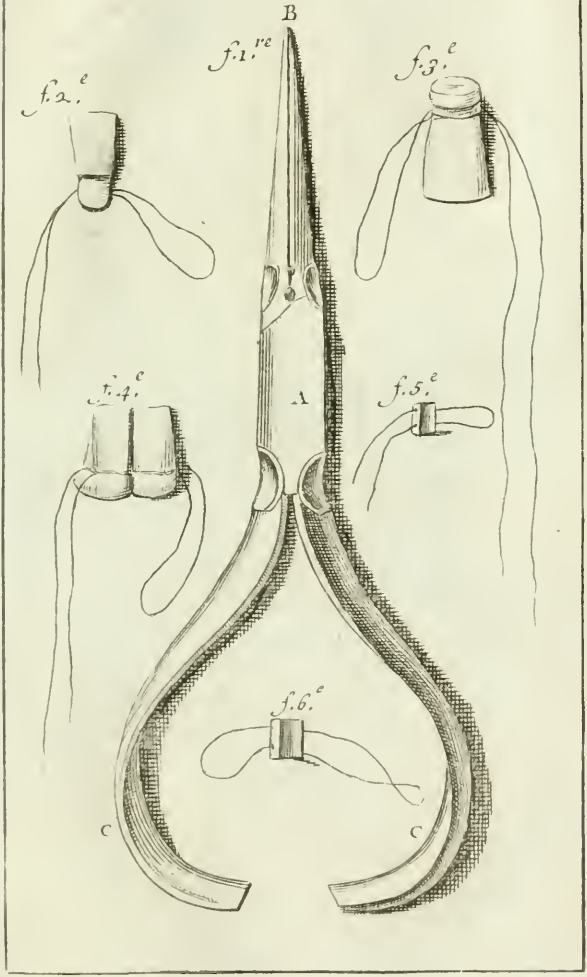
B
f.1re
f.2e
f.3e
f.4e
A
f.5e
f.6e
C
C

B. Son extrémité antérieure.

C C. Ses branches recourbées de dedans en dehors, & de dehors en dedans.

La figure II représente une des dents incisives de la mâchoire inférieure percée au-dessous de la rainure, & enfilée d'un fil d'or qui sert à l'attacher à celles qui tiennent encore à la bouche.

La figure III représente une autre incisive de la mâchoire supérieure, percée au-dessus de la rainure, & enfilée d'un fil d'or qui sert au même usage.

La figure IV représente deux incisives artificielles pour la mâchoire inférieure, enfilées d'un fil d'or, servant à les assujettir dans le lieu où on les substitue à la place de celles qui manquent.

Les figures V & VI représentent deux coins à couliſſe, servant à assujettir les dents lorsqu'elles sont chancelantes, & qu'elles laissent des intervalles entre elles suffisans pour les introduire : ces coins sont enfilés d'un fil d'or pour les assujettir aux dents voisines.

CHAPITRE X.

Description & usage des instrumens nommés déchaussoir, poussoir, pincettes ou davier, & levier, qui servent à opérer pour ôter les dents.

LES instrumens qu'on employe pour ôter les dents & leurs racines séparées, sont de cinq especes; savoir, le déchaussoir, le poussoir, les pincettes, le levier & le pélican.

La premiere espece est appellée déchaussoir (*a*); parce qu'il sert à détacher les gencives du corps de la dent, ou des racines, lorsqu'il en est besoin pour les tirer : cet instrument est fait en forme de croissant dans l'étendue de sa partie tranchante, qui est plate & devient plus mince à mesure qu'elle approche de sa pointe : sa lame est large d'environ deux lignes dans sa partie la plus étendue, sa longueur d'environ dix lignes, tranchante dans toute son étendue en sa partie concave : sa partie convexe forme un dos, qui en s'appro-

(*a*) Voyez la figure 1 de la planche 18 de ce tome, pag. 149.

chant de la pointe, devient très-tranchant : sa tige est arrondie, pyramidale & longue d'environ deux pouces : elle se termine du côté du manche par une soie carrée pour la mieux engager. Ce n'est pas sans raison que je recommande, nonobstant l'opinion contraire de certains Auteurs, que cet instrument soit d'un tranchant fin des deux côtés vers sa pointe : la raison en est, qu'il fait non-seulement beaucoup moins souffrir, lorsqu'il sépare les gencives des dents, qu'il le feroit, s'il n'étoit pas tranchant des deux côtés, ou si son tranchant n'étoit pas assez fin. Il arriveroit pour lors que les gencives déchirées causeroient une douleur violente dans l'opération, & que la dent étant ôtée, ces gencives auroient plus de peine à se réunir. Pour éviter ces deux inconvéniens, je me sers du déchaussoir tranchant des deux côtés ; mais comme le même qui sert à déchausser les dents, quoique très-propre à ouvrir différens abscès dans la bouche, après avoir appuyé contre des parties osseuses, peut s'émousser, il faut en avoir un semblable, qui ne serve qu'à ouvrir les abscès ou tumeurs de la bouche. J'ai cru devoir m'étendre sur ces circonstances, plutôt

que de m'amuſer à faire une plus ample deſcription d'un inſtrument auſſi ſimple & auſſi connu.

La ſeconde eſpece d'inſtrument ſe nomme pouſſoir (*a*) ; il ſert à ôter les dents, leurs racines ou chicots, en pouſſant de dehors en dedans. Cet inſtrument a une tige & deux extrémités : Sa tige eſt ronde, ou a pluſieurs pans, ce qui eſt indifférent : cette tige eſt longue d'environ deux pouces, plus étendue dans ſa partie convexe, que dans ſa partie concave : ſa partie concave eſt unie du côté de ſon extrémité dentelée, & ſa convexité eſt un peu arrondie. A cette extrémité il y a une échancrure qui forme deux dents, partageant la concavité & la convexité en deux moitiés, l'une droite & l'autre gauche, priſes ſur la largeur de l'extrémité de ſon demi-croiſſant, ou de ſa courbure : cette extrémité eſt large d'environ deux lignes. A l'extrémité oppoſée il y a une mitte convexe du côté de ſa tige, & plate du côté oppoſé. Cette mitte ſert à orner l'inſtrument, & à le mieux affermir dans ſon manche au moyen d'une ſoie carrée ſuffiſamment longue que l'on

(*a*) Voyez la figure 2 de la planche 18 de ce tome, pag. 149

cimente avec du maſtic dans la cavité du manche qui la reçoit : ce manche doit être en forme pyramidale & beaucoup plus gros par ſon extrémité oppoſée à la mitte : il doit être arrondi, ou à pluſieurs pans, de la longueur d'environ deux pouces : ſon gros bout doit être à-peu-près arrondi en forme de poire : la matiere la plus ordinaire dont on fait ces ſortes de manches, eſt l'ivoire, l'ébeine, ou quelqu'autre bois convenable.

Lorſqu'on veut ſe ſervir de cet inſtrument : on l'empoigne de façon que ſon manche appuie ſur le centre du dedans de la main : le pouce & les autres doigts l'embraſſent ; tantôt on allonge le pouce ſur la tige, tantôt l'indicateur, tandis que les dents de cet inſtrument appuyent ſur la dent, ou ſur le chicot que l'on veut enlever. On pouſſe la dent, ou le chicot de dehors en dedans, baiſſant le poignet. Lorſque c'eſt aux dents de la mâchoire inférieure qu'on fait cette opération, on donne un mouvement d'élévation avec le poignet, qui produit un effet à-peu-près ſemblable à celui que les doigts produiſent en ſaignant, lorſqu'on exécute la ponction & l'élévation.

Lorſqu'on ſe ſert du pouſſoir aux dents de la mâchoire ſupérieure ; l'on tient & l'on appuie de même cet inſtrument, en fléchiſſant le poignet de bas en haut, & l'on produit ainſi le même effet. On peut, ſi l'on veut, ajouter ſur la face convexe de cet inſtrument, une eſpece de crochet tourné à contre-ſens, ſemblable à l'extrémité dentelée du pouſſoir : ce crochet ſert à tirer en dehors de la bouche les racines, ou les dents qu'on ne peut enlever, en pouſſant de dehors en dedans.

Il y a encore un autre crochet ſimple (*a*), dont les dimenſions ſont à-peu-près de même que celles de l'inſtrument précédent. Ce crochet ne diffère de cet inſtrument, que par ſa partie antérieure, qui eſt formée par un biſeau, dans la face duquel on a pratiqué une goutiere, qui s'étend depuis la face ſupérieure de la tige, juſqu'à l'intervalle des deux petites dents. Le crochet ſimple dont nous parlons, ſoit en biſeau, ſoit à ſurface convexe, eſt préférable au double ; parce que le double inſtrument à crochet eſt plus

(*a*) Voyez la figure 3 de la planche 18 de ce tome, pag. 149.

embarraſſant en opérant, & qu'il ne ſauroit ſervir à ceux dont la bouche ne peut s'ouvrir facilement, ou à cauſe des brides, ou de quelqu'autre indiſpoſition. Ainſi un crochet plus crochu étant néceſſaire pour tirer les dents, lorſqu'il s'agit d'opérer de dedans en dehors, au lieu de mettre le pouſſoir & le crochet ſur la même tige, il eſt à propos que chacun de ces deux inſtrumens ait ſa tige particuliere, & ſon manche particulier; de ſorte qu'on ne doit ſe ſervir que du pouſſoir, ou crochet ſimple, dont l'un eſt employé, comme nous l'avons dit, pour pouſſer de dehors en dedans, & l'autre pour attirer de dedans en dehors.

Ces deux inſtrumens doivent être d'un bon acier, modérément trempé. Leurs dents ſeront aſſez pointues; parce qu'il faut qu'elles entrent & s'engagent en quelque maniere en opérant dans le colet, dans la racine, ou dans le chicot de la dent que l'on veut ôter. Comme la dent n'eſt point émaillée dans ces parties-là, les dents de cet inſtrument la pénetrent ſuffiſamment; ce qui ne contribue pas peu à rendre l'extraction de la dent, ou du chicot

qu'on veut ôter, plus facile & plus certaine.

Quand on ôte les racines des dents molaires du côté droit de la mâchoire inférieure, & qu'elles ſont trop couvertes des gencives, le pélican ne pouvant agir ſur elles, après qu'on a placé la perſonne ſur un fauteuil, on fait avec la pointe du déchauſſoir une inciſion longitudinale ou cruciale à la gencive, juſqu'à la racine que l'on découvre par cette inciſion, & ſi l'on connoît par le moyen de cette inciſion, que le bord intérieur des racines des dents ſoit entiérement détruit, on doit ſe ſervir du pouſſoir. Lorſque les racines ne tiennent pas beaucoup, la perſonne étant aſſiſe ſur une chaiſe baſſe, le Dentiſte étant placé à ſon côté droit, tient l'inſtrument de ſa main droite, ayant ſon pouce & ſon doigt indicateur au long de la partie convexe du pouſſoir: il poſe l'extrémité antérieure de cet inſtrument ſur la ſurface extérieure des racines qu'il veut ôter: avant que de les pouſſer du côté de la langue, il paſſe ſon bras gauche par-deſſus la tête du ſujet, il place ſon pouce gauche entre les racines & la langue, afin d'empêcher cette partie d'être touchée par

l'inſtrument, le doigt indicateur appuyant ſur la face extérieure des dents, qui ſont entre les inciſives & les racines qu'il veut ôter, & les autres doigts portant ſous le menton pour l'affermir : le Dentiſte pouſſe alors l'inſtrument, autant qu'il eſt néceſſaire pour faire ſortir les racines.

Quand il s'agit de faire la même opération au côté gauche de cette mâchoire, on paſſe du même côté, en ôtant ſon bras gauche de deſſus la tête du ſujet, pour y paſſer le bras droit, qui fait alors la même fonction que faiſoit auparavant le bras gauche de l'autre côté : on peut faire la même opération, ſi l'on veut, ſans changer de place, il ſuffit d'être ambidextre, & de changer l'inſtrument de main.

Lorſqu'il eſt queſtion d'opérer aux inciſives & aux canines avec le pouſſoir, on ſe met à ſon choix dans la ſituation la plus commode : on fait aſſujettir la tête du ſujet ſur le doſſier : on fait agir le pouſſoir de dehors en dedans, comme on a dit ci-deſſus. Après avoir ôté les dents ou leurs racines, il faut laiſſer un peu ſaigner la gencive & faire laver la bouche du malade avec de l'oxicrat un peu tiéde : il faut preſſer

enſuite avec le pouce & le doigt indicateur les parois des gencives ; ſoit qu'elles ſoient écartées ou non. Par ce moyen, on diminue le vuide, que la dent laiſſe après ſa ſortie.

Les racines qui ne tiennent pas beaucoup, qui ont de la priſe du côté de la langue, ou qui n'ont pas été détachées avec le pouſſoir, doivent être attirées en dehors avec le crochet recourbé deſtiné à cet uſage, le Dentiſte étant pour lors placé à côté ou devant la perſonne.

Les racines ou chicots des dents de la mâchoire ſupérieure ſeront ôtées avec le pouſſoir, de même que celles des dents de la mâchoire inférieure, en faiſant à chaque côté ce que nous avons dit de faire à celle d'en bas.

Il eſt à propos, lorſque ces racines paroiſſent un peu difficiles à ôter, que le Dentiſte paſſe derriere le ſujet, pour lui aſſujettir la tête contre ſon eſtomac, après quoi, il doit faire les fonctions néceſſaires pour opérer en chaque mâchoire, ſuivant la méthode qu'on vient de donner.

S'il arrivoit, après s'être ſervi du pouſſoir, ou de quelque autre inſtrument, que la racine fût encore attachée à quelque portion du fond de l'alvéole,

& qu'elle y fût comme perdue, il faudroit achever de l'ôter avec les pincettes en bec de grue ou de corbeau.

Lorsque les racines ou les dents, tiennent trop, pour être ôtées en les renversant avec le pouſſoir, ou avec les autres inſtrumens, de la maniere que je viens de le rapporter, on peut les ôter avec le pouſſoir, en obſervant les circonſtances qui ſuivent. On fait aſſeoir celui ſur qui on doit opérer, ſur une chaiſe très-baſſe : le Dentiſte ſe place derriere : puis étant élevé au-deſſus du ſujet, il affermit ſa tête contre ſa poitrine, il poſe le pouſſoir ſur la face extérieure des chicots ou de la dent, il fait enſorte que le pouſſoir réponde en ligne directe au point d'appui ſur lequel la tête ſe trouve poſée : après cela, tenant l'inſtrument de ſa main gauche, il tient de ſa main droite une livre de plomb en maſſe, dont la face extérieure eſt un peu concave & garnie de drap. Avec cette maſſe de plomb, (*a*) il frappe ſur le manche du pouſſoir, & d'un ſeul coup, s'il eſt poſſible, il jette la racine ou la dent du côté de la langue : il doit obſerver de bien retenir le

(*a*) Voyez la figure 1 de la planche 28 de ce tome, page 214.

pouſſoir, pour éviter qu'il n'offenſe quelque partie de la bouche. Cette maniere d'ôter les dents ou les racines ſéparées de leurs corps, eſt la même, ſoit que l'on opere ſur l'une ou ſur l'autre mâchoire.

Lorſqu'il y a quelques dents ſur la ſurface intérieure ou extérieure des autres dents, c'eſt-à-dire, quelques ſurdents, qui n'ont pu être arrangées par aucuns moyens, & ſi elles nuiſent aux fonctions de la bouche, ou qu'elles ſoient cariées, douloureuſes ou difformes, il faut néceſſairement les ôter. Si elles ſont ſur la ſurface intérieure des autres dents, on les ôte avec le pouſſoir ou avec les pincettes droites; mais lorſque la carie ſe trouve du côté extérieur des autres dents, c'eſt-à-dire, à l'endroit où il faut poſer le pouſſoir, on doit abandonner cet inſtrument, pour ſe ſervir du pélican. On commence par limer la partie latérale des deux dents voiſines qui ſont à côté, afin d'élargir ou d'augmenter l'intervalle, pour faciliter le moyen de tirer de dedans en dehors la dent cariée & mal arrangée. Lorſqu'une dent eſt poſée contre la ſurface extérieure des autres dents, on ſe ſert du pélican ou des

pincettes droites, s'il y a de la prise, pour tirer cette dent ou ce chicot.

Pour ôter avec le poussoir celles qui sont sur la surface intérieure des autres dents, & qui ne tiennent pas beaucoup, on n'a que faire d'employer la masse de plomb : le Dentiste se met devant ou au côté droit du sujet, s'il veut travailler à la mâchoire inférieure, ou il se met derriere, s'il s'agit de la mâchoire supérieure.

Lorsque les dents tiennent si fort qu'on est obligé de se servir de la masse de plomb, le Dentiste se place derriere la personne, observant ce qui vient d'être dit pour les autres.

Lorsque ces sortes de dents ont de la prise, soit qu'elles soient situées sur les surfaces extérieures des autres dents, soit qu'elles soient situées sur les surfaces intérieures des mêmes dents, on peut les ôter avec les pincettes droites, pourvu qu'elles ne tiennent pas trop.

Si l'on se sert des pincettes droites, pour ôter les dents, & que les dents qu'il s'agit d'ôter soient du côté droit, ou au devant de la mâchoire inférieure, le Dentiste se place derriere le sujet, tenant l'instrument de sa main droite :

il ſerre la dent, & éleve l'inſtrument en devant, en donnant un tour de poignet : il enleve de cette façon la dent qu'il s'agit d'ôter. Pour ôter les dents du côté gauche, il tient l'inſtrument de ſa main gauche. Lorſqu'il opere à la mâchoire ſupérieure, il eſt ſitué du côté droit ou devant le ſujet, ayant un genou à terre, s'il en eſt beſoin. A l'égard des dents qui ſont ſituées ſur la ſurface extérieure des autres, il ne peut les ôter qu'avec le pélican, lorſqu'elles tiennent beaucoup : la façon de les ôter ne differe point de celle dont nous parlerons dans la ſuite.

En ſuivant la méthode que je viens de décrire, on ôte ſans rien craindre, les dents qui ſont hors de rang, & qui ſont placées ſur la ſurface extérieure, ou ſur la ſurface intérieure des autres dents.

L'inſtrument de la troiſieme eſpece eſt nommé pincette, parce qu'il pince & preſſe le corps de la dent qu'on veut ôter. Quelques-unes de ces pincettes ſont courbes, d'autres ſont droites : il y en a auſſi en façon de bec-de-perroquet, dont la mâchoire ſupérieure eſt plus étendue, & ſe recourbe de haut en bas : l'inférieure moins étendue ſe

recourbe de bas en haut. Il y a au contraire d'autres pincettes, dont les mâchoires ſont à côté l'une de l'autre, ſe recourbant d abord toutes deux de haut en bas, & de dehors en dedans.

De ces pincettes recourbées, il y en a encore qui le ſont en façon de bec de grue ou en bec de corbeau. Le davier ordinaire eſt celui qui eſt fait en bec de perroquet, dont l'extrémité de chaque mâchoire a deux dents formées par une échancrure : à la face concave de la mâchoire inférieure de cet inſtrument, il faut obſerver de rendre la cavité encore plus grande & plus profonde, pour mieux loger & embraſſer la convexité du corps de la dent. Il faut que dans cet endroit-là cet inſtrument ſoit en façon de chagrin ou dentelé, afin que l'inſtrument ne gliſſe pas ſur la dent. Toutes ces pincettes, tant courbes que droites, ſeront à jonction paſſée, leurs branches jointes enſemble par le moyen d'un clou rivé des deux côtés à rivure perdue, & d'une groſſeur ſuffiſante pour réſiſter avec force dans le tems que l'inſtrument agit. Ce clou ſert d'axe & de point d'appui, tandis que la réſiſtance ſe rencontre du côté

de la dent que les mâchoires de l'inſtrument embraſſent, & que la puiſſance doit agir vers l'extrémité oppoſée de ſes branches.

Les pincettes ou daviers, dont les mâchoires ſont courbes de haut en bas, & réciproquement recourbées de dehors en dedans, doivent avoir deux petites dents à l'extrémité de chaque mâchoire. Ces dents ſont ſéparées par une petite goutiere : elles doivent auſſi être dentelées dans leur ſurface intérieure juſqu'à l'extrémité de leurs dents, de l'étendue de deux ou trois lignes : la ſurface intérieure des mâchoires des pincettes droites, doit être diſpoſée de même.

La ſurface intérieure des mâchoires des pincettes en bec de grue ou de corbeau, doit avoir une goutiere un peu plus ample que celles des précédentes.

Les deux ſortes de daviers, dont nous venons de parler, ſervent à ôter les dents de différentes eſpeces. Les pincettes droites ſervent ſur-tout à ôter les inciſives & les canines. Les pincettes en bec de grue ou de corbeau, ſervent pour ôter certaines racines profondes,

profondes, déja ébranlées, & qu'on ne peut ôter avec les autres instrumens.

Ces sortes de pincettes ou daviers, sont si connus & d'un usage établi depuis si long-tems, qu'il me paroît superflu de m'étendre davantage sur leur structure. Il ne me seroit pas difficile, si je voulois entrer dans un plus grand détail, de donner une description exacte & circonstanciée de chacun de ces instrumens (*a*), & de chacune de leurs parties; mais je la regarde comme inutile : il me paroît seulement qu'il n'est pas hors de propos de faire remarquer par quelle raison je rejette les ressorts que l'on ajoute ordinairement à cet instrument, pour faciliter l'ouverture de ses branches. Outre que le ressort est souvent incommode, il arrive que, par sa vertu élastique, il diminue la force de la main qui empoigne les branches de l'instrument pour opérer.

La quatrieme espece d'instrument qui sert à ôter les dents, se nomme élévatoire ou levier (*b*). Cet instrument ressemble en quelque maniere au traitoir, ou chien, dont les Tonneliers se

(*a*) V. les planches 19 & 20, pages 150 & 151.

(*b*) Voyez la figure 1, de la planche 21 de ce tome, page 202.

ſervent, pour engager les cerceaux autour de la futaille. Il eſt compoſé de quatre pieces, ſavoir d'une tige, d'un écrou en maniere d'olive, d'une branche courbée en crochet & d'une vis. La tige ſe diviſe en pluſieurs parties, ſavoir en ſa partie ronde vers ſon extrémité antérieure & en ſa partie tournée en vis, près de laquelle il y a une mitte, qui ſépare la vis d'une ſoie. Cette ſoie s'aſſujettit dans le manche de cet inſtrument au moyen d'une roſette ſur laquelle elle eſt rivée : ce manche eſt fait en forme de poire : la tige de cet inſtrument oppoſée au manche eſt cylindrique, & coupée un peu obliquement par ſon extrémité : cette extrémité a dans ſon milieu une goutiere ſuivant ſon obliquité : les faces obliques ſituées ſur les côtés de cette goutiere, ſont dentelées : l'écrou en olive eſt percé ſuivant ſa longueur, & par ce moyen, il ſe monte ſur la tige, en s'engageant dans ſa vis : il s'éleve dans un endroit de la ſurface extérieure, une éminence plate par ſes parties latérales, percée dans ſon milieu & arrondie dans ſa circonférence : la branche eſt courbée à l'extrémité antérieure, & depuis ſa courbure juſqu'à

l'extrémité postérieure elle est droite, ayant une face plate inférieure, qui s'étend depuis sa courbure, jusqu'à la même extrémité postérieure de cette branche : toute la circonférence opposée à cette face, peut être arrondie, ou à plusieurs pans : l'extrémité de la face intérieure du crochet a une échancrure, qui sépare la même extrémité en deux dents pointues : la même surface est un peu dentelée : l'extrémité postérieure de la branche se trouve plus large & plus épaisse, que ne l'est le reste de son étendue ; elle est applatie sur les côtés, & arrondie du côté du dos & du côté du crochet : elle a une séparation dans son milieu, qui sert à loger l'éminence de l'écrou : ses parties latérales applaties sont percées, & le trou de la partie latérale gauche est placé à l'écrou, pour retenir la vis lorsqu'elle a passé dans le trou qui est de l'autre côté, & dans celui qui est à l'éminence de l'écrou. De cette assemblage, il résulte une charniere, qui assemble la branche à crochet avec l'éminence de l'écrou. Pour assembler cette branche avec la tige, il n'y a qu'à faire passer la tige dans l'écrou percé à jour ; tournant ensuite de gauche

à droite, la vis s'engagera plus ou moins dans l'écrou, suivant que l'on tournera plus ou moins dans un sens ou dans un autre; & par ce moyen l'extrémité de la branche recourbée s'éloignera ou se rapprochera de l'extrémité antérieure de la tige.

Les dimensions de cet instrument, sont les suivantes. La longueur de la tige, y compris sa soie, est d'environ quatre pouces : sa partie arrondie, depuis l'extrémité antérieure jusqu'à sa partie tournée en vis, est d'environ un bon pouce : sa partie tournée en vis est longue aussi d'environ un pouce, sa soie d'environ deux pouces, & son manche de même, l'écrou en olive d'environ six lignes, sa branche à crochet d'environ deux pouces quatre lignes, y compris sa courbure.

Il y en a qui font un assez grand usage de cet instrument; mais comme le point d'appui se trouve trop éloigné de la résistance; que d'ailleurs l'extrémité antérieure de la tige appuie contre la partie extérieure de la dent qu'on veut ôter, tandis que le crochet de la branche est porté sur la face intérieure de cette dent, il arrive que la tige & le crochet, se trouvant horisontalement

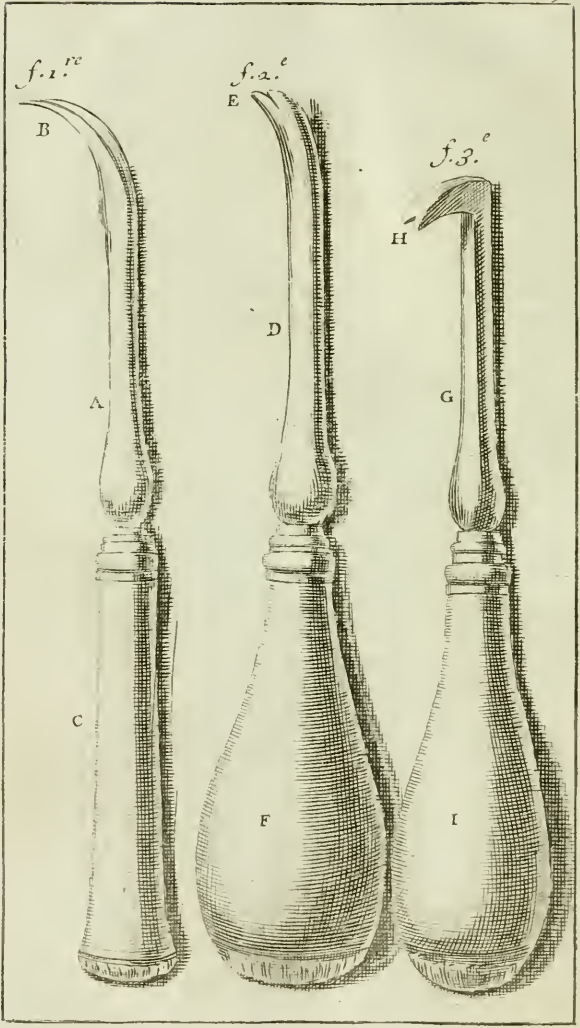
f.1.re
B
A
C
f.2.e
E
D
F
f.3.e
H
G
I

opposés ; cet instrument est aussi propre à casser une dent, qu'à l'ôter : je sais que M.. Dionis le loue beaucoup, & dit qu'il a été inventé de son tems : il ajoute qu'il n'a vu personne s'en servir, que feu M. Dubois, Chirurgien Dentiste de Louis XIV. Pour moi, je ne m'en sers que fort rarement, & seulement pour ôter les dents chancelantes ou peu affermies, ce que le davier seul peut faire avec plus de sûreté.

Explication de la planche XVIII, qui contient la figure de trois instrumens qui servent à ôter les dents.

LA figure I représente le déchaussoir qui sert à séparer les gencives des dents, vu latéralement..

A. Sa tige.

B. Son tranchant & sa courbure pointue.

C. Son manche.

La figure II représente le poussoir qui sert à ôter les dents en poussant de dehors en dedans, vu de façon que sa courbure & ses deux petites dents sont apparentes.

D. Sa tige.

E. Son extrémité antérieure & recourbée, munie de deux eſpeces de dents, ſéparées l'une de l'autre par une échancrure.

F. Son manche en forme de poire.

La figure III repréſente le crochet le plus recourbé, qui ſert à tirer de dedans en dehors les dents ou chicots, vu latéralement.

G. Sa tige.

H. Sa courbure très-recourbée, munie de deux eſpeces de dents aſſez pointues, & diviſées l'une de l'autre par une eſpece d'échancrure ou goutiere.

I. Son manche.

Explication de la planche XIX, qui contient la figure de deux inſtrumens pour ôter les dents.

LA figure I repréſente le davier, vu de façon qu'on apperçoit les courbures de ſes mâchoires & ſes deux branches.

A. Le corps de cet inſtrument.

BB. Les extrémités dentelées & recourbées de chacune de ſes mâchoires.

CC. L'extrémité la plus étendue de

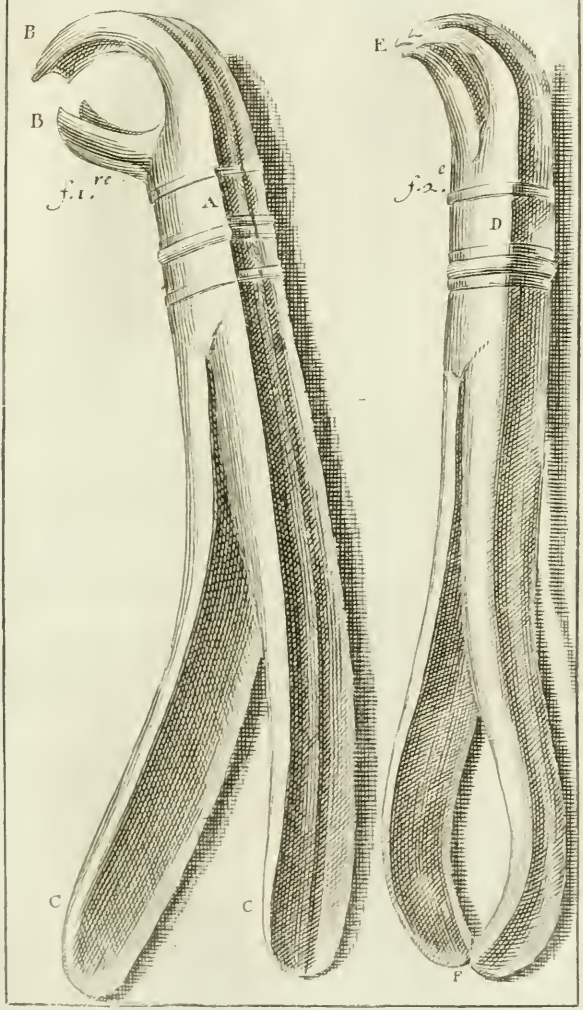
B
B
f. 1re.
A
C
C
E
f. 2e.
D
F

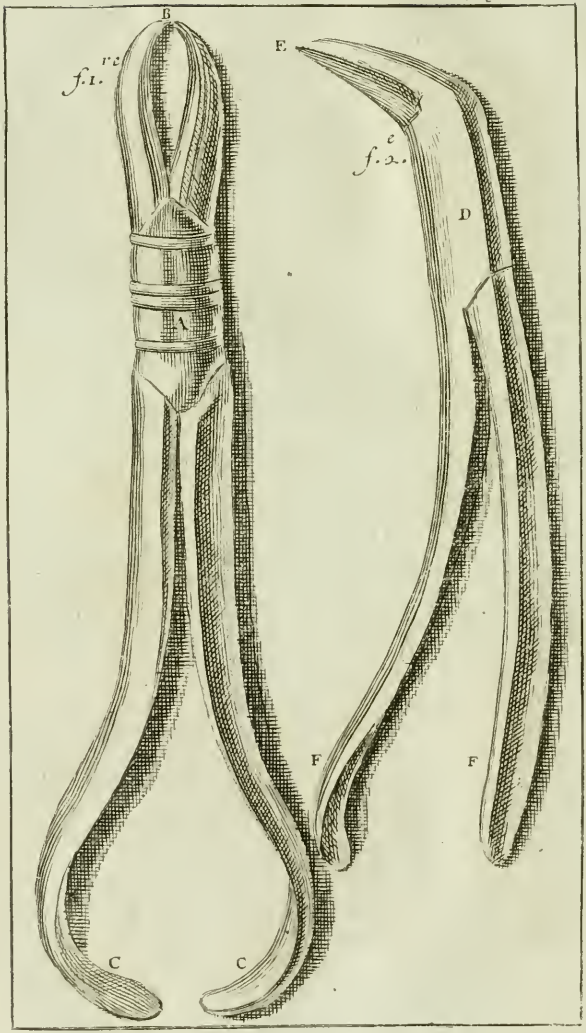
f.1re
B
A
C
C
f.2e
E
D
F
F

ſes branches, qui ſert de manche à cet inſtrument.

La figure II repréſente un autre davier ou pincette, dont les mâchoires ſont recourbées de haut en bas, de droite à gauche & de gauche à droite, qui ſert à ôter certaines dents pour des cas particuliers, vu dans toute ſon étendue, & de façon qu'on apperçoit les courbures de ſes mâchoires & ſes quatres dents.

D. Le corps de cet inſtrument.

E. Son extrémité antérieure recourbée & dentelée.

F. Son extrémité poſtérieure, ou ſes branches qui ſervent de manche.

Explication de la planche XX, qui contient la figure de deux inſtrumens, pour ôter les dents.

LA figure I repréſente les pincettes droites, vues latéralement, qui ſervent à ôter certaines dents.

A. Le corps de cet inſtrument.

B. Son extrémité antérieure, à laquelle on remarque la courbure de ſes

deux mâchoires & la dentelure de la surface intérieure.

CC. Son extrémité postérieure ou ses deux branches qui servent de manche.

La figure II représente les pincettes en bec de gruë ou de corbeau, vues latéralement, qui servent à ôter les racines des dents ou chicots.

D. Le corps de cet instrument.

E. Les deux mâchoires fermées, recourbées, pointues & dentelées en dedans.

FF. Les deux branches de cet instrument qui servent de manche.

CHAPITRE XI.

Description circonstanciée d'un nouveau pélican, & les imperfections de ceux dont on se servoit auparavant.

LA cinquieme & derniere espece de ces instrumens est nommée pélican. Cet instrument sert à tirer en dehors les dents ou les chicots. Les uns font faire

le pélican d'une façon, les autres d'une autre. Celui que je m'en vais décrire, eſt conſtruit d'une maniere qui n'a point encore paru, & j'oſe dire qu'on peut s'en ſervir avec plus de sûreté & de facilité, que de tous ceux qu'on a employés juſqu'à préſent.

Le pélican dont il s'agit, doit être en premier lieu conſidéré de pluſieurs façons, par rapport aux différens uſages qu'on en doit faire, ſuivant la différente ſituation des dents, tant à la mâchoire ſupérieure, qu'à l'inférieure.

Si nous conſidérons ce pélican propre à ôter les dents plus ou moins éloignées, & plus ou moins groſſes du côté droit de la mâchoire inférieure, & capable en même-tems de les ôter au côté gauche de la mâchoire ſupérieure, n'ayant pour lors qu'une ſeule branche à crochet, nous le devons regarder comme ſimple. Si nous le conſidérons comme capable de produire le même effet, ayant encore une ſeconde branche à crochet, tournée dans le même ſens par rapport à ſes courbures; mais appliquée ſur le corps de cet inſtrument à l'oppoſite de la premiere; nous le devons regarder comme répété, double ou jumeau ſur un même corps.

Si nous considérons ce pélican par rapport à l'usage qu'on peut en faire au côté gauche de la mâchoire inférieure, & au côté droit de la mâchoire supérieure, nous le regarderons comme semblable à celui qu'on vient de décrire, excepté que les courbures de ses deux branches, & celles des demies roues seront tournées dans un sens différent, quoique d'ailleurs elles soient les mêmes; & pour lors c'est un second pélican jumeau de celui auquel il ressemble. Tout cela établit quatre pélicans semblables, montés deux à deux sur deux corps différens, quoique d'ailleurs conformes, & ne différant entr'eux que par les divers sens de la courbure de leurs branches, par les différens sens de leurs demi-roues, & par les divers usages qu'ils produisent en opérant sur les dents, aux deux côtés de l'une ou de l'autre mâchoire; tantôt en tenant cet instrument avec la main droite au côté droit, & avec la main gauche au côté gauche. La similitude qui se rencontre entre ces pélicans, aux circonstances près que je viens de rapporter, fait qu'il suffit d'en décrire un seul, pour donner une idée parfaite de la structure de tous les

autres, & de leur usage en particulier.

Le pélican simple, (*a*) est celui qui n'a qu'une seule branche coudée, & une seule demi-roue. Il est composé d'un corps ou d'une piece de bois, d'un essieu, d'une goupille, d'une branche, d'un petit crochet en forme de fer à cheval & d'une vis; le tout d'acier.

Le corps de cet instrument (*b*), doit être d'un bois ferme & solide, tel que le bois de buis, de cormier, &c. de la longueur d'environ cinq pouces, de l'épaisseur d'environ dix lignes, & de la largeur, dans sa plus grande étendue, d'environ un pouce: dans les dimensions de cet instrument, il y a plusieurs choses à considérer: son corps proprement pris, comprend le centre & la partie moyenne de sa longueur: sa surface latérale gauche est convexe; cette convexité sert à deux fins; 1°. pour rendre l'instrument plus propre à être empoigné; 2°. pour le fortifier davantage dans l'endroit où il est percé d'un trou très-considérable, qui sert à recevoir l'essieu & à le fortifier. Pour donner encore plus de force au corps de cet instrument, on prend

(*a*) Voyez la planche 23 de ce tome, p. 206.
(*b*) Voyez la figure 2 de la planche 21, *idem*, page 202.

deux lames de fer ou de laiton, suffisamment épaisses & larges : on les engage en dedans & en dehors, suivant la longueur du manche, sans qu'elles excedent le niveau de sa surface : on les y assujettit par quatre goupilles rivées à rivures perdues, perçant de part en part : son extrémité antérieure doit être regardée comme la partie qui sert de point d'appui sur les dents & sur les gencives, en opérant, & la postérieure comme le manche de cet instrument.

A l'extrémité antérieure, est placée une espece de demi-roue ovale qui lui est contigue : cette demi-roue est plate dans ses côtés, large d'environ dix lignes, élevée d'environ cinq à six lignes, & épaisse d'environ deux lignes : cette demi-roue est prise dans l'extrémité antérieure de la tige ou corps de cet instrument : là, elle est située de telle façon qu'elle incline un peu obliquement de dehors en dedans, & de haut en bas : l'extrémité gauche de l'ovale, que sa circonférence décrit, excede la surface latérale gauche d'environ deux lignes, tandis que celle qui lui est opposée, est quasi à niveau de la surface extérieure de l'extrémité du corps de cet instrument : la surface

plate inférieure de cette demi-roue, eſt enfoncée d'environ une ligne, près du bord oblique de la face inférieure du corps de cet inſtrument : la même ſurface de la demi-roue inclinée, comme nous l'avons dit, excede un peu, du côté de la circonférence, le niveau de la ſurface inférieure de l'arbre ou tige du corps de cet inſtrument. Toutes ces diſpoſitions ſervent à porter la demi-roue du côté du crochet de la branche recourbée, tandis que par ſes courbures cette branche s'éloigne d'elle : ces courbures ſervent encore à faire porter la demi-roue, dont la circonférence n'eſt que très-peu convexe, ſur pluſieurs dents à la fois, en inclinant du côté des gencives, & même appuyant en partie ſur elles.

Sur toute la circonférence de cette demi-roue, on ajoute un ou deux morceaux de peau de bufle, proportionnés à ſon épaiſſeur : on les attache avec de la colle forte ; & pour mieux fortifier cette demi-roue, on colle auſſi ſur ſes ſurfaces plates, un ou deux morceaux de taffetas ou de toile fine. On met par-deſſus le tout un linge, qu'on arrête proprement par une liga-

ture de fil à l'endroit de la jonction de la demi-roue au corps de cet instrument, & pour la propreté on change de tems en tems ce linge.

A la face supérieure de cet instrument est pratiquée une entaille prise dans l'épaisseur de son corps, qui se portant obliquement de dehors en dedans, en s'étendant davantage, se termine par un demi-cercle, au-delà du centre de la surface supérieure.

Cette entaille est profonde dans cet endroit d'environ deux lignes, un peu moins du côté de la demi-roue; & cela pour écarter davantage la surface supérieure de la demi-roue de la surface inférieure de la branche à crochet. Ces surfaces se trouvent d'ailleurs éloignées l'une de l'autre par un vuide d'environ deux lignes, qui regne entre la surface de l'entaille, & la surface supérieure de la demi-roue. Au centre du corps de cet instrument, il y a un trou d'environ quatre lignes de diametre: ce trou perce d'outre en outre; il est d'environ cinq lignes de diametre: il sert à loger un essieu (*a*), qui

(*a*) Voyez la figure 1 de la planche 22 de ce tome, page 203.

s'assujettit par son milieu dans ce même trou, au moyen d'une goupille (*a*), qu'on place dans une engrainure pratiquée dans l'entaille suivant sa longueur, & qui s'introduit ensuite dans un trou pratiqué dans le corps de l'essieu. Il faut observer que l'essieu, dont le corps doit avoir un diametre proportionné à ce trou, est plus gros dans un endroit que dans l'autre; c'est pourquoi on l'arrête avec la goupille par la partie la plus étroite de son corps.

La partie de cet essieu qui excede l'entaille, sert à recevoir la branche recourbée, en faisant la fonction de pivot. Il reçoit aussi un crochet qui sert à arrêter la branche par une engrainure près de sa tête ou de son extrémité : la longueur de cet essieu, lorsqu'il doit servir à arrêter deux branches, est en tout d'environ un pouce ; celle de son corps, servant de piédestal, d'environ cinq lignes & demie; celle de chaque tige ou pivot, (car il en doit avoir deux, lorsqu'il sert à recevoir deux branches à un pélican double) doit être d'environ deux lignes ; son diametre d'environ trois lignes d'épais-

(*a*) Voyez la figure 2 de la planche 22 de ce tome, page 203.

seur; l'excédant de la longueur de cet essieu est employé pour les deux gorges ou rainures, & pour les têtes qui les couvrent. Chaque rainure est profonde dans toute son étendue d'environ une demi-ligne, & large d'autant.

La branche recourbée (*a*) se divise en trois parties, en tige, en extrémité antérieure ou crochet, & en extrémité postérieure ou annulaire. Sa tige est carrée : elle a une surface supérieure percée en forme d'écrou, pour recevoir la vis qui soutient le crochet en fer à cheval, (*b*) une surface inférieure, & deux latérales. Cette tige est épaisse d'environ deux lignes, large de trois du côté de son extrémité postérieure, & de deux lignes vers la premiere recourbure. La longueur de cette tige est depuis l'anneau jusqu'à la premiere recourbure, pour l'ordinaire, d'environ un pouce & dix lignes : le reste de cette tige ou branche, s'emploie à se recourber en différens sens, & à former son crochet. La premiere courbure se porte de droite à gauche,

(*a*) Voyez les figures 3 & 4 de la planche 22 de ce tome, page 203.

(*b*) Voyez les figures 5 & 6 de la planche 22 ; *idem*.

la ſeconde dedans en avant, & de gauche à droite; & la troiſieme, en ſe courbant de haut en bas, forme le crochet.

La premiere courbure eſt d'environ ſept lignes d'etendue hors d'œuvre; la ſeconde a la même étendue, & la troiſieme eſt d'environ ſix lignes.

A la face intérieure du crochet, il y a une goutiere qui regne dans toute ſon étendue, & dont les bords ſont dentelés juſqu'à l'extrémité du crochet par de petites traces, ou ſillons traverſés faits à la lime : une échancrure diviſe l'extrémité de ce crochet en deux petites dents égales; ſon extrémité poſtérieure ou annulaire, eſt plate, arrondie par ſa circonférence, & percée dans ſon centre d'outre en outre par un trou d'environ trois lignes de diametre. L'épaiſſeur de cet anneau eſt d'environ deux lignes du côté de la ſurface plate, & il a la même epaiſſeur du côté de la ſurface circulaire.

Il faut remarquer que ſi l'on monte une ſeconde branche à crochet ſur le corps de ce même pélican, elle ſera recourbée dans le même ſens; mais appliquée à la face & à l'extrémité oppoſée à celle que la premiere branche

occupe. On obſervera la même circonſtance pour la ſituation de la ſeconde entaille qui la doit recevoir.

On obſervera encore qu'au pélican qui ſert à ôter les dents du côté gauche de la mâchoire inférieure, & du côté droit de la mâchoire ſupérieure, les courbures de la branche doivent être tournées à celui-ci dans un ſens oppoſé, c'eſt-à-dire, de gauche à droite, & de droite à gauche, excepté la derniere, qui ſera dans les unes & dans les autres de ces branches recourbées, toujours de haut en bas, formant ainſi le crochet de leur extrémité antérieure.

La branche recourbée eſt arrêtée dans l'entaille en ſa partie annullaire par le petit crochet en fer à cheval, qui s'engage dans la rainure de la partie de l'eſſieu, qui ſert de pivot. Ce crochet a de plus une queue formée par une petite lame percée d'un trou à ſon extrémité, pour donner paſſage à une petite vis (*a*), qui l'aſſujettit dans le petit écrou pratiqué à la ſurface ſupérieure de la tige de la branche à crochet. La longueur de cette queue ou lame, eſt d'environ dix lignes, ſon

(*a*) Voyez les figures 7 & 8 de la planche 22 de ce tome, pag. 203.

épaiſſeur d'environ une demi-ligne, de même que celle de ſon fer à cheval, qui en ſe logeant dans la rainure du pivot, entre ſa tête & la ſurface plate de l'anneau, aſſujettit la branche par ſa partie la plus étendue dans la cavité demi-circulaire de l'entaille, tandis que le reſte de la branche ſe loge, en s'avançant du côté de la demi-roue dans l'entaille. De cette façon l'inſtrument ſe trouve monté, & en état d'agir, l'extrémité poſtérieure tenant lieu de manche, quoiqu'on y ait monté une ſeconde branche, & qu'on y ait pratiqué une ſeconde demi-roue; & alternativement le Dentiſte ſe ſervant de l'autre branche, le premier pélican ſervira de manche à l'autre.

Le tout ainſi diſpoſé, on peut, à ſa volonté, ôter ou remettre toutes ſortes de branches à cet inſtrument, pourvu que d'ailleurs chacune ſoit garnie d'un petit crochet en fer à cheval; pourvu auſſi qu'elles ayent leur anneau proportionné à la groſſeur du pivot; que de même la circonférence de l'anneau ſoit proportionnée à l'étendue de la partie circulaire de l'entaille qui la doit recevoir, ſans que la ſurface ſupérieure de la branche, excede le niveau de la

ſurface ſupérieure du corps du pélican ; & que le fer à cheval ſoit proportionné à la rainure, qui doit le recevoir.

En ſuivant les circonſtances que je viens d'indiquer, on multipliera ces pélicans juſqu'au nombre de quatre, qui ſe réduiront à deux pélicans doubles ; leſquels ſeront propres & convenables à exécuter tout ce qui ſe peut pratiquer avec le pélican, bien mieux que ne le feroient enſemble tous ceux que l'on a inventés, rectifiés, & mis en uſage juſqu'à préſent.

Chaque branche du pélican recourbée à crochet, doit être d'un bon acier : ces branches ſeront polies & unies, ſans aucun autre ornement, tous leurs angles mouſſes, & ceux de leurs recourbures obtus, afin de ne point incommoder les levres ou les joues.

On fait ces branches plus ou moins longues, proportionnant la longueur des recourbures à celle de la tige, ainſi que la groſſeur du crochet, qui eſt plus grande dans les plus grandes branches, & plus petite dans les plus petites. Il faut obſerver que la tige de chaque branche ait toujours par ſa partie poſtérieure & par ſa tige une dimenſion égale, & qu'on ne doit diminuer

leur volume, que vers leur extrémité antérieure.

La premiere de ces circonſtances ſert à rendre toutes ſortes de branches propres à tourner ſur le même pivot, & à ſe placer dans la même entaille. La ſeconde circonſtance fait que diverſifiant les proportions antérieures des branches, on en aura par ce moyen, dont le crochet ſera proportionné à tirer certaines dents ou racines, & d'autres à tirer des dents & racines d'un différent volume & d'une différente figure: en un mot, pour ſuppléer à tous les cas que l'on peut rencontrer dans l'extraction des dents, les branches ſeront plus ou moins longues par leurs recourbures, ſelon que l'on voudra éloigner plus ou moins de la demi-roue la derniere courbure que forme le crochet.

Quand à la trempe de ces branches, elles doivent être très-modérément trempées, un peu plus vers les dents du crochet, afin qu'elles ſoient moins caſſantes; mais il faut pourtant qu'elles ayent une force ſuffiſante, pour ne pas plier dans l'effort, & afin que les dents du crochet ne s'écraſent pas, & qu'elles ne viennent pas à ſe fauſſer.

Quoique le pélican, dont je viens de

donner la description, ait assez de rapport à ceux dont on se sert ordinairement, il ne laisse pas d'en être différent : ce qu'on reconnoîtra en examinant bien sa construction ; & encore mieux lorsque l'usage fera voir la différence avantageuse de ses effets.

Dans celui-ci les entailles affermissent les branches dans leur action ; avantage qui ne se rencontre pas dans les pélicans, dont on s'est servi jusqu'à présent ; parce qu'il faut à ceux-là envelopper la branche de linge, ou d'autre matiere semblable, pour l'affermir avec son corps, & que nonobstant cette précaution, elle est souvent peu ferme ; ce qui rend par conséquent son action moins sûre.

Les demi-roues se trouvent un peu plus basses que l'extrémité des crochets, afin qu'elles appuyent en partie sur la gencive, & beaucoup moins sur les dents, que ne font les demi-roues des autres pélicans, ces dernieres étant sujettes à enfoncer, ou à ébranler les dents ; parce qu'elles ne portent pas en partie sur la gencive & en partie sur la dent, comme le font celles que je propose.

La convexité de l'ovale de la demi-

roue du pélican dont je parle, répond par ſa pente à l'extrémité de la face intérieure du crochet; ce qui fait que ſa puiſſance agit mieux. La garniture molette de la convexité empêche que la gencive ne ſoit froiſſée ni contuſionnée; & lorſque la demi-roue eſt poſée ſur la gencive, comme nous l'avons dit, la levre ſe trouve logée à la partie inférieure de la demi-roue, ſur la face oppoſée aux entailles.

Il y a des pélicans, qui, au lieu de demi-roue convexe, ont une piece ajoutée & mouvante, en forme de demi-croiſſant, d'environ un pouce de longueur & d'environ deux lignes de largeur : cette piece eſt concave à ſa face antérieure, & lorſqu'elle eſt montée, ſa concavité poſe contre pluſieurs dents, qui doivent lui ſervir d'appui, tandis que le pélican agit. Cette piece ajoutée doit être fixe; mais elle ne l'eſt pas toujours ſur le même appui, pendant que le corps de l'inſtrument ſur lequel elle eſt montée, a la liberté de ſe mouvoir de droite à gauche, & de gauche à droite, ſans que l'extrémité engagée dans la charniere, qui la joint à la demi-roue en croiſſant, puiſſe ſe

transporter d'un lieu à un autre sans déplacer ce croissant ; ce qui produiroit un mauvais effet : l'écartement, que ce mouvement produit, agissant dans l'endroit du pivot, avance ou recule la branche. Pendant qu'il produit cet effet, il arrive souvent un inconvénient qui en produit un autre, & qui consiste en ce que ce croissant attaché par le moyen de la charniere à l'extrémité antérieure de la tige, se trouve souvent déplacé, lorsque le corps de cet instrument décrit une ligne oblique, en se portant de gauche à droite, & de droite à gauche : il résulte de-là, que le croissant étant déplacé, il ne se rencontre plus de résistance, & que par conséquent la puissance ne peut plus agir. D'ailleurs il n'est pas possible de se servir de cet instrument dans plusieurs cas, qui, quoique particuliers, ne laissent pas d'être assez ordinaires ; ce qui fait que cette espece de demi-roue ou de croissant, étant concave par sa face antérieure, si les deux, ou trois dents voisines de celles qu'on veut ôter manquent, l'on ne peut plus appuyer ce croissant sur les dents voisines de la breche, de même que l'on appuie la demi-roue

demi-roue de mon pélican. Lorſqu'il s'agit d'ôter la derniere, ou l'avant derniere des dents, ou quelque autre qui eſt reſtée ſeule, après la perte de pluſieurs autres du même côté, la demi-roue en croiſſant, ne pouvant point s'appuyer ſur les gencives, il arrive que ces pélicans ordinaires deviennent inutiles dans ces deux derniers cas, comme dans pluſieurs autres.

En inclinant & courbant de haut en bas les demi-roues de mon pélican, je l'ai rendu propre à ſervir en toutes ſortes d'occaſions, obſervant les circonſtances que j'ai dites. Ce n'eſt qu'après pluſieurs expériences dont le ſuccès a heureuſement répondu à mes intentions, que je lui donne la préférence ſur tous les autres pélicans. Par les raiſons que je viens d'expoſer, il eſt aiſé de comprendre les inconvéniens auxquels les pélicans ordinaires ſont ſujets.

Les courbures des branches du pélican dont je me ſers, facilitent beaucoup l'extraction des dents, parce qu'elles les tirent dans un ſens horizontal & preſque vertical, en même tems & de dedans en dehors, quoique les dents ſoient éloignées, pourvu que l'on ſache d'ailleurs manier cet inſtru-

ment; au lieu qu'il n'eſt pas poſſible de bien tirer de l'alvéole une dent éloignée, avec les branches droites, ſans riſquer d'intéreſſer les dents qui ſont à côté, & ſans gêner beaucoup les commiſſures des levres.

La commodité de la premiere courbure ſert à loger la commiſſure des levres ſans les fatiguer, quoiqu'on éloigne le crochet de la demi-roue. On s'apperçoit par ce ſeul uſage, que les branches droites n'ont point ces avantages; car elles gênent conſidérablement les commiſſures lorſqu'on eſt obligé d'éloigner le crochet de la demi-roue: d'ailleurs elles ébranlent, ou renverſent ſouvent les dents, qu'on veut conſerver dans leur place, en portant obliquement ſur elles celles que l'on ôte.

Pour profiter des avantages que mon pélican peut produire, il faut en avoir deux ſemblables, montés chacun de deux branches recourbées, à la différence près que ces branches ſoient recourbées dans un ſens différent, de même que les demi-roues, pour ôter les dents des deux côtés des deux mâchoires: l'un ſert pour le côté droit de la mâchoire inférieure, & le côté gauche de la mâchoire ſupérieure; l'autre

au contraire ſert pour le côté gauche de de la mâchoire inférieure, & le côté droit de la mâchoire ſupérieure : les longues branches ſervent aux dents éloignées, & les courtes à celles qui approchent des inciſives.

Il faut remarquer que le pélican qui ſert au côté droit de la mâchoire inférieure, ne peut ſervir au côté gauche de la mâchoire ſupérieure, qu'en le changeant de main. De même celui qui ſert au côté gauche de la mâchoire inférieure, ne peut ſervir au côté droit de la mâchoire ſupérieure qu'en le changeant auſſi de main.

L'on pourroit encore faire un pélican double (*a*) qui ſerviroit à ôter les dents en tous les endroits de l'une & de l'autre mâchoire ; pourvu que les branches & les demi-roues fuſſent tournées & courbées dans un ſens oppoſé, c'eſt-à-dire, que lorſque la demi-roue & la branche ſeroient tournées à une extrémité de droite à gauche, la demi-roue & la branche de l'extrémité oppoſée fuſſent tournées de gauche à droite, celui-ci me paroît plus commode ; mais comme le crochet

[*a*] Voyez la planche 24 de ce tome, page 207.

d'une de ſes branches tourneroit du côté du dedans de la main, tandis que l'on opéreroit avec l'autre, & qu'il pourroit incommoder en opérant, je me ſuis déterminé à donner la préférence aux autres.

Je conſeille d'en avoir deux, chacun monté de deux branches, dont la courbure ſoit tournée dans l'un, en chaque branche de droite à gauche (*a*), & dans l'autre de gauche à droite (*b*), de même que je l'ai dit dans ce chapitre; parce qu'il ſe peut trouver deux ou trois dents à tirer à la même perſonne, & qu'elles peuvent n'être pas du côté où cet inſtrument pourroit les tirer ſeul. Le Dentiſte ayant dans ſes deux mains les deux pélicans montés de branches convenables par rapport à leur proportion & à celle des dents qu'il doit ôter, il lui eſt facile de tirer pluſieurs dents de ſuite, ſans quitter la bouche du malade; au lieu qu'on ne peut le faire avec ceux dont je viens de parler, lorſque les dents ſont placées aux deux côtés de l'une, ou de l'autre mâchoire, à moins que de ſuſpendre l'extraction de la ſeconde dent, quand

[*a*] Voyez la planche 25 de ce tom. pag. 208.
[*b*] Voyez la planche 26, *idem*, pag. 209.

on en a ôté une, afin d'avoir le tems de changer de branche, ce qui eſt impatientant & incommode, tant pour le Dentiſte, que pour ceux qui ſe trouvent dans la fâcheuſe néceſſité de ſouffrir ces opérations.

CHAPITRE XII.

Les uſages du pélican qui ſert à ôter certaines dents, qu'on ne ſauroit tirer auſſi facilement avec tout autre inſtrument.

DE tous les inſtrumens qui ſervent à ôter les dents, un pélican tel que celui que je décris, me paroît être le plus utile : ſon effet eſt plus prompt, plus aſſuré que celui de tous les autres, quand on le ſait bien manier; ſans quoi le pélican, quelque parfait qu'il puiſſe être, eſt le plus dangereux de tous les inſtrumens qui ſervent à ôter les dents : en obſervant les circonſtances requiſes, nous ôtons par ſon moyen quantité de dents, & quantité de racines que nous ne pourrions pas ôter, s'il n'avoit pas la perfection que je lui ai donnée.

Si l'on se sert du pélican, le malade étant situé d'une façon convenable, on observera avec attention les circonstances suivantes.

Lorsqu'on ouvre la bouche de quelqu'un pour lui ôter une dent, il faut observer de ne pas trop éloigner la mâchoire inférieure de la supérieure; parce que négligeant cette précaution, on s'expose à causer une luxation à cette partie, comme il arriva à Angers à une Religieuse de Sainte-Catherine, suivant le rapport de la Religieuse même & des autres Religieuses du même monastere : le Chirurgien en fut si effrayé, qu'il ne sut comment s'y prendre pour y remédier; ce qui obligea d'avoir recours à un autre Chirurgien plus expérimenté que celui-là.

Les racines & les dents qui tiennent beaucoup, & qui ont de la prise du côté de leur surface intérieure, sont tirées avec le pélican. La manœuvre qu'on pratique pour tirer les racines en particulier avec cet instrument, ne differe point de celle qui convient pour ôter les dents entieres. On observe que la position de la demi-roue & du crochet ne doit point différer en l'un & en l'autre côté des mâchoires, qu'autant

qu'il eſt néceſſaire d'éloigner, ou d'approcher la demi-roue du crochet, à proportion que la dent qu'on veut ôter eſt éloignée des inciſives, & celle-ci des molaires.

Pour affermir la branche contre le corps de cet inſtrument, on éloigne le crochet de la demi-roue, & on met entre la branche & la feuillure, ou entaille, un petit morceau de papier roulé : ſi la branche s'en écartoit, on l'y arrêteroit avec un petit lacet, dont on entoureroit l'inſtrument.

Les dernieres molaires de la mâchoire inférieure ſont quelquefois très-difficiles à ôter, à cauſe de leur éloignement, & de l'épaiſſeur de l'os en cet endroit : il y a même des cas, où il eſt impoſſible d'en venir à bout avec le pélican ; ſur-tout lorſque le nombre de trente-deux dents eſt complet, à cauſe du peu de priſe que le crochet du pélican trouve quelquefois ſur la couronne de ces ſortes de dents. Lorſqu'elles percent, ſouvent il arrive des accidens ſi fâcheux, qu'on eſt obligé de les ôter de quelque maniere que ce ſoit.

Il y a des groſſes molaires qui ſont encore très-difficiles à tirer, lorſque elles ont pluſieurs racines, & qu'elles

ſont adhérentes, écartées ou barrées. Quand elles ſont écartées, elles rompent, ou dilatent l'alveole; parce que le colet de la dent eſt plus menu que le corps, & que leurs racines ſont trop écartées les unes des autres par leur extrémité.

Pour remédier à la fracture de l'alvéole, lorſqu'on a tiré une pareille dent, il faut preſſer les gencives avec le pouce & le doigt indicateur: on rapproche ainſi les parties qui ſont diviſées ou rompues, leſquelles ſe rétabliſſent bientôt d'elles-mêmes, les fibres de cet os étant peu ſerrées.

S'il arrive que quelques portions des parois oſſeux de l'alvéole, ſoient écartées, ou ayent ſouffert un déplacement total, on doit abſolument ôter ces portions d'alvéoles, parce qu'elles ne peuvent pas ſe réunir. En ce cas, il faut les regarder comme un corps étranger & nuiſible. Quant aux pieces oſſeuſes, qui ſont encore attachées par quelqu'une de leurs parties, il faut les rétablir dans leur lieu naturel avec une ſondé, ou avec quelqu'autre inſtrument convenable qu'on introduit pour cet effet dans l'alvéole. Après avoir rétabli les alvéoles, on comprime les gencives ſuffiſamment pour les rapprocher.

Les dents dont les racines ſont barrées, ſont plus dangereuſes à ôter, que celles qui ſont écartées; parce que cette ſubſtance ſpongieuſe de laquelle nous avons parlé ailleurs, ſe trouvant renfermée dans l'eſpace de leurs racines, il eſt impoſſible de les tirer, ſans emporter cette portion ſpongieuſe, ou ſans rompre les racines de la dent qu'on veut ôter : voilà ce qui a donné occaſion à l'erreur du peuple, qui croit que ces ſortes de dents ont une barre, qui prend de l'une des racines à l'autre.

Si les dents qui ont leurs racines crochues, emportent ou écartent certaines portions de l'alvéole, cela n'arrive que parce que les dents ont plus de force, que la portion de l'os qui s'oppoſe à leur ſortie : ſi au contraire les dents ſont plus foibles que les alvéoles, elles ſe caſſent, & leurs racines reſtent dans les cavités de l'alvéole où elles ſont enchaſſées.

Ce ne ſont pas ſeulement les dents barrées qui ſont difficiles à ôter, il y en a de figurées par leur racine, & de recourbées en divers ſens, de maniere qu'il n'eſt pas poſſible de les ôter, ſans s'expoſer aux mêmes inconvéniens, quelque parfait que ſoit l'inſtrument

dont on se sert, & quelque précaution que prenne le Dentiste le plus adroit.

Il y a des dents adhérentes aux alvéoles, & avec les parois desquels elles se trouvent confondues & intimement unies. Ces dents ne peuvent être ôtées, qu'une portion de l'os maxillaire, & même de la cloison des alvéoles ne les suive, à moins que la dent ne se casse. Ce qu'il y a de plus fâcheux en cela, c'est qu'avant que d'opérer, on ne peut nullement distinguer cette fâcheuse disposition, & que d'ailleurs quand on la reconnoîtroit, on n'en tireroit aucun autre avantage, que celui de faire un pronostic désavantageux au sujet, & capable de l'intimider. On ne peut dans un cas semblable se mettre à couvert de la violence que l'on a été obligé de faire malgré soi, qu'en faisant connoître à la personne à qui on a tiré de pareilles dents, qu'il n'a pas été possible de les lui ôter autrement, lui faisant comprendre que ce ne sont que les circonstances fâcheuses qui rendent ces sortes d'opérations laborieuses & sujettes à cet inconvénient.

Pour ôter avec le pélican, les racines, ou les dents molaires & canines

du côté droit de la mâchoire inférieure, on fait asseoir le sujet sur une chaise basse : ensuite le Dentiste se met derriere, & il appuie la tête du sujet contre sa poitrine pour l'affermir : il porte le doigt indicateur de la main gauche sur la surface extérieure des dents de cette mâchoire, le doigt du milieu sur le menton, l'annulaire & & l'auriculaire dessous, entre la symphise & l'angle droit inférieur de la mâchoire inférieure : il tient l'instrument de la main droite : il pose sa demi-roue sur la gencive & les dents les plus proches des racines, ou de la dent qu'il veut ôter. Après cela, il pose le crochet du pélican sur la partie moyenne de la surface intérieure de la dent qu'il doit enlever, ou il le descend plus bas. S'il n'y a point de prise pour affermir ce crochet dans cet endroit, & aider son action, le Dentiste pose le pouce de la main gauche dessus, & le doigt indicateur à côté, ou bien il fait servir le doigt indicateur à abaisser la levre, & tirant & élevant le tout un peu de droite à gauche, il fait sortir ainsi les racines, ou la dent de l'alvéole. Les dents semblables du côté

gauche de cette mâchoire, seront tirées de même, en tenant l'instrument de la main gauche, faisant agir la main droite de la même maniere que l'on a fait agir la gauche de l'autre côté.

Pour ôter les incisives de cette mâchoire, le Dentiste doit être placé devant le sujet, tenant l'instrument de sa main droite, ou de sa main gauche, s'il est nécessaire. Ensuite il pose le crochet & la demi-roue du pélican, comme il vient d'être dit, tenant les dents voisines avec le doigt indicateur & le pouce de la main opposée à celle qui tient l'instrument, pour assujettir la mâchoire dans les mouvemens qu'il faut faire pour ôter la dent.

A l'égard des racines, ou des canines & molaires du côté droit, ou du côté gauche de la mâchoire supérieure, le manuel est le même que pour celles de l'inférieure; parce qu'il faut du côté droit, ou du côté gauche, tenir l'instrument de la main du même côté que se trouve la racine, ou la dent qui doit être ôtée, & porter le pouce de la main opposée à celle qui tient l'instrument, sur la partie inférieure de la surface extérieure du crochet: le doigt indicateur

se pose également sur la surface extérieure, mais au-dessus du crochet, afin que ces deux doigts conduisent & poussent le crochet dans son action. Lorsque les dents qu'on veut ôter, ne sont pas des plus éloignées, on affermit le menton avec les autres doigts ; au lieu que quand elles le sont, on ne peut porter que le pouce, sur la partie inférieure du crochet.

Si l'on veut ôter les incisives de la mâchoire supérieure, le sujet étant assis sur une chaise basse, le Dentiste est situé derriere lui, & affermit sa tête, comme il a été dit. Pour ôter celles du côté droit, il tient l'instrument de sa main droite, appuyant le pouce & l'indicateur de sa main gauche sur le crochet, pour faciliter la sortie de la dent ; le reste des doigts de cette main portant dessus & dessous le menton, pour l'assujettir. Lorsqu'on veut tirer les dents du côté gauche, on observe les mêmes circonstances, chargeant seulement les fonctions de l'une & de l'autre main.

S'il arrive qu'une dent se casse sous l'instrument, il faut faire tout son possible pour ôter ce qui en reste. S'il y a

en cela trop de difficulté, il faut différer l'opération, en attendant que la disposition devienne plus favorable, à moins qu'une hémorrhagie produite par l'artere qui se trouve toujours dans le canal de chaque racine d'une dent, ne fournisse trop de sang, & que cette hémorrhagie n'ait pu être arrêtée par les moyens indiqués dans la suite de ce chapitre, ou à moins que la douleur ne nous y oblige, parce qu'avec le tems ces racines se découvrent de dessous les chairs en se détachant peu-à-peu de l'os de l'alvéole qui les comprime; ce qui fait qu'elles sont alors plus aisées à ôter, & que le déchirement n'est pas si considérable.

S'il y avoit des secrets pour tirer les dents avec autant de facilité, que les Opérateurs des carrefours & places publiques, tâchent de le persuader au peuple, je conviens qu'on ne pourroit assez les payer, puisqu'on épargneroit beaucoup de douleur à ceux qui ont le malheur d'être attaqués du mal de dents, & d'en être violemment tourmentés: la connoissance que j'ai des dents & des maladies qui les affligent, m'a toujours fait croire, que ces sortes de

gens n'avoient qu'une méthode propre à faſciner les yeux du public : la peine que j'ai priſe, pour tâcher de découvrir le myſtere de ces affronteurs, m'a éclairci & mis entiérement au fait de leur ſupercherie : toute leur adreſſe conſiſte à gagner quelques pauvres malheureux, qui ſe fourrent parmi la populace attentive au récit des promeſſes de l'impoſteur empyrique : les feints malades à gages, ſe préſentent à divers tems, & le prétendu Opérateur qui tient dans ſa main une dent toute prête enveloppée dans une membrane très-fine avec du ſang de poulet, ou d'un autre animal, introduit ſa main dans la bouche du feint malade, & y laiſſe la dent qu'il tenoit cachée : après quoi il n'a qu'à toucher, ou faire ſemblant de toucher la dent avec une poudre, ou une paille, ou avec la pointe de ſon épée : il n'a même, s'il veut, qu'à ſonner une clochette à l'oreille du prétendu patient, qui écraſe pendant ce tems-là ce qu'on lui a mis dans la bouche : on le voit auſſi-tôt cracher du ſang & une dent enſanglantée, qui n'eſt pourtant que la dent que l'impoſteur, ou le ſuppoſé malade

avoit introduite dans ſa bouche. Si dans la foule quelqu'un trompé par ce ſtratagême, ſe préſente pour ſe faire tirer une dent, la poudre, la paille, &c. n'étant plus de miſe, l'Opérateur ambulant trouvera bien-vîte une défaite : il ne manquera pas de ſuppoſer que la fluxion eſt trop forte ; qu'il faut patienter encore quelques jours, ou bien que cette dent eſt une dent œillère qu'il ne faut point tirer ; parce que ces ſortes de dents, &c. ſont, comme ces empyriques le prétendent, relatives à l'œil, qui ſeroit, diſent-ils, bientôt perdu, ſi on les ôtoit. Si ces affronteurs avoient bien appris la partie de la Chirurgie qu'ils aviliſſent par une impudente pratique & une ignorance groſſiere ; s'ils avoient étudié l'anatomie, ils auroient connu que les nerfs qui vont aux canines, ſortent de la même ſource que ceux des autres dents, & que l'œil n'a pas plus de communication avec les dents qu'ils appellent œilleres, qu'avec les autres.

Il y a autant de dents œilleres pour ces prétendus Dentiſtes, qu'il y a de dents dans la bouche ; car pour peu

qu'ils en rencontrent qui leur paroiſſent difficiles à ôter, ils rengaînent bien-vîte leur épée, avec la pointe de laquelle ils ſe vantoient de les ôter, & remettent ainſi dans le fourreau tous les coups adroits, dont ils font parade dans les Provinces, & à Paris ſur le Pont-neuf, théâtre ordinaire de ces impoſteurs, qui ayant alarmé les malades par cette fauſſe opinion des dents œilleres, les aſſurent après cela que moyennant une certaine ſomme, ils ne laiſſeront pas de les guérir, & qu'ils ont pour leur mal, un remede immanquable, dont ils poſſedent eux ſeuls le ſecret : les malades qui ont la foibleſſe de les croire, ſe trouvent à la fin les dupes de leur pratique téméraire, auſſi-bien que de leur mauvaiſe théorie.

Afin de détromper le vulgaire au ſujet des dents œilleres, je me ſens obligé d'avertir que j'en ai tiré un grand nombre, ſans qu'il ſoit arrivé aucuns des accidens dont on ſe laiſſe ordinairement intimider, même ſans m'être apperçu, qu'il arrive plus d'accidens à ces ſortes de dents-là, qu'aux autres. Les Praticiens & les Auteurs de bonne foi ont obſervé la même choſe.

Pour éviter la fracture de l'alvéole,

dans le cas où les dents ont leurs racines longues & adhérentes, il faut les ébranler seulement avec le pélican; ce qui se fait comme si l'on vouloit les ôter. Lorsqu'on a ébranlé une dent à la mâchoire supérieure, on acheve, sans sortir de sa place, l'opération avec le davier. Si le davier ne convient pas, on passe devant le sujet, & on a recours aux pincettes droites, pour tirer la dent de haut en bas.

Si l'on a ébranlé quelque dent à la mâchoire inférieure avec le pélican dans le dessein de l'ôter, après l'avoir ébranlée, on l'ôte avec le davier, en la tirant de bas en haut. Si les incisives ne peuvent se tirer avec cet instrument, il faut passer du côté gauche de la personne, & porter le bras droit par-dessus sa tête, pour tirer la dent avec les pincettes droites.

On ne doit pas ignorer que les dents, après avoir été ôtées de leurs alvéoles, peuvent reprendre, étant remises sur le champ dans leur place, quand même elles seroient cariées; pourvu qu'elles le soient légérement, & qu'on ait la précaution, après qu'elles seront de nouveau unies à l'alvéole, d'en ôter toute la carie, & de les plomber: elles

pourroient même, en cas de besoin, être transférées d'une bouche dans une autre, & y reprendre avec la même facilité que celles qui sont saines. Dans ces sortes de transports de dents, on doit toujours préférer la dent parfaitement saine.

Il ne faut pas que l'on regarde comme une fable le transport d'une dent avec succès d'une bouche dans une autre, non-seulement parce qu'il y a d'anciens Auteurs qui le proposent, tel qu'Ambroise Paré & plusieurs autres; mais encore parce qu'on voit par des expériences journalieres, que des dents transplantées d'un alvéole dans l'alvéole d'une bouche différente, se sont conservées plusieurs années fermes & solides, sans recevoir aucune altération, & servent à toutes les fonctions auxquelles les dents sont propres; jusques-là qu'il s'en est vu résister à la violence du mercure après la salivation tandis que leurs voisines en étoient ébranlées, quoique naturelles. A plus forte raison, les dents remises dans leurs alvéoles naturels doivent tenir & durer long-tems; à moins que quelque accident ne les attaque, de même qu'il pourroit attaquer les dents les plus

saines, & qui n'ont jamais été déplacées; c'est pourquoi il ne faut point négliger: lorsque la dent n'est point trop gâtée, de la remettre dans son alvéole, lorsqu'on l'a ôtée par mépriſe, ou que la violence de la douleur nous y a obligé; puiſque l'on peut par là guérir le malade, & lui rendre sa dent. Cette opération réuſſit fort bien aux inciſives & aux canines, & bien ſouvent aux petites molaires, lorſqu'il n'y a pas trop d'écartement.

Elle a réuſſi tant de fois, que je ſuis étonné qu'il y ait encore aujourd'hui des Auteurs & des Praticiens qui la prétendent impoſſible : on peut voir au chapitre 30 du tome premier, quel eſt le ſuccès que j'ai eu dans de ſemblables opérations : ce qui ſe trouve fort oppoſé au ſentiment du célebre M. Dionis. Cet Auteur ſuit en cela l'opinion de M. Verduc (*a*), qui tient que de tels faits ſont apocriphes, & qu'il n'eſt pas poſſible de raffermir dans les alvéoles, les dents remiſes & tranſplantées. Je ſuis d'autant plus ſurpris que ces deux Auteurs ſe récrient de la

[*a*] Il étoit Maître Chirurgien à Paris, célebre Anatomiſte, & Auteur de pluſieurs livres de Chirurgie.

ſorte, à l'occaſion d'une dent que M. Carmeline (*a*) avoit ôtée & remiſe ſur le champ avec ſuccès, que ce fait étoit conſtant, rapporté & vérifié par M. Carmeline. Le cas étant devenu aſſez commun, j'eſpere qu'à l'avenir on n'aura pas de peine à le croire.

Les dents qu'on remplace pour l'ordinaire, ſont les inciſives, les canines & les petites molaires; parce que ce ſont celles qui ſervent le plus à la prononciation & à l'ornement de la bouche. Il eſt important d'obſerver, pour y bien réuſſir, que la perſonne à qui on fait cette opération, ſoit d'une bonne ſanté; que l'alvéole & les gencives dans leſquelles on veut remettre une dent, n'aient point trop ſouffert de déchirement dans l'extraction de la dent qu'on doit remplacer; que la perſonne ne ſoit pas d'un âge trop avancé, & que les gencives & l'alvéole ne ſoient point trop affaiſſées.

Outre ces circonſtances, il faut encore que la dent étrangere, que l'on veut tranſplanter d'une bouche dans une autre, ſoit de la même eſpece & proportionnée à celle qui eſt gâtée,

[*a*] Il étoit Maître Chirurgien à Paris, & célebre Dentiſte.

qu'on veut ôter & remplacer. Cette proportion doit être plus exacte entre la racine & l'alvéole qui doit la recevoir, qu'au reſte de la dent. En un mot, il faut que les proportions de ces deux parties ſoient aſſez juſtes, pour que les liqueurs & le ſuc nourricier qui doivent s'y porter, les puiſſent unir, les fortifier & les rendre auſſi ſolides qu'il arrive ordinairement aux dents que l'on a ôtées & remiſes ſur le champ dans leur même alvéole.

Si l'on veut tranſplanter une inciſive ou une canine d'une bouche dans une autre; il faut que la perſonne à qui on veut mettre la dent étrangere, ait encore dans ſa bouche la dent ou la racine de la dent pareille, non-ſeulement pour pouvoir conſidérer la place, mais auſſi la groſſeur, la longueur, & la figure du corps de la dent qu'on veut ſubſtituer; ce qu'on doit obſerver autant qu'il eſt poſſible : en ce cas, on commence par tirer la dent, qui doit remplacer celle dont il s'agit; car, ſi l'on ôtoit l'autre auparavant, le ſang ſe coagule-roit dans ſon alvéole; ce qui pourroit par la ſuite empêcher l'union de la dent qu'on y veut introduire : ſi pourtant après avoir ôté la dent qui doit être

remplacée, celle qu'on a tirée la premiere ne se trouvoit pas propre, & qu'il fallût en tirer une autre, il faudroit en ce cas ôter avec une fausse tente ébarbée le sang qui se seroit coagulé dans l'alvéole, où l'on veut replacer la dent. On ôte ces dents avec précaution, crainte de casser l'une ou l'autre; c'est pourquoi, il ne faut point tirer tout d'un coup celles qu'on doute être adhérentes; mais il faut les tirer peu-à-peu : lorsqu'elles sont suffisamment ébranlées avec le pélican, on acheve de les tirer avec les pincettes droites ou avec le davier. Pour mieux ménager la gencive de la mauvaise dent ou racine que l'on veut ôter & remplacer, il faut auparavant déchausser la dent ou la racine avec un déchaussoir bien tranchant.

La dent qui doit faire place à celle qu'on a dessein de remettre, ne doit être ôtée que dans l'instant qu'on veut la remplacer. Lorsque la dent, qui a été ôtée la premiere, est mise dans sa place, on l'assujettit aux dents voisines avec le fil pendant douze à quinze jours, & même plus s'il est nécessaire. Avant que de tirer ces sortes de dents, on doit en mesurer & compasser les

proportions autant qu'il eſt poſſible, & ſi la dent que l'on veut remettre, ſe trouvoit trop large ou trop longue, on peut en diminuer le corps avec la lime, avant que de la tirer & de la remettre.

Il y a une autre maniere de remettre des dents humaines ou naturelles, que je n'ai encore vu pratiquer que par un Dentiſte de Province, dont j'ignore le nom. Cette maniere eſt ſinguliere, & pourroit bien être bonne, ſur-tout quand les perſonnes ſont encore jeunes & d'une parfaite ſanté, que les alvéoles & les gencives ne ſont point trop affaiſſées, & que la racine de la dent qu'on veut ôter, eſt aſſez longue, pour que celle qu'on lui fera ſuccéder ſe trouve logée & établie de façon à durer long-tems.

Si quelqu'un a une dent inciſive ou une canine qui ſoit cariée juſqu'au point d'être noire, douloureuſe, & même rompue, & que l'on veuille s'en défaire, il faut l'ôter avec toutes les précautions néceſſaires, pour que la gencive, ni l'alvéole, n'en ſoient point trop intéreſſés, c'eſt-à-dire, qu'il n'y ait point trop de déchirement à ces deux parties. Enſuite on choiſira une

pareille

pareille dent humaine : il eſt indifférent qu'elle ſoit ou récemment ou depuis long-tems tirée. On l'ajuſtera de maniere qu'elle ſoit proportionnée en tous ſens, autant qu'il ſera poſſible, à celle qu'on veut remplacer : on y fera des coches ou des petites entailles, d'environ une bonne ligne de largeur, & d'une demi-ligne de profondeur, ſur trois ou quatre endroits de ſa racine : cela fait, on introduira cette dent dans l'alvéole où étoit la mauvaiſe ; elle y ſera aſſujettie au moyen d'un fil de ſoie, dont on fera pluſieurs tours circulaires & croiſés ſur cette dent & ſur celles qui lui ſont voiſines, en paſſant & repaſſant le fil dans leurs intervalles, ſans néanmoins que les gencives en ſoient trop incommodées : après que cette dent aura été ainſi placée, & qu'elle ſera reſtée en cet état pendant vingt-cinq ou trente jours, on ôtera le fil de ſoie, & elle ſe trouvera raffermie dans l'alvéole, qui ſerrant de tous côtés la racine de cette dent, aura pu pouſſer des accroiſſemens dans les coches ou entailles qu'on y aura faites. C'eſt ainſi que cette dent pourra reſter incruſtée & ſubſiſter pendant un tems conſidérable.

Pour en augmenter la ſtabilité & la durée, on peut, avant que de la mettre en place, la percer d'une de ſes parties latérales à l'autre, en y faiſant deux petits trous de chaque côté, très-près de la gencive, pour donner paſſage à un fil d'or d'une groſſeur convenable, qu'on introduira dans l'intervale d'une ou de deux dents voiſines, où il ſera aſſujetti & arrêté, en le tordant par les deux bouts, qu'on prendra enſemble avec les pincettes à horloger. Ce dernier conſeil que je donne me paroît plus sûr que tout le reſte, & je ſuis très-convaincu que la dent tiendra beaucoup mieux, par le moyen que je propoſe.

Après avoir tiré une dent ou une racine, ſes vaiſſeaux ſanguins ou ceux de l'alvéole, fourniſſent quelquefois une hémorrhagie, qui, quoique petite en apparence, ne laiſſe pas ſouvent d'être de durée, d'effrayer le malade & les aſſiſtans, & d'embarraſſer le Dentiſte, s'il ne ſait pas y remédier.

Si l'hémorrhagie eſt produite par la rupture des racines, en voulant ôter la dent, & qu'on ſoit aſſuré qu'elle vienne du rameau d'artere, qui portoit auparavant la nourriture à la dent, il faut

examiner d'où le ſang ſort, & mettre ſur le vaiſſeau le ſtiptique ou le cautere actuel : quand on ne voit point l'extrémité du vaiſſeau, il faut néceſſairement ôter les racines de la dent, ſans quoi l'hémorrhagie ſubſiſteroit toujours. Les ſtiptiques qu'on emploie pour l'une & pour l'autre de ces hémorrhagies, ſont, ou l'eau alumineuſe, l'eau ſtiptique de Rabel, ou celles dont voici les compoſitions, & qui ne ſont pas moins efficaces.

Prenez du vitriol d'Angleterre, ou de la couperoſe la plus verte, une livre, & de l'eau-de-vie une pinte : mettez le vitriol dans un grand creuſet ou pot de terre, couvert d'un tuileau, ou à ſon défaut, dans un plat de terre un peu grand & non verni, couvert d'un autre plat de la même grandeur : enſuite mettez le vaiſſeau dans un feu de roue recouvert de charbon allumé : entretenez le feu pendant cinq à ſix heures, afin que le vitriol ſe déflegme, & qu'il devienne rouge comme du ſang : après quoi, retirez-le du feu pour le laiſſer refroidir & le mettre en poudre : cette poudre ſera miſe dans un grand matras, & par-deſſus on verſera

l'eau-de-vie, laquelle ne doit aller qu'à la moitié du matras à cause de la fermentation de ces drogues : le matras étant bien bouché, on le met pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes, qui feront pour cet effet dans un grand plat, que l'on mettra sur un fourneau ou réchaut garni de feu, capable d'entretenir une chaleur douce & tempérée : on aura soin de remuer de tems en tems le matras, & lorsqu'on le retirera, on le laissera reposer, pour verser la liqueur à clair dans des bouteilles, qu'on tiendra bien bouchées. Pour se servir de cette liqueur, on en imbibe plusieurs petits tampons de charpie, qu'on met les uns sur les autres dans la cavité qui fournit le sang, & l'on applique par-dessus un plumaceau imbibé. Si l'alvéole & les gencives ont souffert du déchirement, on affermit le tout pendant un quart-d'heure avec le doigt indicateur & avec le pouce, & on presse les deux côtés de la gencive. Lorsque ces parties n'ont point été déchirées, ni écartées, on met sur le plumaceau une ou deux petites compresses, afin que le malade venant à fermer sa bouche, le tout soit

comprimé par les dents de la mâchoire opposée ou par la gencive, s'il ne se trouve pas de dents vis-à-vis.

Quand l'hémorrhagie est grande, après avoir imbibé ces bourdonnets de la liqueur, on les roule dans de la poudre d'éponge brûlée, & on les laisse dans la cavité de l'alvéole jusqu'à ce qu'ils tombent d'eux-mêmes. Le malade ne doit manger que quelques heures après l'application de ce remede, & il ne doit rien faire qui soit capable de l'émouvoir ou de l'échauffer.

J'ai toujours préféré ce stiptique à tout autre; parce qu'il fait ordinairement son effet dans une seule application. On peut cependant se servir avec beaucoup d'utilité de celui que M. Lémery donne dans son Cours de Chymie, page 504, dont voici la composition.

Prenez du colcothar ou vitriol rouge, qui reste dans la cornue après qu'on en a tiré l'esprit & l'huile, cinq dragmes; de l'alun de Rome & du sucre candi, de chacun demi-once; de l'urine d'une jeune personne, & de l'eau de rose, de chacun quatre onces; de l'eau de plantain seize onces. Agitez le tout ensemble long-tems dans un mortier; puis renversez ce mélange dans une bouteille:

il faudra verſer par inclination la liqueur, quand on voudra s'en ſervir.

En certains cas, qui à la vérité ne ſont pas ordinaires, l'hémorrhagie eſt occaſionnée, ou par l'extraction de quelque dent, dont le volume ou dont l'écartement des racines eſt fort grand, ou parce que les alvéoles ſont adhérentes aux racines des dents, à un tel point que la dent & l'alvéole ne ſont plus qu'un même corps: alors il ſe fait des éclats ou des déperditions de ſubſtance, non-ſeulement de l'alvéole, mais encore de la gencive: ce qui peut occaſionner des hémorrhagies preſque inſurmontables; parce que la diſtribution des vaiſſeaux varie ſouvent dans le corps de l'homme. On en a vu mourir par de ſemblables accidens; c'eſt pourquoi il eſt bon de ſavoir tous les moyens qui peuvent ſervir à y remédier, & les cauſes qui ont rendu quelquefois inutiles les applications des aſtringens, des ſtiptiques, du bouton de vitriol, & même du cautere actuel & potentiel. L'inutilité de tous ces remedes dépend du défaut de compreſſion, ou de ce qu'elle n'eſt pas aſſez long-tems continuée: ces ſortes de remedes ne pouvant produire que très-

imparfaitement leur effet, ſans le ſecours de la compreſſion, parce que les impulſions réitérées, qui ſe produiſent continuellement dans les arteres, à l'abord des colonnes de ſang actuellement déterminées à s'y porter par chaque contraction, qui ſe produit dans le cœur & dans l'artere même, chaſſent & expulſent tout ce qui n'eſt pas capable de leur réſiſter. De-là vient le peu d'effet des ſtiptiques dans certains cas, & la néceſſité de la compreſſion dans l'application de tous les remedes qu'on met en uſage, pour arrêter les hémorrhagies. C'eſt pourquoi, on ne ſauroit aſſez recueillir les obſervations qui ont du rapport au cas dont nous parlons, ni ramaſſer trop de circonſtances, pour les mettre en pratique dans les différentes occaſions qui ſe préſentent à l'imprévu.

Il ſurvient quelquefois des fluxions aux gencives & aux joues, après qu'on a ôté une dent; ſoit que cela vienne d'une diſpoſition qui s'y rencontroit auparavant, ſoit que l'ébranlement ou l'écartement de l'alvéole, qui eſt arrivé par la ſortie de la dent, l'ait produite. Il faut y remédier en faiſant uſer au malade de rafraîchiſſemens convenables, & en le faiſant ſaigner, ſi la fluxion eſt

grande. D'ailleurs, on aura recours, s'il eſt néceſſaire, aux topiques déja propoſés en ſemblables occaſions.

Si l'on obſerve réguliérement tous les moyens que j'ai donnés pour la conſervation des dents, on évitera ſouvent d'être réduit à la fâcheuſe néceſſité de les détruire. Ce n'eſt qu'avec regret que je me détermine à ôter des dents, non pas par rapport à la violence de l'opération, qui n'eſt jamais ſi conſidérable, que les douleurs qu'elles cauſent, ni par rapport aux ſuites fâcheuſes qui peuvent en arriver; mais j'héſite, j'élude & je differe à les ôter par le grand cas que j'en fais, & à cauſe de l'importance de leur uſage. Si chacun avoit les mêmes égards, on conſerveroit autant de dents, que l'on en détruit mal-à-propos, & on n'auroit pas tant de mépris pour ceux qu'on appelle Arracheurs de dents, dont quelques-uns à la vérité ne méritent qu'un tel titre, tandis que bien d'autres méritent celui de Conſervateurs de dents; puiſqu'ils les conſervent non-ſeulement autant que les regles de l'art le peuvent permettre, mais encore qu'ils emploient leur génie, en imitant la nature, à réparer les défauts qui reſtent à une

bouche, lorſque l'ouvrage de cette même nature vient à manquer. On ne ſauroit refuſer à ces derniers le titre de Chirurgiens Dentiſtes, puiſqu'ils pratiquent exactement dans toute ſon étendue une partie de la Chirurgie, qui certainement n'eſt qu'eſtimable par elle-même, & qui n'a jamais pu devenir mépriſable que par l'abus qu'en ont fait certaines gens qui s'en ſont emparés, qui l'ont pratiquée ſans jamais avoir acquis les connoiſſances néceſſaires & ſuffiſantes, & qui ont trompé & rebuté le Public. De-là il eſt arrivé que le vulgaire, qui n'eſt pas toujours capable de faire une juſte eſtimation du mérite, a confondu l'homme de bonne foi avec le fourbe, l'expérimenté avec l'ignorant; & qu'enfin, on a mépriſé le Dentiſte & ſa profeſſion, qui, ſans de tels inconvéniens auroit toujours été conſidérée autant que pluſieurs autres parties de la Chirurgie, qui ne ſont ni plus utiles, ni plus importantes à la conſervation de l'homme.

Explication de la planche XXI, qui contient les figures du levier & du corps du pélican, qui servent à ôter les dents.

LA figure I représente l'instrument nommé levier, vu latéralement dans toute son étendue.

A. La tige.

B. La goutiere située à l'extrémité antérieure de cette même tige.

CC. La vis de cette tige.

D. Son manche.

E. Un écrou roulant sur la vis de cette tige.

F. Sa branche.

G. Son crochet recourbé & muni de deux petites dents formées au moyen d'une goutiere.

H. La vis sur laquelle est monté le crochet.

La figure II représente le corps du pélican, détaché de ses branches & contigu aux deux demi-roues, vu par sa surface supérieure dans toute son étendue.

I. Le centre, ou sa partie la plus étendue en largeur, & la plus convexe.

KK. L'entaille.

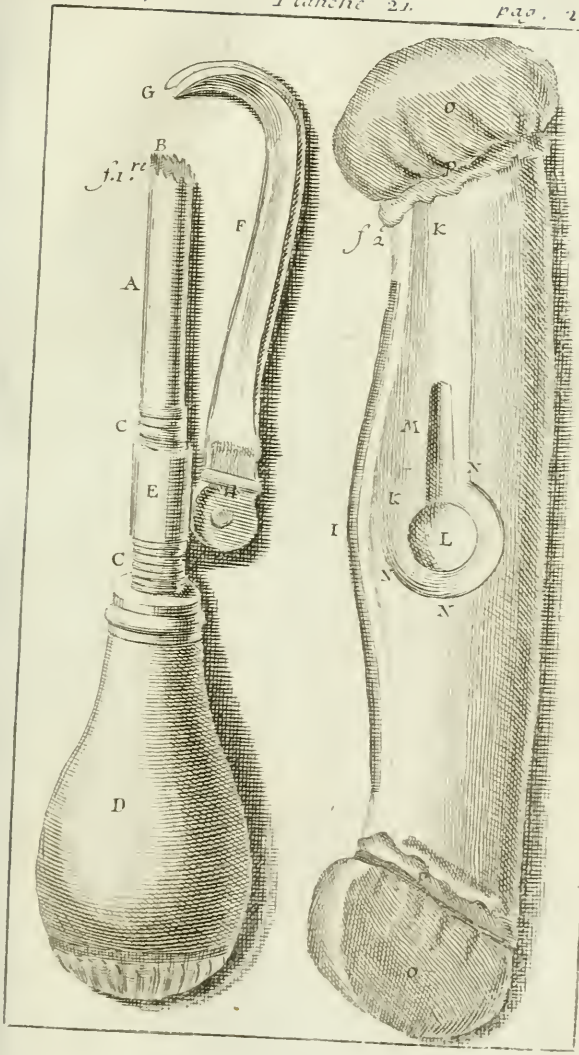
G
B
f.1.re
F
A
C
E
H
C
D
O
f 2
K
M
N
I
L
N
N
O

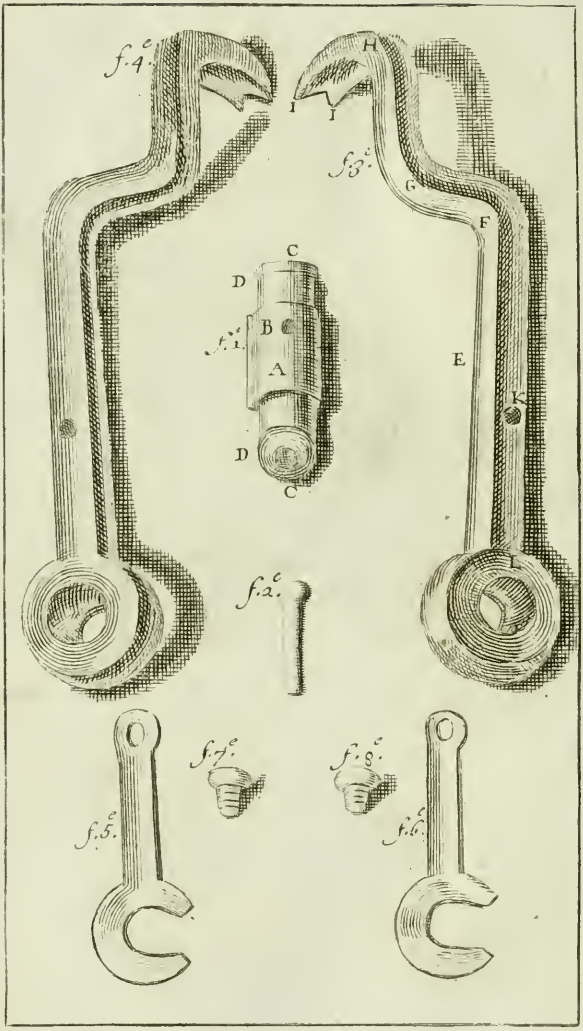
f. 4.e
H
I
I
f. 3.e
G
F
C
D
B
A
f. 1.e
E
K
D
C
L
f. 2.e
f. 7.e
f. 8.e
f. 5.e
f. 6.e

L. Le trou qui doit recevoir l'eſſieu.

M. L'engrainure pratiquée dans l'entaille qui ſert à loger une goupille qui affermit l'eſſieu.

NNN. La circonférence arrondie de l'entaille.

OO. Chaque demi-roue garnie d'un linge.

PP. Le lien qui aſſujettit le linge qui enveloppe chaque demi-roue.

Explication de la planche XXII, qui contient la figure de pluſieurs pieces du nouveau pélican, démontées & ſéparées les unes des autres.

LA *figure I* repréſente une piece nommée eſſieu, laquelle doit être engagée dans le corps du pélican, en maniere d'axe, ſes deux extrémités ſervant de pivot, cette piece vue de façon qu'on apperçoit diſtinctement ſon trou, ſon engrainure & toutes ſes parties.

A. La partie la plus ſaillante de cet eſſieu.

B. Le petit trou qui reçoit la goupille qui ſert à l'affermir.

CC. Les deux extrémités de cet eſſieu faiſant fonction de pivot.

DD. La rainure recevant le crochet en fer à cheval, lorsque les branches sont montées.

La figure II représente une goupille qui assujettit l'essieu dans sa situation.

La figure III représente la branche du pélican, recourbée de droite à gauche, vue par sa surface supérieure & par l'une de ses surfaces latérales.

E. La partie droite & la plus étendue de cette branche.

F. La premiere recourbure.

G. La deuxieme recourbure.

H. La troisieme recourbure.

II. Les dents, la goutiere & les dentelures de la face interne de la recourbure qui forme le crocher.

K. Un petit écrou, situé à la surface supérieure de la branche.

L. La partie annulaire de la branche qui sert à l'assujettir & à tourner autour du pivot de l'essieu.

La figure IV représente la branche du pélican, recourbée de gauche à droite, & ne différant de la premiere dans aucune de ses parties, hors qu'elle a ses courbures tournées de gauche à droite, à la différence de la premiere, qui les a tournées de droite à gauche.

Les figures V & VI représentent deux

crochets en fer à cheval, ſemblables entr'eux.

Les figures VII & VIII repréſentent les vis qui ſervent à attacher chaque crochet en fer à cheval ſur chaque branche, leſquels crochets étant ainſi montés, aſſujettiſſent chaque branche avec le pivot de l'eſſieu.

Explication de la planche XXIII, qui contient la figure d'un pélican simple, composé d'une seule branche retournée de droite à gauche, l'extrémité opposée à la demi-roue qui sert de manche, vu antérieurement dans toute son étendue.

A. Représente la partie moyenne & antérieure du corps du pélican simple.

B. Sa demi roue.

C. Son manche.

D. Sa branche montée & logée dans l'entaille, assujettie par le crochet en fer à cheval, avec le pivot de l'essieu.

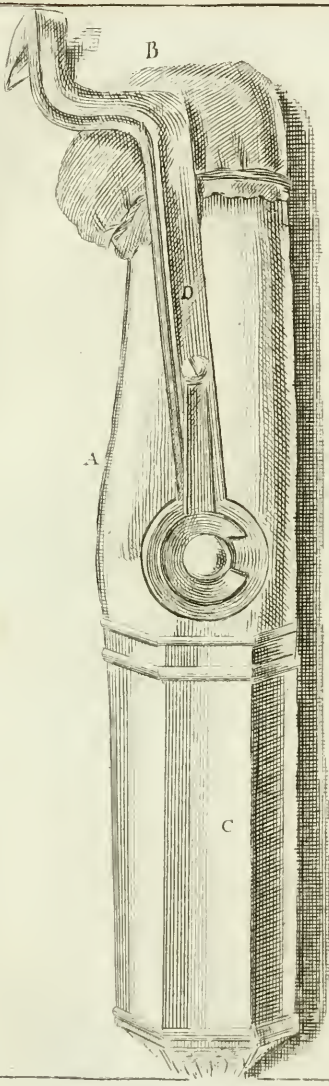
B
D
A
C

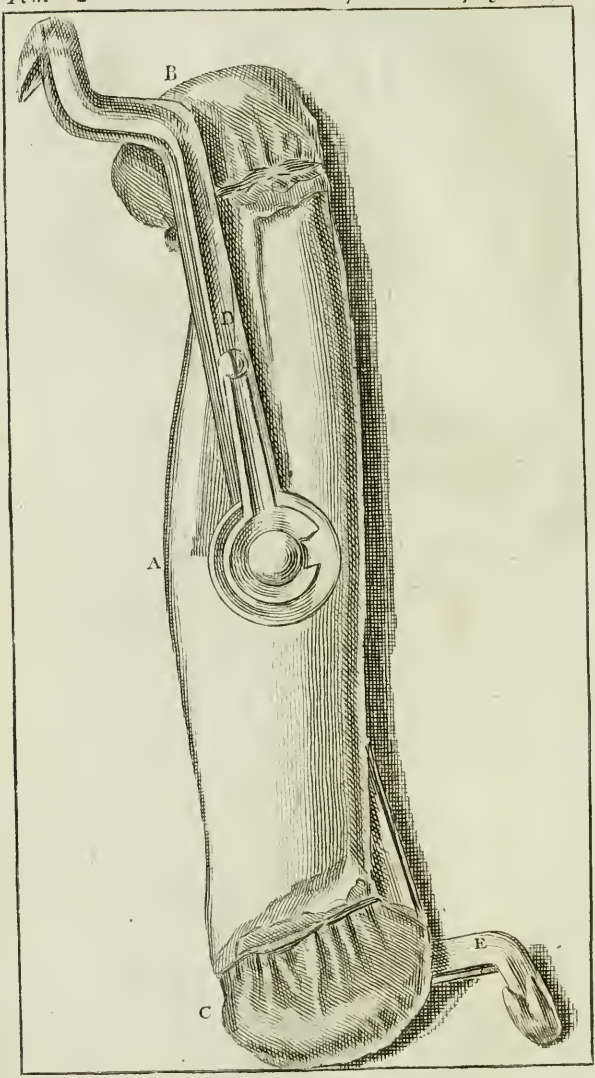
B
D
A
E
C

Explication de la planche XXIV, qui contient la figure d'un pélican à deux branches tournées en differens ſens, vu dans toute ſon étendue.

A. Repréſente le corps de ce pélican.

B. La demi-roue tournée de droite à gauche.

C. La demi-roue tournée de gauche à droite.

D. Sa branche tournée de droite à gauche, qui ſert au côté droit.

E. Son autre branche tournée de gauche à droite, qui ſert au côté gauche.

Explication de la planche XXV, qui contient la figure d'un pélican double, lequel sert au côté droit de la mâchoire inférieure & au côté gauche de la mâchoire supérieure, composé de deux branches, & une plaque de plomb propre à servir en cas d'hémorrhagie causée par les dents.

LA *figure I* représente un pélican monté de deux branches avec deux demi-roues tournées de droite à gauche, vu dans toute son étendue.

A. Le corps de ce pélican.

BB. Ses deux demi-roues.

CC. Ses deux branches recourbées de droite à gauche.

La figure II représente une plaque de plomb propre à contenir & à assujettir l'appareil en cas d'hémorrhagie, à l'occasion de l'extraction des molaires, particuliérement lorsque leurs racines trop écartées ou adhérentes aux alvéoles, causent un délabrement aux alvéoles & aux gencives.

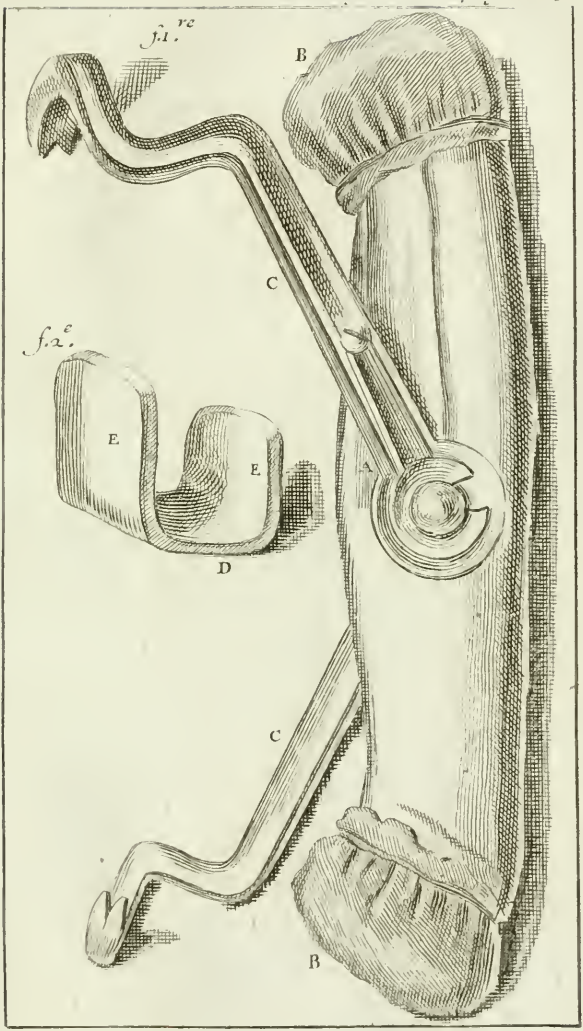
f.1re.
B
C
f.2e.
E.
E.
A
D
C
B

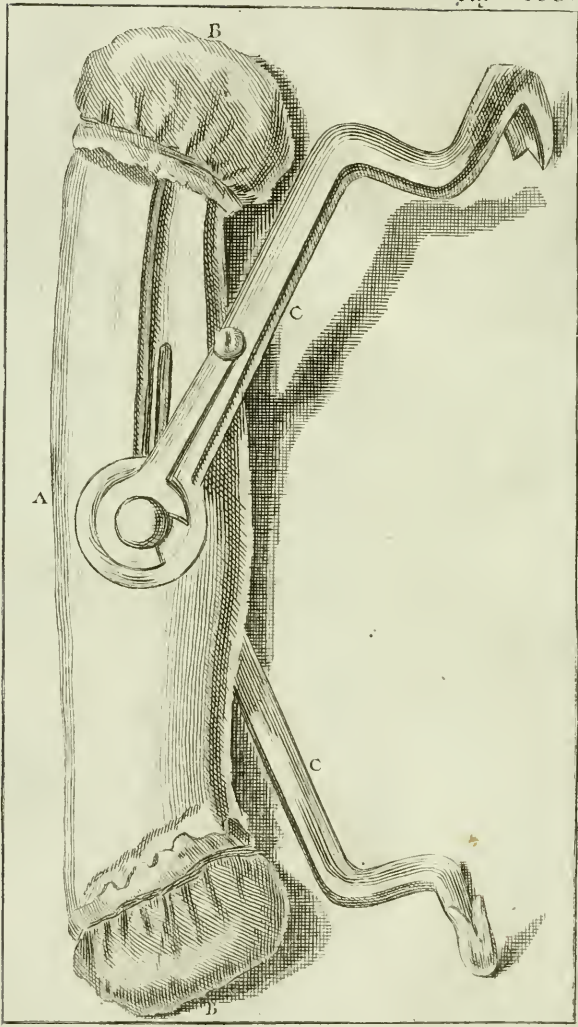
B
C
A
C
D

D. La partie de cette plaque qui appuie sur la couronne des dents qui la compriment.

EE. Les joues de cette plaque qui embrassent l'appareil.

Explication de la planche XXVI, qui contient la figure d'un pélican double, qui sert au côté gauche de la mâchoire inférieure, & au côté droit de la mâchoire supérieure, composé de deux branches, vu d'un seul côté dans toute son étendue.

A. Le corps de ce pélican.

BB. Ses deux demi-roues inclinées de gauche à droite.

CC. Ses deux branches recourbées de gauche à droite.

Explication de la planche XXVII, qui contient des figures de dent extraordinaires.

LA *figure I* repréſente une groſſe molaire ſupérieure, dont les racines ſont au double plus écartées les unes des autres, que le colet n'eſt large. Une dent ainſi conformée, ne peut être ôtée ſans faire éclater l'alvéole.

La figure II repréſente une autre molaire ſupérieure, dont les racines ſont encore plus écartées les unes des autres reſpectivement à ſon colet : une dent ſemblable ne peut être ôtée que l'alvéole ne ſe fracture.

La figure III repréſente une derniere molaire de la mâchoire inférieure, dont les racines ſont recourbées l'une ſur l'autre, ſe joignant preſque enſemble, étant d'un plus grand volume que le corps : cette diſpoſition eſt cauſe que ces ſortes de dents ſont très-difficiles à ôter, ſans que l'alvéole s'éclate.

La figure IV repréſente une groſſe molaire de la mâchoire inférieure, dont les racines ſe rapprochent en ſe recourbant beaucoup l'une vers l'autre, &

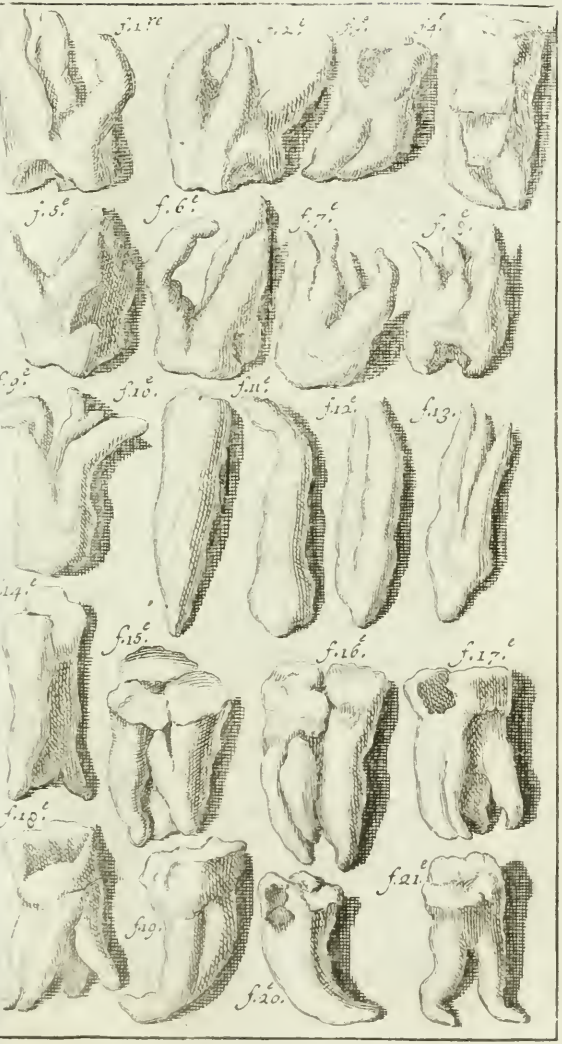
f.1.re
f.2.e
f.3.e
f.4.e
f.5.e
f.6.e
f.7.e
f.8.e
f.9.e
f.10.e
f.11.e
f.12.e
f.13.
f.14.e
f.15.e
f.16.e
f.17.e
f.18.e
f.19.
f.20.e
f.21.e

ſont intimement adhérentes à la cloiſon mitoyenne de l'alvéole; de-là vient qu'une dent de cette nature ne peut être ôtée ſans que la cloiſon la ſuive.

La figure V repréſente une groſſe molaire de la mâchoire ſupérieure, dont les racines ſont non-ſeulement écartées les unes des autres ; mais encore intimement adhérentes à la cloiſon de l'alvéole, ne faiſant qu'un même corps avec elle : on ne peut ôter ces ſortes de dents, ſans qu'une portion de l'alvéole ne reſte attachée à leurs racines.

La figure VI repréſente une groſſe molaire ſupérieure, avec une racine recourbée en forme d'arc, ſe réuniſſant preſque avec les autres racines vers leur extrémité & embraſſant les cloiſons de l'alvéole : ces ſortes de dents fracaſſent l'alvéole quand on les ôte, ou ſe caſſent elles-mêmes.

La figure VII repréſente une autre groſſe molaire de la mâchoire ſupérieure à quatre racines : il n'eſt pas ordinaire que ces dents aient quatre racines.

La figure VIII repréſente une des dernieres groſſes molaires de la mâchoire ſupérieure à cinq racines : il eſt extraordinaire de voir des dents à cinq racines.

La fig. IX représente une petite molaire de la mâchoire supérieure à trois racines recourbées en dehors en forme de crochet & en différens sens : une dent semblable ne peut être ôtée sans faire éclater l'alvéole.

La fig. X représente une dent canine de la mâchoire inférieure, de longueur & de grosseur extraordinaire, ôtée à un jeune-homme de vingt ans.

La fig. XI représente une autre canine de la mâchoire supérieure, très-longue, par rapport à la longueur ordinaire de ces dents, & dont la racine est recourbée.

La fig. XII représente une canine de la mâchoire supérieure à deux racines : les canines n'en ayant qu'une, il n'est pas commun d'en voir de même.

La fig. XIII représente une canine de la mâchoire supérieure à trois racines ; ce qui est encore plus rare.

La fig. XIV représente une petite molaire de la mâchoire inférieure à trois racines : ce que l'on ne voit que rarement.

La fig. XV représente une grosse molaire à trois couronnes ; ce qui est très-rare & très-remarquable.

La fig. XVI représente une molaire à deux couronnes, ayant une autre dent placée dans la voûte de sa racine ; ce

qui eſt tout-à-fait rare & ſingulier.

La fig. XVII repréſente une groſſe molaire de la mâchoire inférieure à trois groſſes racines ; ce qui n'eſt pas commun, les molaires de la mâchoire inférieure n'ayant ordinairement que deux racines.

La figure XVIII repréſente une autre groſſe molaire de la mâchoire inférieure à quatre racines ; ce qui ne ſe rencontre que rarement.

La fig. XIX repréſente une des dernière molaires de la mâchoire inférieure, ayant les racines courbes & recoquillées : une dent de cette eſpece eſt difficile à ôter.

La fig. XX repréſente une autre derniere molaire de la mâchoire inférieure, n'ayant qu'une racine très-recourbée.

La fig. XXI repréſente une des molaires de la mâchoire inférieure à deux racines recourbées en différens ſens.

Explication de la planche XXVIII, qui contient la figure de la masse de plomb, du fil d'or, & de deux lames de plomb.

LA *figure I* représente une masse de plomb pour frapper sur le manche du pousſoir, lorſqu'on ôte certaines dents ou chicots de dehors en dedans.

A. Partie de sa convexité.

B. Sa concavité.

La fig. II représente un fil d'or d'une groſſeur assez considérable, recourbé en ligne spirale.

La fig. III représente un autre fil d'or moins gros que le précédent.

La fig. IV représente une lame de plomb, pour assujettir les dents en dedans.

La fig. V représente une autre lame de plomb, pour assujettir les dents en dehors.

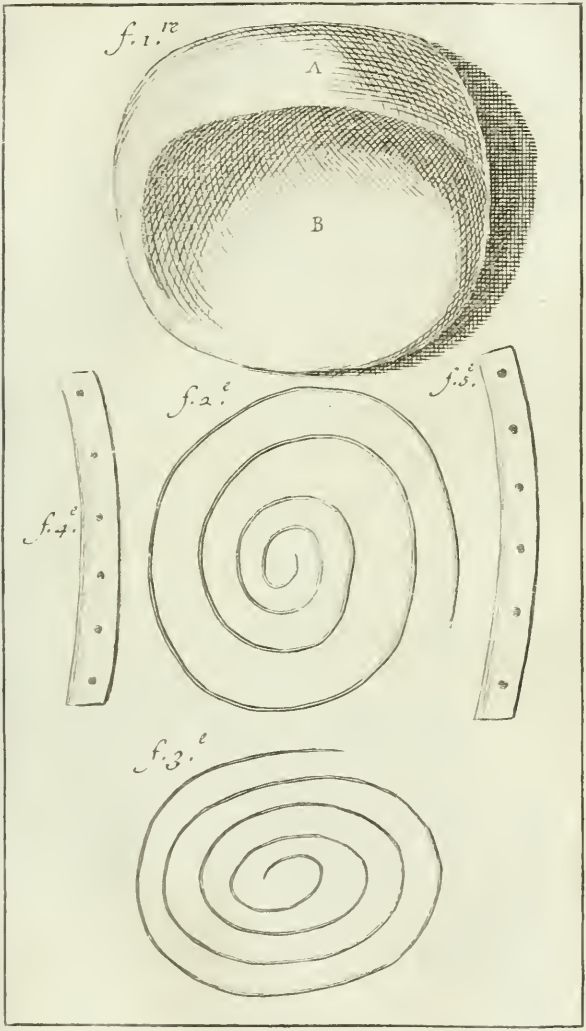
f. 1.re
A
B
f. 2.e
f. 3.e
f. 4.e
f. 5.e

CHAPITRE XIII.

Des dents artiſtement figurées pour remplacer celles qui manquent.

LORSQU'ON veut mettre une dent (*a*) artificielle, il faut qu'elle ait à-peu-près la longueur, l'épaiſſeur & la largeur de la dent naturelle, qui en occupoit la place : il faut auſſi que la partie, qui en eſt comme la racine ou le talon, ſoit ajuſtée de maniere, qu'elle poſe également ſur la gencive, qui recouvre l'alvéole.

Pour faire des dents artificielles, on emploie ordinairement des dents humaines, des dents d'hipopotame ou cheval marin, des dents de bœuf, même l'os de ſes jambes, les défenſes de vache marine, & le cœur de l'yvoire le plus fin & le plus beau.

Les dents humaines & celles de cheval marin ſont à préférer à toute autre matiere; parce qu'elles ont leur émail, & qu'elles réſiſtent davantage à l'action des corps qui les touchent, & que par conſéquent elles durent plus long-tems,

(*a*) Voyez la figure 1 de la planche 34 de ce tome, pag 255.

& conservent une couleur beaucoup plus belle, que toute autre matiere dont on pourroit se servir en pareil cas.

Les dents de bœuf, étant couvertes de leur émail, peuvent aussi être préférées à toute autre matiere, dans le cas où l'on ne peut avoir des dents humaines assez larges & même assez blanches, pour remplir la place d'une autre dent.

Quand on veut mettre une dent humaine à la place d'une autre dent, il faut faire ensorte que le corps de cette dent soit bien proportionné à l'espace dans lequel on le veut mettre, & à la couleur des dents voisines. Cela fait, on lime de sa racine ce qu'elle a de trop, & on remplit de plomb sa cavité.

Quand cette dent que l'on veut employer est trop longue, trop large & trop épaisse, on diminue de sa longueur, beaucoup plus par sa racine, que par l'autre extrémité. Pour cet effet, on la scie, on la lime, & on diminue son volume sur un grais, ou sur une pierre à émoudre, pour la réduire à la proportion & à la figure convenable. L'on peut aussi avoir de petites meules faites

faites exprès, dont on peut se servir, pour fabriquer très-promptement toutes sortes de dents, ou des dentiers artificiels.

Les dents des animaux qu'on peut substituer aux dents naturelles, doivent être de même réduites dans une dimension convenable, si elles sont d'un volume trop grand.

Lorsque l'intervalle qui doit recevoir la dent postiche, est plus large qu'il ne doit être, en conséquence de ce qu'il se trouve réuni aux larges intervalles qui se rencontroient entre la dent perdue & celle qui reste; ou lorsque la carie, en ruinant les parties latérales des dents voisines, aura rendu cet intervalle d'une trop grande étendue, il faut observer que l'assiette, ou le talon de la dent, qui doit être posé sur la gencive, soit de la largeur de l'intervalle, & que le reste diminue, pour la rendre conforme à la dent naturelle, & qu'elle soit en symmétrie avec sa pareille.

Après avoir limé la racine de la dent, & mis du plomb dans la cavité, on fait à la dent postiche un petit trou, qui passe par le milieu de ses parties latérales, en traversant la largeur de la

dent, & qui se conduit à niveau des gencives des dents voisines naturelles : si ce trou ne suffit pas, on en fait deux à côté l'un de l'autre : ces trous servent à donner passage aux deux bouts d'un fil de soie, ou commun, qui y passent séparément, quand il y a deux trous : lorsque le fil a passé, son milieu forme une anse, qui s'engage dans l'intervalle le plus étroit des deux dents solides & voisines : on prend ensuite le bout intérieur de ce fil, & on le passe par-dessus la surface intérieure de la dent naturelle, qui suit l'artificielle, pour le faire entrer dans l'intervalle qu'elle forme avec sa voisine : on noue après cela le bout de ce même fil avec l'autre bout, qui est au-devant, en cas qu'il ne faille pas poursuivre, & attacher une autre dent artificielle avec ce même fil.

Pour attacher les dents postiches, il faut avoir recours au fil de lin retors en trois, & doublé ensuite en deux ou trois, ou à la soie doublée de même. Afin que la gencive ne soit point incommodée ni de l'un ni de l'autre, on les cire à plat sans les retordre de nouveau, & aussi-tôt qu'ils sont usés ou rompus, on en remet d'autres en leur place. On doit s'imaginer qu'il est des

cas où ces fils doivent être employés de même, & d'autres cas où l'on peut les employer tout simples, sans être redoublés : cela dépend de la nécessité plus ou moins grande & de la volonté de ceux qui s'en servent; c'est-à-dire, que lorsqu'il y a plus ou moins de dents de suite à attacher, on doit plus ou moins multiplier les fils.

Il y a des Dentistes qui conseillent, pour attacher les dents postiches, de se servir de cordonnet de soie écrue; mais comme ce cordonnet est très-rude, j'ai observé qu'il faisoit des impressions considérables sur les dents où il étoit appliqué, & que même il les avoit coupées totalement, ou en partie; c'est pourquoi je conseille de ne point s'en servir, & d'avoir recours au fil de lin, ou à la soie cirée dont je viens de parler. Si néanmoins les gencives & les racines sur lesquelles on veut mettre des dents naturelles ou artificielles, se trouvoient assez dures ou assez fermes, pour qu'elles ne puissent pas s'affaisser trop par l'appui des dents postiches, le fil d'or sera plus convenable pour les attacher que le fil commun, ou la soie cirée; parce qu'alors, elles restent affermies & stables, sans qu'on soit obligé

de les ôter, & ſans que le fil d'or puiſſe intéreſſer les gencives, & les autres dents. Le fil d'or trait, dont on ſe ſert pour les dents, doit être fait d'or de Ducat. Celui qui eſt deſtiné pour attacher les dents poſtiches, ſera préparé de même que celui dont j'ai parlé, pour raffermir les dents chancelantes, au chapitre IX de ce volume. Il n'y a de différence qu'en ce que celui-ci qui doit ſervir pour attacher les dents poſtiches aux dents naturelles qui reſtent encore dans la bouche, doit être plus gros : on en emploie de plus ou moins gros, ſuivant les circonſtances qui ſe rencontrent.

Quoiqu'il y ait un eſpace à l'une ou à l'autre mâchoire de deux, trois ou quatre dents (*a*), &c. qui manquent, on peut en remettre d'humaines à la place, pourvu qu'on ſe ſerve de dents pareilles à celles qui ſont de moins, & qu'on les ajuſte exactement entr'elles & ſur la gencive. Alors il n'y a qu'à percer ces dents chacune d'un ou de deux trous un peu larges, l'un au-deſſus de l'autre, ſuivant le volume des dents. Ces trous doivent être percés d'une des

(*a*) Voyez les figures 2 & 3 de la planche 34 de ce tome, pag. 255.

parties latérales à l'autre, de maniere qu'ils ſe répondent les uns aux autres, & que les dents gardent entre elles le même niveau qu'avoient celles dont elles doivent occuper la place. On paſſe dans ces trous deux fils d'or ou d'argent (*a*) d'une médiocre force, qui enfilent de ſuite toutes ces dents : après les avoir introduits, on les rive par les deux bouts ; puis on finit d'ajuſter les racines des dents ainſi aſſemblées, ſi elles en ont beſoin, afin qu'elles s'arrangent également ſur la gencive.

La piece étant ajuſtée, ſi elle n'eſt que de deux, ou trois dents, &c. on y fait de nouveau un petit trou, qui perce chaque dent d'une partie latérale à l'autre, à fleur des gencives des dents naturelles voiſines. Cela étant exécuté, on paſſe dans ce trou les deux bouts d'un fil commun ou de ſoie cirée, dont l'anſe ſe paſſe, & le nœud ſe fait, comme on l'a déja enſeigné dans ce chapitre.

Les pieces qui ſont compoſées de cinq ou ſix dents naturelles (*b*) déta-

(*a*) Voyez les figures 5 & 6 de la planche 34 de ce tome, page 255.

(*b*) Voyez la fig. 4 de la planche 34 de ce tome, pag 255.

chées de leurs alvéoles, ſont autrement percées que les pieces précédentes : pour les arrêter ſur la gencive, il faut faire deux trous à côté l'un de l'autre à chaque ſurface latérale de l'aſſemblage, près de la ſurface qui doit s'appliquer ſur la gencive : ces trous ſont percés à jour à la face intérieure de ce même aſſemblage, à quelque diſtance l'un de l'autre. Le trou qui s'approche le plus de la ſurface extérieure, fait un plus long trajet que ſon voiſin ; ainſi le trou, dont l'entrée eſt plus intérieure, ſort vers l'intervalle, qui ſépare les deux premieres dents de chaque côté de cette piece, tandis que l'autre va juſqu'à celui qui eſt entre la deuxieme & troiſieme dent. On paſſe par la ſortie des trous de chaque extrémité de la piece, les deux bouts d'un fil ciré, qui ſe nouent de chaque côté entre les dents naturelles & ſolides les plus voiſines.

Lorſque les dents humaines poſtiches aſſemblées dans cette piece, ſurpaſſent le nombre de celles dont je viens de parler, on doit, outre ce qui a été dit, appliquer ſur la face intérieure de cet aſſemblage (*a*) une petite lame d'or,

(*a*) Voyez la fig. 8 de la planche 34 de ce tome, pag 255.

ou d'argent (*a*), d'environ une ligne & demie de largeur, & de l'épaiſſeur d'environ une demi-ligne. Cette lame doit être percée vis-à-vis la baſe de chaque dent, le plus près de la gencive qu'il eſt poſſible. Ces trous donnent paſſage à des goupilles d'or ou d'argent rivées à rivure perdue d'un côté ſur la lame, & de l'autre ſur la ſurface antérieure de chaque dent : enſuite on poſe cette piece ſur la gencive, & on l'arrête de même que la précédente.

Cet aſſemblage ainſi ajuſté ſe trouve en état de durer un tems plus conſidérable que le précédent ; mais il coûte beaucoup plus de peine & de dépenſe : il ſe peut faire avec la lame ſeule, ſans être obligé de joindre les dents avec le fil d'or ou d'argent, dont nous avons parlé ci-deſſus ; parce qu'en faiſant à la face intérieure de chaque dent une échancrure de la largeur & de l'épaiſſeur de la lame, il eſt aiſé d'aſſembler & de joindre le tout enſemble, en logeant la lame dans l'épaiſſeur de chaque dent, au moyen de cette échancrure pratiquée ſur leur ſurface poſtérieure, du côté de leur baſe. On arrête la lame

(*a*) Voyez la figure 7 de la planche 34 de ce tome, pag. 255.

à chaque dent le plus près qu'il se peut de la gencive, avec deux petites goupilles d'or ou d'argent, l'une au-dessus de l'autre, & rivées à rivure perdue.

S'il se trouve une racine dans quelque cavité de l'alvéole, & qu'on veuille couvrir cette racine d'une dent artificielle, on lime de cette racine ce qui excede la gencive, & même plus si on le peut : ensuite on ôte tout ce que cette racine a de carié avec les instrumens convenables, & dont j'ai parlé. Cela étant fait, on plombe le canal de cette racine, & on ajuste la base, ou le talon de la dent naturelle ou artificielle qu'on rapporte sur la racine. Il faut auparavant avoir fait à cette dent, un ou deux trous qui servent à passer les bouts d'un fil qu'on attache aux dents naturelles voisines, comme on l'a dit ci-dessus.

Quand la carie a trop considérablement élargi le canal de cette racine, que ses rebords sont encore fermes & solides, & qu'on a été obligé de la plomber, on fait avec un petit poinçon (*a*) un trou le plus profond & le plus droit qu'il est possible au milieu du plomb

(*a*) Voyez la figure 3 de la planche 33 de ce tome, pag. 243.

bien affermi, sans néanmoins que ce trou pénetre plus avant que le canal de la racine. On assemble la dent naturelle pòstiche avec la racine, par le moyen d'un tenon, tel que je vais le décrire.

Lorsque la carie a pénétré jusqu'à la cavité de la racine sur laquelle on veut mettre à tenon (*a*) une dent naturelle ou artificielle, le canal de cette racine étant encore assez long, tout ce qui se trouve de carié ayant été ôté, on élargit ce canal avec un équarissoir (*b*), instrument ainsi appellé par les Horlogers, qui est de figure pyramidale, qui se termine en pointe, & qui forme quatre pans, dont chaque angle est tranchant. Il sert aux ouvriers à augmenter le diametre des trous. L'équarissoir le plus grand des deux que j'ai fait graver, est long d'environ un pouce & demi, compris sa soie : son diametre dans sa partie la plus étendue, est d'environ une ligne. Il va toujours en diminuant vers sa pointe, qui n'a environ qu'une demi-ligne de largeur : c'est-là la di-

(*a*) Voyez la figure 11 de la planche 34 de ce tome, page 255.

(*b*) Voyez les figures 1 & 2 de la planche 33 de ce tome, page 243.

menſion de chacune de ſes faces. Cet équariſſoir ſert à augmenter le canal des plus groſſes racines des dents ; & pour les moyennes on ſe ſert du moyen équariſſoir.

Dans l'uſage de l'équariſſoir, il y a deux circonſtances à obſerver, qui ſont de prendre garde qu'il ne pénetre au-delà du canal, & que cet inſtrument ne ſoit trop trempé, de crainte qu'il ne ſe caſſe dans le canal de la racine de la dent, & qui reſtant engagé, on ne puiſſe plus le retirer, ni par conſéquent placer le tenon. On ſeroit obligé, dans un tel cas, de mettre en cette place une dent attachée aux voiſines, laquelle ſeroit de moindre uſage, & ne ſeroit pas ſi commode. Quand cet inconvénient n'arrive pas, on ajuſte à la dent, pour la mettre en place, un petit tenon d'or ou d'argent (*a*) de la longueur & de la racine du canal de la dent humaine qu'on y veut mettre : comme le canal du corps de la dent ſe trouve toujours trop peu étendu, on doit augmenter celui-ci avec le foret, pour mieux engager le tenon par l'un de ſes bouts dans la dent humaine poſ-

(*a*) Voyez la figure 10 de la planche 34 de ce tome, pag. 255.

tiche. Ce tenon doit être bien ajusté, & un peu dentelé autour ; afin qu'il s'en trouve plus affermi après avoir été introduit & mastiqué. Avant que de mettre ce tenon dans la cavité de la dent, elle doit être remplie de mastic en poudre : ensuite on introduit ce tenon dans cette cavité avec de petites pincettes d'Horloger (*a*), en chauffant ce même tenon au feu de la bougie par son extrémité opposée. Il faut remarquer que pendant que le Dentiste chauffe ce tenon, il doit tenir la dent avec un linge pour ne pas trop sentir la chaleur. Par ce moyen le mastic se fondra, & facilitera l'entrée au tenon : on peut aussi, & même pour le mieux, percer le trou de la cavité de la dent, jusqu'à sa surface intérieure, & y river le tenon après qu'il a été mastiqué. L'autre extrémité du tenon, qui doit être aussi dentelée, s'introduira dans le canal de la racine. Pour cela le Dentiste doit tenir la dent à tenon avec les pincettes droites, & en tournant la dent de droite à gauche, & de gauche à droite, en la poussant de force, jusqu'à ce que le tenon y soit entiérement introduit, que

(*a*) Voyez la figure 1 de la planche 17 de ce tome, pag 128.

le talon de la dent porte en plein sur la racine, & que cette dent soit si bien affermie, qu'elle ne fasse, pour ainsi dire, qu'un même corps avec la racine.

Si malgré toutes les précautions que l'on aura prises pour faire entrer bien juste la partie du tenon qui doit être placée dans l'ouverture du canal qu'on aura fait à la racine, il arrive que le tenon se rencontre trop petit pour y être engagé de force, & pour y être ferme & stable, il faudra en ce cas faire derechef avec un couteau quelques dentelures de plus, à-peu-près semblables aux dentelures, ou premieres tailles d'une lime. Ces dentelures font une espece de morfil qui grossit ce tenon. Si cela n'est pas suffisant, on entourera avec un peu de chanvre, ou de lin, ou même de fil très-fin l'extrémité de ce tenon, pour l'engager ensuite à force dans le canal de la racine de la dent. Ce tenon fait ici ce qu'une cheville fait à deux planches qu'elle assemble l'une contre l'autre. Si les vaisseaux qui entrent dans le canal de la racine de la dent ne sont pas détruits, si l'on perce au-delà de ce même canal, ou si le tenon étant introduit, excede la longueur du canal qui doit le recevoir, il

ne manque pas d'arriver en cet endroit une douleur qui eſt quelquefois ſuivie de fluxion & d'abſcès. Pour lors on eſt obligé d'ôter la dent à tenon, ſi la douleur & la fluxion ſont violentes; afin de laiſſer les parties en repos, & de faciliter une libre iſſue aux matieres arrêtées, à moins qu'on ne veuille s'aſſujettir à ſouffrir la fluxion pendant quelque tems, après quoi il n'y a ordinairement aucun retour de douleur. La dent & le tenon s'ôtent avec des pincettes droites, & ſe remettent de même. Si l'on vouloit mettre une dent à tenon ſur une racine qui fût ſenſible, que les vaiſſeaux fuſſent apparens, ou non, on pourroit, afin de détruire ces vaiſſeaux, appliquer auparavant le cautere actuel dans le canal de la racine, & y introduire pendant quelques jours un petit cotonimbibé d'huile de canelle, ou de girofle.

Le maſtic que j'ai propoſé, pour arrêter le tenon dans la cavité de la dent, doit être compoſé de la maniere qui ſuit.

Prenez de la gomme-laque plate, deux onces; de la térébentine de Veniſe la plus fine, demi-once; du corail blanc en poudre très-fine, deux onces. Faites fondre la gomme dans un vaiſ-

seau de terre verni sur un feu médiocrement chaud, & lorsque cette gomme sera fondue, joignez-y la térébentine, & y mêlez exactement la poudre de corail : quand ce mélange sera fait, on le mettra en petits bâtons qu'on pulvérisera pour s'en servir au besoin.

Lorsqu'on ne peut en pareille occasion élargir assez profondément le canal des racines des dents, sans s'exposer à en découvrir les parties sensibles; lorsque ces racines sont trop détruites, ou qu'elles se trouvent naturellement trop courtes, & qu'il n'est pas possible d'y faire entrer un tenon suffisamment long, pour affermir des dents semblables; en ce cas on fait à la dent à tenon deux petits trous, qui percent d'une partie latérale à l'autre, pour se rencontrer à fleur de la gencive après son application; on passe dans ces deux trous les deux bouts d'un fil d'or, dont l'anse se trouve engagée dans l'intervalle de la dent naturelle la plus voisine, de l'espace qu'on veut remplir; on introduit ensuite le tenon de la dent postiche dans le canal de cette racine; enfin on engage les deux bouts du fil dans l'intervalle de l'autre dent voisine, pour y être arrêtés en les retordant, comme

on a dit en parlant du raffermiſſement des dents.

Néanmoins ſi l'eſpace où l'on veut mettre une dent ſemblable, ſe trouve plus large qu'il ne doit être naturellement, il ne faut attacher la dent poſtiche qu'à la dent qui ſe trouve la plus voiſine de la racine ; afin de laiſſer un intervalle entre la dent poſtiche & la dent, à laquelle cette dent poſtiche n'eſt point aſſujettie : cela ſe pratique ainſi pour mieux imiter la nature.

Les dents & les pieces artificielles, qui ſont attachées avec des tenons & le fil d'or, tiennent mieux que toutes les autres ; elles durent quelquefois quinze à vingt ans, & même davantage, ſans ſe déplacer ; au lieu que le fil commun & la ſoie dont on ſe ſert ordinairement pour attacher toutes ſortes de dents, ou pieces artificielles, ſont de peu de durée.

Il eſt à remarquer qu'on ne peut pas placer facilement des dents à tenons, ſi ce n'eſt aux inciſives & aux canines ; parce que les racines ont pluſieurs racines, dont les conduits varient ſi diverſement, qu'il n'eſt pas poſſible de les percer, ſans intéreſſer les vaiſſeaux qui les accompagnent, l'alvéole ou la

mâchoire ; au lieu que les inciſives & les canines n'ayant qu'une racine & une cavité, l'opération en eſt plus facile. Elle eſt encore plus aiſée à pratiquer aux dents de la mâchoire ſupérieure, qu'à celle de l'inférieure ; parce que le corps de la racine des dents de la mâchoire ſupérieure a plus de volume que celui des dents de la mâchoire inférieure : d'ailleurs il eſt plus ordinaire d'avoir occaſion d'en placer à la mâchoire ſupérieure qu'à la mâchoire inférieure ; parce que la carie détruit plus fréquemment les dents de la mâchoire ſupérieure que celles de la mâchoire inférieure.

CHAPITRE XIV.

Maniere de blanchir les os des jambes de bœuf qui ſervent, ainſi préparés, à faire des dents, ou partie de dentiers artificiels.

AUSSI-TÔT que cet animal eſt tué, ou peu de tems après, on décharne les quatre plus gros os des jambes : On les coupe par rouelles dans la partie la plus dure ; c'eſt-à-dire depuis une des apophiſes juſqu'à l'autre : on ôte enſuite la moëlle de ces os, & on les met ſur le feu dans de l'eau de riviere. quand cette eau commence à bouillir, on y jette de la chaux vive, & on en continue l'ébullition pendant un quart-d'heure, afin de dégraiſſer entiérement ces os : on retire le tout pour le laiſſer refroidir; on ôte les os de cette eau; on les lave dans une autre eau, & on les fait ſécher à l'ombre : quand ils ſont ſecs, on les fait tremper la nuit & ſécher le jour; ce que l'on réitere pendant douze ou quinze jours.

Si c'eſt dans le printems, ou dans l'automne qu'on fait cette préparation,

on met les rouelles de ces os sur une serviette mouillée qu'on pose sur l'herbe pendant la nuit, pour les exposer à la rosée. On peut encore, & même pour le mieux, laisser ces os exposés au soleil; mais il faut les couvrir d'une autre serviette mouillée, pour empêcher que la trop grande chaleur ne les fende.

On ne se sert de ces os ainsi dégraissés & blanchis, pour faire des dents, ou des pieces artificielles, qu'au défaut de toutes les matieres que j'ai indiquées dans le chapitre précédent. J'ai préféré ces matieres à l'yvoire, parce que l'yvoire jaunit bien plutôt, & conserve moins sa blancheur, que l'os de bœuf, sans en avoir la solidité. Les ouvriers qui en employent beaucoup dans leurs ouvrages, m'ont communiqué la maniere de les blanchir, telle que je la viens de décrire.

Dans le choix de ces morceaux, ou rouelles d'os, il faut préférer les moins poreux. La partie de ces os qui est la plus éloignée de l'apophise, est toujours préférable par sa solidité, mais elle est la moins étendue.

CHAPITRE XV.

Description des instrumens qui servent à fabriquer les dents & les autres pieces artificielles propres à réparer les défauts causés par la perte des dents naturelles.

CES instrumens sont le compas (*a*), l'étau, la scie (*b*), la rape, la lime, le gratoir, & le foret avec son archet.

Les limes dont on se sert à cet usage, sont de plusieurs sortes : il y en a de plates, en couteau, à trois quarts (*c*), en feuille de sauge, de demi-rondes, de rondes droites en queue de rat, & de rondes en queue de rat tournées en forme de cerceau (*d*).

Nous nous servons de deux sortes de rapes, l'une est plate, & l'autre est demi ronde : la demi-ronde peut néanmoins servir toute seule.

(*a*) Voyez la figure 3 de la planche 29 de ce tome, pag. 240.
(*b*) Voyez la planche 31, pag. 242.
(*c*) Voyez la figure 4 de la pl. 29, pag. 240.
(*d*) Voyez la figure 1 de la planche 29. *idem*

Le foret dont il s'agit (*a*), ainſi appellé par les ouvriers, eſt compoſé différemment de ceux dont on ſe ſert pour l'ordinaire à percer les dents, ou les pieces artificielles.

Ce foret a un chevalet ſur lequel eſt monté un arbre, qui porte ce même foret & ſon cuivrot en forme de barillet, ou tambour de montre. Ce foret eſt monté à une des extrémités de l'arbre, & l'autre extrémité de cet arbre roule dans une cavité, qui pour cet effet eſt creuſée dans une eſpece de tenon de cuivre arrondi : ce tenon eſt paſſé dans une eſpece de poupée qui ſe trouve à l'extrémité ſupérieure de l'une des branches du chevalet : ſur la face ſupérieure de cette poupée, il y a une vis, qui tombe ſur le tenon de cuivre, dans lequel roule l'extrémité de l'arbre, dont je viens de parler : cette vis arrête & fait qu'on ôte le tenon de cuivre quand on veut.

L'autre branche du chevalet a une eſpece de mâchoire à charniere garnie de cuivre intérieurement : c'eſt ſur ce cuivre que roule la partie de l'arbre, qui ſe trouve entre le cuivrot & le foret : cette mâchoire à charniere ſe

(*a*) Voyez la pl. 30 de ce tome, p. 241.

ferme par ſa partie oppoſée à la même charniere, au moyen d'une vis qui s'engage dans la branche du chevalet.

L'extrémité de l'arbre où l'on engage le foret, eſt diviſée en deux pieces : ces pieces ſont de huit à neuf lignes de longueur : l'une de ces pieces eſt attachée à l'arbre au moyen d'une vis, & par conſéquent en peut être ôtée quand on le veut : l'autre eſt priſe dans le corps de l'arbre même, & ainſi n'en peut être ſéparée : la plus courte de ces deux pieces a un tenon arrondi dans la partie inférieure de ſa face intérieure : ce tenon eſt en maniere de cheville, pour s'engager dans un trou proportionné à ſa groſſeur, qui eſt à la partie inférieure de l'entaille de la grande piece : ſur cette grande piece eſt poſée la piece qui eſt la plus courte : ces deux pieces unies enſemble ſont percées à jour, à une ligne près de la cheville de la petite piece : ce trou ſert à laiſſer paſſer une petite vis, qui joint les deux pieces l'une contre l'autre, & qu'on ſerre autant qu'il eſt néceſſaire : l'éguille qui doit ſervir à former le foret, ſe met entre les deux, & elle s'y loge par une petite rainure qui regne tout le long du milieu de

l'intérieur, depuis le trou jusqu'à l'extrémité.

On se sert pour l'ordinaire d'éguilles à coudre de différente grosseur, pour faire le foret ; & l'on casse la tête ou le chas de ces éguilles, pour y faire sur une pierre du Levant, ou l'on met un peu d'huile d'olive, une pointe plate & tranchante, très-propre à servir à l'usage auquel on l'a destinée.

Lorsqu'on veut se servir de ce foret, on engage son chevalet dans un étau : l'archet de cet instrument est fait de baleine, & sa corde est une petite corde de boyau.

A l'égard des limes, rapes, compas, étau & scie, il n'est pas nécessaire d'en faire la description ; parce que ces instrumens ne different point de ceux dont les ouvriers se servent pour l'ordinaire.

Les gratoirs ou especes de rugines (*a*) ne sont pas tout-a-fait semblables à ceux des ouvriers, ni aux rugines dont on se sert en Chirurgie : il y a des gratoirs qui sont droits, & d'autres crochus : les uns & les autres se montent aux extrémités d'un manche d'ébene, ou d'une autre matiere, au moyen d'une soie carrée & masliquée à l'or-

(*a*) Voyez la planche 32 de ce tome, pag. 242.

dinaire: leur manche eſt long d'environ quatre pouces : il eſt de groſſeur à pouvoir remplir ſuffiſamment la main, & de figure de fuſeau à pluſieurs pans : il y a des gratoirs droits, qui raclent des deux côtés dans le même ſens, & d'autres qui ne gratent que d'un côté dans le ſens oppoſé.

Le premier gratoir a deux grandes faces plates. Sur la circonférence de la partie latérale droite de l'une, & dans l'épaiſſeur des deux faces, il y a une troiſieme petite face en forme de biſeau, qui forme un tranchant à la circonférence de l'autre face. Cette grande face oppoſée a auſſi une autre petite face, qui regne tout le long de ſa partie latérale gauche : lorſqu'on retourne l'inſtrument, cette face ſe trouve à droite ; celle-ci & ſa pareille vont ſe réunir au milieu de l'extrémité de l'inſtrument, en formant une eſpece d'angle de loſange un peu mouſſe : il faut que l'inſtrument ſoit tranchant dans ce lieu-là.

Le ſecond gratoir eſt ovale, arrondi par ſon extrémité : il a deux ſurfaces plates : ſur ſon épaiſſeur eſt pratiqué un biſeau qui regne dans toute la circonférence, par le moyen duquel la

plus grande des deux faces plates devient tranchante, & l'autre mouſſe. Ces deux gratoirs ſont montés ſur un même manche à pluſieurs pans.

Le troiſieme gratoir eſt crochu : il differe par-là de la ſeconde eſpece, & en ce que ſon extrémité ſupérieure qui eſt un quatrieme gratoir, décrit un loſange à angle aigu par ſa partie la plus avancée. D'ailleurs ſes grandes faces ſont intérieures, & les deux autres ſont extérieures par rapport au manche. Toutes les proportions de ces inſtrumens ſont arbitraires, & dépendent du gout de ceux qui s'en ſervent.

Explication de la planche XXIX, qui contient quatre inſtrumens qui ſervent à fabriquer les pieces ou dents artificielles.

La figure I repréſente la lime figurée en queue de rat recourbée en cerceau.

La figure II repréſente un tournévis.

La figure III repréſente un compas qui

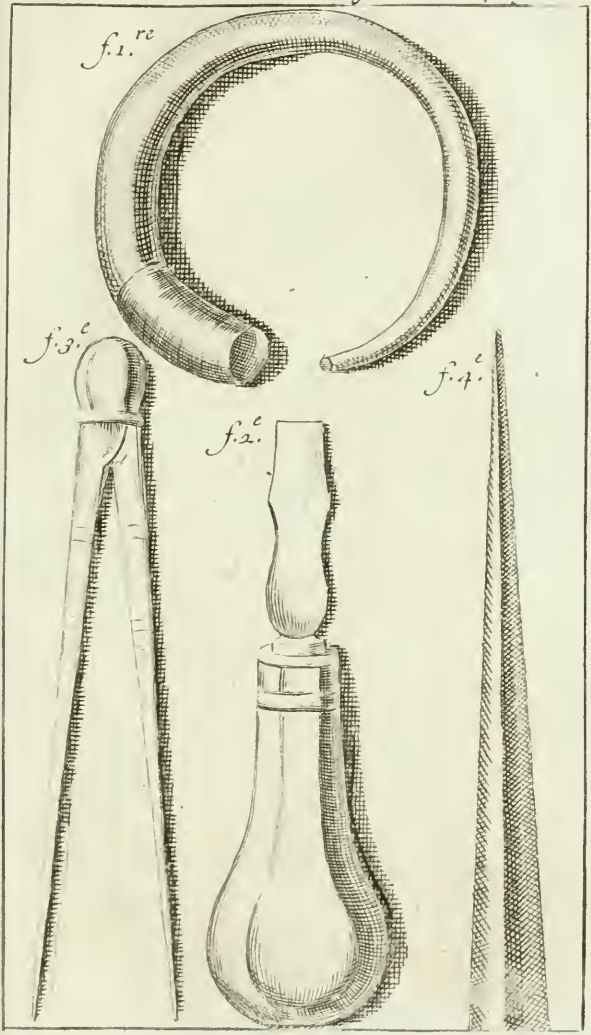
f.1re
f.3e
f.2e
f.4e

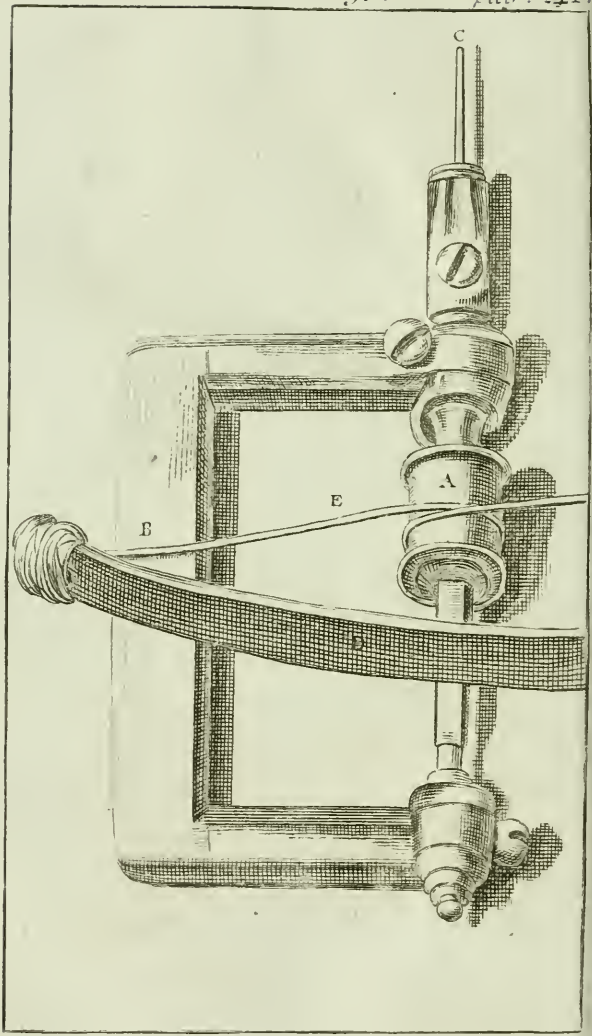
C
A
E
B
D

pas qui ſert à prendre les dimenſions requiſes pour fabriquer les pieces artificielles.

La figure IV repréſente une lime à trois quarts, qui ſert à faire des échancrures aux pieces artificielles, vue tronquée & ſans manche. L'on n'a pu la faire voir autrement, l'étendue de la planche ne l'ayant pas permis.

Explication de la planche XXX, qui contient un inſtrument qui ſert à fabriquer les pieces artificielles.

CETTE figure repréſente le chevalet monté avec ſon foret, & partie de ſon archet tronqué, vu d'un ſeul côté dans toute ſon étendue.

A. Le cuivrot, ou eſpece de tambour, qui ſert comme de poulie à la corde de l'archet.

B. L'arbre du chevalet.

C. Le foret.

D. L'archet.

E. La corde de l'archet.

Explication de la planche XXXI, qui contient un instrument propre à fabriquer les pieces artificielles.

CETTE figure représente une scie, qui sert à scier les pieces ou dentiers artificiels.

A. L'arbre de la scie.
B. Sa lame.
C. La vis.
D. L'écrou qui sert à tendre ou à détendre la scie.
E. Son manche.

Explication de la planche XXXII, qui contient deux instrumens qui servent à fabriquer les pieces artificielles.

LA *figure I* représente le gratoir en losange & celui qui est en biseau.

A. Leur manche à plusieurs pans.
B. Le gratoir en losange.
C. Le gratoir en biseau.

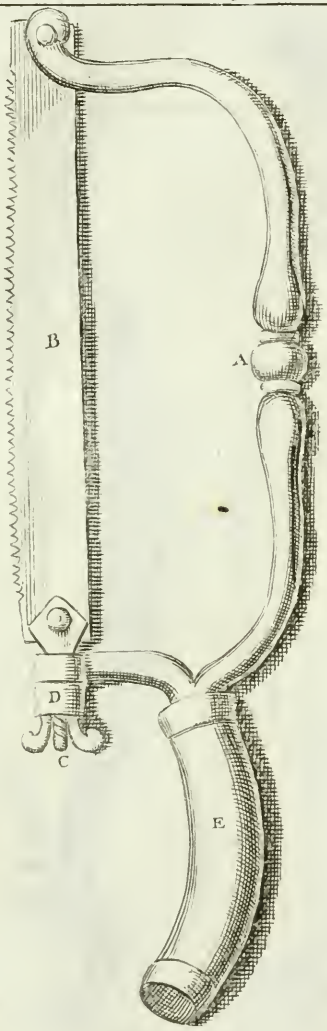
B
A
D
C
E

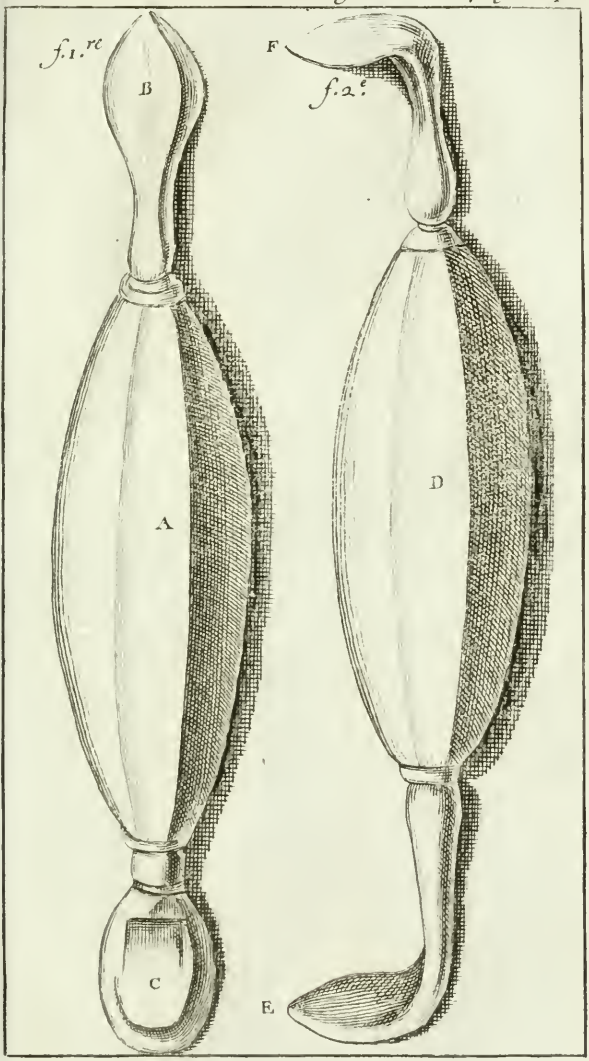
f.1.re
B
A
C
F
f.2.e
D
E

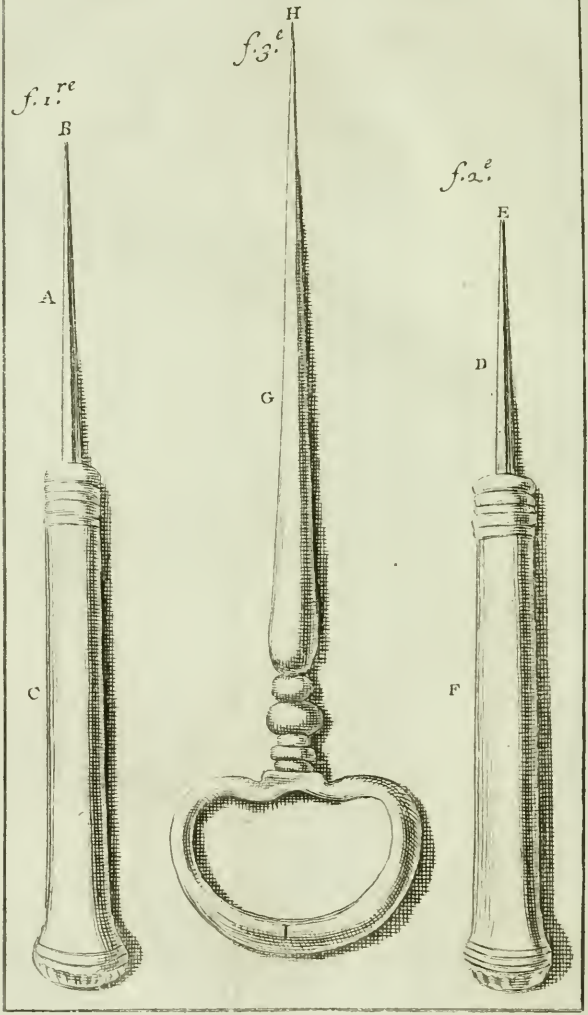
f. 1.re
B
A
C
f. 3.e
H
G
I
f. 2.e
E
D
F

La figure II représente le gratoir pointu & le gratoir un peu arrondi par son extrémité.

D. Leur manche aussi à plusieurs pans.
E. Le gratoir arrondi.
F. Le gratoir pointu.

Explication de la planche XXXIII, qui contient trois instrumens qui servent à mettre en place des dents artificielles.

LA figure I représente le grand équarrissoir, qui sert à agrandir les cavités des racines des dents, lorsqu'on y veut introduire des tenons.

A. Sa tige.
B. Sa pointe.
C. Son manche.

La figure II représente le moyen équarrissoir qui sert aussi à agrandir les cavités des racines des dents, lorsqu'on veut introduire des tenons plus petits.

D. Sa tige.
E. Sa pointe.
F. Son manche.

La figure III représente un poinçon qui sert à percer le plomb introduit

dans quelque racine de dent, dont le canal eſt trop délabré pour ſervir à recevoir un tenon, à moins qu'il ne ſoit auparavant plombé.

G. Sa tige.

H. Sa pointe.

I. Son anneau ſervant de manche.

CHAPITRE XVI.

Ce qu'il faut obſerver pour percer, placer & attacher aux dents naturelles, ou à quelqu'une de leurs portions, les pieces artificielles : les dimenſions les plus convenables de chaque partie qui ſert à l'aſſemblage de ces mêmes pieces.

LORSQU'ON veut remplir un ou deux eſpaces qu'occupoient pluſieurs dents, on fait autant de pieces artificielles, qu'il y a d'eſpaces à remplir. Si ces pieces ſe font de dents de cheval marin, ou d'une autre matiere convenable, il faut, comme nous l'avons déja dit dans le treizieme chapitre de ce volume, que ces pieces ſoient proportionnées en toutes leurs dimenſions

à la surface des gencives, & à la longueur, grosseur & figure des dents que l'on veut imiter. Il faut percer chaque piece d'un bout à l'autre, si sa courbure ne s'y oppose point; ensorte que le trou de chaque piece donne passage aux deux bouts d'un fil, qui après avoir fait l'anse, s'engage comme les autres fils dans l'intervalle de deux dents solides : on noue ces fils par un nœud bien ferme, tel que celui du Chirurgien.

Il faut percer d'une autre maniere les pieces qui sont trop courbées (*a*) : on fait pour cela deux trous l'un à côté de l'autre à chaque bout de la piece. Ces trous commencent sur les surfaces latérales de la piece auprès de la surface qui s'applique sur la gencive. Lorsque la piece artificielle n'a que deux ou trois dents, ces trous ne font qu'une ligne de trajet, en sortant vers le milieu de la face intérieure; mais, quand cette piece est composée de quatre ou cinq dents, le trajet des trous est de deux lignes : leur sortie donne entrée aux fils qui attachent la piece, de même qu'il a été dit en parlant des pieces faites de dents humaines.

(*a*) Voyez la fig. 1 de la planche 35 de ce tome, pag. 257.

Néanmoins, si pour attacher l'une des deux extrémités de cette piece de dents artificielles, nous ne trouvons dans la machoire que les dernieres molaires, cette extrémité doit être percée autrement : au lieu de faire sortir les trous sur la face intérieure, on les fait sortir sur l'extérieure, ou bien on les perce d'un bout à l'autre, s'il ne s'agit que de la moitié, ou environ, d'un dentier artificiel : ces trous donnent passage aux deux bouts d'un fil, & son milieu fait une anse, qu'on engage de même que ces nœuds dans les endroits convenables.

Les pieces (*a*) qu'on veut placer à l'une ou à l'autre mâchoire, qui n'a de chaque côté qu'une ou deux grosses molaires pour être assujetties, doivent être percées de deux trous à chaque bout : ces trous commencent sur les surfaces latérales de la piece, auprès de la surface qui doit s'appliquer sur la gencive : ils viennent par un trajet oblique de bas en haut, sortir à côté l'un de l'autre entre la deuxieme & la troisieme, ou entre la troisieme & la

(*a*) Voyez la figure 1 de la planche 35 de ce tome, pag. 257.

quatrieme des dents formées ſur cette piece.

On introduit les deux bouts des fils par l'entrée des trous, & le milieu de ces fils fait une anſe qu'on engage entre les deux dents naturelles, ſi elles ſont ſtables l'une & l'autre; ſinon on l'avance juſqu'à la poſtérieure, ſi l'antérieure eſt chancelante. Les deux bouts du fil ſe nouent de chaque côté entre l'eſpace des dents artificielles par où ils ſont ſortis.

Quand il n'y a qu'une petite ou une groſſe molaire d'un ſeul côté de la mâchoire, capable de ſupporter l'attache de la piece des dents artificielles, il faut la percer de maniere que le point de l'attache la rende ferme & ſtable, comme il vient d'être indiqué.

C'eſt pourquoi, ſi la piece des dents artificielles eſt deſtinée à ſervir pour la mâchoire inférieure, on fait deux trous à côté l'un de l'autre, au bout qui doit toucher la dent naturelle. Ces deux trous commencent à une demi-ligne, ou environ, près de la ſurface qui s'applique ſur la gencive: ils ſortent à quelque diſtance l'un de l'autre ſur la face intérieure de la piece, à deux ou trois

lignes de leur entrée : les bouts d'un fil entrent par la sortie des trous, & se nouent sur la dent comme les autres.

Une semblable piece de dents artificielles destinée pour la mâchoire supérieure, doit être percée de deux trous à côté l'un de l'autre. Ils commencent par la face qui doit poser sur la gencive, à une demi-ligne du bord de l'extrémité qui touche la dent naturelle, & ils sortent un peu obliquement sur la face opposée à leur entrée. Le fil qui sert à assujettir cette piece, se passe & s'attache de même que celui qui sert à assujettir la piece dont je viens de parler.

S'il n'y a que la derniere grosse molaire d'un seul côté, à laquelle on puisse attacher cette piece, on fait sortir obliquement les trous de la piece entre le deuxieme ou le troisieme intervalle des dents artificielles. Le fil entre par les trous situés à l'extrémité de la même piece, & son milieu fait une anse, qui s'engage au-delà de la dent naturelle pour l'embrasser. Ensuite les deux bouts de ce fil, en se joignant ensemble, se nouent dans l'intervalle d'où ils sont sortis.

Lorſque l'une ou l'autre mâchoire n'a au-devant de la bouche, & même à un de ſes côtés, qu'une, deux ou trois dents; ſoit qu'elles ſoient contigues, ou qu'il y en ait quelqu'une d'ôtée entr'elles, on y peut néanmoins mettre une piece entiere de dents artificielles, (*a*) pourvu qu'on faſſe vis-à-vis de chaque dent naturelle des entailles pratiquées dans l'épaiſſeur de la piece ſur ſa face extérieure, & que l'on forme à côté de ces entailles, des dents qui imitent les dents naturelles dont elles occupent la place.

La piece artificielle étant ajuſtée, il faut la percer pour l'arrêter ſur la gencive, en l'attachant aux dents voiſines. Par exemple, s'il n'y a qu'une dent naturelle, ou qu'il y en ait pluſieurs de ſéparées par la chûte de leurs voiſines, on fait deux trous à la ſurface plate de chaque entaille près de ſes encognures. Ces trous commencent dans l'entaille à la face extérieure de cette piece le plus près de la gencive qu'il eſt poſſible: ces mêmes trous, en s'approchant l'un de l'autre par un trajet oblique, ſortent à la face intérieure, & l'on introduit

(*a*) Voyez la figure 2 de la planche 35 de ce tome, page 257.

par leur sortie les deux bouts d'un fil qui se nouent en devant, comme il va être dit,

Les entailles qui doivent loger les deux dents naturelles contigues, ont trois trous, dont deux sont situés comme le sont ceux dont nous venons de parler, le troisieme est situé au milieu; & ces trous vont sortir à la face intérieure de même que les précédens: lorsqu'il se trouve trois, quatre ou cinq dents naturelles, &c. logées dans une seule entaille, on multiplie les trous de façon que pour trois dents il y aura quatre trous, pour quatre dents cinq trous, &c. L'entrée & la sortie de ces trous doivent toujours être, comme nous l'avons dit, & ces mêmes trous qui recevront des fils, serviront tous à assujettir la piece artificielle.

Il faut passer dans les trois trous autant de fils qu'il y a de dents naturelles placées dans l'entaille. On doit assujettir ce dentier artificiel par le moyen des fils placés dans les trous pratiqués dans ces pieces artificielles.

Les bouts de chaque fil seront passés de dedans en dehors, de façon que chaque trou du milieu donnera un passage commun au bout du fil voisin:

ces fils passés de même embrassent chacun une dent : ils sont serrés & noués sur le corps de la dent, le plus près qu'il est possible de la gencive, entre les intervalles de chaque dent naturelle : on réitere deux fois le nœud du Chirurgien.

Pour mieux assujettir une piece de dents artificielles, semblable à celle dont nous venons de parler, supposé qu'elle puisse être attachée aux dents incisives de la mâchoire supérieure, il faut que les trous qui doivent donner passage au fil qui sert de lien pour cette piece, soient percés de telle maniere, qu'ils décrivent une ligne oblique, depuis la surface intérieure de la piece, jusqu'à la surface extérieure de la même piece, dans l'endroit de l'entaille : ces trous, montant de bas en haut, du dedans en dehors, se rencontrent du côté de l'entaille à fleur de la gencive, & du côté postérieur beaucoup plus bas ; ce qui fait faire au trajet des fils qui embrassent les dents de la piece, dans l'intervalle d'un trou à l'autre, la fonction de levier : circonstance qui n'est pas indifférente, pour empêcher que les extrémités de la piece ne fassent la bascule, & pour obliger la piece de dents artificielles d'appuyer dans toute l'étendue

de sa surface supérieure, contre la surface inférieure des gencives supérieures.

S'il ne se rencontre dans l'une, ni l'autre mâchoire, aucune dent convenable, pour y attacher une piece composée de plusieurs dents artificielles, & que l'on veuille assujettir une piece plus ou moins étendue, sans l'attacher au corps des dents naturelles, on pratique la méthode suivante.

On dispose les racines des dents, le dentier & les tenons, à-peu-près de même qu'il est enseigné dans le chapitre treizieme de ce volume, & dans ce chapitre-ci. Pour lors on fait des tenons en forme de vis pyramidale (*a*), avec des têtes, qui ne soient ni trop élevées, ni trop étendues, & qui soient proportionnées à la grosseur du trou.

On perce la piece artificielle (*b*) à tenon, dans un ou plusieurs endroits, suivant qu'elle est plus ou moins étendue, & qu'il se rencontre des racines propres à recevoir des tenons. Les trous qui percent cette piece sont disposés de telle maniere, qu'ils répondent verticalement à ceux des racines des dents.

(*a*) Voyez la figure 3, de la planche 35 de ce tome, page 257.

(*b*) Voyez la figure 4 de la planche 35, *idem*.

Ces trous ſont pratiqués dans l'épaiſſeur de la piece ſuivant la direction des dents. A chaque trou on fait une échancrure du côté qui doit recevoir la tête du tenon, pour loger cette tête le plus avant & le plus proprement qu'il eſt poſſible, afin qu'elle n'excede point la ſurface de la piece. Le tout ainſi diſpoſé, on introduit chaque tenon dans un des trous du dentier artificiel, de telle maniere que le corps du tenon, après avoir traverſé le dentier, ſorte par la ſurface du même dentier qui doit s'appliquer ſur la ſurface de la gencive & de la racine de la dent. Il faut que ce tenon excede, dans le lieu où il ſort de ce trou, la ſurface de ce dentier d'une longueur ſuffiſante, pour pouvoir s'engager autant qu'il le faut dans le canal de la racine qui doit le recevoir.

Si l'on veut, on fendra la tête de ce tenon de même que la tête d'une vis, pour engager ce même tenon, en le tournant de droite à gauche ou de gauche à droite, avec un tourne-vis proportionné; ſi mieux on n'aime engager ce tenon en le pouſſant & en le tournant à force avec des pincetes droites, & enſuite couper, avec une lime, l'extré-

mité extérieure, ou partie de la tête du tenon à fleur de la piece artificielle. Par ce moyen, ce dentier est affermi, porte sur les gencives & sur les racines des dents, & dure un tems considérable.

Pour percer cette piece ou dentier artificiel, qui doit être ainsi attachée par des tenons à tête, il faut, avant que de la percer, mettre dans chaque trou ou canal des racines des dents, de petits bouts de plume. Ces bouts de plume doivent excéder le niveau de la gencive d'environ une ligne; afin qu'on ait la facilité de les en mieux retirer: on met autant de bouts de plume, qu'il y a de racines de dents disposées à recevoir des tenons: on mouille suffisamment le bout extérieur des plumes avec de l'encre à écrire: cela étant fait, on présente la piece artificielle dans le même sens qu'elle doit être placée: on appuie cette piece artificielle sur ces bouts de plume; afin qu'elle reçoive en la surface qui doit s'appliquer sur les gencives, une impression de l'encre appliquée sur ces bouts de plumes, qui désigne au juste le lieu où chaque trou doit être percé dans la piece. De cette

f.1re

f.2e

f.3e

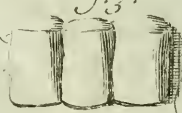

f.4e

f.5e

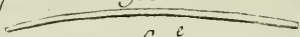

f.8e

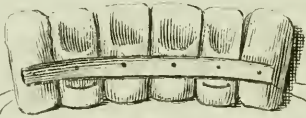

f.6e

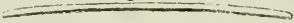

f.7e

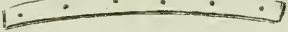

f.10e

f.11e

f.9e

façon, ces trous répondent directement à l'orifice du canal de la racine de chaque dent : tout ceci eſt eſſentiel, pour que la piece ſe rencontre, étant aſſemblée par ces tenons, dans une juſte poſition avec les gencives & les racines. On peut, au lieu de bouts de plume, ſe ſervir d'un peu de coton roulé, qui, étant placé à l'entrée du canal de la racine, produira le même effet.

Tout ce que je viens de dire au ſujet d'une ou de pluſieurs dents artificielles, ne differe point eſſentiellement du manuel qu'il y a à pratiquer en pareille occaſion, à l'une ou à l'autre mâchoire.

Explication de la planche XXXIV, qui contient pluſieurs dents ou pieces artificielles.

LA figure I repréſente une dent artificielle, enfilée d'un fil voltigeant.

La figure II repréſente deux dents artificielles, enfilées d'un fil voltigeant.

La fig. III repréſente trois dents artificielles enfilées d'un fil voltigeant.

La fig. IV repréſente une piece de ſix dents naturelles poſtiches, aſſemblées par des goupilles d'or ou d'argent, enfilées par deux fils voltigeans, laquelle piece ſert pour la mâchoire ſupérieure, vue par ſa partie poſtérieure.

Les figures V & VI repréſentent des goupilles ou gros fils d'or ou d'argent, qui ſervent à l'aſſemblage de cette piece.

La fig. VII repréſente la lame percée de pluſieurs petits trous, laquelle ſert à l'aſſemblage des dents naturelles poſtiches.

La fig. VIII repréſente un aſſemblage de ſix dents naturelles poſtiches attachées & arrangées par le moyen d'une lame d'or ou d'argent, & enfilées par deux fils voltigeans, pour la mâchoire inférieure, vu par ſa partie poſtérieure.

La fig. IX repréſente une dent à tenon, vue par ſa partie antérieure, & ſéparée de ſon tenon.

A. Le trou par où cette dent reçoit le tenon.

La fig. X repréſente un tenon avec ſes dentelures, ſéparé de la dent à tenon.

B. La partie du tenon qui s'engage dans la dent.

C. La partie extérieure du tenon qui s'engage dans le canal de la racine.

f. 1re

f. 2e

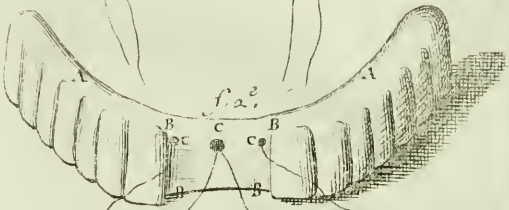

f. 4e

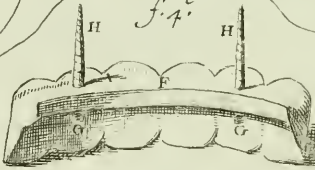

f. 3e

f. 5e

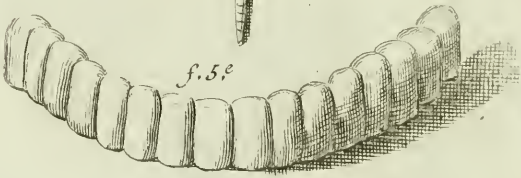

La fig. XI repréſente une dent à tenon aſſemblée avec ſon tenon.

D. La dent à tenon.

E. Le tenon.

Explication de la planche XXXV, qui contient pluſieurs pieces ou dentiers artificiels.

LA *figure I* repréſente un dentier ou piece artificielle de douze dents enfilé par deux fils voltigeans, qui ſervent à l'attacher aux dernieres dents des deux côtés de la mâchoire ſupérieure.

La fig. II repréſente un dentier artificiel à entaille, laquelle entaille eſt enfilée par deux fils, & ſert pour loger les deux grandes inciſives qui reſtent ſeules à la mâchoire ſupérieure, & auxquelles ce dentier doit être attaché.

AA. Surface ſupérieure qui doit être placée ſur la gencive.

BBBB. L'entaille qui ſert à recevoir

les deux grandes inciſives qui tiennent encore à la bouche.

CCC. Les trois trous qui ſervent à recevoir les fils voltigeans pour attacher & aſſujettir cette piece aux deux dents naturelles.

La figure III repréſente un tenon à vis & à tête fendue, qui ſert à attacher une piece de ſix dents, lequel eſt différent des tenons qui ſervent à attacher des dents ſeules.

D. La tête de ce tenon.

E. Sa tige.

La fig. IV repréſente une piece ou dentier à tenons, vue par ſa partie poſtérieure, & aſſemblée avec ſes deux tenons.

F. La ſurface concave du talon qui porte ſur les gencives, lequel talon eſt percé pour engager les tenons.

GG. Les têtes fendues de ces deux tenons.

HH. Les tiges de ces deux tenons.

La fig. V repréſente une piece entiere, ou dentier artificiel, qui ſert à la mâchoire inférieure, vue par ſa partie antérieure. Comme cette piece tient en place d'elle-même, elle ne doit point être percée ni attachée.

CHAPITRE XVII.

La deſcription & l'uſage d'une machine, artiſtement compoſée d'un dentier ſupérieur complet, aſſemblé par des reſſorts à une piece, d'or ou d'argent, qui embraſſe, par le moyen de deux demi-cercles & de deux anſes, les dents de la mâchoire inférieure.

QUOIQU'A l'une & à l'autre mâchoire il n'y ait aucune dent, ni aucune racine, on peut néanmoins y mettre deux pieces entieres de dents artificielles.

Pour réuſſir à faire ces ſortes de pieces, de maniere qu'elles tiennent ſur les gencives, lorſqu'elles y ſont appliquées, il faut examiner les gencives & leurs variétés, afin de travailler les deux pieces d'une maniere convenable à pouvoir s'y aſſujettir exactement. On doit encore conſidérer la figure & la courbure qu'il faut donner à la face

intérieure & à l'extérieure de chaque piece artificielle, pour éviter que la langue, les gencives, & le dedans des joues en ſoient incommodés.

Si une piece entiere de dents artificielles eſt de quelque utilité à la mâchoire ſupérieure, quand elle a perdu toutes ſes dents, elle eſt encore beaucoup plus néceſſaire à la mâchoire inférieure, lorſqu'elle eſt dans un ſemblable état. Il ſemble même qu'on ne peut ſe paſſer de cette piece que très-difficilement; parce que le défaut des dents de cette mâchoire empêche davantage la prononciation, & la maſtication parfaite qui devroit, ce ſemble, n'être point arrêtée, la gencive s'étant endurcie : les joues & les levres ſont, par le défaut des dents inférieures, comme perdues & enfoncées dans la bouche : il arrive de-là qu'on ſe contente ſouvent de réparer les beſoins preſſans de cette mâchoire, ſans avoir égard à ceux qui ſe rencontrent à la mâchoire ſupérieure.

Pour garnir ſeulement la mâchoire inférieure, il faut que la piece de dents artificielles (*a*) ſoit bien ajuſtée; afin

(*a*) Voyez la figure 5 de la planche 35 de ce tome, page 257.

que la configuration de cette mâchoire & les inégalités des gencives, sur lesquelles elle prend son assiette, puissent la maintenir dans cet état. Tandis que cette piece de dents artificielles est engagée d'un côté entre la langue, & de l'autre par la levre inférieure & les joues; elle s'y trouve si stable, que sans qu'elle se dérange, la mastication se fait librement, & ne differe presque en rien de celle des dents naturelles. On jouit de cet avantage, sur-tout quand à la mâchoire supérieure, il y a des dents naturelles à sa rencontre, & que l'on est accoutumé à se servir de cette piece de dents artificielles.

On ne peut ajuster de même à la mâchoire supérieure une piece entiere de dents artificielles seule; car pour faire tenir cette piece, il faut nécessairement, ou en mettre à la mâchoire inférieure une semblable, ou que cette mâchoire inférieure ait en tout, ou en partie, des dents naturelles, qui puissent soutenir & affermir la piece mise à la mâchoire supérieure.

Ces circonstances m'ont engagé à inventer une machine (*a*), qui, étant

(*a*) Voyez la figure 1 de la planche 36 de ce tome, pag. 273.

conſtruite de façon que je l'ai imaginée, & telle que je vais la décrire, s'ajuſte à la mâchoire ſupérieure, de maniere qu'elle peut ſervir aux mêmes uſages auxquelles ſervent les dents naturelles.

Pour parvenir à la conſtruction de cette piece, ou dentier artificiel à reſſort, il faut examiner la quantité de dents qui reſtent à la mâchoire inférieure, leur volume, leur ſituation, & les dimenſions des gencives, tant en dehors qu'en dedans; afin qu'ayant bien pris les meſures requiſes, l'on puiſſe faire avec juſteſſe la piece qui doit embraſſer les gencives, tant antérieurement, que poſtérieurement, & qui doit paſſer par-deſſus les dents, en ſe joignant aux extrémités de l'un & de l'autre demi-cercle.

Enſuite on fait fabriquer deux lames d'or ou d'argent, larges d'environ une ligne & demie, & épaiſſes d'environ un quart de ligne : ces deux lames ainſi fabriquées ſe recourbent ſur leur face la plus large pour en faire deux eſpeces de demi-cercles qu'on ajuſte, l'un à la face intérieure, & l'autre à la face extérieure des gencives de la mâchoire inférieure. La lame qui forme le demi-cercle extérieur, doit

être plus longue & coudée à ſes deux extrémités, ſelon la hauteur & l'épaiſſeur des dents & des gencives qu'elle doit embraſſer. Cette lame s'avance pour monter par-deſſus les dents, & elle ſe recourbe dans l'endroit où ſa courbure doit former un coude : lorſque cette lame a dans ſa continuation paſſé par-deſſus la couronne des dents, on les fait deſcendre toutes deux juſqu'à la gencive ; & cela pour eſſayer ſi elles ſont conformes à la convexité & à la concavité que forme la mâchoire dans toute l'étendue où elles doivent s'appliquer. On attache enſuite les deux extrémités du demi-cercle intérieur avec les deux extrémités de la continuation du demi-cercle extérieur : on les unit enſemble en les ſoudant, ou en les attachant par des petits clous rivés à rivure perdue : pour lors ces deux pieces forment dans ce lieu-là, de chaque côté de la mâchoire, une anſe carrée : cette anſe embraſſe une des groſſes dents molaires par ſes parties latérales & ſupérieures, & elle porte ſur elle de chaque côté de la mâchoire inférieure ; ces pieces étant ſoudées ſont plus commodes & plus durables que celles qui ſont attachées avec des clous rivés.

Cette piece ainſi diſpoſée ſert de point d'appui à la piece ſupérieure, comme il va être expliqué.

On ajoutera entre le coude & la courbure de l'anſe, une avance de chaque côté, & chacune de ces avances ſera unie à chaque extrémité du cercle extérieur, en les ſoudant, ou en les attachant dans le même endroit avec des clous rivés à rivure perdue.

Cette avance eſt à-peu-près ronde depuis ſon attache juſqu'à ſon extrémité : elle eſt plus ou moins longue, ſuivant la diſtance qui ſe rencontre depuis l'extrémité du demi-cercle extérieur, juſqu'à la partie inférieure de l'apophiſe coronoïde, & le corps des muſcles fermeurs des mâchoires. Il faut avoir égard à l'eſpace que le reſſort doit occuper dans ce lieu-là ; ce reſſort devant s'étendre bien plus loin que l'avance.

A l'extrémité de cette avance, on doit pratiquer un rebord, qui excede la groſſeur de l'avance d'environ un quart de ligne. Cette avance doit avoir une entaille ou fente dans le milieu de ſa épaiſſeur, d'environ une demi-ligne de largeur, qui la diviſe en deux parties égales. Il y a un trou qui dans l'endroit

l'endroit où cette fente se termine, perce cette avance d'outre en outre.

Sur cette piece ainsi construite, on monte par des ressorts celle qui doit représenter les dents artificielles de la mâchoire supérieure : il faut percer la piece avant que de la monter.

Quand ou a proportionné la piece de dents artificielles à la gencive de la mâchoire supérieure contre laquelle elle doit poser, il faut laisser à chaque extrémité de cette piece du côté de sa face extérieure une éminence aplatie, de trois ou quatre lignes de longueur, & de deux d'épaisseur. Cette éminence doit être de la largeur de la piece.

Presqu'au milieu de cette éminence, est une entaille du diametre de celles qu'on a faites aux avances de la piece inférieure.

Cette entaille ne doit être profonde que de l'épaisseur de l'éminence : elle doit commencer par un trajet un peu oblique de bas en haut, & suivre la direction de sa face extérieure.

Cette même entaille est croisée par une seconde entaille plus large & plus verticale : à l'extrémité de cette deuxieme est un trou, qui commence à la face supérieure qu'on doit appliquer sur la

gencive, & qui sort par la face inférieure de la piece : ensuite on forme sur cette même piece les dents artificielles, dans l'ordre où elles doivent être naturellement : cela fini, on assemble cette piece avec celle qui s'applique à la mâchoire inférieure, par le moyen de deux ressorts d'acier (*a*), de l'épaisseur d'un quart de ligne, larges d'une ligne & demie, & longs d'environ treize à quatorze lignes.

Ces ressorts s'engagent d'un côté par une de leurs extrémités dans l'entaille des avances de la piece inférieure, & par l'autre dans les entailles obliques de l'éminence supérieure.

L'extrémité de chaque ressort, qui doit entrer dans l'entaille de chaque avance de la piece inférieure, doit déborder du côté de ses parties latérales, dans l'endroit de l'entaille qui doit le recevoir. Après que cette extrémité a été introduite, elle y est attachée avec un fil qu'on passe dans le trou qui est au-dessous de l'entaille : on conduit ensuite ce fil plusieurs fois autour de l'avance, pour embrasser une des extrémités de chaque ressort qui y est engagée : ensuite on repasse le même fil par

(*a*) Voyez la figure 4 de la planche 36 de ce tome, page 273.

le même trou auquel il a été déja engagé, & derechef on fait faire à ce fil plusieurs contours qui embrassent l'avance & l'extrémité du ressort que l'avance contient. On arrête les deux bouts de ce fil par plusieurs nœuds : après quoi on pratique la même manœuvre à l'avance opposée de cette piece, pour y engager l'extrémité de l'autre ressort : ces ressorts engagés de même par les bouts inférieurs, sont assujettis dans l'entaille oblique de l'éminence de la piece supérieure, & arrêtés par le moyen d'un fil qui passe au travers du trou qui est pratiqué à l'angle de cette piece, & dans l'entaille verticale ; afin qu'il embrasse & assujettisse l'extrémité du ressort, au moyen de plusieurs contours de fil réitérés, & arrêtés par des nœuds : on en fait autant pour engager l'autre extrémité du côté opposé ; & pour éviter que les ressorts ne se déplacent, on fera une coche au ressort dans l'endroit ou le fil passe.

Ces deux pieces ainsi assemblées s'écartent assez l'une de l'autre par le moyen de l'élasticité des ressorts, pour pouvoir, étant ainsi disposées, suivre les mouvemens de la mâchoire inférieure,

lorſqu'elle s'abaiſſe, & que par conſéquent la bouche s'ouvre : la flexibilité de ces mêmes reſſorts permet à la mâchoire de rapprocher, ſans faire aucun effort, ces deux pieces l'une de l'autre, lorſque la bouche ſe referme : cette machine eſt par conſéquent propre à l'exécution de la maſtication, à l'ornement de la bouche, & à l'articulation de la parole.

Avant que d'introduire cette machine dans la bouche, & de la mettre en place, il y a une circonſtance à obſerver, c'eſt qu'il faut évuider avec une lime demi-ronde le demi-cercle antérieur de cette machine ; de telle maniere que ce demi-cercle ſoit dans ſon milieu un peu plus échancré par ſa partie inférieure, que dans ſes parties latérales : cela doit être ainſi pratiqué, afin que ce demi-cercle s'accommode mieux à la diſpoſition qui ſe trouve entre la levre inférieure & les gencives qui forment une élévation, & même une eſpece de filet en cet endroit.

Pour introduire cette machine toute montée, & la mettre en place, on approche la piece ſupérieure de l'inférieure : enſuite on fait entrer dans la bouche l'un des deux bouts, ou angles

de la machine par l'endroit de la commiſſure des levres : on y introduit de même l'autre bout par le côté oppoſé.

Lorſque la machine a paſſé les levres, on la pouce doucement avec les doigts, pour la placer du côté ſupérieur ſur les gencives ſupérieures, & du côté inférieur ſur les gencives inférieures : on loge ſon demi-cercle extérieur ſur la face extérieure des gencives, ou un peu au-deſſus du colet des dents, & entre la levre inférieure & les joues : ſon demi-cercle intérieur ſe loge ſur la ſurface intérieure des gencives, ou au-deſſus du colet de ces mêmes dents : les deux anſes qui uniſſent ces deux cercles enſemble, embraſſent les premieres groſſes dents molaires, & portent ſur elles.

L'avance de la piece inférieure, & les contours que forment les reſſorts d'une piece à l'autre, ſe logent dans l'intervalle qui ſe trouve aux parties latérales & preſque poſtérieures de la bouche, près & à côté des dernieres dents de la mâchoire inférieure. On peut ôter cette piece de dents artificielles, & toute la machine enſemble auſſi facilement qu'elle ſe met ; ce qu'on peut faire ſoi-même. Il n'y a point de néceſſité abſolue de la déplacer, ſi ce

n'eſt dans le cas où les reſſorts ſont uſés, pour y en remettre d'autres ; ce que chacun peut exécuter aiſément : on ne ſe trouve pas ſouvent dans ce cas, ſurtout lorſque les reſſorts ſont d'une bonne trempe & bien conſtruits.

Les Méchaniciens & les Dentiſtes n'avoient pu trouver juſqu'à préſent une machine qui fût d'un uſage ſi néceſſaire, & en même-tems ſi commode. Cette machine contient non-ſeulement les qualités de celles qui l'ont précédée ſans en avoir les incommodités, mais elle a pluſieurs autres avantages qui la diſtinguent, & la rendent cent fois plus convenable. Je laiſſe à en juger à ceux qui ſe trouveront dans le cas de s'en ſervir, & à tous ceux qui s'appliquent à pratiquer la partie de la Chirurgie dont il s'agit.

Les experts en cet Art, dans les épreuves qu'ils ont ci-devant faites d'un ratelier ſupérieur de dents artificielles, n'avoient pratiqué juſqu'à préſent que des reſſorts de baleine, qu'on attachoit avec du fil aux dents naturelles de la mâchoire inférieure : cela étoit d'un grand embarras & de très-peu d'utilité; au lieu que ma machine conſtruite & appliquée avec toutes les circonſtances

que je viens de détailler, ſupplée preſque à toutes les fonctions qui s'exécutoient auparavant par les dents naturelles : de plus cette piece de dents artificielles ſubſtituée à la place des dents naturelles, peut non-ſeulement tromper les yeux par ſon aſpect, mais même les perſonnes qui s'en ſerviront, oublieront la perte de leurs dents naturelles, lorſqu'elles ſeront accoutumées à s'en ſervir.

Pour conſerver plus long-tems l'élaſticité des reſſorts que j'ai indiqués, & les rendre plus durables, l'on peut ajouter à chaque côté de chaque reſſort, une petite lame fort mince faite de baleine : cette lame ne doit pas être plus longue que chaque reſſort, & ne doit guere être plus large.

S'il ne reſtoit à la mâchoire inférieure, que cinq ou ſix dents, les demi-cercles de cette machine, auroient non-ſeulement la même étendue de ces dents, mais encore ces demi-cercles s'étendroient de chaque côté un peu au-delà des dernieres petites lames, qui ſerviroient à les attacher enſemble, de même que l'anſe ſert à attacher ceux de la machine précédente ; mais au lieu que les anſes ſont élévées & recourbées dans

celle-là, au contraire dans celle-ci ces petites lames ne sont point recourbées, & portent à plat sur les gencives.

S'il se rencontroit encore quelques dents isolées sur les côtés de la mâchoire inférieure, ces dents seroient embrassées par les deux demi-cercles, & par les petites lames qui assemblent ces demi-cercles. Les avances attachées aux demi-cercles commencent à l'endroit des dernieres dents de chaque côté que les demi-cercles embrassent: ces memes avances sont continuées jusqu'à la même distance ou l'on vient de marquer qu'elles devoient s'étendre, c'est-à-dire, jusqu'à pouvoir par le moyen des ressorts se joindre à la piece supérieure, & répondre à sa longueur. Le tout ainsi assemblé, compose une machine (*a*) qui peut servir dans certains cas, où la précédente ne serviroit point.

Lorsque la mâchoire supérieure se trouve dépourvue de toutes ses dents, on est obligé d'avoir recours à lusage de l'une, ou de l'autre des deux machines que je viens de décrire, & que je substitue par plusieurs motifs à des

(*a*) Voyez la figure 3 de la planche 36 de ce tome, pag 273.

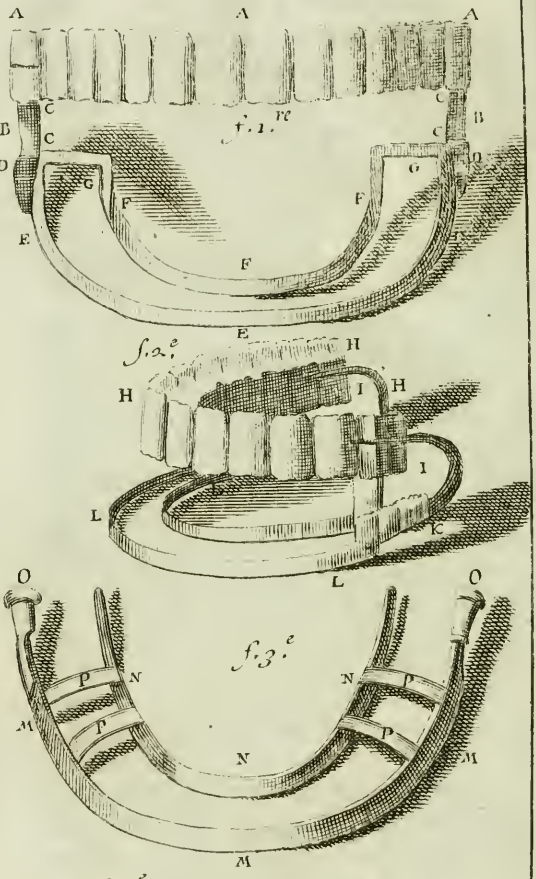
A
A
A
C
C
B
B
C
C
D
G
G
F
F
E
F
E
f. 1re
f. 2e
H
H
I
H
I
L
K
L
f. 3e
O
O
P
N
N
P
M
P
P
M
N
M
f. 4e
V
Q

pieces qui étoient plus embarraſſantes, & même inutiles. Dans un pareil cas on peut faire encore un uſage, même plus avantageux, des deux machines nouvelles, qui ſont repréſentées aux planches 41 & 42 de ce volume, pages 342 & 348.

Explication de la planche XXXVI, qui contient pluſieurs dentiers ou pieces artificielles.

LA *figure I* repréſente une piece, ou machine pour la mâchoire ſupérieure, dont le ratelier eſt joint à deux demi-cercles par deux reſſorts, vue antérieurement.

A. A. A. Le ratelier.

B. B. Les deux reſſorts qui aſſemblent cette piece.

C. C. C. C. L'aſſemblage de ces reſſorts avec la piece ſupérieure & inférieure.

D. D. Deux petites avances qui reçoivent ces reſſorts par l'une de leurs extrémités.

E. E. E. Le demi-cercle antérieur qui ſert à embraſſer les dents extérieurement.

F. F. F. Le demi-cercle postérieur qui sert à embrasser les dents intérieurement.

G. G. Les anses qui appuyent sur les dents molaires, & qui servent à assembler par chacun de leurs bouts les deux demi-cercles ensemble.

La figure II représente la même machine, vue de côté.

H. H. H. Le ratelier.

I. I. Les courbures du ressort.

K. L'avance attachée au demi-cercle qui reçoit l'extrémité du ressort.

L. L. L. Les deux demi-cercles vus latéralement.

La figure III représente une piece à deux demi-cercles, faite de plusieurs lames, dont les avances sont beaucoup plus étendues que celles des pieces précédentes, parce que cette piece ne doit être soutenue que de cinq ou six dents consécutives, & de deux séparées : on fait voir cette piece, sans ressort & sans être jointe à aucun ratelier, pour ne pas répéter l'assemblage des deux figures précédentes, l'assemblage de celle-ci étant le même.

M. M. M. Le demi-cercle antérieur de cette piece.

N. N. N. Le demi-cercle postérieur de cette piece.

O. O. Les avances du demi-cercle antérieur qui servent à recevoir les ressorts.

P. P. P. P. Quatre petites lames qui embrassent les dents & appuyent sur les gencives, lorsque la piece est en place, & qui servent à assembler le demi-cercle externe avec l'interne.

La figure IV représente un des ressorts qui sert à l'assemblage de ces pieces, c'est-à-dire du ratelier artificiel, vu à plat & détaché.

Q. L'extrémité de ce même ressort qui est reçue dans l'avance de la piece en demi-cercle, & engagée avec un fil autour de cette avance.

V. L'autre extrémité de ce même ressort, engagée dans l'éminence carrée du dentier, assujettie par des fils, & arêtée par le moyen de deux petites avances qui excedent le niveau de la largeur des ressorts.

CHAPITRE XVIII.

Description d'un double dentier, dont la piece supérieure s'assemble avec l'inférieure, par des ressorts.

LORSQU'IL arrive que les deux mâchoires se trouvent dégarnies de toutes leurs dents, on est dans la nécessité de recourir à l'usage d'un double dentier, composé de deux pieces principales : l'une est supérieure, & l'autre inférieure. Ces pieces sont munies de dents artificielles artistement figurées, & elles imitent le plus exactement qu'il est possible l'ordre des dents naturelles.

Ces deux pieces perfectionnées à ce point, doivent être assemblées par l'extrémité de leurs angles avec des ressorts: il faut auparavant avoir pris au juste les dimensions, non-seulement des deux mâchoires, mais encore celles des gencives : il faut aussi avoir observé surtout les inégalités qu'elles peuvent former en différens endroits; afin de tirer avantage de ces mêmes inégalités, &

de conformer la surface des dentiers qui doivent s'appliquer sur les gencives, à la variation des éminences & des enfoncemens de ces mêmes gencives : ainsi lorsqu'il se rencontre à la gencive quelque enfoncement, il faut pratiquer à la surface, dont il est question, une élévation proportionnée & propre à se loger dans cet enfoncement ; & qu'il y ait réciproquement un enfoncement dans la surface des dentiers, pour y placer l'élévation de la gencive. Cela ne contribuera pas peu à rendre les pieces plus fermes & plus stables dans leur assiette.

Avant que de placer les ressorts, il faut pratiquer avec une scie (*a*) à chaque extrémité des dentiers, une entaille d'environ quatre lignes de longueur : il faut que cette entaille soit proportionnée à l'extrémité du ressort qu'elle doit recevoir : on a soin de poser la scie sur la face de l'extrémité des angles des dentiers à une ligne de distance de la surface qui doit s'appliquer sur les gencives : de cette façon cette entaille forme une ligne un peu oblique, en se terminant, & en remontant de bas en haut : tout cela se pratique, afin que le

(*a*) Voyez la planche 31 de ce tome, p. 242.

reſſort une fois engagé dans l'entaille, ait plus de force pour s'étendre, & pour ſuivre le mouvement de la mâchoire inférieure.

On pratique à l'extrémité de chaque entaille, un trou qui perce la piece d'outre en outre horiſontalement : ce trou ſert à paſſer & repaſſer pluſieurs fois une éguille enfilée d'un fil ; on introduit l'extrémité de chaque reſſort dans chaque entaille : avant que d'aſſujettir ces reſſorts, on eſſaye la piece, en obſervant ſi elle produit ſon effet, ſi la courbure des reſſorts eſt trop, ou trop peu étendue, s'ils ont la flexibilité & l'élaſticité requiſes, s'ils n'incommodent pas par leurs courbures l'endroit de la bouche où ils ſe logent, s'ils frottent, ou appuyent trop contre la ſurface de la partie de la bouche qui couvre l'apophiſe coronoïde & le corps des muſcles fermeurs des mâchoires, ou enfin ſi ces reſſorts frottent trop la langue, &c.

Ces circonſtances étant obſervées, ces deux pieces ſont aſſemblées par le moyen de deux reſſorts d'acier, ou ſeulement de la meilleure baleine, longs d'environ un pouce & demi, y compris ce qui s'engage dans les entailles : ces

reſſorts ſont larges de deux lignes, & épais d'environ un quart de ligne : ſuivant que les pieces ſeront plus ou moins grandes, on réglera l'épaiſſeur de ces reſſorts qui ne different de ceux de la piece précédente, qu'en ce qu'ils ne débordent point par leur extrémité, & qu'ils n'ont point de coches : ces reſſorts ainſi conditionnés, ſont attachés & aſſujettis de la maniere qui ſuit.

On prend une éguille enfilée d'une ſoie cirée, ou d'un gros fil retors : on le paſſe par un des trous dont il a été parlé, & on commence indifféremment par celui que l'on veut.

On applique le premier jet du fil ſur l'entaille, pour de-là embraſſer le reſſort par deux contours de fil bien ſerrés : enſuite on revient au trou du côté oppoſé, par un trajet de fil ; & on repaſſe pluſieurs fois l'éguille dans le même trou : on pratique pluſieurs jets de fil, qui couvrent l'entaille des deux côtés ; & ce fil fait pluſieurs contours, qui aſſujettiſſent ainſi l'extrémité du reſſort.

Lorſque le reſſort paroît aſſez affermi, on couvre par pluſieurs contours de fil toute ſon étendue, juſqu'à l'endroit qui doit être engagé dans l'en-

taille opposée. On passe ainsi d'une extrémité à l'autre, pour engager de même ce ressort dans l'entaille opposée diamétralement : on l'assujettit de même, en passant & repassant l'éguille dans ce trou par plusieurs jets & contours de fil réitérés.

Pour mieux assujettir ces jets & ces contours de fil, on passe le fil sur l'éguille, ainsi que les Tailleurs le passent, lorsqu'ils font des boutonnieres : on continue de le passer de même sur les jets de fil qui couvrent les entailles ; on forme par ce moyen une espece de ganse, qui resserre & affermit davantage les contours : un des ressorts se trouve engagé par ses deux bouts, & on engage de même celui qui lui est opposé.

La maniere d'introduire dans la bouche cette double piece (*a*) ainsi assemblée, ne differe de la maniere dont on introduit la précédente, qu'en ce que elle est encore plus aisée.

Il en est de l'usage de toutes ces pieces, comme de celui de tous les membres artificiels, que la Chirurgie nous fournit, par la partie que nous

(*a*) Voyez la figure 1 de la planche 37 de ce tome, page 291

nommons protheſe : on a quelque peine à s'accoutumer les premiers jours à l'uſage d'un bras, d'une jambe & d'un œil artificiel ; mais inſenſiblement on s'y habitue, & même en peu de tems. La néceſſité de réparer ce qui nous manque, ou par un accident, ou par un défaut de nature, nous met bientôt dans cette habitude, qui agit ſi fortement en nous, que ces pieces artificielles nous paroiſſent dans la ſuite comme naturelles.

Que les choſes dont l'uſage ne nous eſt pas familier, & qui nous paroiſſent d'abord étrangeres, ne nous rebutent donc point : l'incommodité qu'on en peut reſſentir pendant les premiers jours, n'eſt que paſſagere, & qu'une circonſtance néceſſairement annexée au défaut de l'uſage ; à moins que cette incommodité ne provînt de l'incapacité & du défaut de l'artiſte, qui auroit mal fabriqué les pieces dont il s'agit, n'ayant pas bien obſervé toutes les circonſtances que j'ai exactement rapportées.

Avant que j'euſſe réduit en pratique les idées que je viens de communiquer, on s'étoit non-ſeulement ſervi de reſ-

ſorts de baleine pour le ratelier ſupérieur, attachés d'un bout à cette piece, & de l'autre aux dents naturelles de la mâchoire inférieure, ce qui étoit très-difficile à placer, & ébranloit beaucoup ces mêmes dents; mais on ſe ſervoit encore, pour joindre enſemble le ratelier ſupérieur avec l'inférieur, de charnieres & de reſſorts à boudin, en façon de tirebourre, ou ſimplement courbés en ligne ſpirale : l'entortillement ou la circonvolution ſpirale occupoit beaucoup d'eſpace, & cauſoit par conſéquent de l'embarras dans la bouche : cet entortillement s'oppoſoit même à la maſtication, & donnoit lieu d'ailleurs aux alimens de s'engager dans le contours de ces reſſorts, d'y ſéjourner, & d'y cauſer de la mauvaiſe odeur.

Le même inconvénient arrivoit à ces charnieres par rapport à leurs engagemens réciproques. Il n'en eſt pas de même des reſſorts dont je me ſers pour unir les pieces enſemble : ces reſſorts n'ont point tant de contours : la maniere dont j'aſſemble ces pieces, les rend capables d'agir librement, & de ſuivre tous les mouvemens de la mâchoire inférieure. Cet aſſemblage eſt d'au-

tant plus préférable, qu'il eſt plus ſimple, plus commode, & plus durable.

CHAPITRE XIX.

Maniere d'émailler les dents ou les dentiers artificiels, afin de rendre leur décoration plus réguliere & plus agréable.

IL eſt preſque impoſſible, du moins il eſt très-difficile de rencontrer aucune des matieres que j'ai indiquées pour conſtruire des dentiers artificiels, qui ſoit capable de fournir des pieces entieres naturellement émaillées dans toute leur étendue, & dont la couleur ſe trouve conforme aux dents naturelles de ceux auxquels on eſt obligé d'en ſubſtituer à la place de celles qui leur manquent.

C'eſt cet inconvénient qui m'a donné lieu de chercher les moyens de rendre uniformes ces pieces, autant qu'il ſeroit poſſible, en conformant leur blancheur à celle des dents, lorſqu'il en reſte encore dans la bouche. J'ai tâché d'imiter la nature, & même de

l'enrichir par ces dentiers artificiels, dans les circonſtances qui concernent l'ornement de la bouche.

J'ai penſé que je trouverois ce ſecours dans le ſeul uſage de l'émail artificiellement compoſé : j'ai cru auſſi que je parviendrois par-là, non-ſeulement à imiter le plus parfait émail des dents, mais même la couleur naturelle des gencives, dans les cas où il s'agit de les remplacer artiſtement, en tout ou en partie.

Pour y réuſſir, j'ai conſulté les Emailleurs les plus habiles, & par les conférences que j'ai eues avec eux, j'ai rendu praticable ce que je crois que d'autres n'ont point mis en uſage juſqu'à préſent. On a imité les yeux naturels par des yeux compoſés d'émail; mais on a négligé la même application de l'émail à l'égard des pieces de dents artificielles, qu'on ſubſtitue aux dents naturelles; cependant, outre tous les avantages que les dentiers artificiels ont au-deſſus des yeux d'émail, ils ſervent comme eux à l'ornement, & reparent de même les défauts des parties dont les difformités choquent au premier aſpect.

La piece que l'on doit conſtruire &

garnir de dents émaillées, doit être auparavant ajuſtée à l'endroit de la mâchoire qu'elle doit occuper, ſuivant toutes les dimenſions requiſes : il faut néanmoins n'y avoir encore formé aucune dent. On appliquera ſur la face extérieure de cette piece une lame d'or ou d'argent, épaiſſe d'environ une demi-ligne : cette lame occupera toute l'étendue de la face extérieure, ſi le ratelier doit être complet : ſi ce ratelier doit recevoir dans de certains intervalles quelques dents naturelles, & dans d'autres ſervir à former quelques dents émaillées, on pratiquera des entailles vis-à-vis les dents naturelles, pour les y loger ; & dans l'intervalle de l'une à l'autre dent, on garnira la ſurface extérieure de la piece artificielle de petites lames auſſi d'or ou d'argent. On tracera enſuite avec une lime la figure des dents ſur cette lame, pour marquer l'intervalle des dents qu'on doit former : tout étant ainſi diſpoſé, on remettra cette piece à l'Emailleur, pour qu'il couvre cette lame d'émail : on formera chaque dent émaillée de l'étendue requiſe, & de couleur ſemblable à celle de l'émail des dents na-

turelles de la perſonne à laquelle il s'agira d'ajuſter la piece émaillée. (*a*) Pour que l'Emailleur ſoit mieux inſtruit de cette nuance, on lui fera voir quelque dent pareille en couleur à celles qu'il doit émailler, ou bien on lui montrera celles qui tiennent encore à la bouche.

Si c'eſt des dents humaines ſur leſquelles l'Emailleur doit ſe régler, ſoit que ces dents aient été priſes dans la bouche du même ſujet, ſoit qu'elles aient été tirées de la bouche d'un autre, il faut que ces dents aient trempé dans l'eau commune au moins vingt-quatre heures pour pouvoir leur donner à-peu-près la même couleur des dents qui reſtent en place. Enſuite l'Emailleur continuera de les tenir dans l'eau, afin de mieux attraper leur degré de blancheur; car, lorſqu'elles ſont ſeches, elles ne ſont jamais bien conformes en couleur aux naturelles.

Lorſque les gencives ſont conſumées totalement ou en partie, la lame d'or ou d'argent doit être plus ou moins large, ſuivant la déperdition de ſubſ-

(*b*) Voyez la figure 3 de la planche 37 de ce tome, page 191.

tance de la gencive. On figure les petites éminences que les gencives forment dans l'intervalle de chaque dent, & les demi-contours qu'elles forment auſſi de l'une à l'autre dent; & on ſupplée au défaut des gencives, par d'autres ſi bien imitées en émail, qu'elles ont la véritable couleur des naturelles.

La lame dont je parle, ne peut être émaillée ſans la porter au feu, & par conſéquent ſans être ſéparée de la piece d'os ſur laquelle on doit l'appliquer, après qu'elle eſt émaillée. Enſuite on doit l'aſſujettir par ſes extrémités, au moyen d'une ou de pluſieurs vis, ſuivant ſon étendue, ou au moyen de goupilles rivées à rivure perdue, qui perceront la piece émaillée & la piece d'os d'outre en outre.

Si l'on veut que cette lame émaillée ne couvre point toute la longueur de la face extérieure de la piece, on fait une entaille à cette même piece, pour loger la lame dans la profondeur de l'entaille, & à niveau de la ſurface de la piece.

Il faut encore remarquer, que l'extérieur de chaque dent émaillée doit paroître un peu convexe, & que l'émail ne doit pas être beaucoup apparent dans le fond de chaque intervalle, afin que

les dents artiſtement émaillées en paroiſſent plus naturelles.

Ces pieces émaillées s'appliquent ſur les gencives, & y ſont aſſujetties de même que les précédentes, ſoit par des attaches de fil, par des tenons, ſoit par des reſſorts.

Si l'on veut ne réparer qu'un ou pluſieurs défauts du dentier artificiel dépourvu dans quelque endroit de ſon email naturel, on rapporte dans cet endroit une petite lame d'or ou d'argent, d'une étendue ſuffiſante pour cacher tous les défauts de la piece: on donne enſuite cette piece à l'Émailleur, pour y mettre un émail conforme au reſte de l'émail de cette même piece, que l'Emailleur fait tremper dans l'eau, pour la raiſon que nous venons d'alléguer. On joint cette piece avec la lame le plus artiſtement qu'il eſt poſſible: voilà le ſeul moyen de réparer un tel défaut.

Les avantages de l'émail, employé aux dents artificielles, ne ſe bornent pas ſeulement à l'ornement qu'il procure; mais, il en réſulte encore que les dents, ou les dentiers émaillés de même, peuvent durer un tems très-conſidérable; puiſque l'émail eſt un corps très-peu ſuſceptible de changement & d'altération. Après

Après avoir communiqué au public tant de moyens propres à ſubſtituer des dents artificielles, en la place des naturelles ; après avoir donné des méthodes circonſtanciées, fondées ſur ma propre expérience, & ſuffiſantes pour ſuppléer à toutes ſortes de défauts, j'ai lieu d'eſpérer qu'on ſe corrigera de pluſieurs abus qu'on pratique journellement, & qu'on ne s'aviſera plus de percer les gencives d'outre en outre, d'y paſſer des pointes, & d'y ſuſpendre une piece oſſeuſe compoſée de pluſieurs dents, pour remplacer les inciſives & les canines de la mâchoire ſupérieure.

Les pointes qui attachoient cette piece oſſeuſe étoient recourbées quaſi en crochet, perçoient la baſe des deux dents du milieu de la piece artificielle : & s'enfilant dans les gencives, ſuſpendoient ainſi cette piece en maniere de pendans d'oreilles ; de ſorte que c'étoient, pour ainſi dire, des dents flotantes, qui obéiſſoient non-ſeulement aux impulſions de la langue, mais encore à celle de l'air qui entre dans la bouche & qui en ſort. Cette piece tirailloit & tourmentoit extrêmement la gencive.

J'ai appris qu'une Dame, qui ſervit

à cette belle expérience, n'en reçut que de l'incommodité; mais une heureuse toux la délivra d'une partie de ce fâcheux dentier, en le lui faisant cracher dans le feu, d'où il fut retiré à demi consumé. Je ne sais si on a depuis remédié à ce vuide, ni comment on l'a pu faire; mais il falloit que cette Dame eût une forte envie d'avoir la bouche garnie, pour souffrir une opération si cruelle, & en même-tems si ridicule, sans parler des dangereuses suites qu'elle pouvoit avoir. Je ne saurois même comprendre qu'un Dentiste, tant soit peu jaloux de sa réputation, l'ait ainsi exposée, surtout à Paris, où tant d'habiles gens de toutes sortes de profession se trouvent, & concourent par leur travail à l'ornement de cette grande Ville.

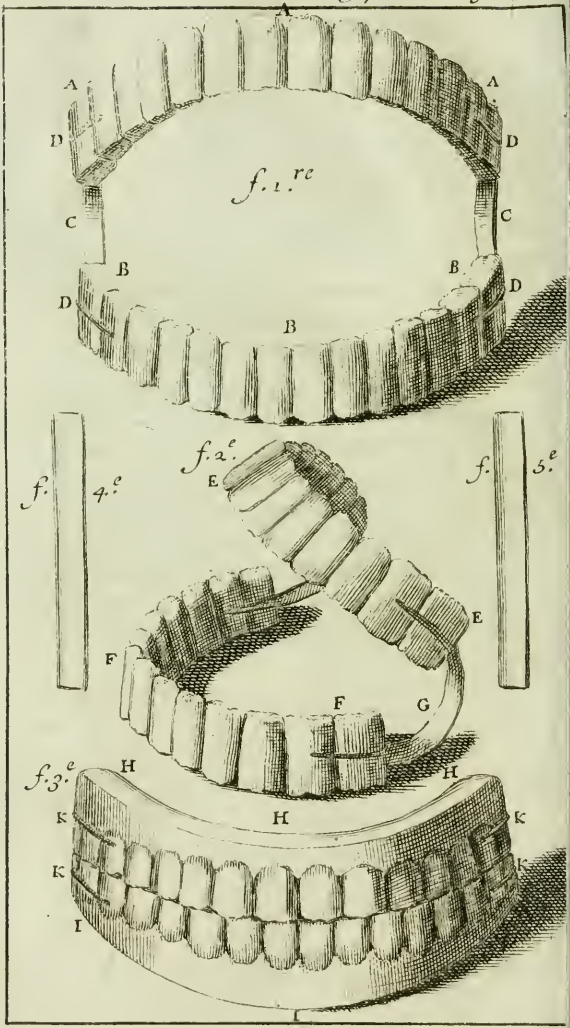
A
A
A
D
D
D
f. 1.re
C
C
B
B
D
D
B
f. 4.e
f. 2.e
E
f. 5.e
E
F
F
G
f. 3.e
H
H
H
K
K
K
I

Explication de la planche XXXVII, qui contient plusieurs dentiers ou pieces artificielles.

LA *figure I* représente un double dentier monté par deux ressorts, vu entr'ouvert par sa partie antérieure.

AAA. Dentier supérieur.

BBB. Dentier inférieur.

CC. Les ressorts.

DDDD. Quatre entailles ou engrainures, recouvertes de fil, qui arrêtent les ressorts.

La fig. II représente le même double dentier, vu par une de ses parties latérales, pour mieux faire observer la courbure des ressorts.

EE. La partie latérale gauche du dentier supérieur.

FF. La partie latérale gauche du dentier inférieur.

G. La courbure du ressort.

La figure III représente un dentier émaillé, vu par sa partie antérieure, tout fermé, avec les dents couvertes des gencives.

HHH. Dentier supérieur.

III. Dentier inférieur.

KKKK. Les fils qui servent à assujettir les ressorts, & qui couvrent l'entaille.

Les figures IV & V représentent séparément deux ressorts, semblables à ceux dont on se sert pour monter tous ces rateliers.

CHAPITRE XX.

La description & l'usage d'un obturateur du palais à deux ailes paralleles à charniere, assujetties par un écrou, &c. lorsque cet obturateur est en place.

PREMIER OBTURATEUR.

L'OBTURATEUR auquel on a jusqu'ici donné la préférence, est un instrument composé d'une plaque & d'une simple tige terminée par une vis, sur laquelle on monte un petit écrou, après avoir fait passer la tige au travers d'une éponge, qui couvre la surface convexe de la plaque. Cette éponge doit avoir d'ailleurs un volume suffisant pour remplir tout le vuide de la brêche. Le tout

ainſi diſpoſé, ne manquoit pas de produire ſon effet dans l'inſtant. La ſeule éponge auroit fait la même opération ; mais comme ce bouchon aſſujetti dans l'eſpace qu'il occupoit, n'étoit retenu que par la ſimple compreſſion des parois de la ſurface de la brêche contre celle de l'éponge, cette compreſſion n'étoit pas ſuffiſante ; d'autant plus que ce trou ſe trouvant ſouvent plus évaſé en bas qu'en haut, il en arrivoit que cet obturateur, par ſon poids & par ſa pente, bien loin de reſter en place, ſe précipitoit & ſe déplaçoit ſi aiſément, qu'il devenoit inutile, embarraſſant & incommode. Il arrivoit à-peu-près le même inconvénient dans l'application de tous les autres obturateurs que l'on avoit juſqu'à préſent imaginés : ils ſortoient de l'eſpace qu'ils devoient exactement occuper, faute d'un point d'appui ſuffiſant pour les tenir aſſujettis.

Ceux que je propoſe aujourd'hui, rempliſſent parfaitement, par leur mécanique, les intentions que l'on peut avoir en pareil cas.

L'obturateur que je décris le premier eſt compoſé d'une plaque, d'une tige, de deux ailes, de deux goupilles, d'une vis, d'un écrou & d'une clef. La

plaque eſt quaſi de figure ovale, formant, par l'un de ſes bouts, une eſpece d'angle mouſſe. Cette plaque eſt longue de quinze à ſeize lignes, large de neuf à dix, concave du côté de la bouche, convexe par ſa partie oppoſée, pour mieux s'ajuſter à la voûte du palais. Cette même plaque eſt percée dans ſon centre, d'un trou de quatre lignes de diametre.

La tige de cet obturateur eſt à canon, ronde & épaiſſe d'environ cinq à ſix lignes, à-peu-près de la même longueur, ſans y comprendre ſes quatre branches tronquées, ſituées ſur le haut de cette tige : ces branches ſervent à former deux charnieres diamétralement oppoſées : il y a entre ces branches une entaille cruciale, pour loger partie d'une vis, & partie de l'écrou qui l'aſſujettit, &c. Dans le milieu de cette tige, il y a encore un trou rond, d'une ligne & demie de diametre, qui, perçant à jour la tige par ſon centre & ſuivant ſa longueur, ſe trouve répondre juſte au milieu de l'eſpace du grand trou de la plaque.

Il eſt à remarquer que ces quatre branches ſont formées ou diviſées par une entaille cruciale pratiquée à la

lime qui laisse entre les branches deux intervalles, d'une différente étendue en largeur & en profondeur : la plus grande entaille a environ deux lignes de largeur, & deux de profondeur; elle sert à recevoir les avances inférieures de l'écrou. La plus petite entaille a environ une ligne & demie de largeur, & autant de profondeur ; elle sert à loger les charnons contigus aux ailes.

Chaque aile est quasi de figure ovale, un peu moins arrondie du côté d'en bas : l'étendue de chaque aile est d'environ huit lignes en longueur, & d'environ six lignes en largeur, & d'un quart de ligne en épaisseur. Chaque aile est convexe par la face qui doit s'appuyer sur la partie, & concave par la surface opposée.

Chacune de ces ailes est fenêtrée par une ouverture carrée, large d'environ deux lignes & demie, longue de trois & demie : ces ouvertures sont situées à une demi-ligne de distance de la partie inférieure des ailes voisines des charnieres.

Ces ailes sont encore percées à jour par plusieurs petits trous, disposés deux à deux près de leur circonférence, &

deſtinés à donner paſſage à des points de fil, qui ſervent à aſſujettir une enveloppe d'éponge fine, qui ſert à couvrir la ſurface convexe de ces ailes, afin qu'elles appuyent plus mollement ſur la partie qu'elles doivent comprimer.

Vis-à-vis le milieu de la fenêtre, & ſur le bord inférieur des ailes, il y a une avance ou charnon contigu, percé à jour horiſontalement par un petit trou.

Les goupilles ſont de petits morceaux de fil d'argent, proportionnés en longueur & groſſeur aux trous des charnieres qu'ils doivent aſſembler.

La tige & le corps de la vis, ſont enſemble de la longueur d'environ huit lignes : la tête de la vis a deux ſurfaces plates : ſa circonférence parfaitement arrondie, eſt diviſée en deux parties à-peu-près égales par deux échancrures carrées & paralleles : l'épaiſſeur de cette tête eſt d'environ une ligne.

L'écrou décrit quaſi la figure d'un marteau : il eſt long de quatre lignes par ſa partie la plus étendue, large de trois, & convexe par ſa ſurface ſupérieure : la ſurface inférieure eſt en partie plane.

Cet écrou eſt percé à jour dans ſon milieu pour recevoir la vis : conſidéré par ſa partie inférieure, il préſente

quatre avances : les deux plus grandes ſont ſituées horiſontalement, & ont environ deux lignes d'étendue en longueur, autant en largeur, & demi-ligne d'épaiſſeur.

Les deux plus petites ſont ſituées perpendiculairement : leur longueur eſt d'environ deux lignes, leur épaiſſeur de deux tiers de ligne, & leur largeur d'une ligne & demie. Ces proportions ſont importantes par rapport aux fonctions de cet écrou.

La clef qui ſert à monter & à démonter cette machine, eſt plate, longue d'environ quinze lignes, large d'environ cinq, & épaiſſe d'une ligne : elle ſe rétrécit du côté de l'extrémité, où elle a deux dents carrées : ces dents ſont proportionnées aux échancrures de la vis.

Toutes ces pieces doivent être d'or ou d'argent. Voici comme elles ſeront aſſemblées.

Il faut ſouder la partie inférieure de la tige à canon ſur le centre de la convexité de la plaque. Ces deux pieces étant unies enſemble, il faut diviſer l'extrémité de la tige en quatre parties, au moyen d'une entaille cruciale de la

longueur, largeur & profondeur qu'il a été dit en parlant des quatre branches tronquées. Il faut obſerver que l'une de ces entailles ſoit plus profonde que l'autre.

Dans l'entaille la plus profonde, on perce la tige dans ſon centre & ſuivant ſa longueur, juſqu'au milieu de la ſurface concave de la plaque. Pour lors, on agrandit ce trou du côté de la plaque, juſqu'à ce qu'il ſoit ſuffiſant pour loger la tête de la vis. Cela fait, on perce les quatre branches qui doivent ſervir de charnons. On perce de même l'avance de chaque aile qui doit auſſi ſervir de charnon, & on les monte par le moyen des goupilles avec les branches de la tige à canon.

Lorſque les deux pieces, à qui nous avons donné le nom d'ailes, ſont aſſemblées par le moyen des goupilles aux branches tronquées, il s'agit de placer l'écrou de maniere que ſes avances perpendiculaires ſe logent dans l'intervalle pratiqué entre les deux charnieres, où ces avances ſont reçues comme un tenon dans une mortaiſe. Ces avances ne doivent pas y être forcées; afin qu'elles puiſſent s'engager & ſe dé-

gager plus ou moins dans cet intervalle qui les reçoit, ſuivant les mouvemens que la vis fait faire à l'écrou.

L'uſage de cet engagement, eſt d'aſſujettir l'écrou en pluſieurs ſens, le laiſſant pourtant en liberté, juſqu'au point qu'il puiſſe ſuffiſamment agir, conjointement avec la vis.

Les deux avances horiſontales couvrent le milieu des charnieres : leurs extrémités ſe placent aux fenêtres des ailes, lorſqu'elles ſont levées. Cet écrou étant ainſi placé, on engage la vis dans l'écrou, & la clef dans les échancrures de la tête de la vis : la clef fait tourner la vis, qui en s'engageant dans l'écrou, le fait deſcendre, & tandis qu'il deſcend, ces avances horiſontales ſuivent le bord inférieur de la fenêtre, le compriment, & aſſujettiſſent les ailes, qui étant abatues, s'appliquent par leur ſurface convexe ſur les parties du trou du palais, dans lequel elles ſont engagées : elles doivent le comprimer pour ſuſpendre & aſſujettir toute la machine, qui de cette façon bouche exactement le trou du palais dont il s'agit, & même ſans éponge, quoiqu'il ſoit plus à propos d'en mettre plus ou

moins autour de ailes, ſuivant l'occurrence.

Quoique l'on ait ici ſpécifié les dimenſions de chaque piece de cet inſtrument, il ne faut pas s'aſſujettir à les obſerver toujours de même. Elles ſont arbitraires ſuivant les différens cas, parce que la carie des os du palais & des maxillaires ſupérieurs, &c. laiſſe des déperditions de ſubſtance, plus ou moins étendues, & dont le trou qui s'en forme, eſt tantôt d'une figure, & tantôt d'une autre; ainſi, pour bien boucher ce trou, on eſt obligé de proportionner l'inſtrument appellé obturateur, à la régularité ou à l'irrégularité de l'eſpace où l'on doit appliquer cette machine.

Avant que de mettre en place cet obturateur, (*a*) il faut relever ſuffiſamment les ailes, pour qu'elles s'approchent l'une de l'autre à la diſtance de deux à trois lignes, & qu'elles occupent ainſi moins de volume; ce qui facilitera leur introduction dans le trou, ou dans la brêche du palais.

Dans cette ſituation, cet obturateur

(*a*) Voyez la figure 12 de la planche 38 de ce tome, page 305.

sera introduit dans la bouche : il sera soutenu par le pouce & l'indicateur de la main gauche : le pouce appuyera sur la face concave de la plaque, & l'indicateur sur la face convexe de la même plaque : on s'aidera, si l'on veut, de la main droite ; c'est ainsi que l'on introduit dans le trou du palais les ailes & la tige, jusqu'à la surface convexe de la plaque. Pour lors, il ne s'agit plus que de l'assujettir par le moyen de la clef, que l'on tiendra entre le pouce, l'index & le doigt du milieu de la main droite : on soutiendra en même-tems la plaque avec le pouce de l'autre main, & on tournera la clef de droite à gauche, jusqu'à ce que cet instrument soit suffisamment assujetti. On s'appercevra qu'il est assujetti par la stabilité de la plaque, & encore mieux par son usage.

Pour déplacer cet obturateur, on tournera la clef dans le sens opposé. Ceux qui s'en serviront, pourront eux-mêmes, en observant ces seules circonstances, le mettre & l'ôter, lorsqu'ils voudront le changer ou le laver.

Les avantages que l'on retirera de cet instrument, vérifieront les utilités que je lui attribue avec justice.

CHAPITRE XXI.

La description & l'usage d'un obturateur moins composé, dont les ailes sont assujetties différemment de celles des autres obturateurs, & sans charniere.

II. OBTURATEUR.

LE deuxieme obturateur ne differe en rien du précédent par la plaque; elle est convexe d'un côté, concave de l'autre, & percée de même : elle est soudée avec une tige à canon, par le centre de sa partie convexe : cette tige a environ quatre ou cinq lignes de longueur, & environ six lignes d'épaisseur : elle est percée d'une extrémité à l'autre, par un trou rond d'environ une ligne de diametre : ce trou sert à donner passage à la tige d'une vis : sa partie supérieure est plate : la vis qui la traverse, est d'environ huit lignes de longueur, & d'une ligne de diametre en épaisseur : sa tête est semblable à celle de la vis du précédent obturateur.

Cet obturateur est encore composé de deux ailes, dont la figure ressemble assez à un demi ovale, dont les angles

ſeroient mouſſes. La longueur de chaque aile eſt d'environ huit lignes, la largeur de quatre, & l'épaiſſeur d'un quart de ligne : leur ſurface ſupérieure eſt un peu concave, & leur ſurface inférieure convexe : ces ailes ſont percées près de leur circonférence de pluſieurs petits trous, qui ſervent à y attacher des éponges pour l'uſage déja indiqué.

L'une de ces ailes eſt ſoudée ou rivée ſur la ſurface plate & ſupérieure de la tige : elle couvre toute cette ſurface, & elle y reſte fixe & immobile : elle eſt percée par un trou, qui répond préciſément à celui de la tige.

L'autre aile eſt percée d'un trou carré proportionné à la carrure qui ſe trouve à la vis, entre ſes filets & ſa tige arrondie, à laquelle elle eſt engagée de force, & arrêtée par le moyen d'un petit écrou. Cette aile doit ſuivre tout le mouvement de la vis ; enſorte que lorſqu'on tournera la vis de droite à gauche, ou de gauche à droite, l'aile ſuivra toujours le ſens de la vis : ces deux ailes ſe ſurmontent par l'un de leurs bouts.

Cet obturateur, quoique compoſé d'une mécanique bien plus ſimple que

le précédent, peut néanmoins en certaines occasions être mis en pratique, à son exclusion : par exemple, dans le cas où les trous de l'os se trouveroient plus longs que larges, & plus profonds dans le sens horisontal, de façon qu'on ne pourroit pas y loger les ailes du précédent obturateur : en ce cas, les ailes de celui-ci, se trouvant capables de tourner dans un sens différent, mieux que celles de l'autre, elles se logeront avec facilité : ce qui suffira pour remplir toutes les intentions qu'on pourroit avoir en pareille occasion.

La maniere d'introduire cet obturateur (*a*), est semblable à celle du précédent; à la différence près, qu'au lieu qu'on releve les ailes de l'autre, on range celles de celui-ci l'une sur l'autre; & que lorsqu'il est appliqué, on transporte avec un tour de clef l'aile supérieure du côté où l'on veut, ce qui suffit pour l'assujettir; & si l'on le juge à propos, on garnit ces ailes avec de l'éponge.

Pour mettre en place cet obturateur, ou pour l'ôter, on se sert d'une clef semblable à celle du précédent, & on

(*a*) Voyez la figure 16 de la planche 38 de ce tome, pag. 305.

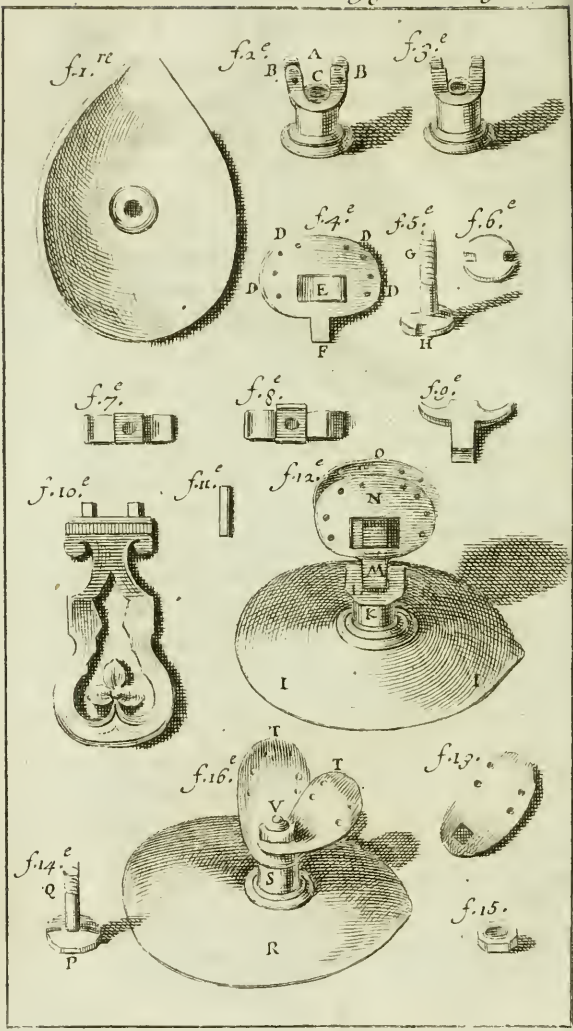
f.1re
f.2e
A
B
C
B
f.3e
f.4e
D
D
D
E
D
F
f.5e
G
H
f.6e
f.7e
f.8e
f.9e
f.10e
f.11e
f.12e
O
N
M
K
I
I
f.13e
f.14e
Q
P
f.15.
f.16e
T
T
V
S
R

y procede de la même maniere qu'il a été indiqué.

Explication de la planche XXXVIII, qui contient la figure du premier & du deuxieme obturateur, lesquels servent à boucher les trous du palais, démontés de toutes leurs pieces, & ensuite montés.

LA *fig. I* représente la plaque vue par sa partie convexe, avec son trou dans son centre & celui de la tige qui reçoit la vis.

La fig. II représente la tige de l'obturateur.

A. Grande entaille de cette tige.

BB. Les trous de ses branches qui reçoivent une goupille, laquelle sert à attacher les ailes.

C. Le trou de la tige.

La fig. III représente la même tige vue du côté de la petite entaille.

La fig. IV représente une des deux ailes de l'obturateur, vue par sa partie convexe.

DDDD. Les petits trous de cette aile.

E. Sa fenêtre.

F. Son avance ou charnon.

La fig. V repréſente une vis à tête échancrée ou fendue.

G. La vis.

H. La tête.

La fig. VI repréſente la tête de cette même vis, vue à plat.

La fig. VII repréſente la partie ſupérieure & convexe de l'écrou.

La fig. VIII repréſente la partie inférieure & concave de ce même écrou, ſes quatre avances & ſon trou qui ſert d'écrou.

La fig. IX repréſente l'écrou en entier, vu latéralement.

La fig. X repréſente la clef, vue à plat, ayant deux eſpeces de dents à ſon extrémité antérieure. Elle ſert à monter & démonter cet obturateur, à le mettre en place, ou l'en ôter.

La fig. XI repréſente une des gouppilles, qui ſervent à aſſembler les ailes avec la branche & la tige.

La fig XII repréſente le premier obturateur tout monté, compoſé de l'aſſemblage de toutes les pieces.

II. La plaque montée avec la tige, vue par ſa partie convexe.

K. La tige.

L. Les branches de la tige.

M. La charniere.

N. L'aile qui ſe trouve à la gauche lorſque la piece eſt en place, vue par ſa convexité.

O. L'aile droite vue en partie par ſa concavité.

Deuxieme obturateur.

La fig. XIII repréſente une des ailes ſéparées, vue par ſa convexité, avec ſes trous & ſa circonférence demi-ovale.

La fig. XIV repréſente la vis de ce deuxieme obturateur.

P. La tête de la vis.

Q. Partie de la tige tournée en vis.

La fig. XV repréſente l'écrou carré de cet obturateur, avec ſon trou en écrou.

La fig. XVI repréſente le deuxieme obturateur tout monté, de façon que l'on voit la convexité de ſes ailes entr'ouvertes & un peu croiſées, l'extrémité ſupérieure de la vis, l'écrou, la tige de l'obturateur, & partie de la ſurface convexe de la plaque.

R. Sa plaque vue par ſa partie convexe.

S. Sa tige.

TT. Ses deux ailes.

V. L'écrou & l'extrémité de la vis.

La tige & la plaque de cet obturateur étant à-peu-près de même que celles du précédent, on ne les a point fait graver en particulier, non plus que la clef, laquelle eſt commune à tous les deux.

CHAPITRE XXII.

La description & l'usage d'un troisieme obturateur sans tige, en partie dentier, dont les ailes sont différentes en figure de celles des précédens, écartées l'une de l'autre, & assujetties par une vis d'une structure particuliere. Et la description d'un quatrieme petit obturateur.

III. OBTURATEUR.

LE troisieme obturateur, est celui qui m'a donné occasion d'inventer les autres. C'est une piece qui differe d'eux en toute sa mécanique, qui est très-particuliere : il est composé en partie d'une matiere osseuse, & en partie d'une matiere métallique. La piece osseuse dans celui-ci est une plaque, dont la circonférence est presque de figure conique du côté opposé aux dents supérieures, & sa circonférence du côté de ces mêmes dents, représente les os maxillaires supérieurs dans leur jonction ; cette plaque fait la fonction de

ces mêmes os, & à leur défaut, on la leur substitue dans le cas où leur substance se trouve détruite dans ce lieu-là : A cette derniere circonférence, est contigu un dentier artificiel, représentant les dents naturelles : la surface supérieure de cette plaque, est concave & voûtée de même que la voûte du palais ; dans cet endroit, la surface supérieure est convexe, pour mieux s'accommoder à l'espace du vuide qu'elle doit occuper. L'on sent déja que cette plaque ainsi munie de dents artificielles satisfait à une double intention. 1°. Qu'elle remplace en même-tems les dents naturelles & les portions des os maxillaires exfoliés à l'occasion de quelque carie considérable. 2°. Qu'elle sert en même-tems d'obturateur pour boucher les trous ou brêches en question.

Cette plaque osseuse est de plus percée par un trou carré d'outre en outre : ce trou est arrondi seulement du côté de la surface concave, pour recevoir un écrou, dont la tête est arrondie du côté de cette même surface, & carrée du côté de sa surface convexe.

Cet écrou doit être de l'épaisseur de cette plaque, sans excéder ni l'une, ni l'autre surface : il doit être assujetti

dans le trou carré de la plaque, de telle façon qu'il y soit affermi, comme s'il ne faisoit qu'un même corps avec elle : dans cet écrou s'engage une vis introduite du côté de la surface supérieure. Ce même écrou engage auparavant une piece recourbée en maniere de manivelle, & une autre piece qui porte sur sa surface plate. Cette derniere piece n'est qu'une petite lame en forme de queue; de figure de feuille de myrthe, d'environ un pouce de longueur, de trois lignes d'étendue dans sa partie la plus large & d'une demi-ligne d'épaisseur.

Cette piece partant de la tige de la vis, porte & s'appuie par sa surface inférieure sur la surface convexe la plus supérieure de la plaque osseuse, dans l'étendue de quatre ou cinq lignes, tandis qu'elle est assujettie par la tête de la vis par son bout percé, & que sa surface supérieure & convexe, s'appuie dans le reste de son étendue, contre la voûte du palais, & se porte du côté de la luette, sans pourtant s'en approcher d'assez près pour l'incommoder.

Cette espece de feuille de myrthe, a un usage qui n'est point indifférent;

elle ſert lorſque la machine eſt montée & appliquée dans ſon lieu, à empêcher que la piece ne faſſe la baſcule ſur le devant.

La piece en manivelle, que j'ai dit être la premiere à donner paſſage à la tige de la vis, par un trou pratiqué à l'extrémité inférieure de ſa branche inférieure, eſt longue d'environ ſix lignes, large du côté de la vis d'environ trois lignes, & de deux du côté où elle ſe termine, formant un coude avec la branche ſupérieure & verticale. Les parties ſupérieure & inférieure de cette piece ſont arrondies, & vont en diminuant vers ſon milieu. Elle eſt épaiſſe d'environ une demi-ligne par l'extrémité la plus large, & d'environ une ligne par ſon extrêmité la plus étroite. Elle a deux ſurfaces plates : ſa poſition eſt de ſuivre la direction de la queue en feuille de myrthe : ſon autre branche s'éleve verticalement en haut : ſa circonférence décrit à-peu-près la figure d'un huit de chiffre : elle a deux ſurfaces plates, & elle eſt à-peu-près en tous ſens de la même grandeur que la précédente. Elle eſt percée par ſes deux extrémités : par l'inférieure elle reçoit

l'extrémité

l'extrémité inférieure de la lame arrêtée à la vis inférieure par un tenon arrondi & rivé : elle roule sur ce tenon tantôt à droite, tantôt à gauche. Son trou supérieur est destiné à recevoir les pas d'une vis, qui demande une description particuliere.

Cette vis est longue en tout, de treize à quatorze lignes, y compris son bouton & son carré. La vis proprement prise, est de la longueur d'environ huit lignes, son bouton en forme de poire, est de quatre lignes, & le carré qui est à la tête de la poire d'environ deux lignes ; ce carré s'engage dans une clef de montre ; ce qui fait qu'en la tournant, la vis s'engage plus ou moins dans le trou supérieur de la branche supérieure qui la reçoit en forme d'écrou, pour exécuter l'effet qui sera rapporté ci-après.

Revenons auparavant à la tête de la vis inférieure, pour en expliquer la structure & la fonction.

Cette tête est haute d'environ trois lignes ; elle est de la grosseur d'un moyen pois, y compris l'espace qui contient une entaille, qui la divise en deux parties égales : cette entaille est profonde d'environ deux lignes, & son

milieu est un peu plus approfondi. Les deux parties de la tête de cette vis sont divisées par cette entaille, comme nous l'avons dit, & percées dans leurs parties moyennes, chacune par un trou : ces trous se répondent l'un à l'autre pour recevoir une goupille : cette goupille enfilant ces deux trous, enfile aussi les trous des deux charnons arrondis qui se logent dans la même entaille, qui est uniquement destinée à les recevoir ; & c'est pour s'accommoder à leur rondeur, qu'elle est plus cave dans son milieu ; ces charnons appartiennent à des especes d'ailes recoquillées & figurées à-peu-près comme une demi-feuille de tulippe : leur étendue en longueur est d'environ huit lignes, & dans leur partie la plus large d'environ cinq lignes : leur surface la plus étendue est convexe du côté d'en haut, & concave du côté d'en bas : ces ailes sont d'ailleurs polies & unies : leur circonférence du côté qui se porte en devant, depuis l'angle supérieur jusqu'à l'inférieur antérieur, est renversée par la partie postérieure. Cette circonférence est concave depuis l'angle supérieur jusqu'à l'angle inférieur & postérieur : de l'un à l'autre de ces deux angles, elle décrit une

ligne directe : l'épaiſſeur de ces ailes eſt inégale : depuis la partie inférieure juſqu'à leur extrémité oppoſée, elles vont toujours en diminuant d'épaiſſeur.

Dans leurs parties inférieures, elles ont chacune une demi-goutiere, pratiquée dans leur épaiſſeur, & priſe ſur la ſurface ſupérieure : cette demi-goutiere s'enfonce juſqu'au niveau de l'attache du charnon, & eſt un peu plus ample & plus évaſée par l'extrémité antérieure qui reçoit la poire, qu'elle ne l'eſt ailleurs. Lorſque ces deux pieces s'approchent enſemble, elles forment une eſpece de conduit deſtiné à donner paſſage à la vis ſupérieure, à laquelle je reviens, pour expliquer les effets qu'elle produit. Je fais obſerver auparavant, que ces ailes ſont percées de pluſieurs petits trous, & qu'elles doivent être garnies d'éponge de même qu'au précédent obturateur.

Lorſqu'on veut mettre cet obturateur (*a*) en place, on approche les deux ailes l'une de l'autre : on a ſoin auparavant que la vis ſoit engagée dans l'écrou que nous avons nommé ſupérieur, que ſon carré ſoit auſſi engagé

(*a*) Voyez la figure 14 de la planche 39 de ce tome, page, 320.

dans une échancrure qui sera pratiquée à la surface supérieure de la plaque osseuse & des dents artificielles du milieu du dentier : cette échancrure servira à l'introduction de la clef. Cela étant ainsi disposé, on introduit les ailes dans le trou de la voûte du palais, formé en conséquence de la déperdition de substance que nous avons établie. On doit pour lors observer les mêmes circonstances que nous avons indiquées dans l'application du premier obturateur.

Les deux ailes de cette machine étant placées dans le trou du palais, on met la clef au carré de la vis, on la tourne de droite à gauche ; & pour lors les pas de la vis s'engageant davantage dans l'écrou, la poire s'introduit insensiblement entre les deux ailes : en faisant dans cette occasion la fonction de coin, elle les oblige à s'écarter l'une de l'autre ; ce qui fait qu'elles s'appuyent contre la surface des parois du trou du palais dans lequel elles se trouvent logées, & tiennent de cette façon la machine assujettie dans le lieu convenable.

Ce ne sont pas seulement de simples idées que je propose ici ; elles ont été déja réduites en pratique, & elles ont

produit tout le succès que j'en avois attendu, & que j'en fais espérer. Une personne de province & de considération, qu'il ne m'est pas permis de nommer, vint il y a environ vingt-cinq ans me consulter : le scorbut ayant ravagé son palais, y avoit fait un trou, qui avoit occasionné non-seulement la perte de presque toutes les dents de la mâchoire supérieure, mais même d'une partie considérable de l'un & de l'autre maxillaire supérieur, dans l'endroit où ils se réunissent ensemble, & où ils forment la partie antérieure de la voûte palatine. Le mal en étoit venu au point, que partie de la racine de la cloison du nez étoit pour ainsi dire défossée, & que l'air & les alimens passoient par ce trou de la bouche dans le nez, & du nez dans la bouche.

Après avoir examiné cette situation, & voyant que les obturateurs, dont cette personne se servoit, étoient non-seulement inutiles, mais encore préjudiciables au reste de ses dents, je m'appliquai à rechercher les moyens convenables pour remédier, le plus qu'il me seroit possible, à des inconvéniens si fâcheux. Ayant long-tems médité pour construire un autre obturateur, je trou-

vai heureuſement des ouvriers aſſez intelligens & aſſez adroits pour exécuter le plan que j'avois formé, & pour mettre en œuvre celui que je viens de décrire. Cet obturateur ſatisfit à toutes les vues que j'avois, de maniere que le défaut des parties dont j'ai parlé, cauſé par les funeſtes effets du ſcorbut, fut ſi bien réparé, que le malade en fut également ſurpris & ſatisfait.

Mais comme cet obturateur ne ſuffit pas ſeul dans tous les cas où il y a déperdition de ſubſtance oſſeuſe à la voûte du palais, je fis un examen plus étendu de toutes les circonſtances qui accompagnent ces déperditions de ſubſtance : portant mes idées plus loin, je parvins à inventer tous les obturateurs que je communique aujourd'hui ſans aucune réſerve.

Quatrieme Obturateur.

Quelques années auparavant, je fus mandé par une dame de province, laquelle avoit perdu les quatre dents inciſives de la mâchoire ſupérieure, par une carie négligée, dont les ſuites avoient auſſi détruit une partie des os maxillaires ſupérieurs. Il en réſultoit

un trou qui partant de la voûte du palais, s'étendoit depuis le voisinage des alvéoles, jusques dans le nez. Ce fut en cette occasion que je conçus les premieres idées de construire une piece qui fût en même tems dentier artificiel & en même tems obturateur. Je composai cet obturateur (*a*) d'une plaque d'yvoire. La dent de cheval marin, si l'on en pouvoit trouver de convenable, seroit cependant à préférer à l'yvoire; mais la sciſſure ou fente qui divise en deux lames cette dent dans toute sa longueur, fait que son épaisseur n'est pas ordinairement suffisante pour faire une plaque d'un seul morceau, & composée de plusieurs dents artificielles.

A cette plaque que j'accommodai à la figure du palais, je laissai en sa partie convexe une petite éminence percée à son extrémité, pour y attacher une éponge; j'y pratiquai quatre dents artificielles, que j'attachai si bien aux dents canines, que la plaque se trouva par ce moyen parfaitement bien assujettie, & en état de boucher exactement le trou du palais, tandis que les dents artificielles qui lui étoient contigues

(*b*) Voyez la fig. 18 de la planche 40 de ce tome, pag 335.

répareroient si bien la brêche des dents naturelles, qu'elles les imitoient parfaitement, & suppléoient à leurs fonctions. Par-là je fis avec une seule piece, ce qui m'auroit été plus difficile à exécuter avec un dentier artificiel, & une plaque séparée.

Ce petit avantage m'encouragea à poursuivre mes recherches, jusqu'au point d'être parvenu à l'exécution de tous les obturateurs dont je viens de parler, & dont j'ai expliqué en détail la mécanique.

Explication de la planche XXXIX qui contient le troisieme obturateur, démonté piece par piece, & ensuite monté, lequel sert à boucher le trou du palais & la brêche du dentier.

LA figure I représente le dentier qui sert de plaque au troisieme obturateur : cette plaque est vue par sa partie concave.

AAA. La surface concave de la plaque.

B. Le trou qui reçoit l'écrou.

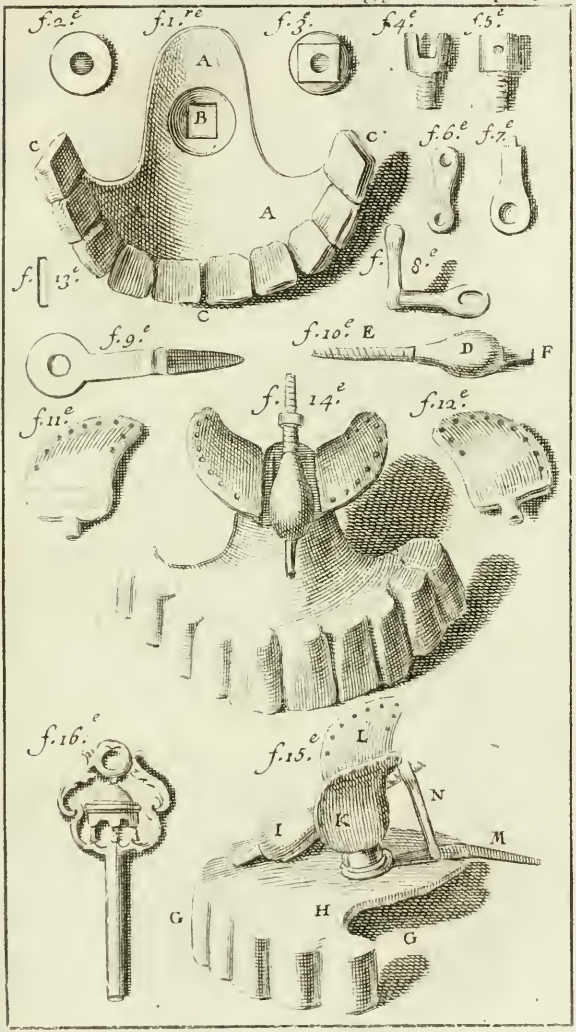
f.2.e
f.1.re
f.3.
f.4.e
f.5.e
A
B
C
C
C
A
f.6.e
f.7.e
f. 13.e
C
f. 8.e
f.9.e
f.10.e E
D
F
f.11.e
f. 14.e
f.12.e
f.16.e
f.15.e
L
N
I
K
M
G
H
G

CCC. Le dentier contigu à cette plaque.

La figure II représente l'écrou qui doit s'enchaſſer dans l'épaiſſeur de la plaque, vu par le côté qui décrit une circonférence ronde.

La figure III représente le même écrou vu du côté oppoſé, faiſant voir ſa carrure.

La figure IV repréſente la vis inférieure de cet obturateur, vue dans ſa longueur du côté de l'entaille de ſa tête.

La figure V repréſente la même vis ſuivant ſa longueur, vue latéralement, pour faire obſerver le trou de ſes deux branches.

La figure VI repréſente la piece ſupérieure de la piece en manivelle ſéparée de l'inférieure, & vue de façon que l'on voit ſes deux trous, dont le ſupérieur ſert d'écrou, & l'inférieur ſert à recevoir un tenon faiſant la fonction de pivot.

La figure VII repréſente la piece inférieure de la piece en manivelle.

La figure VIII repréſente la piece en manivelle formée de la jonction des deux précédentes pieces.

La figure IX repréſente une petite lame en forme de feuille de myrthe,

vue par sa surface convexe, avec son trou & sa courbure.

La figure X représente la vis supérieure à tête arrondie en forme de poire.

D. Sa partie arrondie.

E. Sa partie tournée en vis.

F. Son avance carrée qui sert à recevoir la clef pour monter & démonter cet obturateur, le mettre en place ou l'en ôter.

La figure XI représente une des deux ailes de cet obturateur vue par sa partie convexe avec tous ses contours, sa goutiere & son charnon.

La figure XII représente la même aile, vue dans toute son étendue par sa partie concave.

La figure XIII représente une petite goupille qui sert à assembler les deux ailes sur la tête de la vis inférieure.

La figure XIV représente le troisieme obturateur les ailes ouvertes, composé de l'assemblage de toutes ces pieces, & tout monté, vu par sa partie antérieure, en laquelle on apperçoit le dessus de sa plaque, la vis supérieure de toutes ses parties & la convexité des deux ailes.

La figure XV représente le même obturateur vu latéralement, pour faire

paroître plus distinctement toutes les parties qui en composent l'assemblage.

GG. Le dentier.

H. La plaque.

I. La partie ronde de la vis supérieure.

K. L'aile qui se trouve à la gauche, quand elle est en place.

L. L'aile droite.

M. La lame, ou feuille de myrthe en situation.

N. La piece en manivelle.

La figure XVI représente la clef qui sert à monter & démonter le troisieme & le cinquieme obturateur, & à les mettre en place.

CHAPITRE XXIII.

La description & l'usage d'un cinquieme obturateur à plaque osseuse de même que les précédens, en partie dentier, construit de plusieurs pieces, sans tige, ayant deux ailes assujetties de façon qu'elles tournent l'une à droite, & l'autre à gauche, &c.

V. OBTURATEUR.

LE cinquieme obturateur est composé en partie d'une plaque osseuse, semblable en tout à celle du troisieme : d'un écrou, d'une vis inférieure, d'une autre vis supérieure, de deux ailes, de deux petites lames, d'une espece de fourchette à écrou, & d'une clef de montre.

La vis inférieure est la principale piece de l'assemblage de cette machine. Cette vis a différentes parties diversement configurées qui servent à différens usages : son étendue depuis son extrémité supérieure jusqu'à son extrémité inférieure, est d'environ sept à huit lignes : la longueur de cette vis pro-

prement prise dans la seule étendue de ses pas est d'environ deux lignes, sa grosseur d'environ une & demie.

Le corps, ou le milieu de cette vis, est figuré en forme de tête de clou arrondie; il a environ quatre à cinq lignes de diametre; son épaisseur est d'environ une ligne & demie; sa circonférence est arrondie; sa partie inférieure, qui excede l'écrou, est une surface plate, dans laquelle sont pratiquées deux entailles paralleles, chacune en ligne directe d'environ une ligne de profondeur & autant de largeur. Ces deux entailles sont situées l'une à droite, & l'autre à gauche de la vis, & destinées à donner passage aux deux branches de la fourchette qui sera ci-après décrite. La surface supérieure un peu convexe, contient dans son milieu une espece de tronc carré qui fait la partie supérieure de cette vis, quasi de la figure de certaines enclumes dont les Orfevres se servent quelquefois, & qu'ils appellent tas. Ce tronc ou enclume, est élevé au-dessus de la partie qui lui sert d'appui, d'environ deux à trois lignes, large de quatre, & épais de deux.

Cette espece d'enclume a dans sa

partie moyenne la plus large, un trou qui va d'outre en outre; son diametre en épaisseur est d'environ une ligne: c'est dans ce trou que tourne la partie de la grande vis supérieure. A cette même enclume sont encore attachées les deux ailes par deux très-petites vis, qui sont introduites à chaque extrémité de sa surface supérieure, à l'endroit où sont pratiqués deux écrous, pour loger ces deux petites vis.

Les ailes de cet obturateur ressemblent assez à celles de certains papillons; leur étendue en longueur est d'environ six à sept lignes. Ces ailes sont larges à l'endroit le plus étendu, d'environ cinq lignes; elles sont épaisses d'une demi-ligne. Ces ailes ont d'ailleurs deux grandes surfaces, l'une convexe du côté d'en bas, l'autre concave du côté d'en haut, percées de plusieurs petits trous pour servir à l'usage déja indiqué.

Sous ces ailes sont logées deux petites lames, longues chacune d'environ cinq lignes, larges de deux, & épaisses d'environ un quart de ligne près de leur exrrémité qui est arrondi. Ces ailes ont à chaque bout un trou rond, de deux tiers de lignes de diamettre.

La fourchette a deux branches carrées, longues d'environ cinq lignes, épaisses d'environ une demi ligne, larges d'une ligne, distantes l'une de l'autre d'environ quatre lignes. Ces branches sont attachées à une espece d'écrou, qui se repliant du côté d'en haut, forme premiérement un coude de chaque côté, & ensuite une espece d'avance destinée à deux usages différens : la hauteur de cette avance est d'environ quatre lignes, & son épaisseur d'une bonne ligne. Cette avance est percée à jour, par sa surface la plus étendue d'un trou d'environ une ligne & demie de diametre : ce trou est un écrou contigu aux branches de la fourchette ; il est destiné à recevoir la vis supérieure. Sur la petite surface plate qui est à la partie la plus éminente de cet écrou, est pratiqué encore un autre écrou, dans lequel doit s'engager une petite vis qui sera très-délicatement & très-artistement travaillée : cette petite vis est destinée à passer dans deux trous que nous avons dit être pratiqués à un des bouts des petites lames, tandis que l'autre bout aussi percé s'engage ailleurs.

Cette petite vis doit avoir trois qualités différentes.

Dans son bout inférieur, ses pas ou filets sont très-minces & très-déliés, capables de bien prendre dans l'écrou qui doit les recevoir, & qui ne doit avoir qu'une ligne, ou environ de profondeur. La petite tige de cette vis doit être ronde, afin que les petites lames puissent rouler commodément autour d'elle. Sa tête doit être un peu relevée & plate, pour ne pas s'opposer au mouvement des ailes qui la couvrent.

La grande vis supérieure est longue d'environ dix lignes, y compris son carré, ses pas & son rond uni. On peut y ajouter une tête ronde, si l'on veut arrêter cette vis sans rivure, comme il sera expliqué : le diametre de cette vis, est d'environ cinq quarts de lignes, l'étendue de ses pas est d'environ cinq lignes, son extrémité carrée est de quatre lignes, sa partie arrondie de deux, & sa tête, si l'on y en ajoute une, sera d'environ une demi-ligne d'épaisseur.

Cette vis est engagée par ses pas ou filets, dans l'écrou pratiqué dans la fourchette qu'elle fait avancer, ou reculer suivant qu'elle tourne, comme nous allons l'expliquer, en assemblant les parties de cette machine. Cette vis

par sa partie ronde & unie, est assujettie & engagée au trou pratiqué dans la petite enclume : là elle doit rouler aisément, sa tête étant rivée à rivure perdue, ou arrêtée par une très-petite clavette.

Pour assembler les petites pieces de cette machine, on joindra le bout d'une des lames, sur la surface convexe d'une des ailes, à deux lignes de son angle le plus aigu ou extrémité inférieure, & au centre de la largeur de l'aile. Dans cet endroit on assujettira ensemble l'aile & la petite lame avec une petite goupille ou vis de telle façon que le mouvement de l'aile & de la lame reste libre, & qu'elles puissent tourner facilement : après quoi on assemblera de même l'autre petite lame avec l'autre aile.

Cet assemblage étant fait, on attachera les deux ailes par leur extrémité la plus rétrécie, sur la surface supérieure de l'enclume. L'une de ces ailes sera attachée à droite, & l'autre à gauche ; ce qui sera fait au moyen de deux goupilles, ou de deux petites vis : si l'on se sert de goupilles, elles seront contigues à l'enclume, & prises sur son épaisseur, de façon qu'il ne s'agisse que de les river.

Si au contraire on se sert de petites vis, il faudra percer la face plate & supérieure de l'enclume, pour y faire des écrous capables de recevoir les pas des petites vis en question : ensuite on engagera les deux autres bouts des lames déja engagés par leurs bouts opposés. Ces lames se surmonteront l'une & l'autre, & se croiseront un peu en forme de sautoir dans l'intervalle des deux ailes, & seront enfilées par une goupille, ou petite vis par le trou dont nous avons parlé, qui est à l'éminence située au-dessus de l'écrou de la fourchette.

La longue vis sera introduite dans l'écrou, ayant auparavant engagé l'extrémité de la fourchette dans les entailles de la face inférieure du corps de la vis inférieure. De-là on engagera la partie ronde de cette vis dans le grand trou de l'enclume, où cette vis sera rivée à rivure perdue ; comme il a eté dit; sinon au moyen d'une petite clavette à queue d'aronde, engagée dans une entaille pratiquée à la grande face postérieure de l'enclume, située transversalement, anticipant en partie sur le trou de l'enclume qui reçoit l'extrémité ronde de la grande vis supérieure : cette clavette est introduite dans cette entaille

lorſque la tête de la vis a paſſé : de cette façon la clavette empêche cette tête de repaſſer par ce trou, & ainſi elle arrête l'extrémité de cette vis, pour y produire l'effet que nous rapporterons, après avoir aſſemblé la vis inférieure avec la plaque, de la maniere qui ſuit.

Pour mettre cette machine en état d'être appliquée & d'agir, il faut aſſujettir la vis inférieure avec la plaque oſſeuſe par le moyen de l'écrou inférieur, qui doit être figuré & ſitué comme nous l'avons dit en décrivant les autres obturateurs. La machine ſe trouvera pour lors entiérement aſſemblée, & quand on voudra écarter les ailes l'une de l'autre, on n'aura qu'à ajuſter une clef ſemblable à celle d'une montre, avec la partie carrée de la grande vis ſupérieure, & ſituée en axe: en tournant la clef de droite à gauche, les ailes étant fermées, elles s'écarteront l'une de l'autre, & leur plus grande extrémité décrira pour lors un demi-cercle, tandis que les branches de la fourchette s'engageront davantage dans les entailles qui les reçoivent, & que ſon écrou s'approchera de l'enclume.

Au contraire, lorſqu'on tournera la clef de gauche à droite, les ailes s'ap-

procheront l'une de l'autre, & l'écrou supérieur s'écartera de l'enclume : c'est dans cette situation que les ailes de cet obturateur (*a*) seront introduites dans le trou qu'il doit boucher : on observera à-peu-près les mêmes circonstances qu'on a indiquées, à l'occasion de l'application des obturateurs précédens ; on se souviendra sur-tout qu'il y a ces circonstances à observer, entre celui-ci & les autres. 1°. Qu'il faut tourner la clef d'une maniere toute différente, ainsi que je viens de le faire remarquer. 2°. Qu'on pratiquera aussi une entaille à la partie supérieure du dentier artificiel pour y loger la clef.

Il n'est pas absolument nécessaire de s'assujettir, pour l'assemblage de ces pieces qui doivent être aussi d'or ou d'argent, à toutes les circonstances que nous venons de rapporter. Quoiqu'elles soient les plus assurées & les plus aisées pour éviter la confusion, on peut cependant laisser à l'ouvrier qu'on employera, la liberté de suivre son idée, en ce qui concerne la maniere de les assembler. Il faut néanmoins l'avoir informé auparavant de tout ce qui vient d'être rapporté.

(*a*) Voyez la figure 16 de la planche 40, de ce tome, pag. 335.

Quoique j'aie réglé & déterminé les dimensions & les proportions de toutes les parties qui composent tous les obturateurs, ces dimensions ne laissent pas d'être arbitraires & indéterminées, tant par rapport aux diverses conformations qui se rencontrent dans les différens sujets dans l'une & l'autre mâchoire, que par rapport aux gencives, à la voûte du palais, à la situation & à la profondeur, largeur & étendue en tous sens des différens trous qu'il s'agit de boucher. Ces circonstances pouvant varier de plusieurs façons, elles exigent par conséquent que l'on varie de même suivant l'exigence des cas où l'on se trouve, en ce qui concerne la construction de tous ces instrumens ou machines. C'est à ceux qui voudront les mettre en usage, d'observer très-régulièrement tout ce qu'il y a de particulier dans les cas où ils veulent se servir de ces obturateurs.

Au reste, je suis entiérement persuadé, que lorsqu'ils se serviront à propos de celui qui conviendra le mieux en chaque occasion, & qu'ils observeront les circonstances que je leur indique, & celles qui leur sont indiquées par les maladies mêmes, ils parvien-

dront certainement à la fin de leur deſſein, à l'avantage du malade, à leur honneur, & à celui de la profeſſion.

J'oſerois avancer la même choſe à l'égard de toutes les méthodes que je communique au public, & à l'égard des inſtrumens & machines que j'ai d'ailleurs inventés ou réformés. Comme les perſonnes judicieuſes & déja verſées dans cet Art, ne manqueront pas de s'appercevoir de tous ces avantages, & que l'émulation portera ceux qui n'en ont pas une connoiſſance parfaite, à ſe convaincre de l'utilité de toutes les méthodes que je donne dans cet ouvrage, il me paroît qu'il ſeroit inutile de les encourager par des promeſſes, tandis que je leur donne des faits certains & fondés ſur l'expérience.

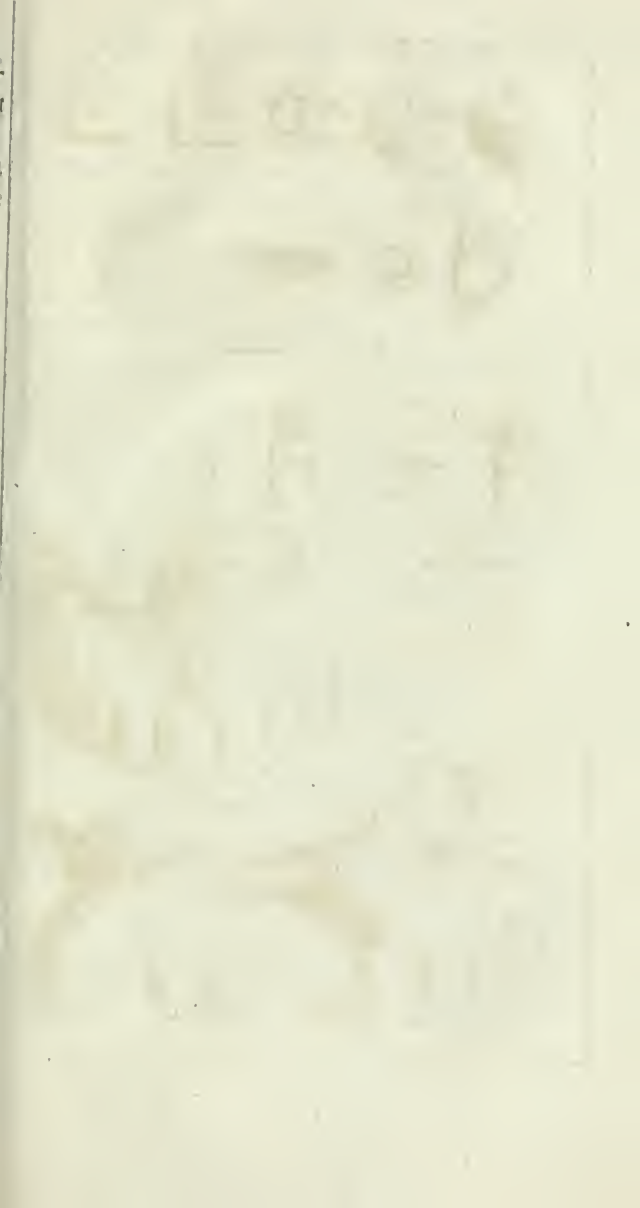

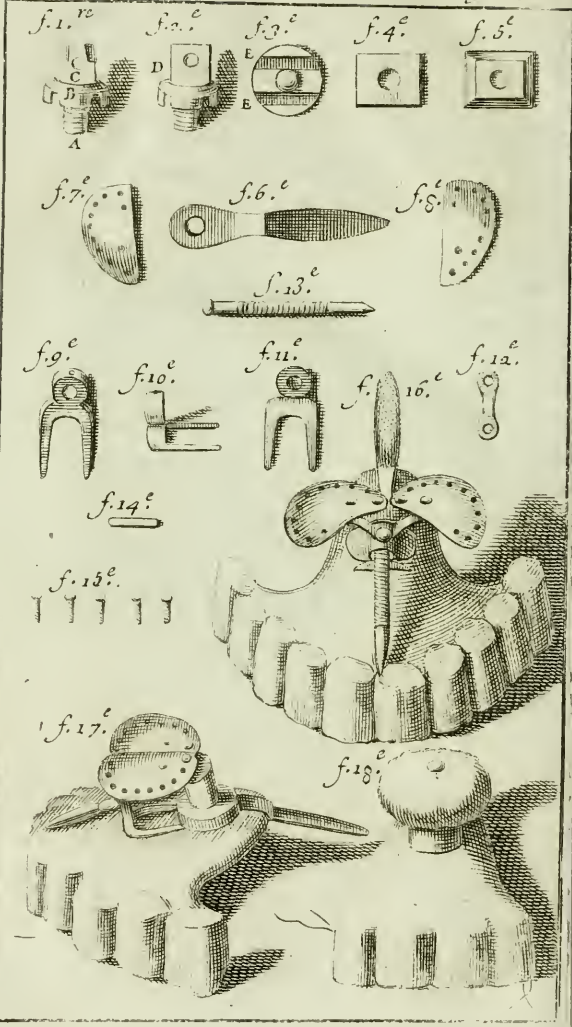
f.1re.
f.2e.
f.3e.
f.4e.
f.5e.
A
B
C
D
E
f.7e.
f.6e.
f.8e.
f.13e.
f.9e.
f.10e.
f.11e.
f.12e.
f.16e.
f.14e.
f.15e.
f.17e.
f.18e.

Explication de la planche XL qui contient le quatrieme & cinquieme obturateur, dont le cinquieme eſt démonté piece par piece & remonté, vu en différens ſens, lequel ſert à boucher les trous du palais & les brêches des dentiers.

LA figure I repréſente la vis inférieure du cinquieme obturateur, vue dans ſa longueur par ſa face antérieure, avec ſa tête, ſon enclume, les échancrures qui font place aux deux ailes, ſon trou en écrou & les engrainures qui reçoivent la fourchette.

A. La partie tournée en vis.

B. La tête de la vis où paroiſſent les entrées des engrainures qui reçoivent la fourchette.

C. L'enclume percée d'un trou qui ſert à loger l'extrémité de la grande vis ſupérieure, & les échancrures qui font place aux ailes.

La figure II repréſente la même vis dans ſa longueur avec toutes ſes parties, vue par ſa partie poſtérieure, en laquelle on obſerve de plus l'engrai-

nure qui reçoit la clavette en queue d'aronde.

D. L'engrainure qui reçoit la queue d'aronde.

La figure III représente la tête de la même vis, vue du côté de la surface qui reçoit les branches de la fourchette.

EE. Les engrainures qui reçoivent les branches de la fourchette.

La figure IV représente l'écrou de la plaque par sa surface unie, avec son trou en écrou.

La figure V représente le même écrou vu par sa surface opposée à ses biseaux.

La figure VI représente la lame en feuille de myrthe à plat, vue dans sa longueur, avec son trou.

La figure VII représente l'aile droite de cet obturateur, vue par sa partie concave avec ses deux trous à vis, & tous les petits trous qui servent à attacher l'éponge.

La figure VIII représente la même aile, vue par sa partie convexe, en laquelle on observe aussi ses différens trous.

La figure IX représente la fourchette du côté qu'elle se recourbe en dedans.

La fig. X repréſente la même fourchette vue de côté, pour mieux faire paroître ſa courbure.

La fig. XI repréſente encore cette fourchette vue du côté de la convexité de ſa courbure.

La fig. XII repréſente une des deux petites lames qui ſervent à attacher les ailes, vue à plat avec ſes deux trous. L'une & l'autre étant ſemblables, on n'en a fait graver qu'une.

La fig. XIII repréſente la vis ſupérieure, vue dans ſa longueur.

La fig. XIV repréſente la clavette en queue d'aronde, vue à plat dans toute ſa longueur.

La fig. XV repréſente les cinq petites vis, vues ſéparément dans toute leur étendue.

La fig. XVI repréſente le quatrieme obturateur compoſé de l'aſſemblage de toutes ſes pieces & tout monté, vu par ſa partie antérieure. On y peut obſerver le dentier, partie de la plaque, partie de la vis ſupérieure, une portion de la fourchette dans l'endroit de ſon écrou, les deux lames attachées aux ailes qui ſervent alternativement à les ouvrir ou à les fermer, les ailes ouvertes, & la feuille de myrthe qui ſert de

queue pour empêcher que cet instrument ne fasse la bascule lorsqu'il est en place.

La fig. XVII représente le même obturateur vu de côté, ou latéralement. L'on peut remarquer par ce point de vue partie du dentier, partie de la plaque, partie de la vis supérieure, partie de la fourchette, la tête de la vis inférieure, l'enclume située sur cette tête, la feuille de myrthe, & les deux ailes jointes ensemble & fermées.

La fig. XVIII représente le quatrieme obturateur, composé de quatre dents contigues à une plaque osseuse & faisant partie de cette plaque, une petite éminence en forme de tige, sur laquelle est attachée une petite éponge, par le moyen d'un fil, laquelle éponge sert à boucher plus exactement le trou du palais. Cet obturateur s'assujettit par le moyen d'un fil qui l'attache aux deux dents canines.

CHAPITRE XXIV.

Description de toutes les pieces qui composent une machine nouvellement inventée, propre à embrasser les dents de la mâchoire inférieure, pour soutenir & maintenir à la supérieure un dentier artificiel; & la description de ce dentier.

EN 1737, une Dame de la premiere condition, âgée d'environ soixante ans, qui n'avoit perdu aucune des dents de la mâchoire inférieure, mais qui se trouvoit privée de toutes celles de la supérieure, s'adressa à M. Caperon, Dentiste du Roi, & très-habile, dans l'espérance qu'il pourroit garnir sa bouche d'un dentier supérieur. Il lui dit, ainsi que me l'a rapporté cette Dame, que comme elle n'avoit aucunes dents à cette mâchoire, pour l'attacher, il n'étoit pas plus aisé de le faire que de bâtir en l'air; qu'il lui conseilloit cependant de me venir voir, & que si je n'exécutois pas ce qu'elle desiroit, elle ne trouveroit point ailleurs de secours.

Cette Dame suivit son avis ; & quand j'eus examiné sa bouche, je la priai de me donner quelques jours pour que je pusse réfléchir sur les moyens de la satisfaire. Après avoir bien médité, j'imaginai qu'une machine, telle qu'elle est représentée à la planche 41, étant jointe aux dents de la mâchoire inférieure, seroit capable d'assujettir & de maintenir à la mâchoire supérieure un rang de dents presque entier. Cette Dame ne voulant qu'avoir le devant de la bouche orné, & une prononciation plus parfaite, je donnai moins d'étendue à ce dentier, avec lequel elle mange aisément, & dont elle ne pourroit gueres se passer. Pour plus de propreté, elle en a deux semblables, dont elle se sert alternativement.

Je dirai volontiers de quelle maniere je suis venu à bout de cette machine. Ayant pris toutes les dimensions requises, je choisis de fort bon or pour toutes les pieces dont elle devoit être composée, & je le fis préparer & forger par un Orfevre. Je fis moi même deux especes d'anses, ou plaques recourbées, deux demi cercles, quatre petits porte-ressorts & huit petits clous à tête. A ces plaques recourbées, je fis souder par un

Metteur-en-œuvre les deux extrémités du demi-cercle extérieur, qui a le plus de contour, & le demi-cercle intérieur qui eſt le moins étendu, & à chaque ſurface latérale extérieure des plaques recourbées, je fis encore ſouder un petit porte-reſſort, après y avoir fait les petites ouvertures à jour, ou eſpeces de mortoiſes qui doivent recevoir l'extrémité de chaque reſſort. Cette machine ſe trouvant conſtruite de maniere à pouvoir embraſſer les dents de la mâchoire inférieure, je fabriquai le dentier pour la ſupérieure, & aux deux extrémités de ſes ſurfaces latérales extérieures, je fis deux échancrures, où j'attachai avec de petits clous rivés deux autres petits porte-reſſorts, ſemblables à ceux que j'ai dit avoir placés aux plaques recourbées. Pour aſſembler ce dentier avec la machine inférieure, je mis de chaque côté un reſſort de baleine, j'introduiſis une de ſes extrémités dans les deux petites ouvertures à jour d'un des porte-reſſorts de cette machine, où je l'arrêtai par pluſieurs contours d'un fil paſſé dans le chas d'une éguille à coudre. J'inſinuai l'autre extrémité de ce reſſort dans les deux petites ouvertures du

porte-reſſort ſupérieur oppoſé, où je l'arrêtai de même par pluſieurs contours & jets de fil dont je couvris le même reſſort, afin de le fortifier. L'autre reſſort fut placé d'une pareille façon; & c'eſt ainſi que le dentier ſupérieur ſe trouva joint à la mâchoire inférieure.

Explication de la planche XLI, qui repréſente le dentier ſupérieur artificiel, monté ſur une machine d'or nouvellement inventée, laquelle embraſſe les dents naturelles de la mâchoire inférieure, & ſert à le ſoutenir.

FIGURE PREMIERE.

A. Le demi-cercle extérieur qui doit être poſé par ſa partie concave ſur la ſurface extérieure des dents inciſives, canines & petites molaires, & qui doit les embraſſer extérieurement près des gencives.

B. Le demi-cercle intérieur qui doit être appliqué par ſa partie convexe ſur la ſurface intérieure de ces mêmes dents, & tout contre les gencives.

C. L'intervalle que ces dents occupent, lorſque cette machine eſt miſe en place.

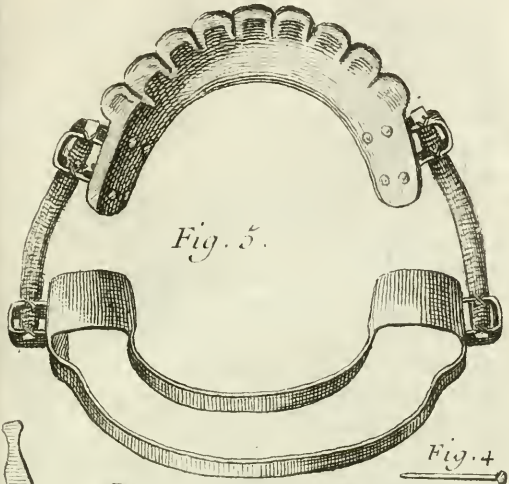

Fig. 5.

Fig. 4

Fig. 2

F. 3

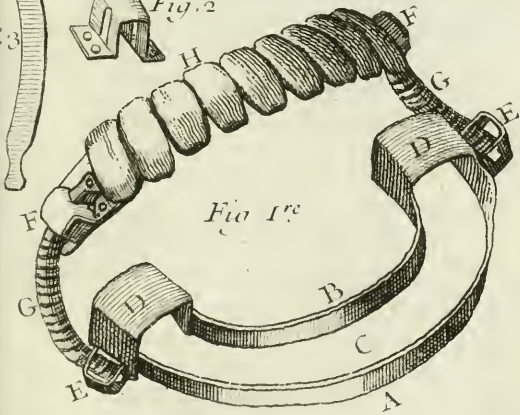

DD. Les anſes, ou plaques recourbées, qui portent ſur l'extrémité de la couronne des deux premieres groſſes molaires, & qui les embraſſent par leurs parties latérales extérieures & intérieures du côté droit & du côté gauche de la mâchoire inférieure.

EE. Deux petits porte-reſſorts, ſoudés ſur les ſurfaces latérales extérieures de ces plaques recourbées.

FF. Deux autres porte-reſſorts ſemblables attachés par des clous rivés ſur les deux échancrures pratiquées aux deux faces extérieures des deux extrémités de ce dentier.

GG. Les deux reſſorts, dont les extrémités antérieures ſont engagées dans les deux petites ouvertures des porte-reſſorts, & arrêtées par des contours & jets de fil qui couvrent tous ces reſſorts.

H. Dentier ſupérieur.

La figure II repréſente un des porte-reſſorts, auquel on voit de petits trous pour y paſſer des clous qui l'attachent au dentier ſupérieur, & de petites ouvertures ou mortoiſes, pour l'introduction d'une des extrémités d'un reſſort.

La figure III fait voir un des reſſorts de baleine, un peu convexe à ſa partie

extérieure, concave à sa partie intérieure, & ayant une coche ou échancrure à ses deux extrémités, afin de le mieux fixer dans les petites ouvertures du porte-ressort.

La figure IV montre un clou à tête propre à attacher les porte-ressorts au dentier supérieur.

La figure V représente encore la même machine pour la mâchoire inférieure, laquelle est assemblée avec un dentier supérieur par deux ressorts, & entiérement dépliée, ou ouverte & renversée, pour qu'on voie plus aisément sa face intérieure & toutes les parties dont elle est composée.

CHAPITRE XXV.

Description d'un dentier supérieur entiérement artificiel, assemblé avec un dentier inférieur, artificiel en partie, lequel s'ajuste avec les dents naturelles qui restent encore à la bouche.

EN 1739, une Dame âgée d'environ trente-huit ans, vint chez moi : elle avoit perdu toutes les dents de la mâchoire supérieure, & de chaque côté de l'inférieure la derniere petite dent molaire, & les trois grosses qui la suivent, de façon qu'il n'y restoit plus que les quatre incisives, les quatre canines & les deux premieres petites molaires. Cette Dame convint avec moi que je lui construirois une piece qui fût en partie d'argent & en partie osseuse. Je me servis alors d'un argent assez fin, & au titre qui est nécessaire pour que les pieces soient assez flexibles pour obéir un peu, & être moins sujettes à se casser ; ce qu'on doit bien observer dans un pareil ouvrage.

Comme j'avois déja imaginé la précédente machine, il ne me fut pas difficile de travailler à celle-ci, qui y a quelque rapport. Je pris les dimensions néceſſaires, je fis d'abord la piece pour la mâchoire inférieure, & je la compoſai de deux demi-cercles & de trois dents molaires artificielles de l'un & l'autre côté, aſſujetties entre les extrémités de ces deux demi-cercles par quatre petits clous rivés : à la ſurface poſtérieure de chaque derniere dent molaire artificielle, & vis-à-vis le fond de la bouche, je pratiquai un trou fait en mortoiſe, de deux lignes de longueur & de profondeur, & d'une ligne de largeur : je fabriquai deux porte-reſſorts plus étendus que ceux dont j'ai parlé ci-devant : je plaçai deux de ces dernieres dents artificielles de chaque côté entre les deux lames, ou extrémité de ces porte-reſſorts, & je les y affermis au moyen de quatre petits clous rivés : au milieu de chaque porte-reſſort & entre ſes deux courbures, je fis encore une eſpece de mortoiſe percée à jour, qui répondoit à celle que j'ai dit être placée à la ſurface poſtérieure des dernieres dents artificielles, laquelle regarde le fond de la bouche, & cela pour

introduire & y arrêter une des extrémités des reſſorts : je fis enſuite la piece ſupérieure qui devoit orner le devant de la bouche, & j'y formai dix dents qui étoient oppoſées aux dents naturelles qui reſtoient encore ſur le devant de la mâchoire inférieure.

A chaque bout de ce dentier, je pratiquai une fente, ou entaille avec une ſcie, afin d'y engager & fixer une des extrémités d'un reſſort ; & pour l'y arrêter je fis avec un foret un trou à jour vers l'endroit où ſe terminoit chaque entaille, pour y paſſer & repaſſer du fil qui pût aſſujettir l'autre extrémité des reſſorts. Pour joindre la piece ſupérieure à l'inférieure, je me ſervis de deux reſſorts de baleine différens de ceux dont nous avons parlé précédemment : j'inſinuai une des extrémités de chaque reſſort dans l'ouverture ou eſpece de mortoiſe à jour de chaque porte-reſſort & de chaque derniere dent artificielle de la piece inférieure : je l'arrêtai ſuffiſamment par les contours d'un fil paſſé dans une éguille : j'introduiſis pareillement l'autre extrémité de ces mêmes reſſorts dans l'entaille faite à chaque extrémité du dentier ſupérieur, où je l'arrêtai auſſi par des

contours & jets de fil passé & repassé sur ces ressorts & dans chaque trou que j'ai dit être près de l'endroit où se terminent ces entailles. Ayant exécuté tout cela, je plaçai cette machine dans la bouche de la Dame, où elle se trouva en état de faire toutes les fonctions qu'on en avoit espéré.

Explication de la planche XLII qui représente toutes les pieces qui composent un dentier supérieur & une partie d'un dentier inférieur, le tout artificiel. On donne ici ces pieces séparées & ensuite rassemblées.

LA *figure I* représente deux demi-cercles, qui embrassent par leurs extrémités & à droite & à gaucheune partie de trois dents molaires artificielles, qui y sont arrêtées par deux clous rivés.

A. Le demi-cercle extérieur.

B. Le demi-cercle intérieur.

C. Les trois dents molaires artificielles.

DD. Deux trous qui les traversent, afin d'y attacher avec deux clous rivés un porte-ressort, dont les deux lames,

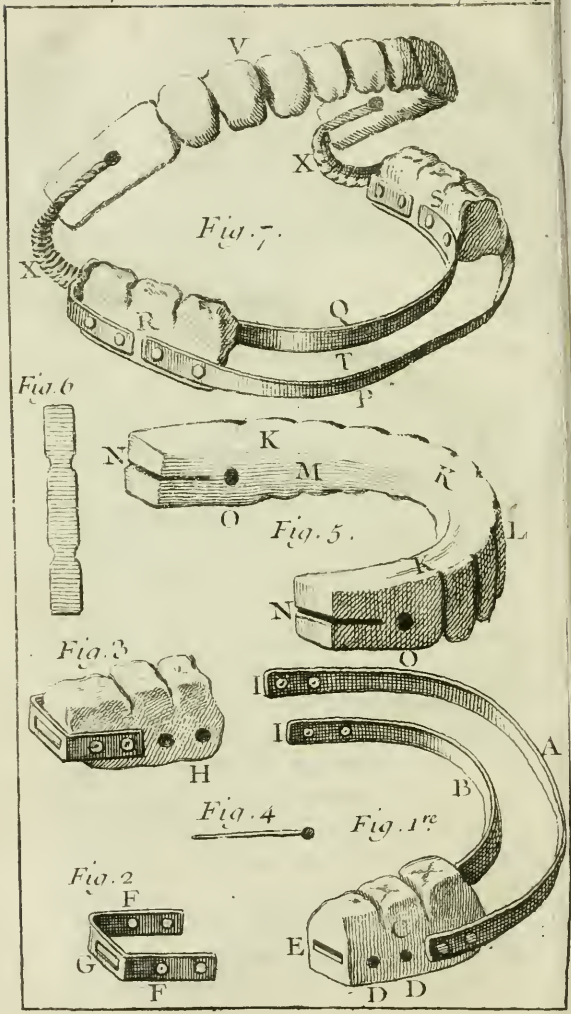
V
X
S
Fig. 7.
X
R
Q
T
P
Fig. 6
N
K
M
R
O
Fig. 5.
L
K
N
O
Fig. 3
I
I
A
B
H
Fig. 4
Fig. 1re
Fig. 2
F
E
G
F
D D

ou extrémités embraſſeront ces dents molaires.

E. Petite ouverture ou eſpece de mortoiſe, pour recevoir l'extrémité d'un reſſort.

La figure II repréſente un porte-reſſort différent des précédens.

FF. Les deux lames, ou extrémités du porte-reſſort, percées chacune de deux trous, pour être attachées avec deux clous rivés aux dents molaires artificielles que ces lames doivent embraſſer.

G. Petite ouverture, ou eſpece de mortoiſe à jour, afin d'y introduire l'extrémité d'un reſſort dans l'autre petite mortoiſe pratiquée à la face poſtérieure de la derniere dent molaire, où l'extrémité de ce reſſort doit être arrêtée par le moyen du porte-reſſort & des contours de fil.

La figure III repréſente trois autres dents molaires artificielles garnies d'un porte-reſſort, qui les embraſſe par leurs parties latérales extérieures & intérieures, & qui y eſt attaché par deux clous rivés qui les traverſent.

H. La partie antérieure de ces dents molaires, qui eſt percée de deux trous qui la traverſent entiérement par les

parties latérales qui doivent être engagées entre les deux autres extrémités des demi-cercles, qui ſont auſſi percées chacune de deux trous, pour y aſſujettir ces dents par deux clous rivés.

II. Les deux autres extrémités des demi-cercles.

La figure IV repréſente un des clous à tête, auxquels on doit donner une longueur telle qu'ils puiſſent attacher ces pieces en les rivant.

La figure V fait voir le dentier ſupérieur tourné de côté, ainſi que les pieces précédentes.

KKK. Surface ſupérieure qui doit être placée ſur les gencives de la mâchoire ſupérieure.

L. Surface extérieure.

M. Surface intérieure.

NN. Les fentes ou entailles, deſtinées à recevoir les extrémités des reſſorts.

OO. Les trous percés d'outre en outre pour y paſſer & repaſſer avec une aiguille, du fil qui puiſſe arrêter dans les entailles les extrémités des reſſorts, & couvrir ces reſſorts par pluſieurs contours.

La figure VI repréſente un des reſſorts de baleine ſervant à aſſembler le

dentier ſupérieur avec les dents, ou la machine inférieure.

La figure VII eſt celle du dentier ſupérieur aſſemblé avec une partie du dentier inférieur & les deux demi-cercles vus un peu de côté & ouverts.

P. Demi-cercle extérieur.

Q. Demi-cercle intérieur.

R. Les trois dents molaires qui doivent être appliquées & porter ſur les gencives du côté droit de la mâchoire inférieure, lorſque la piece eſt placée dans la bouche.

S. Les trois dents molaires qui porteront ſur les gencives du côté gauche de la même mâchoire, lorſque la piece ſera en place.

T. L'intervalle où paſſent les dents naturelles, qui reſtent au-devant de la bouche, & qui ſont embraſſées par les demi-cercles intérieurement & extérieurement près des gencives inférieures.

V. Dentier ſupérieur.

XX. Les deux reſſorts introduits par leurs extrémités antérieures dans les petites mortoiſes des porte-reſſorts & dans celles des dernieres dents molaires, & par les deux autres extrémités dans les deux fentes, ou entailles du

dentier ſupérieur ; leſquelles extrémités ſont arrêtées par les contours & jets de fil dont ces reſſorts ſont couverts.

Si j'ai fait des fentes, ou entailles & des trous au dentier ſupérieur, pour y aſſujettir les reſſorts ; & ſi pour le même effet j'ai placé des porte-reſſorts aux dents de la piece inférieure, ce n'a été que dans l'intention de faire voir qu'on peut attacher des reſſorts en deux différentes manieres : en effet on peut placer des porte-reſſorts au dentier ſupérieur, ainſi qu'à l'inférieur ; même cette méthode eſt préférable à l'autre.

On peut faire & placer à la mâchoire ſupérieure tout un dentier, qui ſoit beaucoup plus ſimple, & qui puiſſe y tenir par le ſeul appui des joues & des dents inférieures. Il faut qu'il ſoit léger, & il ne ſert guere que pour l'ornement & la prononciation : cependant quand on y eſt accoutumé, on peut manger deſſus, ainſi que je l'ai vu. Il doit être bien ajuſté ſur les gencives, & aſſez écarté par ſes extrémités, pour qu'il ſoit aſſez comprimé par les joues, & qu'il en ſoit ſoutenu à l'aide des dents inférieures, qui le repouſſent quelquefois dans ſa place, ſans qu'aucune autre perſonne que celle qui le

porte puiſſe s'en appercevoir. Depuis peu j'en ai renouvellé un que j'avois fait il y a plus de vingt-quatre ans, dont on en a fait un très-utile uſage. J'en ai fait dans la ſuite deux autres pour deux perſonnes qui s'en ſervent auſſi avantageuſement. Il eſt vrai qu'il y a peu de bouches qui ſoient diſpoſées à recevoir ces ſortes de dentiers, & je n'ai jamais fait que les trois dont je viens de parler. Il faut que le Dentiſte qui entreprend cette derniere ſorte de dentiers, ait du génie & de l'habilité, s'il veut réuſſir. Au reſte, ce ſont ceux qui coûtent le moins, & ils conviennent aux gens qui ne ſont pas en état de faire une certaine dépenſe.

CHAPITRE XXVI.

Remarques sur un Chapitre d'un nouveau Traité de Chirurgie.

J'étois prêt en 1723, à faire imprimer mon livre ; mais les occupations continuelles que me donne ma profession, n'empêcherent jusqu'en 1728 de le mettre au jour. Il parut en ce même tems un Traité de Chirurgie : je lus ce livre, & je m'arrêtai sur le chap. 2 du tome 2, où l'Auteur traite des dents. Ce chapitre est divisé en huit articles, & occupe 68 pages d'impression, dans lesquelles je fus surpris de trouver un Traité des différentes maladies des dents, des instrumens & des remedes qui leur conviennent. Cette dissertation eût été placée plus naturellement dans le Traité de Chirurgie du même Auteur imprimé en 1720.

Mais je ne m'arrêterai pas à développer les raisons qui l'ont engagé à ne traiter cette matiere que dans son dernier livre.

Le Public, à l'utilité de qui nous

devons consacrer nos talens & nos connoissances, lui doit être obligé de son travail, sans s'embarrasser ni du motif, ni de l'arrangement qu'il y a emploié; mais s'il s'y est glissé des erreurs préjudiciables, je dois les combattre, & en montrer les conséquences vicieuses. L'expérience de plusieurs années & l'application particuliere que j'ai donnée à la partie de la Chirurgie à laquelle je me suis destiné, m'y autorisent, & me font entreprendre de le suivre pas à pas dans cette portion de son livre.

La comparaison que l'Auteur fait du tartre ou tuf qui s'attache aux dents avec la rouille qui s'attache au fer n'a rien de juste; & l'Auteur se contredit dans l'explication qu'il en donne. Voici ses termes, (pag. 18 & 19, tome 2.) *Quand ce tuf n'est pas considérable & qu'il ne fait que s'attacher un peu aux dents, c'est ce qu'on appelle du tartre, qui comme la rouille au fer, déchausse les dents & les fait branler. Si quelques dents se trouvent couvertes de tuf, il faut l'ôter, & pour en venir à bout, on le fend avec un ciseau, puis on le sépare, & l'on voit dans son milieu une belle dent & bien blanche. Ce tuf n'a point de peine à sortir lorsqu'il est une fois fendu; car il se*

ſépare & quitte la dent, comme la pêche quitte le noyau.

La rouille eſt une ſorte d'ordure & de craſſe nuiſible & adhérente, qui s'engendre ſur le fer & l'acier, lorſqu'ils ſont mouillés & qu'on ne s'en ſert pas, & qui à la fin ronge ces métaux. Elle ne ſe ſépare du fer qu'en cauſant une déperdition de ſubſtance à la maſſe métallique rouillée, dont la ſurface reſte raboteuſe & inégale.

Il n'en eſt pas de même du tartre ni de la dent. Le tartre ne pénetre point la ſurface émaillée de la dent, qui eſt un corps liſſe, ſerré & extrêmement dur. Il ſe ſépare preſque toujours de ſa ſurface émaillée ſans l'intéreſſer en aucune maniere, & ſans la rendre par conſéquent raboteuſe & inégale : de plus, cette ſéparation ne ſe fait pas avec la facilité que l'Auteur le prétend. Le tartre ne quitte pas la dent *comme la pêche quitte le noyau ;* au contraire le tartre eſt le plus ſouvent ſi adhérent à la ſurface du corps de la dent, qu'on ne peut l'en détacher qu'avec beaucoup de peine, & même par parcelles. L'examen analytique & phyſique de la rouille du fer, de la dent & des corps tartareux qui s'y attachent, détruit

cette comparaiſon, & fait ſentir ce qu'il y a de contrariété. Les différentes rugines, ou gratoirs & autres inſtrumens au nombre de ſix, que cet Auteur propoſe (pag. 20, 21, 22 & 23) pour détacher le tartre des dents, ne ſont ni convenables, ni ſuffiſans.

Il eſt impoſſible, par exemple, d'introduire aucun de ces inſtrumens dans les intervalles des dents, ni entre les gencives & les dents pour en détacher le tartre, ſans offenſer les gencives & faire beaucoup ſouffrir le ſujet. D'ailleurs il n'eſt pas poſſible, comme cet Auteur le veut, de pouvoir parfaitement nétoyer une dent avec un ſeul inſtrument, quelque parfait qu'il puiſſe être; & le ciſeau dont il parle, y eſt moins convenable que tout autre inſtrument. On conviendra aiſément de ce que j'avance en comparant la méthode de l'Auteur, avec celle que je propoſe dans le chapitre 3, de ce ſecond Volume.

Il eſt bon d'avertir, dit l'Auteur, (pages 25 & 26,) *les jeunes Chirurgiens, qui voudront pratiquer ces ſortes d'opérations, de ne pas faire comme la plupart des Arracheurs de dents, qui pour parvenir à les mettre bien blanches, ne menagent*

point l'émail, & en enlevent une grande partie ; c'eſt une faute très-conſidérable, & dont les perſonnes qui ſe mettent entre leurs mains ſont bientôt la victime, puiſque peu de tems après leurs dents ſe gâtent & leur font des douleurs inſupportables.

Depuis le tems que je m'applique uniquement à la connoiſſance des maladies des dents & à leur guériſon, je n'ai jamais remarqué que les Dentiſtes, que l'Auteur nomme *Arracheurs de dents*, ayent enlevé l'émail des dents avec les inſtrumens qui ſervent à les nettoyer, puiſqu'il n'y a point de tranchant qui ne cede & qui ne s'émouſſe contre la réſiſtance que lui fait l'émail par ſa ſolidité, qui égale preſque celle du diamant. De tous les inſtrumens je ne connois que la lime qui puiſſe enlever l'émail des dents, & encore eſt ce avec bien de la peine, puiſque cette même lime eſt bientôt émouſſée & même uſée, pour peu qu'on la faſſe ſervir à cet uſage.

Ce n'eſt donc pas l'effet des inſtrumens qui ſervent à nettoyer les dents qu'il faut craindre, mais bien plutôt l'effet des remedes contraires & principalement de ceux que l'Auteur enſeigne

dans ſon Livre (pag. 27,) comme *la porcelaine en poudre & la pierre de ponce*, leſquels uſent l'émail des dents par leurs qualités mordicantes & rongeantes. Les autres ingrédiens qu'il mêle avec la porcelaine & la pierre de ponce, n'étant point capables d'en empêcher les mauvais effets.

Il ajoute page 30. *Les Chirurgiens qui veulent avoir des limes, ne doivent point les commander aux Couteliers : celles qu'ils font à l'extrémité de certains inſtrumens de l'étui ne valent rien, & ne mordent point, & comme il en faut au moins une douzaine, ils en trouveront de parfaites chez les Clinquaillers.*

Je ne ſais ſi les Chirurgiens, ſurtout les Dentiſtes, & les Couteliers, conviendront de ce fait avec lui. Ce que je ſais avec certitude, c'eſt que celles que l'on trouve chez les Clinquaillers, ne ſont pas conditionnées comme il faut pour limer les dents. Elles ne ſont deſtinées pour l'ordinaire qu'à limer les métaux, ou d'autres corps moins ſolides que l'émail de la dent. Elles ſont incomparablement meilleures ſortant de la main d'un habile tailleur de limes, ſur-tout lorſqu'on lui a donné les dimenſions convenables, & qu'on lui a

recommandé de les faire d'un bon acier, de les bien dreſſer à la lime, de ne les point tailler ni trop rudes, ni trop douces, & de les bien tremper, ce que j'ai déja dit au chapitre 4 de ce ſecond Volume.

Quand on a fait un peu de voie (continue le même Auteur pag. 32), *on prend une lime plate, & à meſure qu'on avance, on change de lime.*

Au contraire il faut continuer cette ſéparation juſqu'à ce qu'elle ſoit faite avec la même lime On ne change de lime que lorſqu'on veut faire la ſéparation plus grande dans toute ſon étendue, ou en certaine partie de l'étendue de la même ſéparation, ou lorſque l'on veut faire quelque échancrure dans ce même intervalle.

Je n'ai point reconnu que l'uſage de la lime fût auſſi pernicieux que l'Auteur veut le perſuader. *On ne peut*, dit-il, *limer les dents, que tout l'effort de la lime ne porte ſur la dent qu'on lime, & ne l'ébranle conſidérablement : or toute dent ébranlée par pluſieurs ſecouſſes réiterées, ne tient point avec la même fermete dans ſon alveole, & tombe dans la ſuite.*

Si les dents n'avoient point d'autres

accidens

accidens à craindre que celui que l'effet de la lime peut lui causer par l'ébranlement, elles dureroient pendant tout le cours de la vie. Les légeres secousses que les dents en ressentent, ne peuvent les empêcher de reprendre leur premiere fermeté; parce que l'action du ressort des alvéoles & des gencives dans leur état naturel, est de tendre toujours au raffermissement des dents; c'est ce que l'expérience nous montre tous les jours après l'opération de la lime, & ce qui nous est encore confirmé par la fermeté que reprennent des dents ôtées & remises, & même les dents transmises d'une bouche en une autre avec succès.

J'ai vu, (dit-il dans un autre endroit, page 34,) *plusieurs dames auxquelles on avoit ainsi égalisé les dents, qui auroient voulu trois ou quatre ans après, qu'on n'y eût jamais touché, puisqu'elles s'étoient cariées à leur partie supérieure & à l'endroit où la gencive s'attache.*

Je crois que l'Auteur auroit de la peine à expliquer la cause d'un tel événement. Comment peut-il concevoir qu'une dent puisse se carier à l'endroit où s'attache la gencive pour avoir été limée à son extrémité? Je conviens que

l'opération indiscrete de la lime peut causer des accidens de la nature de ceux qu'il craint si fort. Par exemple, si on les limoit jusqu'à en découvrir la cavité qui contient les parties nerveuses; mais cela ne peut arriver qu'à des ignorans en cet Art, comme je l'ai fait voir par deux exemples que j'ai cités dans ce Traité, chapitre 23 du tome premier.

Je conviens avec l'Auteur, (pag. 35.) *que quoiqu'un instrument soit dangereux, quand il est manié par une personne entendue, elle s'en sert, sans qu'il s'en ensuive des inconvéniens,* & de plus j'ajoute que la lime est un instrument des plus nécessaires pour servir à conserver les dents; parce qu'en les séparant & en les racourcissant, on les fortifie, & que bien souvent en les limant, au lieu de donner occasion à la carie, on en arrête le progrès.

Les limes (dit cet Auteur, page 38,) *usant tout-à-fait l'émail, ou l'émincant beaucoup, découvrent l'os spongieux qui est l'intérieur de la dent.* L'os spongieux, qu'il dit être l'intérieur de la dent, est une partie qui n'a point encore été découverte par aucun de ceux qui ont fait l'analise des dents.

Il ne faut pas croire indiſtinctement tout ce que dit l'Auteur aux pages 39, & 40, ſur les dangers de la carie & ſur ſon accroiſſement ſubit. On voit tous les jours des dents cariées non-ſeulement depuis trois mois, mais depuis pluſieurs années, ſans que la carie ait fait aucun progrès, ſans qu'elle ait pénétré juſqu'à l'intérieur de la dent, ſans qu'elle ait fait ſentir la moindre douleur, & ſans que cette carie ait cauſé d'autre accident que celui d'avoir rongé en partie l'émail de la dent, quoiqu'on ait négligé tout-à-fait ces ſortes de caries, qui ſont même très-communes.

On doit cependant faire attention à ces caries, qui peuvent quelquefois avoir des ſuites dangereuſes. Au reſte ce n'eſt pas avec la langue de ſerpent qu'il faut ôter la carie, comme le dit l'Auteur; cet inſtrument n'étant point convenable à cet uſage, ni figuré d'une façon propre à dilater les trous de la carie. Selon moi, le foret à ébizeler, la rugine en alene, ou la rugine en bec de perroquet conviennent mieux que la langue de ſerpent & que tout autre inſtrument.

La maniere de plombler les dents,

telle que l'Auteur l'enſeigne, pag. 42, 45, & 46, eſt fort aiſée à pratiquer; mais ce n'eſt pas celle qu'il faut mettre en uſage pour bien réuſſir: On s'en appercevra aiſément ſi on ſe donne la peine de lire & de pratiquer ce que j'en ai écrit dans le chap. 6, de ce ſecond Tome.

L'Auteur dans la pag. 47, préfere l'huile d'étaim & l'eſprit de nitre à l'huile de girofle & de canelle.

L'huile d'étaim & l'eſprit de nitre ſont deux corroſifs violens: la pénétration de ces remedes ſur des parties nerveuſes & auſſi ſenſibles que le ſont les nerfs qui ſe diſtribuent aux dents, cauſe des douleurs inſupportables, accompagnées quelquefois de convulſions & de délire: d'ailleurs ces corroſifs étant liquides, quelques précautions qu'on puiſſe prendre, ils s'étendent toujours plus ou moins ſur les gencives, les irritent, les gonflent & les ulcerent. Ils pénetrent auſſi quelquefois juſqu'au périoſte & juſqu'à la ſubſtance des alvéoles, & les carient en les rongeant.

On n'a point à craindre les mêmes ravages de l'application des huiles de girofle & de canelle, par conſéquent

èlles doivent être préférées contre l'opinion de l'Auteur.

Je ne ſuis pas encore de ſon avis touchant l'uſage & la conſtruction du déchauſſoir, comme on le peut voir par la lecture du Chapitre 10 du préſent tome.

Je m'arrêterai peu à ce que dit l'Auteur ſur le pélican : je dirai ſeulement que je ne fais pas une grande différence entre le pélican qu'il rejette & celui qu'il adopte. Ils ont tous deux des avantages & des inconvéniens différens qui m'ont fourni des idées pour en inventer un nouveau, avec lequel on peut opérer avec plus de sûreté & de facilité, qu'avec ceux dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent. On en trouvera la deſcription aux Chapitres 11 & 12 de ce volume.

L'Auteur remarque pages 76 & 77, que le davier a un reſſort qui écarte ſes branches l'une de l'autre, & il aſſure que cet effet rend cet inſtrument plus commode.

J'ai démontré vers la fin du dixieme Chapitre de ce tome, que ce reſſort doit être rejeté comme inutile, incommode & préjudiciable.

L'Auteur enſeigne, pag. 83, *de por-*

ter le plus bas qu'il eſt poſſible les deux dents du repouſſoir ſur le chicot, qu'on veut ôter.

Il faut éviter de ſuivre cette méthode, pour ne pas faire éclater l'alvéole, & déchirer les gencives, à moins que le chicot ne fût ſi enfoncé, qu'on ne pût faire autrement; mais lorſque le chicot a de la priſe, il faut éloigner le pouſſoir le plus que l'on peut du rebord de l'alvéole & de la gencive, & tâcher de l'appuyer ſur un endroit qui ait de la réſiſtance.

L'Auteur en finiſſant ce Chapitre, pag. 83 & 84, mépriſe le pouſſoir auquel il donne le nom de repouſſoir, & donne la préférence au pélican en toutes ſortes de cas, lorſqu'il s'agit d'ôter des racines ou des chicots.

Cette préférence ne doit pas être ſi générale : par exemple, lorſqu'il y a de la priſe en dehors, & qu'il n'y en a point en dedans, le pouſſoir eſt préférable au pélican, & même à tout autre inſtrument. Il y a encore d'autre cas, où le pouſſoir eſt abſolument plus néceſſaire que le pélican.

Les dents & les autres parties de la bouche étant ſujettes, comme on l'a vu dans le cours de cet ouvrage, à tant

de maladies considérables, qui exigent le secours des plus habiles Dentistes, il est étonnant que les princes souverains des Pays étrangers, les Chefs des républiques, & même ceux de nos provinces, ne fassent pas la dépense d'envoyer à Paris, de jeunes Chirurgiens capables d'être instruits dans une partie de la Chirurgie aussi essentielle que celle-ci, & qui cependant est fort ignorée & très-négligée partout ailleurs que dans cette grande Ville, où elle a atteint sa plus grande perfection, soit pour l'embellissement de la bouche & la réparation de ses défauts, soit pour remédier à des maux souvent très-funestes. Ces éleves en formeroient de nouveaux dans la suite, & rendroient de très-grands services à leur nation & à leurs concitoyens.

Je ne puis finir ces dissertations, sans répéter ce que j'ai déja dit dans la Préface, qui est que le seul zele que j'ai pour l'avantage du Public, m'a contraint de relever des choses sur lesquelles j'aurois gardé le silence, si elles n'eussent pas pu lui être préjudiciables.

Je me tiendrai fort heureux, si l'on veut bien reconnoître que c'est ce même zele qui m'a animé dans tout le cours

de cet ouvrage, & m'a soutenu dans un travail très-long, & d'autant plus pénible & fastidieux, que je n'ai eu à traiter que des matieres séches & arides, & qui bien qu'elles concourent à donner de la santé & des agrémens, ne sont point agréables par elles-mêmes. Je n'aurai cependant pas lieu de me plaindre de leur sécheresse & de leur stérilité, si tandis que je n'ose demander que de l'indulgence au Public, elles me produisent l'honneur de sa bienveillance.

Fin du Tome second.

APPROBATION.

De Monſieur Winslow, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, Profeſſeur en Anatomie & en Chirurgie au Jardin Royal, &c.

J'AI examiné par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le Livre intitulé : *Le Chirurgien Dentiſte, ou Traité des Dents, par M. Fauchard, avec des Additions conſiderables.* J'ai trouvé dans ces Additions pluſieurs remarques très-inſtructives, & de nouvelles inventions très-avantageuſes. Ainſi je réitere pour le tout enſemble le jugement donné pour l'édition de 1727, en ces termes : « Ayant, il y a déja pluſieurs années, » remarqué dans ſon Auteur un grand » fonds de connoiſſances, d'habileté & » d'obſervations, par rapport à cette » partie de la Chirurgie, je l'ai moi-» même encouragé à en faire part au » Public. C'eſt ce qu'il a fait dans cet » Ouvrage que je trouve excellent, & » ne rien contenir qui en doive empê-

» cher l'impreſſion. J'avertis ſeulement » que l'application des bons remedes, » qui y ſont décrits, demande dans plu- » ſieurs circonſtances le juſte diſcerne- » ment d'un vrai connoiſſeur, pour ne » pas nuire au lieu de ſoulager. »

Fait à Paris, le 2 Mars 1746.

Signé, WINSLOW.

APPROBATION.

De Monſieur Hecquet, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, & ancien Doyen de ladite Faculté.

CE Livre n'eſt point un ouvrage d'imagination, ni un ramas de moyens, d'opérations, ou de remedes à aſſayer pour la guériſon des maladies des dents : c'eſt une méthode tirée de l'étude, & ſortie de l'expérience de Monſieur Fauchard, communiquée d'ailleurs au Public avec tant de candeur, tant de bon ſens, & tant de ſages précautions, qu'il ne lui manque rien pour mériter l'eſtime & la confiance qui ſont dues à l'Ouvrage & à ſon Auteur.

A Paris, ce 17 Juillet 1725.

Signé, HECQUET.

APPROBATION.

De M. Finot, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, & Médecin de leurs Alteſſes Séréniſſimes Monſeigneur le Prince de Conti & Meſdames les Princeſſes de Conti.

J'AI lu avec beaucoup de plaiſir le Livre de M. Fauchard, duquel le Public ne peut tirer que de très-ſolides avantages. Il contient en effet beaucoup de faits exactement détaillés, des Réflexions judicieuſes ſur les maladies des dents & ſur les moyens de les guérir. Ces Réflexions fondées ſur un travail aſſidu & tirées d'une expérience confirmée, à laquelle on ne peut rien ajouter, lui ont donné une connoiſſance parfaite de ces maladies différentes, à laquelle aucun Dentiſte n'étoit encore parvenu juſqu'à préſent. C'eſt par cette connoiſſance exacte qu'il a réformé, inventé même avec ſuccès un très-grand nombre d'inſtrumens, également propres & pour opérer avec ſûreté ſur les dents, & pour

les conſerver en beaucoup d'occaſions douteuſes. On ne peut donc que le louer d'un travail qui lui a coûté tant de peine ; auſſi eſt-ce avec beaucoup de préciſion & de netteté qu'il a développé une matiere obſcure par elle-même, & qui n'a été traitée juſqu'ici que très-ſuperficiellement.

A Paris, ce 15 Janvier 1726.

Signé, FINOT.

APPROBATION.

De Monſieur Helvetius, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de l'Univerſité de Paris, Médecin ordinaire du Roi, & premier Médecin de la Reine, & de l'Académie Royale des Sciences.

J'ai lu avec plaiſir un manuſcrit intitulé : *Le Chirurgien Dentiſte, ou Traité des Dents, des Alvéoles & des Gencives, par Monſieur Fauchard.* Il m'a paru qu'il n'y avoit point encore eu de traité ſur cette matiere, où l'on fût entré dans un détail auſſi exact ; & je penſe que l'impreſſion de ce Livre doit être d'autant plus utile au Public, que toutes les Obſervations & les faits rapportés ſont fondés ſur l'expérience longue & heureuſe de l'Auteur.

Fait à Paris ce 19 *Juillet* 1725.

Signé, J. HELVETIUS.

APPROBATION

De Monſieur Silva, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine dans l'Univerſité de Paris, Médecin de S. A. S. Monſeigneur le Duc, & Médecin-Conſultant du Roi.

LE Livre de M. Fauchard eſt fondé ſur un grand nombre de faits bien obſervés, dont il a tiré des conſéquences très-juſtes & très-utiles. On doit louer cet Auteur des ſoins qu'il a pris de faire un Ouvrage plus exact que tous ceux qui ont paru juſqu'à préſent; & le Public doit le remercier de ce préſent: il ne pouvoit lui être fait par un homme qui ait plus médité ſur cette matiere, & qui ait tiré plus de parti de ce qu'il a vu.

A Paris, ce 24 Juillet 1725.

Signé, SILVA.

APPROBATION

De Monſieur de Juſſieu, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, Profeſſeur en Botanique au Jardin du Roi, de l'Académie Royale des Sciences, des Sociétés Royales de Londres & de Berlin.

LE ſuccès de quelques opérations citées dans le Traité de M. Fauchard, Chirurgien-Dentiſte, deſquelles j'ai été témoin, eſt pour moi un préjugé ſi favorable pour toutes les autres Obſervations qu'il a rapportées, que je ne puis lui refuſer le témoignage d'aſſurer le Public, que perſonne n'a travaillé ſi utilement, & n'a été encore ſi loin ſur cette matiere que l'Auteur.

A Paris, ce 26 Juillet 1725.

Signé, DE JUSSIEU, *Med. Pariſien.*

APPROBATION

De Meſſieurs les Chirurgiens-Jurés de Paris.

Nous, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, Prévôts & Gardes & Receveur en charge, après avoir lu & examiné le Livre intitulé : *Le Chirurgien Dentiſte*, que Monſieur Fauchard met au jour, avons reconnu que cet Ouvrage étoit très-eſſentiel à la Chirurgie, & que cet Auteur à écrit avec beaucoup d'intelligence ſur une matiere qui étoit reſtée juſqu'à préſent dans l'obſcurité. Nous regardons ce Livre comme la production d'un homme habile, qui donne généreuſement au Public tout ce qu'une longue pratique & un grand diſcernement lui ont fait recueillir de connoiſſances ſur cette partie de notre Art. L'anatomie de la bouche y eſt expliquée d'une maniere très-claire & très-juſte ; les remedes qui y ſont propoſés, les opérations qui y ſont enſeignées, les nouveaux inſtrumens & obturateurs du palais qui

y ſont décrits, nous paroiſſent très-dignes de notre approbation. Nous croyons que nos ſuffrages ſont dus aux peines & aux veilles que ce Traité a coûtées à l'Auteur, & qu'on ne peut trop le louer de l'honneur qu'il fait à ſa profeſſion.

A Paris, ce 7 Juin 1728.

Signés BOURGEOIS, MOUTON, CHAUVET, ROUTHONNET, MOTHEREAU, BERTRAND.

APPROBATION

De Monſieur Verdier, Chirurgien Juré de Paris, & Démonſtrateur Royal en Anatomie, & de Monſieur Morand, Aſſocié de l'Académie Royale des Sciences, Chirurgien Juré de Paris & Démonſtrateur Royal des opérations.

CEUX qui connoiſſent l'utilité des Traités particuliers ſeront ſans doute contens de celui que M. Fauchard donne au Public ſur les dents & leurs maladies. Nous nous joignons d'autant plus volontiers au grand nombre de ſes Approbateurs, qu'il nous a paru contenir d'excellentes choſes ; mais nous ne prétendons connoître ni juger de la pratique qui s'y trouve.

Fait à Paris, ce 11 *Juin* 1728.

Signés, VERDIER, MORAND.

APPROBATION

De Monſieur de Vaux, Chirurgien-Juré à Paris, & ancien Prévôt de ſa Compagnie.

PAR la lecture que j'ai faite d'un manuſcrit qui contient un ample Traité de la ſtructure des dents, des maladies qui leur arrivent & des moyens de les guérir, compoſé par M. Fauchard, Chirurgien Dentiſte ; j'ai trouvé ce Traité écrit avec beaucoup d'ordre, d'intelligence & de netteté ; & il m'a paru très-inſtructif pour ceux qui ſe propoſent de faire leur capital de cette Chirurgie particuliére. Les obſervations qu'il y a jointes de pluſieurs cas difficiles, curieux & ſinguliers, qui ſe ſont préſentés dans ſa pratique, la deſcription exacte de tous les inſtrumens qui conviennent pour opérer dans la bouche en toute occaſion, les additions & changemens apportés aux anciens inſtrumens pour les rendre plus commodes & plus efficaces, & l'invention de pluſieurs autres très-

ingénieuſement fabriqués, mettent cet Ouvrage au-deſſus de tout ce qu'on a écrit ſur cette matiere, qui n'a été juſqu'à preſent traitée que ſuperficiellement dans les cours entiers d'Anatomie, ou de Chirurgie, ou dans quelques opuſcules très-abrégés. Enfin un nombre de figures gravées avec ſoin qui ſeront inſérées aux endroits néceſſaires, ſerviront encore à donner des notions plus touchantes du manuel, & faciliteront ſon exécution. Auſſi je ſuis perſuadé que ce traité ſera très-utile, non ſeulement aux Chirurgiens de toute eſpece ; mais encore à tous les malades, qui auront beſoin du ſecours de cette Chirurgie : en un mot, j'eſtime qu'on a lieu de féliciter notre ſiécle de ce qu'outre les excellens cours de Chirurgie & d'Anatomie dont le Public a été gratifié par des Chirurgiens célebres, il ſe trouve encore des particuliers qui, s'étant dévoués à une ſeule partie de la Chirurgie, veulent bien publier ſans réſerve le progrès qu'elle a fait entre leurs mains ; puiſque c'eſt le moyen de porter un Art ſi utile à ſa plus haute perfection.

A Paris ce 29 Mars 1724.

Signé, DE VAUX.

APPROBATION

De Monſieur Tartanſon, Chirurgien-Juré de Paris, & ancien Prévôt de ſa Compagnie.

IL manquoit à la Chirurgie une partie qui cependant ne lui étoit pas moins néceſſaire que toutes les autres, qui ont été perfectionnées avec tant de ſoin. M. Fauchard vient de la donner cette partie, en mettant au jour ſon Traité ſur les dents, que j'ai trouvé contenir les explications les plus claires, les opérations les plus sûres, les remedes les meilleurs & les réflexions les plus judicieuſes. Par cet excellent Ouvrage cet Auteur rend notre Art complet ; & pour lui en marquer ma reconnoiſſance, je lui donne ce témoignage.

A Paris ce 21 *Mai* 1728.

Signé, TARTANSON.

APPROBATION

De Monſieur Dupleſſis, Chirurgien Juré à Paris.

LES maladies des dents, quoique fréquentes & en ſi grand nombre, faiſoient attendre depuis long-tems que quelqu'un par ſes propres Obſervations pût donner des préceptes & des régles pour remédier à ces maladies. C'eſt ce que M. Fauchard fait excellemment dans le Livre qu'il a compoſé, intitulé : *le Chirurgien Dentiſte*, où les Réflexions ſont ſi judicieuſes, les conſéquences ſi bien tirées, & les remédes ſi sûrs, qu'il y auroit de l'injuſtice à ne pas applaudir à un Ouvrage auſſi utile, auſſi néceſſaire, & qui manquoit à la Chirurgie. C'eſt le témoignage que je ne puis me diſpenſer de rendre au Public.

A Paris le 26 Mai 1728.

Signé DUPLESSIS.

APPOBATION

De Meſſieurs Sauré & de Gramond, Chirurgiens-Jurés à Paris.

LE Livre que M. Fauchard a compoſé touchant la ſtructure des dents, le moyen de les conſerver, la méthode d'opérer & de remédier à leurs maladies, eſt l'ouvrage le plus complet qui ait paru ſur cette matiere. On y trouve une exacte théorie & une pratique confirmée par un grand nombre de cures & d'obſervations, qui ſont les fruits d'une longue expérience accompagnée d'heureux ſuccès, dont nous avons été les témoins oculaires en pluſieurs occaſions. C'eſt la juſtice qui eſt dûe à l'Auteur, & le jugement que nous portons de ſon Traité, que nous avons lu avec beaucoup d'attention.

A Paris ce premier Juin 1728.

Signé, SAURÉ. DE GRAMOND.

APPROBATION

De Monſieur Laudumiey, Chirurgien Dentiſte de Sa Majeſté Catholique Philippe V. Roi d'Eſpagne.

JE m'intéreſſe trop à ce qui peut être avantageux au Public, pour ne pas lui témoigner par la préſente Approbation que je n'ai rien vu de plus parfait ſur tout ce qui peut concerner les dents, que le Livre que M. Fauchard a compoſé. J'y trouve beaucoup de réflexions & de découvertes ſur notre Art, qui ſont auſſi ſenſées & auſſi utiles que nouvelles. Le titre de *Chirurgien Dentiſte* qui eſt à la tête de cet Ouvrage, eſt ſoutenu par tout ce qu'un génie heureux, une grande attention & un travail aſſidu pouvoient raſſembler de connoiſſances. L'expérience que j'ai dans la profeſſion de l'Auteur, fait que je rends juſtice avec un extrême plaiſir à l'excellence du Traité qu'il a produit, & qu'il donne avec un déſintéreſſement très-louable & très-rare.

A Paris ce 9 Juin 1728.

Signé, LAUDUMIEY.

TABLE

DES MATIERES, contenues dans le premier & second Volumes.

A

ABSCES qui arrivent aux vaisseaux ou à la cavité des dents. Sentiment d'*Hémard* sur ce sujet, & remarques de l'Auteur, *tome I*, *pag.* 174 *& suivantes.*

Agacement des dents. D'où il provient, ses différences, sa guérison, *tome I*, *pages* 129 *&* 138 *jusqu'à* 142.

Alimens. Quels sont ceux qui sont préjudiciables aux dents, *pag.* 65. Qu'il n'en faut point mâcher, casser ou couper de trop durs avec les dents, &c. *pag.* 67. Alimens trop chauds ou trop froids nuisibles aux dents. Quelle en est la cause, *tome I*, *pag.* 69. 70.

Alvéoles. Leur construction, leur figure & leur usage, *pag.* 4. Leur division en autant de loges que les dents ont de racines, *pag.* 11. Leur ressort & trois choses qui en proviennent, *pag.* 16. Leur formation dans le fœtus, *tome I*, *page* 26.

Alun. L'esprit en est dangereux pour les dents, s'il est employé seul & sans précaution, *tome I*, *pag.* 72.

Arteres des dents, leur origine, route & décharge, *tome I*, *pages* 22 *&* 23.

B

Baillon en couliſſe & en forme de coin. Sa figure, ſon uſage & la maniere de s'en ſervir, *tome I*, *pages* 213 & *ſuivantes*.

Baume de feu M. *Helvetius*, propre à mondifier, déterger & guérir les ulceres ſcorbutiques, & arrêter l'hémorrhagie des gencives, *tome I*, *pages* 272. 273.

Bec-d'âne. Sa deſcription, *pag.* 6. 7. Maniere de s'en ſervir pour ôter le tartre, *tome II*, *pages* 17 & *ſuivantes*.

Bec-de-perroquet. Sa deſcription, à quoi il eſt propre, *page* 7. 8. Comment on s'en ſert pour ôter le tartre, *tome II*, *pag.* 19. 20.

Broſſes dangereuſes pour les dents, *tome I*, *pages* 73. 74.

Burin à trois faces. Sa deſcription, à quoi il eſt propre, *pag.* 8. 9. Maniere de s'en ſervir, *tome II*, *pag.* 20. 23.

C

Canif à tranchant convexe. Sa deſcription, *pag.* 9 & 10. Maniere de s'en ſervir, *tome II*; *pages* 20. 24.

Canines. Leur ſituation, leur nombre, leur figure & leur uſage, *pag.* 6. Leur racine, *pag.* 9 & 10. Quand les premieres paroiſſent, *pag.* 31. 32. Quand elles tombent, *p.* 33. Avec quels inſtrumens elles ſe tirent, *tome I*, *pag.* 204.

Carie des dents. Premiere maladie qui travaille à les détruire, *pag.* 118. Qu'il y en a de pluſieurs eſpeces. Leur énumération & leurs différens caracteres, *pag.* 118 juſqu'à 121. Qu'elle

produit divers effets suivant les parties des dents qu'elle attaque, *pag.* 121. Age auquel la carie fait le plus de ravage, *pag.* 122. Ce qui produit cette maladie, ses causes extérieures & intérieures, *p.* 142 *iuſ.* 145. Maux de tête, fievre, &c. qui l'accompagnent, & son progrès, *p.* 145. Carie seche, ce que c'est, *page* 146. Que les dents sont plus sujettes à la carie que les autres os. Pourquoi, *p.* 147. Qu'elles se conservent long-tems, quand elles ont été limées, ruginées & plombées, *p.* 147 & 148, Objection sur ce sujet, & réponse, *pag.* 148. Quelles dents sont plus sujettes à se carier, *page* 149. Pourquoi une dent étant attaquée de la carie, sa pareille se carie aussi de l'autre côté, *p.* 149. Définition de la carie, ses diverses causes & effets, &c. *p.* 142 *jusqu'à* 150. Qu'il faut faire diverses opérations, &c. quand la carie a découvert la cavité d'une dent, *p.* 154 & 155. Que dans cette maladie les remedes de Charlatans ne réussissent jamais par eux-mêmes; que leur succès apparent vient d'ailleurs. Diverses façons dont les empyriques prétendent guérir, *p.* 155 & *suivantes. Valsava* cité à ce sujet, 157. 158. Pratique d'un Turc, dont les suites étoient peu heureuses, *p.* 158. Citation de Brantôme sur le même sujet, *p.* 158. 159. Sentiment d'*Hémard* sur les prétendues guérisons extraordinaires, & remarques de l'Auteur, *p.* 159. 160. Moyens de guérir la carie. Erreur de M *Dionis* à cet égard, 161 *jusqu'à* 164. La douleur que cause la carie. Ce qu'il y faut faire, *p.* 200 & *suiv.* La carie des dents cause des tumeurs & époulis. Façon d'y remédier, *p.* 249 & 250. Prudence qu'on doit avoir à l'égard de la carie des mâchoires. Remedes, & ce qu'il y faut pratiquer, *p.* 253 &

ſuivantes Les caries des dents & les fluxions cauſent ſouvent des abſcès qui s'étendent juſques aux parties voiſines, & font de cruels ravages. Machines que l'Auteur a inventées pour remédier à ces ravages, & dont il donnera l'explication dans la ſuite, *tome I, p.* 282 & *ſuivantes.*

Carie des dents. Ce qu'il faut faire lorſque les trous cariés ſont trop petits pour en ôter la carie & les plomber. Différentes ſituations où doit être le Dentiſte pour enlever la carie, & ce qu'il faut qu'il faſſe quand les caries ſont trop larges & trop ſuperficielles pour y mettre du coton ou du plomb, *tome II, p.* 56, *juſqu'à* 65.

Cautériſer les dents. Combien de fois on doit appliquer le cautere actuel, ſuivant la largeur & la profondeur des caries, & inſtrumens dont on ſe ſert, *p.* 80. 81. Maniere de ſe ſervir de ce cautere pour les caries des dents inciſives, canines & petites molaires de la mâchoire inférieure, *p.* 81. 82. Pour l'extrémité des couronnes des groſſes molaires du côté droit & du côté gauche de la mâchoire inférieure, ou leur ſurface extérieure, *p.* 82. Douleur des dents inciſives & canines, facile à calmer par le cautere actuel, *p.* 83. Maniere de cautériſer l'extrémité des dents inciſives & canines, des petites & groſſes molaires du côté droit & du côté gauche de la mâchoire ſupérieure, *p.* 83 84. Comment on cautériſe les ſurfaces intérieures de ces dents, les ſurfaces extérieures des molaires du côté droit, la ſurface extérieure des inciſives & des canines, & les ſurfaces extérieures des molaires du côté gauche, *p.* 83. 84. Uſage d'une plaque, quand on cautériſe les dents, fort recommandé, ſa forme

& la matiere dont elle doit être, *p.* 82 & *suiv.* Ce qu'il faut faire, quand la carie des dents ne se guérit pas par le cautere actuel, *tome II*, *p.* 85.

Chairs de pourceau, autres viandes & poissons salés, nuisibles aux dents, *tom. I*, *p.* 65.

Citron, l'effet de son jus sur les dents, *tome I*, *p.* 72.

Conformation vicieuse des dents, ses suites fâcheuses à cause de l'opération, *tom. I*, *p.* 130.

Conservation des dents. Elle dépend en partie du soin de les faire visiter, *p.* 3. 4. Combien elles sont précieuses. Le regret qu'on doit avoir de les ôter. Louanges que méritent ceux qui savent les conserver & les réparer, *tome II*, *pages* 200. 201.

Couleur des dents. Ses divers changemens. Comment il faut la rétablir. Précautions qu'il y faut prendre, *tome I*, *p.* 127 & 128.

Couronne. Nom donné au corps de chaque dent. Il convient proprement à celui des molaires. Pourquoi, *tom. I*, *p.* 7.

Crochet en Z. Sa description, *pages* 10 & *suivantes*. Maniere de s'en servir pour enlever le tartre, *tom. II*, *p.* 21 & 24.

Curedents de métaux, les épingles, la pointe d'un couteau préjudiciables aux dents. Pourquoi. Quels sont les meilleurs, *tome I*, *p.* 67.

D

DÉCHAUSSOIR, son usage & sa description, *tome II*, *p.* 130 & *suiv.*

Dents. Leur structure. Citations de plusieurs Auteurs sur ce sujet, *p.* 2. Leur situation, leur nombre quelquefois différent, leur diversité, leurs figures, leurs parties, leur arrangement,

leurs fonctions, leur naiſſance, *p.* 3 *juſ.* 9. Dent ſurnuméraire, *p.* 3. Dents compoſées de deux ou trois germes, *p.* 13 & *ſuiv.* Dent née entre les racines de deux autres, *p.* 14. Dent molaire compoſée de deux autres unies par leurs racines, *p.* 14. 15. Enchaſſement des dents, *p.* 16. Pourquoi la mâchoire inférieure qui eſt très-épaiſſe au-deſſus de ſa baſe à 30 & 40 ans, devient fort étroite dans la vieilleſſe en ce même endroit, *p.* 16. 17. Pourquoi une dent remiſe dans ſon alvéole, s'y raffermit, *ibid.* Pourquoi les dents qui n'en ont point d'oppoſées, ſemblent plus longues que les autres, *p.* 16. 18. Dents comparées aux leviers. Pour quelles raiſons, *p.* 19. Cette conformité les rend plus fermes & plus difficiles à tirer, *p.* 19 & 20. Inégalités au colet des dents. Leur utilité, *p.* 20. D'où les dents reçoivent leurs nerfs, leurs arteres, leurs veines. Routes de ces nerfs, arteres & veines, leurs divers paſſages & diviſions. Décharge de ces dernieres, *p.* 21 & *ſuiv.* Les dents ſont compoſées de deux ſubſtances. Quelles elles ſont, leur nature & leur deſcription, *p.* 23 & *ſuiv.* Dents. La matiere dont elles ſont formées, membrane qui les renferme, vaiſſeaux dont cette membrane eſt parſemée, ſuc que donne cette matiere ou germe, lequel ſuc s'oſſifie, & s'appliquant intérieurement couche ſur couche, prouve que l'émail de la dent étant la partie la plus extérieure, il eſt le premier formé, *p.* 27 & *ſuiv.* Sentiment de pluſieurs Anatomiſtes, contraire à celui ci-deſſus. Obſervations des deux ſavans qui réfutent ce dernier, *p.* 29. Accroiſſement de la dent, circonſtances à cet égard. Trois diſpoſitions requiſes pour la ſortie des dents. Que les dents de rikais ſont long-tems ſans pouvoir ſortir. Pourquoi, *p.* 30.

31. Ages différens où elles percent les unes après les autres. Tems différens de la chûte des premieres pour faire place aux secondes, *p.* 31 *& suiv.* Dents de lait ont des racines bien formées quand elles ne sont pas prêtes à tomber. Sentiment opposé. Que l'on ne sait point comment ces racines se détruisent, *page* 33. Qu'il le faudroit savoir pour rendre raison de la chûte des dents de lait, *p.* 34. Sentiment d'un nouvel Auteur sur ce sujet. Réfutation, *p.* 34 *& suiv.* Impression qui se voit à la racine de la dent de lait. Ce qu'on en doit penser, *p.* 35. 36. Etat des dents à leur chûte & à leur renouvellement, *p.* 37. Sentimens d'*Hemard* sur leur formation, *p.* 37 *& suiv.* Cas singulier qui arrive lorsqu'une premiere dent résiste à la pression de la seconde, *p.* 40. Dents de lait qui ne se renouvellent jamais, &c. *p.* 40 *&* 41. Maladies que les dents de lait causent à leur sortie, *page* 45 *jusqu'à* 49. Pronostic d'Hippocrate sur les dents de lait à leur sortie, *p.* 50 *&* 51. Dent œillere. Fausse opinion sur son extraction, *pag.* 59 *&* 60. Dents. Leur utilité & avis sur ce sujet & sur la nécessité de les conserver, *pag.* 60 *jusqu'à* 63. Régime pour leur conservation, *page* 64 *jusqu'à* 70. Opiats, poudres, liqueurs, &c. pour nétoyer & blanchir les dents, & pour raffermir les gencives. Quels sont ceux qui nuisent & ceux qui sont convenables, *p.* 71 *jusqu'à* 99. Causes générales des maladies des dents, des alvéoles & des gencives, soit que ces causes soient intérieures, soit qu'elles soient extérieures, *p.* 99 *juqu'à* 105. Situations différentes des dents. Description de leurs parties. Noms qu'on doit leur donner, *p.* 185 *jusqu'à* 188. Dent qui s'oppose

à la sortie d'une autre, qui est difforme, nuisible ou cariée, doit être ôtée, *p.* 194. Qu'il ne faut point ôter les dents de lait, à moins qu'elles ne soient disposées à tomber, ou qu'il ne se rencontre quelque cas indispensable. Pourquoi, *p.* 194. 195. Erreur de ceux qui de deux dents mal arrangées dans la bouche d'un enfant, dont l'une est tortue & l'autre droite, choisissent la tortue pour l'ôter, *p.* 196. Dent de lait prête à tomber, dont la couronne fut tirée par un Coutelier, qui ayant cru devoir encore tirer sa racine, emporta la dent qui devoit succéder à la premiere; & remarques sur le malheur de ceux qui tombent entre les mains des mauvais Opérateurs, *p.* 196 *& suiv.* Regle pour ne pas se méprendre en tirant des dents de lait pour d'autres, *p.* 198. 199. Pour quel sujet on doit ôter une dent mal arrangée, & quatre raisons pour ôter une dent qui est cariée, de façon que l'on ne peut y remédier, *tome I*, *p.* 199. 200.

Dents. Les moyennes ou les petites ornent davantage, sont plus de durée & plus fermes que les longues, &c. *tome II*, *p.* 25. 26,

Dents artificielles. Matiere dont elles doivent être faites, *p.* 215. 216. Ce qu'il faut faire quand on veut mettre une dent humaine à la place d'une autre, *p.* 216. 217. Qu'on en doit faire autant pour les dents d'animal qu'on veut substituer, *p.* 217. Ce qu'on doit observer quand l'intervalle qui doit recevoir la dent postiche, est plus large qu'il ne doit être, *p.* 217. Ce que l'on fait avant que d'attacher & pour attacher une dent postiche, *p.* 217. 218. De quel fil on doit se servir pour l'attacher; que le cordonnet de soie écrue produit de mauvais effets, & que lorsque les gencives & les racines sur

leſquelles on veut mettre des dents naturelles, ſont aſſez fermes pour ne pas s'affaiſſer ſous leurs poids, le fil d'or eſt plus convenable. Quel doit être ce fil d'or, *p.* 218 *& ſuiv.* Comment on applique & ajuſte une piece compoſée de deux, trois, quatre dents humaines. Comment on ajuſte une piecé de cinq ou ſix dents naturelles. Qu'on doit employer une petite lame d'or ou d'argent pour les ſoutenir, quand elles paſſent le nombre ci-deſſus. Comment on emploie cette lame, *p.* 220 *juſqu'à* 224. Maniere d'ajuſter une dent artificielle ſur une racine, *p.* 224. Qu'on doit l'arrêter avec un tenon, quand la carie a trop élargi le canal de cette racine, & que ſes rebords ſont encore ſolides, *p.* 224. 225. Ce qu'il faut faire quand la carie a pénétré juſqu'à la cavité de la racine ſur laquelle on veut mettre une dent à tenon, *page* 225 *juſqu'à* 229. Quand on ne peut aſſez élargir le canal des racines des dents, ſans découvrir leurs parties ſenſibles, *p.* 230. 231. Quand l'eſpace où l'on veut mettre une dent eſt plus large qu'il ne doit l'être, *p.* 231. Dents attachées avec des tenons & le fil d'or, tiennent mieux que les autres, *p.* 231. Inciſives & canines plus faciles à attacher avec des tenons que les molaires. Pourquoi, *p.* 231. 232. Plus aiſées à attacher à la mâchoire ſupérieure qu'à l'inférieure. Pourquoi, *p.* 232. Ce qu'on doit faire, lorſqu'on veut remplir un ou deux eſpaces qu'occupoient les dents, *p.* 244. 245. Comment il faut percer les pieces trop courbées, *p.* 245. 246. Maniere d'attacher les dents artificielles, lorſqu'il n'y a dans la bouche que les dernieres molaires, *p.* 246. Comment doivent être percées les pieces qu'on veut placer à l'une ou à l'autre mâchoire qui n'a de chaque côté qu'une

ou deux groſſes molaires, 246 247. Ce qu'on fait, quand il n'y a qu'une petite ou groſſe molaire d'un ſeul côté de la mâchoire capable de ſoutenir les dents artificielles deſtinées ou pour la mâchoire inférieure ou pour la ſupérieure, *p.* 247. & 248. Quand il n'y a que la derniere groſſe molaire d'un ſeul côté à laquelle on puiſſe les attacher, *p.* 248. Maniere d'attacher une piece entiere de dents artificielles, lorſque l'une ou l'autre mâchoire n'a qu'une, deux ou trois dents, *p.* 249 *juſqu'à* 252. Quand on peut l'attacher aux dents inciſives de la mâchoire ſupérieure, *p.* 251. 252. Quand il ne ſe trouve aucune dent convenable pour l'y attacher, *p.* 252. *juſqu'à* 255. Mauvais effets produits par l'abus de percer les gencives pour y ſuſpendre une piece oſſeuſe, *p.* 289. Exemple à ce ſujet, *tome II*, *p.* 290.

Dents tortues, mal arrangées & luxées, Les dents de lait peuvent cauſer ces accidens, auſſi-bien que les coups & les efforts, *p.* 87. Les inciſives & les canines plus ſujettes à cette difformité que les molaires, *p.* 87. 88. Ce qu'il faut faire en ces cas, *p.* 92. 93. Ces dents percent ſouvent les levres & les joues, & y produiſent der ulceres, *p.* 93. Ce qu'il faut faire avant que de redreſſer les dents, *p.* 93. 94. Dents des jeunes gens, plus aiſées à redreſſer que celles des adultes. Pourquoi, *page* 94. 95. Moyens de redreſſer les dents avec du fil ou de la ſoie, quand elles ſont penchées en dehors ou en dedans, *p.* 95. 96. Avec une lame d'or ou d'argent, le fil n'y ſuffiſant pas, *p.* 96 *juſ.* 99. Avec le fil ſeul quand elles ſont penchées de coté, & un peu croiſées ſur les autres, *p.* 99. 100. Les dents penchées de côté, ſans perdre le niveau des deux ſurfaces des dents

droites voiſines, *p.* 100. 101. Une dent inclinée en dehors, ou en dedans, qui ſe trouve à côté d'une ou de pluſieurs dents penchées ſeulement de côté, *p.* 101. 102. Les deux inciſives du milieu, lorſqu'elles ſont penchées l'une d'un côté, l'autre de l'autre, ou que quelques-unes de leurs voiſines ſont auſſi penchées, *p.* 102. Ce qu'il faut faire lorſqu'il ſe trouve de grands intervalles entre les inciſives & les canines. Différentes cauſes de ces intervalles, *p.* 103. Quand il ſe trouve des dents penchées qui ne peuvent être remiſes en place, faute d'eſpace *p.* 103. Difficulté de redreſſer avec la lame & le fil, les dents des perſonnes avancées en âge. Moyen de le faire, *p.* 104. Uſage du pélican & de la maniere de s'en ſervir à redreſſer les dents, tant du côté droit que du côté gauche, *p.* 104 *& ſuivantes.* Difficulté de redreſſer les groſſes molaires quand elles ſont penchées naturellement, *p.* 106. 107. Elles ſe redreſſent comme les autres, quand elles ſont penchées par une chûte, ou par quelque coup violent, *p.* 107. Maniere de redreſſer avec le pélican les petites molaires, ſoit à droite, ſoit à gauche, *p.* 107 *&* 108. Les dents de la mâchoire inférieure penchées en dedans & ſur le côté, ſe portant ſur la face intérieure des dents droites voiſines. Situation où doivent être le ſujet & le Dentiſte, *p.* 108 *&* 109. Méthode qui doit être ſuivie en quelqu'endroit de la mâchoire que ſoit ſituée une dent de cette eſpece qu'on veut redreſſer, & circonſtances à obſerver, *p.* 109 *&* 110. Ce qu'il faut faire pour remettre dans leur ordre naturel, les dents dont les parties latérales ſont tournées d'un côté en dehors & de l'autre en dedans, ſoit qu'elles ſoient droites, ſoit qu'elles ſoient penchées. Situa-

tion du ſujet & du Dentiſte, *p.* 110 *& ſuiv.* Précautions qu'il faut garder dans toutes ces opérations, & imprudence à cet égard d'un Dentiſte alors garçon de l'Auteur, *p.* 112 & 113. Défaut des pincettes garnies de buis, dont ſe ſervent les Dentiſtes pour redreſſer les dents, *p.* 113. 114. Ce qu'il faut faire après avoir redreſſé les dents, & qu'elles ſeront ſoutenues par des fils. Lotion pour les raffermir, *p.* 114. Ce qu'il eſt à propos de faire, quand par quelque coup violent, ou un grand effort, les dents ſont penchées, ou ſorties de leurs alvéoles, & ſi l'alvéole & la gencive ont été déchirés, *tom II*, *p.* 114 *& ſuiv.*

Dentier ſupérieur complet. Qu'on peut mettre une piece entiere de dents artificielles à l'une & à l'autre mâchoire, quoiqu'il n'y ait ni dent ni racine. Ce qu'il faut faire pour y réuſſir, *p.* 259. 260. Une piece de dents artificielles eſt plus néceſſaire à la mâchoire inférieure qu'à la ſupérieure. Pourquoi. Comment on doit l'ajuſter, *p.* 260 *&* 261. Elle tient bien à la mâchoire inférieure, & ne peut tenir à la ſupérieure, à moins qu'il n'y en ait une ſemblable à l'inférieure, ou du moins quelques dents naturelles, *p.* 261. Machine qui s'ajuſte à la mâchoire ſupérieure, & ſert comme les dents naturelles. Ce qu'il faut obſerver pour la faire, *p.* 261. 262. Lames d'or ou d'argent qui s'ajuſtent à la mâchoire inférieure, pour ſoutenir la piece ſupérieure, *p.* 262. 263. Avances qui doivent être jointes à chaque extrémité du cercle extérieur. Leur figure & leurs proportions, *p.* 264. 265. Deſcription de la piece de dents artificielles qui doit être à la mâchoire ſupérieure, *p.* 265. 266. Maniere d'aſſembler la piece ſupérieure & l'inférieure,

p. 266. 267. Ce qu'il faut faire avant que de l'introduire dans la bouche, de l'y placer & de l'en ôter, *p.* 268 & *suiv.* Avantage qu'a le dentier inventé par l'Auteur sur les ressorts de baleine dont on se servoit, *p.* 270 & 271. Maniere de conserver l'élasticité des ressorts de ce dentier, *p.* 271. Comment doivent être ses demi-cercles & ses lames, quand il ne reste que cinq ou six dents à la mâchoire inférieure, *p.* 271 & 272. Maniere de l'attacher quand il se rencontre quelques dents isolées sur les côtés de la mâchoire inférieure, *tome II*, *p.* 272.

Digestif & autres remedes propres à panser une plaie, *tome I*, *p.* 478 & 479.

Double dentier. Nécessité de s'en servir quand les deux mâchoires sont dégarnies de dents, *p.* 276. Comment les deux pieces qui le composent, s'assemblent, *p.* 276 & *suiv.* Comment doivent être les ressorts. Maniere de les attacher, *p.* 278 & *suiv.* Comment on introduit cette double piece dans la bouche, *tome II*, *p.* 280.

Douleur des dents, quoiqu'elles ne soient point cariées, d'où elles proviennent. Ce qu'il y faut faire, *p.* 130. 131. Divers sentimens sur leur sensibilité ou insensibilité. Quel est le plus plausible, *p.* 135. 136. Douleurs des dents de plusieurs sortes, *p.* 136 & *suiv.* Plusieurs remedes qui les appaisent, *p.* 165 *jusqu'à* 169. Douleur qui accompagne la sortie des dents, est une maladie des gencives, *tome I*, *p.* 220.

Drap dangereux pour les dents, *tome I*, *pages* 73. 74.

E

Eau deſſicative, aſtringente & rafraîchiſſante de l'Auteur, laquelle raffermit les gencives, calme les inflammations qui y ſont cauſées par des affections ſcorbutiques, & fortifie les dents. Son uſage, *p.* 91 92. Eau ſpiritueuſe, deſſicative, balſamique & anti ſcorbutique de l'Auteur contre une grande partie des maladies de la bouche, ſes qualités & ſon uſage, *p.* 92 juſqu'à 99. Eau tiede bonne pour nétoyer les dents. Qu'on fera bien d'y mêler une quatrieme partie d'eau-de-vie, *tome I*, *p.* 74.

Efforts faits avec les dents, leur ſont très-nuiſibles, *tome I*, *p.* 67.

Elévatoire ou levier : ſa deſcription, *p.* 145 *& ſuiv.* Ses défauts, *tome II*, *p.* 148. 149.

Email des dents. Son épaiſſeur, ſa dureté & ſa blancheur, le tems de ſa formation & de ſa décadence. Remarques de M. de la Hire, ſur les filets dont il eſt compoſé. Autres remarques. Quoique l'émail ſoit uſé, la dent ne périt pas pour cela. Ses fibres uſées ne ſe réparent point : accidens qui en ſurviennent, *p.* 23 *juſqu'a* 26. L'émail des dents eſt le premier formé, *tome I*, *p.* 28.

Email des dents, taches des couleurs différentes qui s'y rencontrent. En quel cas on ne doit pas s'opiniâtrer à les détruire, *page* 33. Comment quelques Dentiſtes font éclater l'émail en voulant retrancher de la longueur d'une dent avec des pincettes inciſives. Précaution néceſſaire pour éviter un pareil accident, *tome II*, *pages* 33. 34.

Emailler les dents Difficulté de trouver des matieres émaillées dans toute leur étendue,

pour faire des dentiers, *p.* 283. Email artificiel. Il peut imiter celui des dents & la couleur des gencives, *p.* 284. Ce qu'il faut faire pour émailler une piece de dents artificielles, *p.* 284. 285. Ce que l'émail leur doit pratiquer pour imiter des dents humaines, *p.* 286. Comment on répare avec l'émail les gencives consumées ou affaissées, *p.* 286. 287. Ce qu'il faut observer pour émailler la lame qui sert au dentier artificiel, & pour l'assujettir, *p.* 287. Ce qu'on doit faire quand on veut que la lame émaillée ne couvre pas toute la longueur de la face extérieure de la piece, *p.* 287. Forme que les dents émaillées doivent avoir, *p.* 287. Maniere d'appliquer sur les gencives & d'y assujettir les pieces émaillées, *p.* 288. Comment on répare les défauts du dentier artificiel, dépourvu de son émail naturel, *p.* 288. Avantages de l'émail employé aux dents artificielles, *tome II*, *p.* 288.

Embarras des ressorts de baleine, des charnieres & des ressorts à boudin, qu'on employoit avant les machines trouvées par l'Auteur, *tome II*, *p.* 281. 282.

Emplâtre pour les maux de dents, *tome I*, *p.* 165.

Enfans. Quand on leur coupe des excroissances de gencives, l'évacuation du sang les guérit, *p.* 24. 25. Quand ils ont des dents trop grandes, il faut souvent les leur limer, *tome II*, *p.* 27.

Eponge fine, propre aux dents, *tome I*, *page* 74.

Epoulis, ou excroissance charnue qui survient aux gencives, ses deux especes, leurs causes, leur attache & leur figure, *p.* 227 *jusqu'à* 230. Comment les emporter, *p.* 230 & *suiv.*

Cure de cette maladie après l'opération, *tome I*, *p.* 232 *jusqu'à* 236.

Equarrissoir, sa description, son usage. Observations à faire sur cet instrument, *tome II*, *p.* 225. 226.

Erosion des dents, tant de lait que des secondes. Sentiment d'un nouvel Auteur sur cette maladie ; celui de M. Petit bien plus judicieux, *p.* 58. 59. Erosion de la partie émaillée des dents. Ce que c'est. Comment il faut y remédier, *tome I*, *p.* 127.

Excroissances des gencives. Leurs différentes especes, leurs causes, comment il faut y remédier & y opérer, *tome I*, *p.* 220 *jus.* 227.

F

Femmes grosses. Qu'on peut opérer sur leur bouche sans risque, *p.* 60. Elles sont sujettes aux douleurs des dents. Pourquoi, *p.* 101. 102. Précautions qu'il faut prendre pour leur ôter des dents cariées, *tome I*, *pages* 202 *& suiv.*

Fistules qui arrivent aux gencives. D'où vient leur nom, *p.* 260. Leurs causes, leur définition, *p.* 261. Ce qu'il faut faire pour leur guérison, *tome I*, *p.* 261 *jus.* 264.

Fluxion sur les dents. Quelle en est la cause, *p.* 137 & 138. Avis sur ce mal, & ce qu'on doit y faire, *tome I*, *p.* 200 *& suiv.*

Fluxions qui surviennent aux gencives & aux joues; après qu'on a ôté une dent. Comment il faut y remédier, *tome II*, *p.* 199 & 200.

Fomentation pour arrêter le gonflement des gencives & les fortifier, *tome I*, *p.* 225.

Foret à ébiseler, ses proportions, *page* 54. 55. Maniere de s'en servir aussi-bien que des

rugines recourbées, ou des petites alenes, *tome II*, *p.* 56 *jusqu'à* 60.

Foret pour fabriquer des dents artificielles. Sa description, *tome II*, *p.* 236 *& suiv.*

Fouloirs introducteurs, au nombre de deux, & le fouloir en équerre. Leur usage, *tome II*, *p.* 66. *& suiv.*

Fractures des dents. En combien de sens elles se fracturent, & à quelle occasion, *pages* 122. 123. Que leurs parties fracturées ne se réunissent jamais. Pour quelle raison, *p.* 123. Opérations qu'on peut néanmoins y faire, *tome I*, *p.* 124.

Froid & chaud consécutifs, nuisibles aux dents. Pour quelles raisons, *tome I*, *p.* 69, 70 *&* 103.

G

GARGARISME de feu M. Helvetius pour les maux de bouche dans le scorbut, *tome I*, *p.* 273. 274.

Gencives. Ce qui les compose & leur usage, *p.* 4. Leur ressort & celui des alvéoles produisent trois différens effets. Quels ils sont, *p.* 16. Leur état dans le fœtus & dans la suite, *p.* 26. 27. Les maladies des gencives, & remedes, *p.* 133 *& p.* 220 *jusq.* 285. Leur substance, leur situation, leurs adhérences; qu'elles sont unies entr'elles dans les enfans; leur usage, & quel ornement elles procurent; *tome I*, *p.* 216 *& suiv.*

Gencives. Ce qu'il faut faire, lorsque le tartre en a détaché une partie, & les a rendues gonflées & molles, *tome II*, *p.* 24 *&* 25.

Germes des dents. Observations à ce sujet,

p. 88 & 89. Exemples ſinguliers, *p.* 13 & *ſuiv.* Nature du germe, & la maniere dont il produit la dent. Sentimens oppoſés à cet égard, *tome I*, *p.* 27 & *ſuiv.*

Gratoirs, ou eſpeces de rugines, pour fabriquer des dents artificielles. De combien de ſortes, & leur deſcription, *tome II*, *p.* 238 & *ſuivantes.*

H

HÉMORRHAGIE. Opérations & remedes pour l'arrêter, *p.* 305 & *ſuiv.* *p.* 315 & *ſuiv.* *p.* 322. & *ſuiv.* Imprudence d'un Garçon qu'avoit l'Auteur, laquelle cauſa une grande & longue hémorrhagie, *p.* 325. 326. Remedes qu'on lui auroit enſeigné, s'il avoit pris conſeil, *p.* 326. 327. Autre hémorrhagie, & opération, *tome I*, *p.* 447.

Hémorrhagie qui peut ſurvenir en ôtant une dent ou une racine. Maniere de l'arrêter, *p.* 194. 195. Eau ſtyptique. Maniere de s'en ſervir, *p.* 195 & *ſ.* Autre eau ſtyptique de M. Lémery, *p.* 197. 198. Hémorrhagie cauſée par l'extraction d'une dent dont le volume étoit énorme, ou dont l'écartement des racines étoit fort grand, &c. preſque inſurmontable & mortelle. Pourquoi. Ce qu'il faut faire dans un tel cas, *tome II*, *p.* 198 & 199.

Huiles de girofle ou de canelle, ce qu'en penſe l'Auteur, *tome I*, *p.* 175 & 176.

I

JAUNISSE très-contraire aux dents, *tome I*, *p.* 102.

Incisives. Leur nombre, leur description & leur usage, *p.* 5 & 6. Leur racine, *p.* 9 & 10. Quand les premieres paroissent, *p.* 31. 32. Quand ces premieres tombent, *p.* 33. Elles percent plutôt que les canines. Pourquoi, *p.* 50. Avec quels instrumens elles se tirent, *tome I*, *p.* 204.

Injection spiritueuse, dessicative & vulnéraire pour bassiner une plaie, *tome I*, *p.* 447.

Injures du tems causent des rhumes & des catarres qui offensent les dents, les alvéoles, les gencives, &c. *tome I*, *p.* 103.

Instrumens de fer ou d'acier. Démonstration de l'erreur de ceux qui les croient préjudiciables aux dents, *p.* 1. 2 & 3. Le nombre & le nom de ceux qui sont nécessaires pour nettoyer les dents, *p.* 5 & 6. Comment ils doivent être faits. Nécessité d'en avoir plusieurs de la même espece, soin de les bien laver & affiler, *p.* 12 & *suiv.* Instrumens qui servent à ôter les matieres des dents cariées. De combien d'especes. Leur description, *p.* 54 & *suiv.* Instrumens qui servent à plomber les dents. De combien d'especes. Leur description, *p.* 66 & *suiv.* Instrumens pour cautériser les dents. De combien de sortes. Leur description, *p.* 80. 81. Instrumens pour redresser les dents, *p.* 93. Instrumens pour ôter les dents. De combien d'especes, & maniere de s'en servir, *p.* 130 *jusq.* 149. Instrumens qui servent à fabriquer les dents artificielles. Leurs noms &

leur description, *tome II*, *pages* 235 *jusqu'à* 240.

L

LAITAGE & fromage nuisibles aux dents par leur trop grand usage, *tome I*, *p.* 65.

Légumes, tels que les choux, les poreaux, les ciboules, les navets, les pois verds, préjudiciables aux dents, *tome I*, *p.* 65.

Lime. Son usge est quelquefois dangereux, *tome I*, *p.* 132.

Lime recourbée, propre à séparer les dents du fond de la bouche. Sa description & conditions qu'elle doit avoir, *tome II*, *p.* 31

Limes pour limer les dents Leurs différentes especes, & la description de huit sortes de limes, *p.* 38 & *suiv.* Ce qu'il faut faire pour qu'elles ne soient pas trop froides contre les dents, & en détacher la limaille, *p.* 41. Maniere de s'en servir en divers cas, *tome II*, *p.* 41 *jusq.* 48,

Limes pour fabriquer des dents artificielles. De combien de sortes, *tome II*, *p.* 235.

Limer les dents. Pour quelle cause cette opération se doit faire, *p.* 26. Elle est dangereuse sur les jeunes personnes, moins périlleuse sur les personnes avancées en âge. Quelles précautions elle demande, *p.* 26 & *suiv.* & *p.* 94. Qu'il est très-nécessaire de limer les dents qui se carient par leurs parties latérales, *p.* 29. Qu'il faut être très-réservé à séparer les dents incisives inférieures. Pour quelle raison, *p.* 29. Erreur des Dentistes qui, en séparant les dents, ne croient pas pouvoir ôter la carie autrement qu'avec la lime, & qui l'emploient

en toute occaſion, *p.* 30. Autre erreur de ceux qui pour ménager les dents, n'y font qu'une petite ſéparation, y laiſſant la plus grande partie de la carie, *p.* 30. Comment on évite ces deux extrémités, *p.* 30. 31. Quand on ſépare des dents à cauſe d'une carie, il ne faut ſe ſervir que d'une lime taillée d'un ſeul côté, quand on n'a pas la main ſûre, *p.* 31. Ce qu'il faut faire quand les dents ſont ſujettes à ſe rapprocher après avoir été ſéparées, &c. *p.* 31. 32. Lorſque les dents molaires ſont gâtées juſqu'auprès de leur cavité, *p.* 32. Et à l'égard des canines & des inciſives, *page* 32. Qu'il faut ſe ſervir de la lime quand les dents ſont tournées de côté, couchées, croiſées, hériſſées, fillonnées, trouées & tachées, *p.* 32. 33. Quelles dents peuvent être diminuées avec la lime. Comment on doit s'y prendre, *p.* 34 *juſ.* 37. Sentiment de M. Dionis ſur l'inutilité de diminuer les dents trop longues, auquel il ne faut pas s'attacher, *p.* 36. Ulceres que peuvent cauſer les dents qui bleſſent la langue, les levres ou les joues, quand elles ne ſont pas limées. Exemple à ce ſujet, *p.* 37. & 38. Néceſſité de diminuer les dents chancelantes & plus longues que les autres, *p.* 46. Maniere d'en vaincre la difficulté, *p.* 46 & 47. Mauvaiſe façon de limer les dents que quelques-uns pratiquent, & la figure qu'on doit leur donner, *p.* 47 & 48. Qu'on peut racourcir les dents avec les pincettes inciſives ou tranchantes, quand il eſt difficile de les limer, *tome II*, *p.* 48. 49.

Lymphe viciée. Elle cauſe des maladies aux dents, *tome I*, *p.* 99. 100.

Linge. Il eſt pernicieux pour les dents, &

détruit les gencives, *tome I*, *pages* 73. 74.

Liqueur pour nettoyer & blanchir les dents. Maniere de s'en ſervir. Précaution à cet égard, *p.* 80. 81. Autre liqueur pour le même uſage, *tome I*, *p.* 81.

Lotion très-convenable pour raffermir les gencives & corriger la mauvaiſe haleine ou puanteur de la bouche. Son uſage & précautions néceſſaires avant que de s'en ſervir, *p.* 88 & *ſuiv.* Autre lotion pour le même ſujet, *p.* 90. 91. Lotion bonne pour les éroſions & les ulceres des gencives, quand ils ne ſont pas ſuivis de fâcheux ſymptômes, *p.* 258. 259. Lotions pour baſſiner les gencives gonflées & ſcorbutiques, & remedes dont on doit ſe ſervir enſuite, *p.* 270. 271. Lotions pour nettoyer la bouche quand il s'y eſt formé quelques ulceres ou abſcès, *p.* 425. Quand il y eſt ſurvenu des ulcérations & des excroiſſances calleuſes, *p.* 463. Lotions & cataplaſmes pour faire percer un abſcès, & calmer une inflammation, *p.* 427. 428. *p.* 453. *p.* 456. 457. Lotion propre à être ſeringuée dans une plaie, *p.* 435. Autre pour baſſiner une fiſtule, *tome I*, *p.* 458.

Lotion pour raffermir les dents après qu'elles ont été redreſſées, *tome II*, *p.* 114.

Luxations, ou déplacemens des dents, leurs différences, *p.* 124 & *ſuiv.* Moyens d'y remédier, *tome I*, *p.* 126. 127.

M

MACHINE nouvellement inventée, qui embraſſe les dents de la mâchoire inférieure, & ſoutient un dentier artificiel à la ſupérieure,

p. 339. Maniere d'y réuſſir, ſa deſcription & la façon de l'arrêter, *p.* 340 *& ſuiv.* Autre machine qui contient un dentier ſupérieur entiérement artificiel aſſemblé avec un dentier artificiel en partie, *p.* 345. Sa deſcription, & comment on doit l'arrêter, *p.* 346 *& ſuivantes.* Qu'on peut faire & placer à la mâchoire ſupérieure tout un dentier, qui ſoit beaucoup plus ſimple que les précédens, & qui puiſſe y tenir par le ſeul appui des joues & des dents inférieures. Quelles ſont les conditions qu'il demande, *tome II*, *p.* 352. 353.

Machoire. Pourquoi l'inférieure fort épaiſſe au-deſſus de ſa baſe à 30 & 40 ans, s'étrécit en cet endroit aux vieillards, *tome I*, *pages* 16 *&* 17.

Maladie des enfans à la ſortie des dents de lait. Prurit ou démangeaiſon des gencives ſuivi d'un ptialiſme. La cauſe, *p.* 45. 46. Gonflement de la gencive, aphtes ou petits ulceres au dedans, ou autour de la bouche, gonflement des amigdales & des parotides, *p.* 46. Forte douleur à la diviſion de la gencive, accompagnée de fluxions, de toux, de catarres, de fievre, de diarrée, de naufée, d'inſomnie, de convulſions, de frayeur. Cauſe de la plupart de ces maux, *pages* 46 *juſ.* 49. Remedes pour ces maladies, *p.* 51 *juſ.* 55. Opinion d'un nouvel Auteur ſur la maniere de prévenir ces maux, *p.* 55. Réfutation; *tome I*, *pages* 56. 57.

Maladies des dents. Qu'on peut les réduire à trois claſſes, *p.* 105. Premiere claſſe qui renferme les maladies des dents produites par des cauſes extérieures; dans laquelle claſſe on a rangé les fractures, les déboëtemens, les luxations

tions des dents, &c. *p.* 106. *juſ.* 112. Seconde claſſe qui contient les maladies des dents qui ſurviennent à leurs parties contenues dans leurs alvéoles, ou entourées des gencives, leſquelles maladies ne ſont connues que par ceux qui ont beaucoup d'expérience, *p.* 112 *& ſuiv.* Troiſieme claſſe où l'on a mis les maladies occaſionnées par les dents, & que l'on peut nommer accidentelles ou ſymptomatiques, *p.* 114 *juſ.* 117. Les premieres maladies des dents ſe manifeſtent avant que les dents paroiſſent, *p.* 118. Différentes eſpeces de caries, *tome I*, *p.* 118 *juſ.* 121.

Maladies des gencives. Remedes & maniere d'opérer, *tome I*, *p.* 220 *juſ.* 278.

Maſtic pour arrêter un tenon dans la cavité d'une dent. Sa compoſition, *tome II*, *p.* 229 *&* 230.

Maſtication imparfaite cauſe des déſordres dans la ſanté, *tome I*, *p.* 64 *&* 65.

Mercure ou argent vif. Le plus grand ennemi des dents. Pourquoi, & ſes effets à cet égard, *tome I*, *p.* 104 *&* 105.

Molaires. Leur ſituation, leur nombre, leur diviſion en petites & groſſes, leurs différences, leur uſage, *p.* 6 *&* 7. Que les groſſes peuvent ſe renouveller quelquefois, *page* 9. Nombre & figures des racines des petites & des groſſes, *p.* 10 *&* 11. Les groſſes molaires réſiſtent facilement aux compreſſions. Pourquoi, *p.* 18. D'où vient qu'elles ſont plus difficiles à être expulſées de leur alvéole, quand elles n'ont point de dents à leur rencontre, *p.* 18. A quel âge les petites & groſſes molaires ſe font voir, *p.* 32. Les quatre groſſes molaires nommées dents de ſageſſe, ne viennent quel-

quefois qu'à un âge très-avancé. Accidens qui en arrivent, *p.* 33. Quand les premieres petites molaires viennent à tomber, *p.* 33. Les molaires plus tardives que les autres dents, *p* 50. Plus sujettes à être cariées, *p.* 149. Avec quels instrumens elles se tirent, *tome I*, *p.* 204.

N

NÉGLIGENCE de faire nettoyer ses dents leur est pernicieuse, & cause le tartre & la puanteur de la bouche, *tome I*, *p.* 104. & *p.* 180. 181.

Nerfs de dents. Leur origine, leur route, &c. *tom. I*, *p.* 21 *& suiv.*

Nourrices. Qu'on ne risque rien à opérer sur leurs dents, *p.* 60. Leur lait d'une grande importance pour la sortie des dents, *p.* 100. 101. Mesures qu'il faut prendre, quand elles ont des dents cariées qu'il faut leur ôter, *tome I*, *p.* 202 *& suiv.*

O

OBTURATEURS. Description & défauts de l'obturateur auquel on a donné jusqu'à présent la préférence. Défauts des autres à-peu-près semblables, *p.* 292 *&* 293. Description du premier obturateur inventé par l'Auteur, *p.* 293 *jusqu'à* 300. Ce qu'il faut faire pour le placer & le déplacer, *p.* 300 *& suiv.* Description du deuxieme, moins composé que le précédent, *p.* 302 *& suiv.* En quel cas on peut s'en servir à l'exclusion du premier, *p.* 304. Maniere de l'introduire, de le placer & de le déplacer, *p.* 304 *&* 305. Description du troisieme ob-

turateur ſans tige, en partie oſſeux, en partie métallique, *p.* 309 *j. ſ.* 3 5. Maniere de le mettre en place, *p.* 315 & 316. Exemple d'une perſonne, dont le palais avoit été rongé par le ſcorbut, aux mauvais effets duquel le troiſieme obturateur a remédié, *p.* 317 & 318. Quatrieme obturateur plus ſimple, & qui a donné lieu à inventer les autres, *p.* 318 & *ſuiv.* Deſcription du cinquieme obturateur, *p.* 324 *juſ.* 329. Maniere d'en aſſembler les pieces & de l'en introduire, *tome II*, *p.* 322 *juſ.* 333.

Opérations ſur les dents. Leur énumération. Quelle adreſſe, prudence & ſcience elles exigent, *p.* 183 & 184. Obſtacles des joues, de la langue & des levres qu'il faut prévenir. Maniere dont il faut que le Dentiſte & le malade ſoient ſitués, *tome I*, *p.* 188 *juſ.* 193. Qu'on ne doit point trop ouvrir la bouche ou éloigner la mâchoire inférieure de la ſupérieure à la perſonne dont on veut tirer quelque dent, *tome II*, *p.* 174.

Opiats. Quels ſont ceux qui nuiſent aux dents, *p.* 71. 72. Opiat pour les dents. Ses excellentes qualités & ſon uſage, *p.* 75. 76. Deux autres opiats fort bons, *tome I*, *page* 77.

Os de bœuf. Leur préparation pour les dents artificielles, *tome II*, *p.* 233 & 234.

Oſeille. Que ſon ſuc ne doit pas être employé ſeul ſur les dents, *tome I*, *p.* 72.

Oter les dents. Obſervations ſur ce ſujet, leſquelles ſont d'ailleurs répandues en différens articles de cette table, *tome I*, *p.* 194 *juſ.* 204.

Oter les dents. Maniere d'ôter avec le pouſſoir

les racines des dents molaires des deux côtés de la mâchoire inférieure, *p.* 136 & 137. Les dents incisives & canines, *p.* 137 138. Maniere d'ôter avec le crochet recourbé les racines qui ne tiennent pas beaucoup & ont de la prise du côté de la langue, *p.* 138. Comment on ôte les racines ou chicots des dents, *p.* 138. 139. Maniere d'ôter les racines des dents, ou les dents au moyen d'une masse de plomb, quand on ne le peut avec le seul poussoir, *p.* 139. 140. Ce qu'il faut faire pour ôter les dents qui sont sur la surface intérieure ou extérieure des autres dents, *p.* 140 & *suiv.* Accident qui peut arriver en éloignant trop la mâchoire inférieure de la supérieure. Exemple, *p.* 174. Racines & dents qui tiennent beaucoup, & ont de la prise du côté de leur surface intérieure, sont tirées avec le pélican. Maniere de le faire, *p.* 174 & 175. Dernieres molaires de la mâchoire inférieure, & celles qui ont plusieurs racines difficiles à ôter, *p.* 175 & 176. Ce qu'il faut faire pour remédier à la fracture de l'alvéole, quand ses parois osseux sont écartés ou déplacés, *p.* 176. 177. Remarques sur les dents, dont les racines sont barrées, sur celles dont les racines sont crochues, & sur celles qui sont adhérentes aux alvéoles, *p.* 177 & *suiv.* Maniere d'ôter avec le pélican les dents molaires & canines, ou leurs racines du côté droit de la mâchoire inférieure, les incisives de la même mâchoire, les canines, ou les molaires & leurs racines du côté droit ou gauche de la mâchoire supérieure, & les incisives de la même mâchoire, *p.* 179 & *suiv.* Ce qu'il faut faire, lorsqu'une dent se casse sous l'instrument, *p.* 182. Impos-

tures des Opérateurs des carrefours sur la facilité de tirer les dents, & sur les dents œilleres, misses à découvert, *p.* 182 *& suiv.* Ce qu'il faut faire pour éviter la fracture de l'alvéole, quand les dents ont leurs racines longues & adhérentes. Quand on a ébranlé quelque dent à la mâchoire inférieure avec le pélican, *tome II*, *p.* 185 *&* 186.

P

PAROULIS, ou abscès qui se forme aux gencives, comment il commence à paroître. Ses causes, *p.* 238 *jusq.* 240. Précautions pour y remédier, opération, *p.* 240 *jusq.* 246. Carie des dents, cause ordinaire & très-fâcheuse de ces sortes d'abscès, *p.* 247. Comment on les prévient, *p.* 247. Deux exemples sur ce sujet, *p.* 248 *&* 249. Autres exemples, *p.* 252 *&* 253. Incisions & dilatations qu'il faut faire, &c. *p.* 249 *& suiv.* Remedes, *tome I*, *p.* 253 *& suiv.*

Passions violentes capables d'altérer la digestion, &c. sont des causes intérieures qui produisent les maladies des dents, *tome I*, *page* 101.

Pâte pour dissiper les fluxions & appaiser les douleurs de dents, *tome I*, *pages* 165 *&* 166.

Pélicans. Deux sortes de pélicans, simple & double. Leurs usages, *p.* 152 *& suiv.* Description d'un nouveau pélican simple, *p.* 155 *jusq.* 161. Ce qu'il faut observer lorsqu'on monte une seconde branche à crochet sur le corps de ce pélican, *p.* 161 *jusq.* 164. Conditions requises aux branches des pélicans, *p.* 163 *jusq.* 166. Diffé-

rences entre ce nouveau pélican & les ordinaires. Avantages qui en réſultent, *p.* 166 *juſ.* 170. Il faut en avoir deux ſemblables. Comment doivent être tournées leurs branches, *p.* 170. 171. Comment on peut faire un pélican double. Son uſage, *p.* 171. 172. Préférence donnée aux deux pélicans ſéparés. Pourquoi, *p.* 172 & 173. Le pélican très-propre à ôter les dents. Dangereux ſi on ne le ſait manier, *p.* 173 & 174. Maniere d'affermir ſa branche contre ſon corps, *tome II*, *p.* 175.

Perte des dents. Ses déſavantages, *tome I*, *p.* 133 & 134.

Pieces artificielles. La néceſſité de réparer ce qui nous manque, rend l'uſage de ces pieces facile, *p.* 280 & 281. Mauvais effets des reſſorts de baleine, des charnieres, des reſſorts à boudin, en façon de tirebourre, ou en ligne aſpirale, *p.* 281 & 282. Avantages des reſſorts inventés par l'Auteur même, *tome II*, *page* 282.

Pierre infernale. Maniere de s'en ſervir pour la guériſon de l'époulis, *p.* 232 & 233. Ce qu'il faudroit faire, ſi par malheur un malade l'avoit avalée dans le tems de l'opération. Remedes convenables en ce cas, *tome I*, *p.* 233 & 234.

Pincettes inciſives de deux eſpeces. Que quelques Dentiſtes s'en ſervent pour racourcir les dents. Quel danger il y a. Ce qu'ils doivent faire, *p.* 33 & 34. Leurs différens uſages, *p.* 48 & 49. Autre eſpece de pincettes inciſives en forme de davier. Leur uſage, *p.* 49. Qu'un Dentiſte de Paris s'en ſert fort mal, *p.* 49 & 50. Pincettes & daviers. Leurs différences, leur deſcription & leur uſage, *tome II*, *p.* 142 *juſ.* 145.

Plomber les dents. Qu'il faut plomber les cavités les plus cariées comme celles qui le sont le moins. Pourquoi, *p.* 66. Quels instrumens & quelles matieres on emploie pour cela, *p.* 66 *jusf.* 69. Tromperie de quelques gens qui disent y employer de l'or, *p.* 69 & 70. Maniere de préparer l'étaim ou le plomb pour les dents. De quelle épaisseur on doit l'employer, *p.* 70. L'étaim fin préférable au plomb. Maniere de l'introduire, *p.* 70 & 71. Quel plomb il faut employer suivant les différentes circonstances, *p.* 71. Situation du Dentiste, & la façon de plomber l'extrémité & les parties extérieures & intérieures des canines & des incisives de la mâchoire inférieure, *p.* 71 & *suiv.* Les extrémités des couronnes des molaires de l'un & l'autre côté de la mâchoire inférieure & les parties extérieures du côté droit de cette même mâchoire, *p.* 73. Les parties extérieures du côté gauche de cette même mâchoire, *p.* 73. L'extrémité inférieure des dents incisives & canines de la mâchoire supérieure, *p.* 74 & 75. Les surfaces ou les extrémités des couronnes des molaires de cette même mâchoire, *p.* 75. Les dents du côté droit de cette mâchoire, *p.* 75 & 76. Les extrémités des couronnes des dents, leurs surfaces intérieures & extérieures du côté gauche de la mâchoire supérieure, *p.* 76. Quand on doit ôter le plomb, & maniere de l'ôter, *p.* 77. Avis sur ce qu'on doit faire, lorsqu'en ôtant la carie d'une dent, afin de la plomber, si elle est creuse, on a découvert le nerf, *tome II*, *p.* 78.

Poudre pour nettoyer & blanchir les dents. Son usage & maniere de la réduire en opiat, *p.* 78 & 79. Autre poudre, *tome I*, *p.* 79.

Poussoir, son usage, sa description, la maniere de s'en servir, *p.* 132 & *suiv.* Crochet

ſimple reſſemblant au pouſſoir. Sa deſcription, ſon uſage, *tome* 2, *p.* 134 & 135.

Puanteur de la bouche, ſes diverſes cauſes, *tome I*, *p.* 133 & 134.

R

RACINES des dents. Remarques ſur celles des dents de lait, *p.* 8 & 33 *juſ.* 37 & *p.* 57 & 58., où l'on réfute un nouvel Auteur. Remarques ſur la groſſeur, le nombre & la figure des racines des dents inciſives, canines, petites & groſſes molaires, *p.* 9 *juſ.* 15. Racines des inciſives, canines & petites molaires applaties par leurs côtés, ce qui les fortifie dans leurs alvéoles, *p.* 15 & 16. Périoſte qui recouvre les racines des dents. Qu'elles ont chacune une cavité, & diverſes circonſtances ſur ce ſujet, *tome I*, *pages* 20 & 21.

Racines d'altæa, ou guimauve pour nettoyer les dents. Différentes manieres imparfaites dont quelques-uns les préparent. La meilleure préparation qu'on ait inventée, *p.* 81 *juſ.* 84. Racines de mauve & de luzerne. Leur préparation, *tome I*, *p.* 84 *juſ.* 88.

Raffermir les dents. Cauſes qui les rendent chancelantes, *p.* 113. Maniere de les raffermir avec le fil d'or. Quelle groſſeur doit avoir ce fil ſuivant les cas. Comment on peut le rendre très-ſouple. Quelle qualité doit avoir cet or, *p.* 118 & 119. Situation du ſujet & du Dentiſte, p. 119 *juſ.* 122. Maniere de raffermir celles qui ſont chancelantes juſqu'au point de tomber d'elles-mêmes, ou d'être ôtées aiſément, quand leurs alvéoles n'ont point perdu de leur profondeur, *p.* 122 & *ſuiv.* Quand elles en ont perdu, *p.* 124

& 125. Ce qu'il faut faire, lorſque les intervalles des dents chancelantes ſont plus larges qu'ils ne doivent l'être naturellement, *p.* 125 *& ſuiv.* Que l'affermiſſement des dents de la mâchoire ſupérieure ſe fait comme on vient de l'enſeigner pour celles de la mâchoire inférieure, *p.* 127. Sentiment de M. Dionis ſur l'impoſſibilité de raffermir les dents, auquel on ne doit point adhérer. *tome II, p.* 127 *&* 128.

Rapes pour fabriquer des dents artificielles : elles ſont de deux ſortes, *tome II, p.* 235.

Régime de vivre pour la conſervation des dents, *p.* 64 *juſ.* 70. Le régime de vivre que l'on obſerve, le trop dormir, le trop veiller, la vie trop ſédentaire ou trop turbulente, contribuent au bon ou mauvais état des dents, *tome I, page* 100.

Remarques ſur un petit livre nouveau de l'Auteur duquel il eſt parlé dans le premier & le ſecond Chapitre du premier Tome. On y fait voir qu'il s'eſt trompé dans les obſervations qu'il fait ſur les dents qui viennent hors de rang, ou qui ſe contournent par l'oppoſition des dents de lait, &c. *p.* 88 *& ſuiv.* Dans ce qu'il dit que l'on doit faire, quand on remarque que les mâchoires d'un enfant n'ont pas aſſez d'étendue, *p.* 90 *&* 91. Et dans ce qu'il avance qu'en ôtant les dents de lait, il n'y a aucun inconvénient à craindre pour celles qui doivent leur ſuccéder, *tome II, p.* 91. 92.

Autres remarques ſur quelques erreurs trouvées dans un livre de Chirurgie, & raiſons qu'on a eues de les relever, *p.* 354 *&* 355. Fauſſe comparaiſon qu'on y fait du tartre avec la rouille, *p.* 355 *&* 356. Différences qui ſont entre ces deux choſes, *p.* 356 *&* 357. Mauvais inſtrumens

qu'on y propose pour détacher le tartre. Pour quelles raisons ils n'y sont pas propres, *p.* 357. Erreur de dire qu'en nettoyant les dents, les Dentistes en enlevent l'émail, *p.* 357 & 358. Qu'il est plutôt enlevé par les pernicieux remedes qu'indique l'Auteur pour nettoyer les dents, *p.* 358 & 359. Mauvaises limes qu'il recommande. Quelles sont les meilleurs, *p.* 359 & 360. Erreur sur la maniere de limer les dents & sur l'usage de la lime. Désavantages de cet instrument, quand il est manié par un ignorant, & les avantages qu'on en tire, lorsqu'il est employé par un habile homme, *p.* 360 *& suiv.* Opinion hasardée sur l'os spongieux que cet Auteur dit être aux dents, *p.* 362. Qu'il ne faut pas croire tout ce qu'il dit sur l'accroissement subit de la carie, & qu'il propose mal-à-propos la langue de serpent pour l'ôter, *p.* 363. Qu'il n'enseigne pas la bonne maniere de plomber les dents, *p.* 363. 364. Ses erreurs sur la préférence qu'il donne à l'huile d'étaim & à l'esprit de nitre sur l'huile de girofle & de canelle, sur le déchaussoir, sur le pélican, sur le davier, & sur la maniere de se servir du poussoir, *tome II*, *p* 364 *& suiv.*

Remede pour fortifier les gencives. Autre remede pour les petits chancres des gencives, & pour les plaies qui résultent de quelque opération, ou d'une déperdition de substance causée par la gangrenne, & précaution qu'il faut prendre. Autre remede propre à bassiner les parties des gencives gangrennées par le scorbut, chancreuses, ou ulcérées par la même cause, &c. *tome I*, *p.* 270 & 271.

Remettre les dents dans leurs alvéoles. Elles peuvent reprendre. Ce qu'il faut faire alors, *p.* 187. 188. Sentimens de MM. Dionis & Verduc contre la possibilité de ce fait, combattus, *tome II*, *p.* 188 & 189.

Remontrances que l'Auteur prend la liberté de faire aux Puiſſances des pays-étrangers, & aux Chefs de nos provinces ſur la néceſſité d'envoyer à Paris de jeunes gens, pour être inſtruits dans l'art des Dentiſtes, *tome II*, *p.* 366 & 367.

Rugines recourbées. Leur deſcription, *p.* 55. Leur uſage, *tome II*, *p.* 60.

Rugine en alêne. Comment on la fait. Sa deſcription & ſa proportion, *p.* 55 & 56. Son uſage, *tome II*, *p.* 60.

Ruginer les dents. Situation du ſujet & du Dentiſte, quand on veut opérer avec le foret à ébiſeler, ou les autres inſtrumens ſur les ſurfaces ou extrémités ſupérieures & ſur les ſurfaces latérales des dents de la mâchoire inférieure, *p* 56 & *ſuiv.* Sur les ſurfaces extérieures des dents du côté droit de la même mâchoire, *p.* 58. Sur les mêmes ſurfaces extérieures du côté gauche, *p.* 58 & 59. Sur les ſurfaces intérieures des dents du côté droit de la même mâchoire, *page* 59. Sur les ſurfaces ou extrémités des dents de la mâchoire ſupérieure, *page* 59. Sur les ſurfaces extérieures des dents du côté droit, *p.* 59. Sur les ſurfaces extérieures des dents du côté gauche, *p.* 60. Quand on veut opérer avec les rugines en alêne, ou en bec de perroquet, pointues ou mouſſes, ſituation du Dentiſte, pour ôter la carie de l'extrémité & des parties latérales des molaires du côté droit de la mâchoire inférieure, *p.* 60 & 61. Des ſurfaces extérieures des mêmes molaires du côté droit, *p.* 61 & 62. Des extrémités des couronnes, des parties latérales & des ſurfaces extérieures des dents canines & des inciſives, *p.* 62. Des ſurfaces ſupérieures, des parties latérales & des ſurfaces intérieures des molaires du côté gauche,

p. 62. De la surface extérieure des dents molaires de ce même côté, *p.* 62 & 63. De la surface intérieure des dents du côté droit de la même machoire, *p.* 63. Des surfaces, ou des extrémités de toutes les dents de la mâchoire supérieure & des parties latérales des grosses molaires de la même mâchoire, *p.* 63. Des surfaces extérieures de toutes les dents de cette même mâchoire, des surfaces latérales des petites molaires, & des surfaces latérales des canines & des incisives du côté droit, *p.* 63 & 64. On peut, sans sortir de la même situation, continuer d'opérer au côté gauche, s'il en est besoin, & à la surface intérieure des dents du côté droit de la même mâchoire, *p.* 64. Ce qu'il faut faire, lorsqu'ayant nettoyé la cavité d'une dent cariée, on veut la plomber, *p.* 64. Qu'on doit la ruginer ou la limer, ou la cautériser, quand la carie est trop superficielle & le trou trop large pour qu'elle retienne le coton ou le plomb, *t. II*, *p.* 64 & 65.

S

SCORBUT. Accidens qu'il cause aux gencives, aux dents, aux alvéoles & aux os maxillaires, *p.* 264 & *suiv.* Moyens d'y remédier, *p.* 266 *jusques* 278. Scorbut d'une espece particuliere & dont aucun Auteur n'a point encore parlé. Sa cause & ses effets. Que cette derniere maladie avoit été souvent guérie par la perte des dents, *p.* 275 & *suiv.* Qu'on peut éloigner cette perte. Moyens d'y réussir, *tome I*, *p.* 277 & 278.

Sel. Que son esprit est dangereux pour les dents, si on l'emploie seul, *tome I*, *p.* 72.

Sel d'albâtre, sa composition. Qu'il fait plus de mal que de bien, *tome I*, *p.* 72.

Sensibilité des dents, opinions partagées sur

ce ſujet. Deux eſpeces de ſenſibilité, *tome I*, *p.* 135 & 136.

Séparer les dents. Il eſt dangereux de ſéparer les dents inciſives inférieures. Pourquoi, *p.* 29. Deux différentes erreurs de la plupart des Dentiſtes, dont les uns croient que l'on ne peut ôter la carie qu'avec la lime, & alterent ainſi le tiſſu de la dent, & les autres ne ſéparent pas aſſez les dents, & y laiſſent une partie de la carie, *p.* 30.

Comment il faut éviter ces deux extrémités, *p.* 30 & 31. Précautions & attentions néceſſaires pour ſéparer les dents, *tome II*, *p.* 31 & 42.

Serrement des dents, ou contraction des mâchoires. Ses diverſes cauſes, *p.* 206 & 207, Comment il faut agir pour ouvrir alors la bouche, avec quels inſtrumens, & avec quelles précautions, *tome I*, *p.* 207 *juſ.* 215.

Sobriété néceſſaire pour la conſervation des dents, *tome I*, *p.* 66 & 67.

Sonde, pour connoître ſi les dents ſont cariées, ſa deſcription, *tome II*, *p.* 13 & 14.

Speculum oris, conſtruit à vis, & le *ſpeculum oris* à ſimple jonction. Leur uſage. Deſcription du dernier, *tome I*, *p.* 208 & 209.

Suc nourricier trop abondant ou vicié. Il produit des effets dangereux pour les dents, auſſi-bien que le ſang dans une diſpoſition inflammatoire, *tome I*, *p.* 100.

Sucreries contraires aux dents. Pourquoi. Qu'il faut en régler l'uſage, *tome I*, *p.* 65 & 66.

T

TABAC en fumée préjudiciable aux dents Son utilité pour les dents, *tome I*, *p.* 68 & 69.

Tabac en poudre. Il n'eſt nuiſible que par

l'excès L'avantage qu'on en peut tirer, *tome I*, *p.* 69.

Tartre, ou tuf des dents. Ses causes, *p.* 128. L'Auteur les juge être au nombre de trois. Explication de ces causes. Ses dangereux effets dont on donne quelques exemples, *p.* 132 & *p.* 177 & *suiv.* Moyens de remédier à ce mal, *p.* 181. Figure d'un corps pierreux causé par le tartre, *tome I*, *p.* 181 & 182.

Tartre des dents. Ce qu'il faut observer avant que de l'enlever, *p.* 16. Situation du sujet, *p.* 16 & 17. Attitudes du Dentiste pour nettoyer le côté gauche & le côté droit de la surface extérieure des dents de la mâchoire inférieure, & par où il doit commencer l'opération, *p.* 17 & 18. Pour nettoyer la surface intérieure des dents de cette mâchoire, *p.* 18 & *suiv.* La surface extérieure des dents de la mâchoire supérieure, *p.* 21 & 22. Leur surface intérieure, *p.* 22 & *s.* Outre les attitudes du Dentiste, les instrumens dont il doit se servir à chaque opération, sont marqués dans tous les articles annoncés ci-dessus, *tome II.*

Tempéramens pituiteux sujets au mal de dents, *tome I*, *p.* 101.

Tentes, précaution qu'il faut avoir lorsqu'on s'en sert. Leur usage très dangereux, quand il est trop long-tems continué, *p.* 250. Sentiment de M. Belloste, de Magathus & d'Ambroise Paré sur ce sujet, *tome I*, *p.* 251 & 252.

Transparence des dents, *tome I*, *p.* 129 & 130.

Transplanter une dent. Ce qu'il faut faire pour mettre une dent dans une alvéole, *tome II*, *p.* 216 & *suiv.*

Transporter une dent d'une bouche dans une

autre. Poſſibilité de ce fait, prouvée par des autorités & des expériences, *p.* 186 *& ſuiv.* Ce ſont ordinairement les inciſives, les canines & les petites molaires qu'on tranſporte ainſi, *p.* 189. Maniere d'y réuſſir, *tome II*, *p.* 189 *juſ.* 194.

Trépan des dents uſées ou cariées, & qui cauſent de la douleur. Précautions qu'il faut y prendre, & avis ſur cette opération, *p.* 169 *juſ.* 175. Exemples de dents trépanées avec ſuccès, *tome I*, *p.* 471 *& ſuiv.*

Tumeurs aux gencives. Comment on doit y faire des inciſions, & les entretenir ouvertes, *p.* 249 *&* 250. Ce qu'il faut faire quand elles ſont conſidérables, ou ſi elles ne ſont que médiocres, *p.* 252. Exemples, *tome I*, *p* 252 *&* 253.

U

VAPEURS de l'eſtomac & du poulmon; nuiſibles aux dents, *tome I*, *p.* 102.

Veines des dents. Leur origine & leur décharge, *tome I*, *p.* 22.

Vers trouvés dans les caries des dents. Réflexions ſur ces inſectes, *p.* 131 *&* 132 Opinions de divers Auteurs, obſervations à ce ſujet, & raiſons qui démontrent que la carie des dents s'engendrent ſans ces vers, *tome I*, *p.* 150 *juſ.* 153.

Vitriol. Son eſprit ne doit pas être appliqué tout pur ſur les dents, *tome I*, *p.* 72.

Ulceres des gencives. Leur origine, *p.* 255 *& ſuiv.* Qu'il y en a de peu de conſéquence & de très dangereux, *p.* 257 *&* 258. Lotion pour les guérir, ſon uſage, *p* 258 *&* 259. Ce qu'il faut faire quand l'ulcere n'eſt que léger, *tome I*, *p.* 260.

Ulceres aux joues, aux levres, à la langue. Combien il eſt important de bien examiner leur cauſe, *tome II, p.* 37 & 38.

Urine humaine, bonne pour les maux des dents cariées, les fluxions & les douleurs de ces mêmes parties. Maniere de s'en ſervir. Sa vertu prouvée par ce qui la compoſe. Eſprit rectifié, & celle d'urine qu'on pourroit lui ſubſtituer, *tome I, pages* 167 & *ſuivantes.*

Fin de la Table des Matieres.